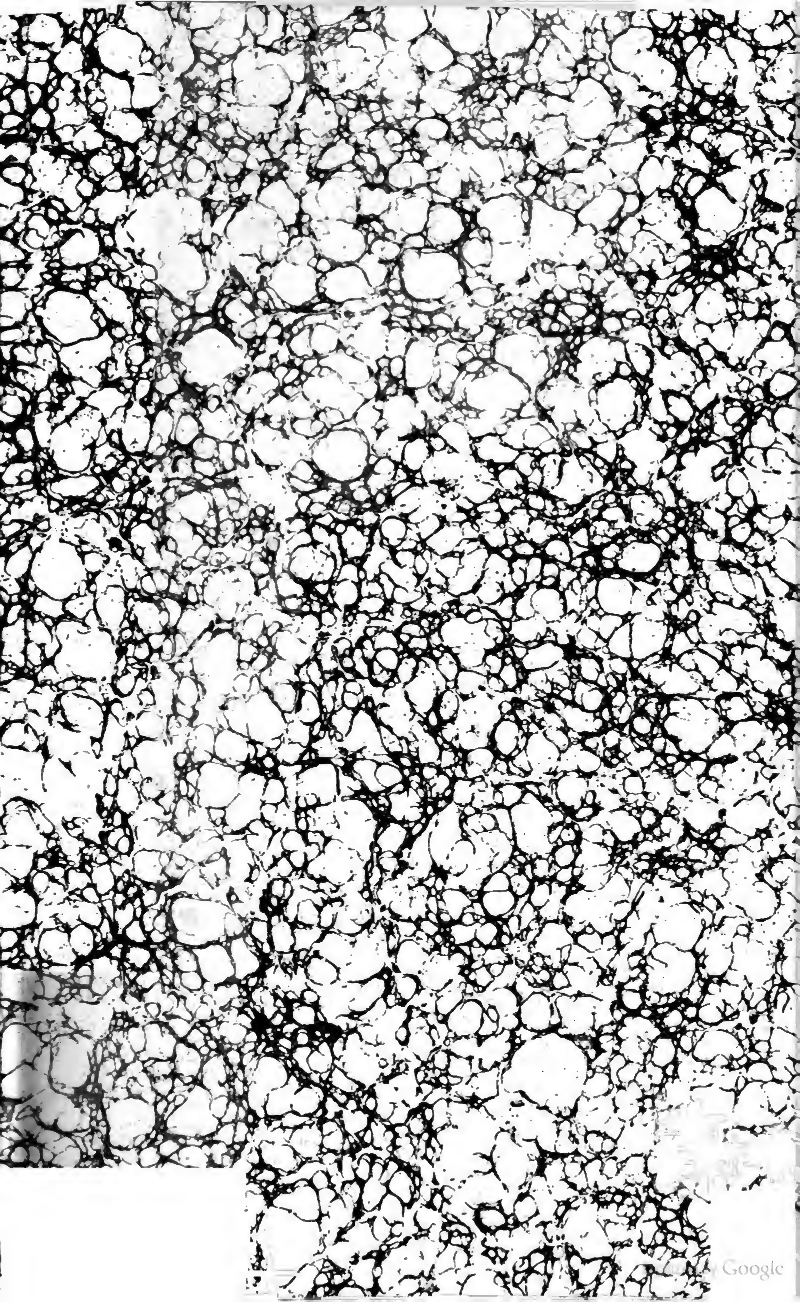
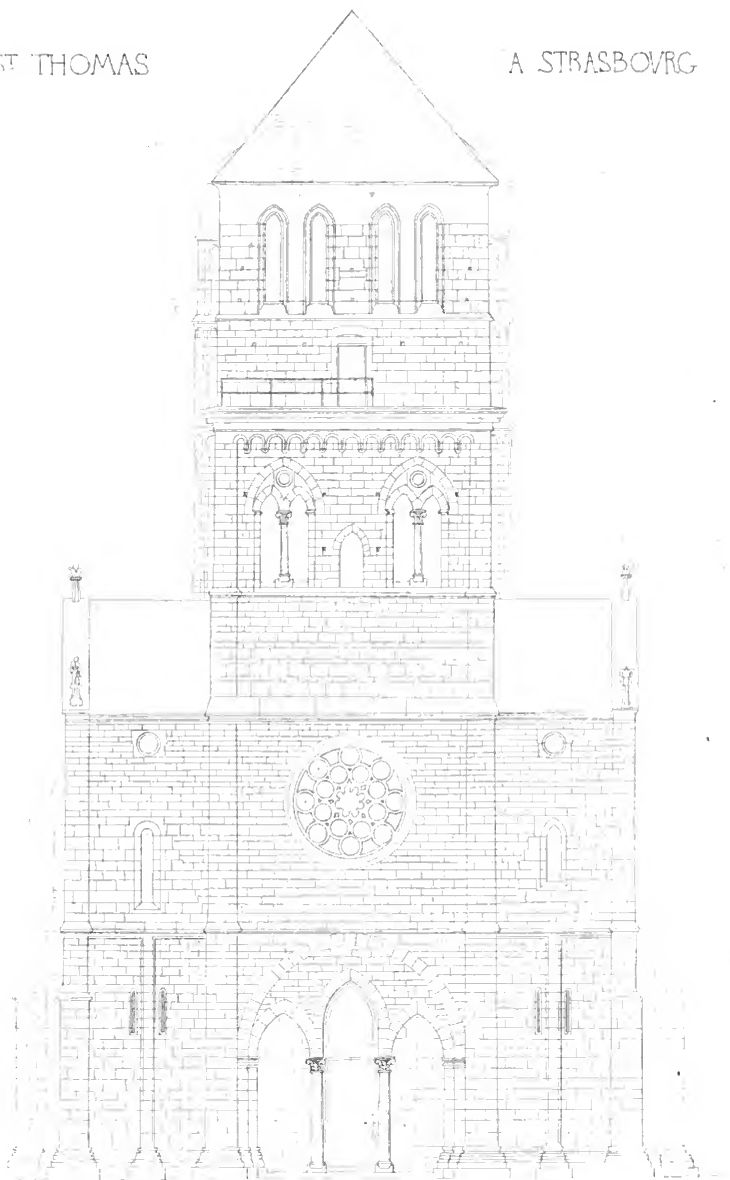


L'ÉGLISE DE SAINT-THOMAS

A STRASBOURG,

ET SES MONUMENTS.



SVR VNE ECHELLE DE 0,004 PAR METRE

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 METRES

L'ÉGLISE

DE

SAINT-THOMAS

A STRASBOURG,

ET

SES MONUMENTS.

ESSAI HISTORIQUE ET DESCRIPTIF

COMPOSÉ D'APRÈS LES SOURCES ORIGINALES

PAR

L. SCHNEEGANS.

Orné de cinq gravures, exécutées par MM. Ch. Perrin, architecte, et Ch. Schuler, graveur.

STRASBOURG,

IMPRIMERIE DE G. L. SCHULER, 5, RUE DES ARCADES.

1842.

PRÉFACE.

Après la cathédrale, cette reine des basiliques d'Alsace, l'église de Saint-Thomas est peut-être de toutes les églises de Strasbourg, celle qui offre le plus d'intérêt.

Modeste hospice et oratoire dans l'origine ; puis monastère et église ; ensuite collégiale célèbre au loin, non moins par la haute naissance que par la science et les talents de ses chanoines ; enfin église paroissiale protestante depuis la Réformation qui consacra à l'instruction publique le riche patrimoine de l'ancienne collégiale, — Saint-Thomas ne présente pas seulement de l'attrait à l'historien et à l'archéologue : plus que tout autre temple de Strasbourg il captive l'intérêt du public en général ; et les monuments remarquables, que renferme son enceinte antique et mystérieuse, augmentent encore l'intérêt déjà si vif que commande à lui seul ce bel édifice du moyen-âge.

Aussi, quel est l'étranger qui partirait de Strasbourg sans avoir visité l'église de Saint-Thomas? Quel est l'artiste ou le savant qui passerait par notre ville sans avoir admiré les chefs-d'œuvre de Pigal et d'Ohmacht, sans avoir salué le mausolée du maréchal de Saxe, et les monuments élevés à la mémoire

de Schœpflin, de Koch, d'Oberlin et d'Emmerich, savants dont l'Europe entière révère les noms?

Et cependant, malgré ces titres divers à l'attention publique, Saint-Thomas n'a pas encore été l'objet des investigations ni d'une publication spéciale d'aucun archéologue.* C'est à peine

* Au mois d'octobre dernier, au moment même où le *Prospectus* de notre essai, alors déjà entièrement terminé et entre les mains de l'éditeur, circulait dans le public, M. F. Ch. Heitz fit paraître un ouvrage allemand, imprimé dans ses ateliers, sous le titre : *«Die Sankt-Thomaskirche in Strassburg. Ein Beytrag zur Geschichte unserer Vaterstadt.»*

Le livre compte 134 pages, dont 96 seulement ont trait à l'histoire de Saint-Thomas et à la description de ses monuments.

Sans vouloir exprimer ici un jugement sur la portée de la publication même, — ce que notre position ne nous permettrait pas de faire, — nous nous bornons à dire qu'elle est conçue dans un esprit tout différent de celui qui inspira la nôtre. M. Heitz, ignorait absolument l'existence des sources et documents originaux sans lesquels il est impossible d'écrire l'histoire de l'église de Saint-Thomas; il paraît s'être servi principalement de notices du dix-septième et du dix-huitième siècles qui se trouvaient entre ses mains; compositions qui, bien qu'elles ne soient pas sans mérite, sont néanmoins dépourvues de toute valeur artistique et archéologique. Aussi l'historique et l'examen de la basilique même ne sont-ils traités qu'accessoirement dans l'ouvrage sorti des presses de M. Heitz. Il ne faut guère y chercher une appréciation artistique et archéologique du style et des beautés des diverses parties de l'édifice et des monuments qui le décorent.

Ce que nous venons de dire est l'expression de la plus scrupuleuse délicatesse et de la plus rigoureuse vérité. Nous réitérons les réserves que nous avons faites à l'entrée de cette note, quant au mérite de l'ouvrage imprimé par M. Heitz, laissant au public le soin d'en apprécier la valeur et le contenu.

Dans aucun cas il n'a pu être dans notre intention de vouloir mettre cet ouvrage en regard du nôtre.

Nous devions, au public comme à nous-même, ces quelques mots d'explication, parce que dans notre *Prospectus*, écrit à l'insu de l'apparition prochaine du livre de M. Heitz, nous disions expressément que notre essai était la première publication spéciale sur l'église de Saint-Thomas. Nous en appelons à cet égard à notre travail même.

si les destinées de la basilique se trouvent rappelées superficiellement et incorrectement dans un petit nombre de livres d'histoire ou d'archéologie.

L'étranger, en faisant le tour de l'église, regrettait de ne point trouver quelques pages qui lui indiquâssent l'origine et le passé de ces murailles noircies par les siècles. Ses regrets devenaient plus vifs encore, lorsqu'entrant dans l'intérieur majestueux du temple, il traversait les allées retentissantes des sveltes piliers de la nef ou s'arrêtait devant les monuments remarquables dont la piété et la reconnaissance de nos ancètres ont orné la maison de Saint-Thomas.

C'est à ce dernier besoin surtout que notre essai est destiné à répondre.

Aujourd'hui que les études archéologiques semblent reprendre la place qui leur appartient dans le monde scientifique et artistique, comme dans le public en général, nous croyons faire une chose utile, ou du moins agréable, à bien des personnes, en offrant à nos concitoyens et aux nombreux voyageurs qui chaque année visitent Strasbourg, une monographie complète de Saint-Thomas, et en essayant de faire connaître davantage un édifice religieux si digne d'intérêt.

D'ailleurs, bien que ce livre soit destiné spécialement à servir de guide aux étrangers amis des beaux-arts, le plan en est conçu de manière à répondre à la fois aux exigences des lecteurs qui voudront faire une étude approfondie de l'église et de ses monuments.

Ainsi que l'indique déjà le titre, notre travail se divise en deux grandes parties, dont la première est consacrée à l'église même, et dont la seconde se rapporte aux monuments et à tout ce qui s'y rattache.

Le premier chapitre de la première partie, contenant l'his-

torique de l'église, est puisé aux sources mêmes ; il est composé d'après les documents les plus dignes de foi, conservés dans nos archives et dans nos bibliothèques, toujours en présence de la basilique même, dont l'examen consciencieux est la pierre de touche la plus sûre des assertions des chroniques et des chartes.

Effectivement, pour qu'un ouvrage du genre du nôtre puisse satisfaire aux justes exigences des connaisseurs et des juges compétents, il faut qu'il soit le résultat de l'étude approfondie et combinée des sources et du monument même dont il s'agit de tracer l'histoire et la description ; il faut que l'œil exercé de l'archéologue praticien contrôle sans cesse les données acquises par l'historien dans les archives, et que ces dernières à leur tour corroborent à chaque pas les renseignements fournis par l'inspection de l'édifice. Sans le secours mutuel de ces deux éléments aucune histoire, aucune description n'est possible.

Des études sérieuses sur les monuments de l'architecture sacrée de notre province, et surtout sur ceux de Strasbourg, études continuées depuis plus de dix ans, nous ont fait acquérir la connaissance des phases diverses par lesquelles a successivement passé l'art du moyen-âge dans le beau pays d'Alsace, et nous ont familiarisé avec les formes distinctes que cet art a revêtues chez nous aux différentes époques de son développement.

Le temple de Saint-Thomas en particulier est depuis longues années, après la cathédrale, le monument sur lequel se reportaient sans cesse nos pensées et nos investigations avec le plus de prédilection.

Les recherches longues, consciencieuses et parfois difficiles, faites dans les chroniques conservées à la bibliothèque de la ville, et dans les archives du chapitre de Saint-Thomas, nous

ont mis à même de tracer un tableau complet des vicissitudes qu'a essuyées la maison de l'apôtre incrédule. Afin que le lecteur puisse juger lui-même de la fidélité de notre récit, nous avons eu soin d'indiquer dans les notes les sources auxquelles nous l'avons puisé, et de transcrire les passages principaux des anciens documents sur lesquels nous avons basé notre narration. D'autres notes, souvent assez étendues, sont consacrées à des souvenirs qui se rattachent à l'histoire de Saint-Thomas, et dont le détail aurait trop souvent interrompu la continuité du texte.

L'histoire du monument dont nous avons essayé de retracer les destinées, présente les mêmes difficultés que celle de la plupart des basiliques du moyen-âge.

Saint-Thomas, comme l'immense majorité de nos anciennes églises, n'est pas un édifice construit sur un plan uniforme et dans un style homogène. Le temple, tel que nous le voyons aujourd'hui, n'a pas surgi dans le court espace de quelques années. Chaque siècle, pour ainsi dire, y a laissé son empreinte, y a contribué pour sa part; presque toutes les périodes que parcourut l'architecture sacrée du moyen-âge trouvent des représentants dans l'une ou l'autre des parties de l'édifice actuel. Ici, comme presque toujours, les dates de la fondation sont fréquemment séparées de celles de l'achèvement, par un si long espace de temps, qu'il est parfois difficile, pour ne pas dire impossible, de préciser avec une certitude entière l'époque de la construction de chaque partie du monument. Ensuite l'édifice, une fois achevé, a subi à plusieurs reprises des changements importants exécutés dans un style autre que celui des parties conservées. Des restaurations plus ou moins considérables ont été entreprises à diverses époques; des constructions nouvelles ont été superposées aux anciennes, ou ajoutées aux débris

échappés aux sinistres qu'essuya trop souvent la maison de Saint-Thomas. Plusieurs reconstructions totales ont même eu lieu sur le même emplacement.

C'est assez dire que l'ensemble de l'édifice, composé de parties si hétérogènes, restes d'époques et de constructions différentes, souvent assez éloignées les unes des autres, est loin d'être harmonieux.

Cette particularité, que Saint-Thomas de Strasbourg partage avec la plupart des églises, dont l'origine remonte à des temps reculés et qui sont construites sur un plan de quelque étendue, peut être regardée comme un défaut, il est vrai, sous le rapport du manque d'accord et d'unité dans l'ensemble ; mais envisagée sous un autre point de vue, la réunion de styles différents dans les diverses parties du même édifice, est parfois un mérite de la plus haute importance pour l'histoire de l'art.

Cette même particularité est la source de difficultés d'autant plus graves, que les chroniques et les chartes ne fournissent pas toujours des renseignements complets. Trop souvent les données que nous y puisons sont insuffisantes et incohérentes; souvent aussi elles se contredisent les unes les autres ; et parfois même l'inspection des monuments combat à son tour les assertions les plus positives des chroniqueurs, anéantissant ainsi, dans peu d'instants, de longues et pénibles recherches. Toutefois, en faisant usage des renseignements que nous donnent les contemporains de l'érection de ces basiliques et les annalistes du moyen-âge, avec une critique sage, judicieuse, uniquement guidée par l'amour de la vérité, et en s'aidant en outre de l'examen approfondi des édifices mêmes, on réussit, jusqu'à un certain point, à ramener l'ordre et l'accord dans ces données éparses et trop souvent contradictoires.

Si, sous ce rapport, notre monographie laisse encore à

désirer, au moins pouvons-nous assurer que nous avons fait tous nos efforts pour atteindre le but que nous nous étions proposé ; que nous n'avons épargné ni peines, ni soins, pour offrir un tableau aussi complet et véridique que possible d'un édifice qui jusqu'à ce jour n'a pas encore été l'objet spécial des études des archéologues, et pour l'histoire duquel nous étions sans devancier et sans guide. Ceux qui savent ce que l'étude des sources et l'examen des monuments mêmes présentent de difficultés, quand ils sont faits avec conscience, se plairont, nous en sommes sûrs, à rendre justice à la constance de nos efforts et à la tendance de nos recherches.

Ce que nous venons de dire du chapitre consacré à l'histoire de Saint-Thomas s'applique également à celui qui traite de la description de la basilique. De même que le premier, il est le résultat d'études scrupuleuses, d'investigations attentives et toujours réitérées de l'édifice, tant dans son ensemble que dans ses différentes parties. Ici encore les documents anciens sont d'un grand secours. De même que tantôt l'inspection du monument servait à contrôler les données transmises par les auteurs anciens, de même ces dernières contribuent à leur tour à confirmer celles que nous fournit l'édifice même.

Le concours de notre ami, M. Ch. Perrin, architecte, nous a mis à même de pouvoir indiquer les mesures principales des diverses parties de l'édifice. Ces mesures prises avec l'exactitude rigoureuse que M. Perrin apporte à ses travaux, ne laisseront pas que de donner de l'intérêt à cette division de notre travail. Combien de fois l'indication de quelques chiffres, la vue d'un plan ou d'un dessin, ne parlent-ils pas plus haut que les descriptions et les démonstrations les plus circonstanciées ?

Après avoir raconté les destinées de l'église et après en avoir fait la description générale, à l'extérieur et à l'intérieur, nous

devions encore, pour compléter le tableau, appeler successivement l'attention du lecteur sur quelques parties accessoires de l'édifice. Les chapelles, les vitraux, la chaire, les orgues, les cloches et l'horloge sont tour à tour l'objet de nos investigations.

Les principes qui nous ont guidé dans la rédaction de la première partie de notre livre, nous ont également dirigé dans celle de la seconde, consacrée à l'histoire et à la description des monuments anciens et modernes, et des autres objets de curiosité que renferme l'église de Saint-Thomas.

Dans la description et dans l'explication des monuments nous nous sommes attachés à en donner une idée aussi complète que possible, sans dépasser toutefois les bornes d'un opuscule du genre de celui que nous avons entrepris. Nous osons espérer que les biographies assez étendues que nous ajoutons dans les notes sur les hommes les plus marquants dont ces monuments doivent perpétuer le souvenir, de même que celles sur les artistes qui créèrent les plus importants de ces monuments, ne seront pas reçues sans faveur par un grand nombre de nos lecteurs.

Nous aimons à croire aussi que beaucoup d'entre eux nous sauront gré d'avoir donné une collection complète des inscriptions et épitaphes conservées à Saint-Thomas, en y ajoutant, d'après une source ancienne et digne de foi, la série plus nombreuse encore des inscriptions qui ont disparu depuis la réformation. On sait de quel intérêt peut être parfois le texte d'une simple épitaphe ou inscription. Et il en est à Saint-Thomas, tant d'anciennes que de modernes, qui se rapportent à des hommes distingués, sur lesquels nous avons soin de donner quelques détails. Cette collection est sans contredit une des plus riches que renferment nos églises.

Après quelques pages consacrées aux corps embaumés conservés à Saint-Thomas, nous terminons en rendant le lecteur attentif à la vue vraiment unique dans son genre dont on jouit de la tour de notre église.

Enfin, dans un appendice, nous ajoutons la liste des prévôts et doyens de l'ancienne collégiale, jusqu'au commencement du dix-septième siècle; et nous la faisons suivre d'un petit code diplomatique de Saint-Thomas, renfermant une série de documents pleins d'intérêt relatifs à l'histoire de cette église.

Au lieu des lithographies que l'éditeur avait annoncées dans le *Prospectus,* nous donnons aujourd'hui des gravures exécutées sur cuivre. Ces gravures, au nombre de cinq, représentent : une vue pittoresque de l'ensemble de l'église prise du côté du nord; le plan de la basilique; l'élévation géométrale de la façade principale tournée vers l'occident;* celle du cercueil de l'évêque Adaloch, un des monuments les plus curieux du commencement du neuvième siècle; et enfin une vue pittoresque du célèbre mausolée du maréchal de Saxe. Les quatre premières de ces gravures ont été exécutées par M. Perrin, d'après des dessins pris par lui-même; la cinquième, rendue à l'aide d'une vue prise au daguerréotype, est dûe au burin de M. Ch. Schuler, graveur.

* Le format du livre n'ayant pas permis à l'artiste d'ajouter à son dessin les parties saillantes des nefs latérales, du transept et des chapelles, comme il avait eu l'intention de le faire, sans le forcer de choisir une échelle trop petite qui ne lui eût pas permis de rendre les détails avec la précision nécessaire, nous avons préféré ne donner que l'élévation de la partie ancienne de l'église, c'est-à-dire la façade de la fin du douzième siècle, en renonçant aux parties gothiques. On n'en pourra juger que mieux de l'effet de cette belle et sévère construction. Pour donner plus d'harmonie encore au dessin, nous avons engagé l'artiste à restaurer, dans le style et dans l'esprit du monument, le grand portail dénaturé depuis la réformation.

Nous nous dispensons de tout éloge au sujet des gravures : celles-ci se recommanderont d'elles-mêmes, et feront rendre justice au talent, à l'exactitude et au sentiment avec lesquels elles sont exécutées. Ces dessins contribueront puissamment, nous l'espérons, à rendre compréhensible la description du monument, et à faire disparaître ce qu'une explication livrée à elle seule présenterait de trop aride et de trop fastidieux.

Tel est le cadre et le résumé succint du contenu de notre livre.

C'est un essai fait avec amour et conscience dans le but d'être utile à tous ceux qui, de près et de loin, viennent admirer la nef de Saint-Thomas et les mausolées de Pigal et d'Ohmacht, en les aidant et en les dirigeant dans leurs recherches. Et bien certainement ceux qui, après avoir parcouru nos quelques pages, suivront notre conseil et monteront à la tour orientale de l'église, ne fermeront pas ce volume sans satisfaction, et nous sauront gré de les avoir fait jouir d'une des vues les plus ravissantes et d'un des coups-d'œil les plus imposants à la fois que l'on puisse trouver au loin.

Strasbourg, juin 1842.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'ÉGLISE.

I. HISTORIQUE.

L'origine de Saint-Thomas de Strasbourg, comme celle d'un grand nombre de nos anciennes basiliques d'Alsace, se perd dans la nuit des temps. C'est à peine si l'on peut indiquer approximativement l'époque où surgit, en dehors de l'antique Argentorat, sur les bords de la Bruche, non loin de l'endroit où le fleuve entrait dans la ville, l'humble oratoire et le premier couvent des frères Ecossais : frêles masures, sur l'emplacement desquelles le quatorzième siècle devait élever une des nefs les plus belles qu'ait fait éclore l'architecture sacrée du moyen-âge.

Déjà à la fin du quatorzième siècle, Kœnigshoven, le chroniqueur si versé dans l'histoire des églises de Strasbourg, qui nous a conservé sur elles les données les plus sûres et les plus complètes, ne pouvait point préciser avec certitude l'année de la fondation de Saint-Thomas. Suivant lui, ce fut au commencement du sixième siècle, à l'époque où le christianisme renaissant, favorisé par le puissant époux de la pieuse Clotilde,

fit relever en Alsace les temples chrétiens dévastés ou détruits au siècle précédent, pendant les incursions des peuplades barbares, que s'établit aussi, non loin de Strasbourg, le premier hospice des moines Ecossais avec sa petite église : refuge paisible que des étrangers accourus à travers les mers, pour augmenter et faire fructifier la semence divine dans des régions lointaines, offraient à leurs compatriotes que l'amour du Christ attirait également sur les bords sauvages du Rhin.

Voici dans quels termes Kœnigshoven raconte l'origine de Saint-Thomas, dans sa chronique originale allemande conservée à la bibliothèque de la ville de Strasbourg : «L'église de Saint-»Thomas est une des plus anciennes de Strasbourg. Nulle part »on ne trouve écrit quand elle fut commencée, ni quel fut son »fondateur. Cependant je crois que c'est au temps où Stras-»bourg et l'Alsace, qui avaient été convertis au christianisme »par les douze apôtres, les soixante-douze disciples et leurs aco-»lytes, y furent ramenés de nouveau par le roi Clovis, après »être retombés dans le paganisme, à cause des persécutions que »les empereurs de Rome firent essuyer aux chrétiens. Alors le »nombre des fidèles augmenta de jour en jour. Les sages et les »savants de l'Ecosse s'en réjouirent. Depuis des temps reculés »ils étaient chrétiens et l'étaient restés, car dans leurs îles isolées, »éloignées de Rome, ils se trouvaient à l'abri des persécutions »des empereurs, qui ne pouvaient pas les atteindre. Ces Ecos-»sais avaient un grand dévouement pour les nouveaux convertis, »et ils craignaient que, faute de bons maîtres et prédicateurs, »ceux-ci, dans leur simplicité, ne retombassent dans le paga-»nisme, dans lequel ils avaient été élevés et habitués à vivre. »Pour cela beaucoup d'hommes sages et savants de l'Ecosse, »mûs par l'amour qu'ils se sentaient pour les nouveaux chrétiens, »vinrent dans les pays récemment convertis, pour enseigner »aux habitants la foi chrétienne et les y confirmer. C'est ainsi »que plusieurs d'entre eux arrivèrent à Strasbourg, et, aidés »par les dons et les secours des bourgeois et des notables de la »cité, ils bâtirent une petite église ou un oratoire et une maison

»des frères, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église de »Saint-Thomas. Les moines Ecossais s'y établirent et y reçurent »et hébergèrent leurs compatriotes qui, à leur exemple, venaient »dans ces pays pour y prêcher l'Evangile. Ainsi fut fondé le »monastère de Saint-Thomas à Strasbourg par les Ecossais, qui »établirent ailleurs aussi des maisons religieuses, nommées de »nos jours encore couvents des Ecossais.»[1]

[1] Voici ce passage de la chronique originale de Koenigshoven (feuille 197 a), beaucoup plus étendue relativement à l'église de Saint-Thomas, que l'édition publiée en 1698 par Schilter:

«Sant Thomans münster zu Strosburg ist der eiltesten kirchen eine. Und wenne »oder von wemme sü wurde zum ersten ane gefangen und gestiftet, das vindet men »nüt geschriben. Doch gloube ich do Strosburg und Elsas und ander lant die von »den zwelfbotten und von den LXXII jungern und iren helfern bekert wurdent zu »cristem glouben, und do noch von der durchehlunge und martel wegen, die die »keyser von Rome den cristen dotent, wider umb heyden wurdent, und do noch »anderwerbe von dem künige Clodoveo wurdent wider broht zu cristem glouben, »do begundent die cristen von tage zu tage zu nemen und uf gon und sich meren. »Des frowetent sich die wisen und gelerten in Schottenlant, die von alter her worent »cristen gewesen und bliben, wan sü in den inseln und landen verre von Rome »worent, das die keyser sü nüt mœhtent getwingen noch gedurchehten. Und die »selben von Schottenlant hettent grossen ernest zu den cristen, die nuwelingen bekert »worent, und vorhtent das sü von einfaltikeit wegen wider vielent in heideschen »glouben, do inne sü erzogen worent und gewonet hettent, wan sü nüt gute lerer »noch brediger bi in hettent. Her umb vil wiser und gelerter manne von Schotten»lant, durch minne und liebe die sü zu den nuwen cristen hettent sü zu underwisen »und bestetigende in cristem glouben gingent in dise lant. Und also koment ir et»liche gein Strosburg, und mit der burgere und erbere lüte stüre und helfe buwetent »sü eine kleine kirche und ein bruderhus oder kloster an der stat do ignote ist »sant Thomans kirche. Do wonetent sü inne, und enpfingent und herbergetent die, »die umb die selbe sache zu bredigen, zu in koment von Schottenlant. Und also »wart sant Thomans closter, und menig closter durch die welt, von den Schotten »gemaht, die noch sint genant der Schotten closter.»

Dans l'édition de Schilter Kœnigshoven se borne à dire (p. 277):

«Sant Thoman kirche zu Strosburg ist der eltesten kirchen eine. Und von weme »sü zum ersten wurde angevangen und gestiftet das vindet men nüt geschriben. »Dieselbe kirche was zum ersten ein closter und hiessent die münche desselben closters »die von Schotten.»

Dans une notice historique latine sur l'église de Saint-Thomas, que Kœnigshoven inséra dans un des livres saliques du chapitre, renouvelés par lui dès qu'il fut élevé à la dignité de chanoine, ce chroniqueur rapporte presque dans les mêmes termes la fondation de l'église des frères Ecossais.[2]

Telle fut, suivant le *fidèle chanoine* de Saint-Thomas,[3] l'origine modeste de la basilique, à l'ombre de laquelle il écrivit vers la fin du quatorzième siècle sa précieuse chronique. Et sans nul doute, en rapportant la fondation de Saint-Thomas dans les termes que nous venons de transcrire, Kœnigshoven ne fit que raconter une ancienne tradition conservée de son temps au chapitre.

Mais voilà tout aussi ce que nous apprend ce chroniqueur sur l'origine de l'église qu'il honorait, comme les frères Ecossais, par sa science et sa piété. Il se borne à ajouter dans sa chronique, que plus tard, six siècles et demi après la naissance de Jésus-Christ, Saint-Arbogaste et Saint-Florent, évêques de Strasbourg, se montraient très favorables aux mêmes Ecossais, leurs compatriotes, et demeuraient fréquemment chez eux. Ce fut, dit-il encore, à cause de la sainteté de ces deux prélats, que le roi Dagobert donna aux religieux du couvent de Saint-Thomas beaucoup de villages et de biens. Aussi Saint-Florent choisit-il sa sépulture dans l'église des Ecossais.[4]

[2] Ce fut, sans aucun doute, d'après cette notice latine, composée à l'aide des titres authentiques conservés au chapitre de Saint-Thomas, que Kœnigshoven rédigea plus tard la section de sa chronique relative à cette église. Ces deux notices, qui forment, avec les titres des archives du chapitre, les sources principales de l'histoire de Saint-Thomas, et que les chroniqueurs postérieurs à Kœnigshoven n'ont, pour ainsi dire, fait que copier, se trouvent dans leur entier à la fin du volume. Elles étaient inédites jusqu'à ce jour, ainsi que les titres des archives, à l'exception de deux ou trois de ces documents publiés par Schœpflin.

[3] C'est ainsi que le nomme son épitaphe qu'on voit encore à Saint-Thomas. Nous en donnerons la copie au chapitre des monuments et inscriptions.

[4] «*Hie noch also men zalte noch gotz gebürte uf sybende halp hundert ior, do*

D'accord avec Kœnigshoven, Specklin, architecte de la ville de Strasbourg dans la seconde moitié du seizième siècle, et dont nous possédons encore deux volumes in-folio de notes manuscrites sur l'histoire d'Alsace, rapporte également que Saint-Thomas dut son origine à des moines Ecossais.[5] Cependant son récit, suivant lequel les Ecossais, que Kœnigshoven assure avoir été des missionnaires, auraient été des fugitifs expulsés de leur patrie à cause de leur foi, ne saurait se soutenir en présence du récit beaucoup plus vraisemblable de Kœnigshoven, confirmé par un grand nombre d'autres témoignages.

Specklin ajoute que les frères Ecossais établirent leur oratoire près d'un castel ancien, sur l'emplacement duquel on éleva plus tard l'église de Saint-Thomas. Ce fut sans doute un de ces forts que les empereurs d'Occident avaient fait élever le long des rives du Rhin, pour résister aux incursions des peuplades germaniques, et sur les ruines desquels les rois francs établirent parfois leurs palais. Des cercueils antiques, trouvés il y a peu d'années sous les parvis de l'église, semblent confirmer cette tradition populaire encore vivante à Strasbourg.[6]

»wurdent sant Arbogast und sant Florencie nohenander bischofe zu Strosburg, die »hettent vil heymelicheit und wonunge bi den bruedern zu sant Thoman iren lan-»deslüten. Und durch ir heilikeit willen gap künig Dagebreht den selben bruedern vil »dœrffer und gutes, und sant Florencie der erwelete sine begrebede bi in.»

[5] Voici ce passage des collectanées de Specklin conservées à la bibliothèque de Strasbourg:

«Es kamen ersmollen h. mann usz Schotlandt die des glauben halb darin ver-»triben wurden wider herusz, die haben erstlichen ein clossen bawn zu dem alten »castell do itzundt s. Tomanskirch ligt» (f. 18).

[6] Les réparations qu'on entreprit au dallage de l'église, dans l'été de 1836, firent découvrir plusieurs tombeaux voûtés. L'état de ces constructions indiquait qu'elles avaient déjà subi des changements à différentes époques; car des tombes plus récentes se trouvaient audessus de plus anciennes.

Dans un endroit les fondations des voûtes reposaient sur deux cercueils en pierre, dont l'un forme une caisse semblable aux cercueils romains; l'autre, d'un caractère plus distinct, n'est creux qu'autant que cela

Peut-être pourrait-on se hasarder à joindre une conjecture au récit de Kœnigshoven. D'anciennes traditions écossaises et irlandaises attribuent à Saint-Fridolin, fils d'un roi d'Ecosse, la fondation de plusieurs maisons religieuses en Alsace, vers la fin du cinquième et au commencement du sixième siècle. Ce prince, racontent-elles, ayant embrassé la vie monastique, quitta son pays et voyagea dans plusieurs contrées de la Germanie et des Gaules, du temps du roi Clovis, premier roi chrétien des Francs. Elles ajoutent que dans la Thüringe, dans l'Alsace, à Strasbourg même, et sur les frontières de la Suisse, Saint-Fridolin fonda successivement un grand nombre de maisons religieuses. Après sa mort, arrivée en 514, le saint missionnaire aurait été enterré dans une île du Rhin appelée *Secking* ou *Secane*, dans laquelle il avait établi un monastère de filles.[7] Ne serait-il point possible d'après cela que la première maison des frères Ecossais eût été une de ces églises qui dûrent leur origine à Saint-Fridolin? L'époque, comme on le voit, coïnciderait parfaite-

était nécessaire pour y coucher le mort, de manière que l'excavation imite la forme du corps humain. Cette espèce de cercueil était usitée du temps des Francs. On en a retrouvés dans différentes parties de l'Alsace, dans lesquelles la tradition place des palais ou des résidences des rois francs.

Les constructions postérieures expliquent l'absence des couvercles des cercueils, ainsi que de tout autre reste du dépôt qui avait été confié à la tombe.

Cette trouvaille est parfaitement d'accord avec la tradition qui nous fait voir le monastère de Saint-Thomas surgissant et se développant sous la protection immédiate des rois d'Austrasie, dans le cours du sixième siècle. Peut-être aussi, comme le premier de ces cercueils, évidemment de forme et d'exécution romaine, autoriserait à le croire, le castel franc dont parle Specklin et dont l'église de Saint-Thomas prit la place, fut-il érigé sur les fondations et les débris d'un de ces forts romains dont les empereurs avaient garni les bords du Rhin pour protéger les provinces gauloises contre les invasions toujours renaissantes des tribus germaniques.

Les deux cercueils trouvés à Saint-Thomas sont aujourd'hui déposés à la bibliothèque de la ville.

[7] V. Mac-Georghegan, (l'abbé), *Histoire d'Irlande*, t. I, p. 336.

ment avec la date indiquée par Kœnigshoven. Toutefois, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ce ne peut être là qu'une supposition uniquement fondée sur des traditions vagues et incertaines, et que nous n'avons consignée ici que comme une simple conjecture.

Grandidier, dans son *Histoire de l'église et des princes évêques de Strasbourg*,[8] rapporte une version différente de celle de Kœnigshoven. Le savant abbé, toujours si consciencieux dans ses assertions, puisées le plus souvent aux sources mêmes, place la fondation du monastère de Saint-Thomas plus d'un siècle et demi après l'époque indiquée par Kœnigshoven. Suivant lui, Saint-Florent, le fondateur du couvent de Haslach, plus tard abbaye et collégiale, aurait également été celui du monastère et de l'église des frères Ecossais à Strasbourg.

Saint-Florent, comme Saint-Arbogaste, son prédécesseur au siège de Strasbourg, était Ecossais ou Irlandais d'origine. Il était un de ces pieux solitaires, qu'on trouve en si grand nombre dans ces siècles de ferveur religieuse où le christianisme s'établit définitivement en Alsace, qui, vouant leur vie à Dieu, vivaient loin du bruit du monde au fond de quelque forêt séculaire, et que la renommée de leur sainteté faisait seule appeler à de hautes destinées. La forêt de Haguenau, de nos jours encore nommée la *sainte forêt*,[9] avait été le théâtre de la piété et des miracles de Saint-Arbogaste.[10] Saint-Florent avait bâti sa cellule sur les bords de la Hasel, au pied du Ringelberg, dans la vallée de la Bruche. Saint-Arbogaste avait rappelé à la vie le prince Sigebert, fils de Dagobert, que son cheval, effrayé à la vue d'un énorme sanglier, avait foulé aux pieds, à l'endroit où le monarque éleva ensuite le temple

[8] T. I, p. 235 et 385. V. aussi Schoepflin, *Alsatia illustrata*, t. II, p. 295.

[9] *Der heilige Forst.* Cette forêt s'appelle encore aujourd'hui la *sainte forêt* ou la *forêt de Haguenau.*

[10] V. Koenigshoven dans la notice latine.

Ce prélat, dans sa profonde humilité, et pour imiter le seigneur enseveli non loin de *Golgatha*, se fit enterrer sous le gibet de Strasbourg.

d'Ebersheimmünster, comme monument de sa reconnaissance.[11] Saint-Florent avait délivré du démon Rathilde, la fille du roi Dagobert; ce qui veut dire, sans doute, qu'il ouvrit les yeux de la princesse aux lumières de l'Evangile, miracle qui lui valut l'enclos de Haslach. Tous deux furent appelés au siège épiscopal de Strasbourg par Dagobert II, qui, suivant la tradition, résidait fréquemment en Alsace, aux anciens châteaux romains de Hohenbourg, de Kirchheim et de Strasbourg.[12]

Devenu successeur de Saint-Amand et de Saint-Arbogaste, Saint-Florent continua à ne vivre que pour Dieu. Il fut un des prélats les plus vertueux dont l'évêché de Strasbourg eût à se glorifier. Pendant près de quinze ans il s'efforça de dompter le caractère féroce des habitants du diocèse et surtout de la métropole, caractère que Saint-Amand, habitué aux mœurs douces de l'Aquitaine, n'avait pu ni vaincre, ni supporter. Saint-Florent consacra toute sa vie à extirper dans son évêché les derniers restes du paganisme et à conduire le troupeau confié à sa garde dans la voie du salut. Aussi la postérité reconnaissante lui décerna-t-elle à juste titre le nom de *nouvel apôtre de l'Alsace*.[13] Son nom brilla dès-lors à côté de celui de Saint-Materne, lequel, selon la tradition, avait le premier fait entendre la voix du salut aux populations d'Alsace.

En peu de temps la renommée de la sainteté de Saint-Florent

[11] Plus tard Sigebert, assis au trône, dédia en l'honneur de Saint-Arbogaste l'église de Surbourg, dans la forêt de Haguenau, qu'il venait de fonder avec douze autres temples. V. la notice latine de Koenigshoven.

[12] Ce dernier palais, d'après une tradition, aurait occupé l'emplacement sur lequel le duc Adalbert, fils d'Ettichon et frère de Sainte-Odile, construisit, au huitième siècle, l'église de Saint-Etienne, dont sa fille Sainte-Attale devint la première abbesse.

[13] L'évêque Erchambaud, le panégyriste de ses prédécesseurs, dit de Saint-Florent, en se servant d'un jeu de mots du goût de son siècle, que le fleurissant Florent fit fleurir la piété dans la florissante église de Strasbourg : «*Florens florigeram fecit Florentius aram.*»

se répandit au loin. Suivant l'expression de nos chroniques, elle pénétra jusqu'au-delà des mers, dans la patrie du pieux prélat; et bientôt les fidèles accoururent en foule de l'Ecosse et de l'Irlande, pour admirer de près les vertus de leur célèbre compatriote. Chaque année amenait de nouveaux missionnaires en Alsace. Jaloux de conserver auprès de lui des hommes si dévoués, que le ciel semblait lui avoir envoyés pour l'aider dans son ministère, Saint-Florent s'empressa, assure-t-on, dès qu'il fut assis sur le siège épiscopal, de leur offrir une habitation non loin de sa métropole, les couvents ne pouvant pas encore, dans ces premiers temps, être établis dans l'intérieur des cités. Il fit bâtir à ses compatriotes, dit l'abbé Grandidier, près de la Bruche, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église de Saint-Thomas, un hospice auquel il joignit une église en l'honneur de Saint-Thomas, apôtre. Peu de temps après, toujours d'après Grandidier, Saint-Florent aurait changé cet hospice en un monastère, où la plupart de ceux qui s'y étaient retirés embrassèrent la vie régulière, c'est-à-dire la règle de Saint-Benoit ou celle de Saint-Colomban.

Voilà quelle fut, selon Grandidier, l'origine de l'église de Saint-Thomas. D'après cette version la fondation de la basilique ne remonterait que vers la fin du septième siècle, à ces temps qui virent surgir, à des délais rapprochés, tant de maisons religieuses en Alsace. En 675 avait été fondée l'abbaye de Wissembourg; l'année suivante l'abbaye de Surbourg s'était élevée dans la forêt de Haguenau; en 677 Saint-Florent avait fondé l'église de Haslach; et deux années plus tard, presqu'en même temps que Saint-Sigismond de Ruffach, aurait surgi Saint-Thomas à Strasbourg. C'est à l'année 679 que Grandidier place la fondation de ce dernier monastère. Selon le docte abbé cette année fut celle de la mort de Dagobert II et de l'élévation de Saint-Florent à l'évêché de Strasbourg, avènement que Kœnigshoven fait remonter à l'année 668.[14]

[14] Voyez à la fin du volume la notice latine déjà citée dans le texte.

Schœpflin, de son côté, après avoir reporté à l'année 676 environ la fondation de Saint-Thomas, dans un premier passage de son *Alsatia illustrata,* la recule dans un autre endroit du même ouvrage, jusqu'à l'an 670.[15]

Quoiqu'il en soit de ses deux versions contradictoires de Kœnigshoven et de Grandidier, il n'en est pas moins certain, qu'après la cathédrale, Saint-Thomas est l'église la plus ancienne de Strasbourg.[16]

Ces deux versions, du reste, pourraient, peut-être, se concilier sans peine. En effet, pourquoi n'admettrait-on pas, avec Specklin et un chroniqueur du dix-septième siècle, que la maison de Saint-Thomas, comme nous l'assure Kœnigshoven suivant les traditions du chapitre, existait dès-avant Saint-Florent, et que ce prélat ne fit que l'agrandir?[17] En étendant les limites du monastére, il lui aurait donné une plus grande importance, et en serait devenu, pour ainsi dire, le second fondateur. Dans tous les cas, ce qui ne saurait être révoqué en doute, c'est que

[15] *Alsatia illustrata*, t. I, p. 736, § 256, et t. II, p. 295, § 549.

[16] La tradition rapporte, il est vrai, que l'église de Saint-Pierre-le-Vieux est la plus ancienne de toute la ville; mais Grandidier a déjà fait voir tout ce qu'il y a de fabuleux dans cette tradition, qui prétend faire remonter au premier siècle de l'ère chrétienne l'origine de cette église.

[17] Specklin s'exprime à ce sujet dans les termes suivants:

«So bald als er bewilligt do liesze k. Hildprecht und Sigbertt von stunde das alte castell »ahn der Breusch, so k. Dagobertus s. Amando geben hatt bey Straszburg, abrechen »und ein kirch und closter dohin bawn in der ehren Gottes und s. Toman, s. Florenze »zur wohnung (do itzund s. Tomaskirche statt). Er gabe Eckboltzheim und vil andere »dorffer und gütter darzu damit seine mittbrüder sich desto bas erhalten mohten »die mit ime aus Schottlandt kamen; und sind vil ime zu ehren auch um sein »heiligs leben willen zu ime usz Schottlandt komen, dann er burtig was usz furst»lichem stame; herdurch kamen die Schotten in Teutschlandt» (f. 30).

Wencker, dans sa chronique manuscrite conservée à la bibliothéque de la ville, après avoir fixé la fondation du monastére des Ecossais au milieu du sixième siécle, ajoute: *«Florentius soll's erstlich erweitert haben.»*

Les Bénédictins rapportent la même version dans la *Gallia christiana*, t. V, p. 832.

ce fut le nom du saint évêque qui répandit d'abord sur le temple de Saint-Thomas cet éclat et cette célébrité que les siécles suivants firent accroître de plus en plus.

Saint-Florent, les sources s'accordent à l'attester, aimait beaucoup les frères Ecossais. Des relations amicales unissaient les moines au chef du diocèse, et fréquemment même le prélat demeurait chez ses compatriotes. Aussi Saint-Florent chercha-t-il à étendre la reconnaissance que lui témoignait le roi Dagobert au monastère qu'il chérissait par-dessus tous les autres. Pour le repos de son âme et pour la subsistance des frères Ecossais, le monarque fit donation à l'église de Saint-Thomas du village d'Eckbolsheim, situé près de Strasbourg, avec son ban, sa cour collongère, ses fermes, ses terres et tous les droits seigneuriaux.[18] Kœnigshoven, dans le régistre des biens et revenus du chapitre, dressé en 1398,[19] place à l'année 670 environ la donation de Dagobert, laquelle, d'après Grandidier, aurait eu lieu peu de temps après celle que cet historien assigne à l'érection du nouveau couvent, c'est-à-dire dans l'année 679. Le village d'Eckbolsheim fut le premier patrimoine de l'église. Le chapitre de Saint-Thomas en resta seigneur et collateur de la cure jusqu'à la révolution. Plus tard, le livre salique et Kœnigshoven l'assurent, Dagobert ajouta à cette donation d'autres libéralités encore.

[18] L'ancien livre salique de Saint-Thomas, écrit au dixième siécle suivant Grandidier, *litt.* A, f. 376, fait mention de cette donation dans ces termes : «*Florencius suos compatriotas fratres ecclesie sancti Thome multum di-»lexit, et cum ipsis versabatur, et in spiritualibus atque temporalibus fideliter pro-»curavit. Ita et Dagobertus in remedium anime sue et pro necessitatibus fratrum »sancti Thome sublevandis villam Eckboltzheym cum banno, curia dominicali, man-»sis, agris et aliis juribus, ac plurima alia predia pie donavit. Idem Florencius »episcopus sepultus est in ecclesia sancti Thome anno domini DCLXXX.*»

L'ancien *rotulus curiæ dominicalis* d'Eckbolsheim, du quatorzième siècle, constatait cette donation en termes semblables. V. GRANDIDIER, t. I, p. 385, note *litt.* C.

Kœnigshoven, dont nous avons déjà rapporté le passage allemand, copie presque l'ancien livre salique dans sa notice latine.

[19] Ce registre porte aujourd'hui la suscription *Registrande C.*

Saint-Florent fut enterré dans l'église des moines Ecossais, que de son vivant il avait protégée de tout son pouvoir. Grandidier indique comme jour de la mort de l'évêque, le 7 novembre 693, tandis que Kœnigshoven, sur l'autorité de l'ancien livre salique du chapitre, reporte le décès du prélat à l'année 680.[20]

Après sa mort, Saint-Florent resta l'objet de la vénération universelle, autant qu'il l'avait été de son vivant. Les fidèles accouraient de près et de loin sur sa tombe, pour y réciter leurs prières, de même qu'ils s'étaient empressés autour de lui pendant qu'il vécut, pour s'édifier de ses pieux sermons et de ses œuvres de charité. Dès le commencement du neuvième siècle on décerna à l'évêque de Strasbourg les honneurs que méritait sa sainteté. Les frères de Saint-Thomas surtout gardèrent toujours en grand honneur la mémoire de celui qui avait été leur plus fervent protecteur et leur plus généreux bienfaiteur. Presqu'aussitôt après sa mort ils célébrèrent régulièrement chaque année sa fête, le jour de sa pompe funèbre.[21] Les reliques du saint évêque étaient leur plus cher trésor.

Aussi la possession du corps de Saint-Florent valut-elle à l'église de Saint-Thomas une haute célébrité et les largesses des fidèles. Mais au grand regret des moines et au détriment non moins grand de leur église, l'évêque Rachion, le dix-huitième successeur de Saint-Florent, d'après Kœnigshoven, fit transporter, en 810, les reliques à Haslach qui avait été la première retraite du saint solitaire et le théâtre des miracles et des vertus dont la réputation lui avait valu plus tard le siége épiscopal de Strasbourg. Conformément aux usages d'alors l'évêque Rachion fit constater par une inscription gravée sur une lâme de plomb, qu'il plaça dans le cercueil, la translation des reliques à Haslach. En même temps il ordonna que dans toute l'étendue du diocèse la fête de Saint-Florent fut célébrée à l'avenir le 7 novembre,

[20] Voyez la notice latine de Koenigshoven à la fin du volume, et la note 18.

[21] Grandidier, t. I, p. 236.

jour de la mort du saint évêque et anniversaire à la fois de la translation de ses reliques.

Depuis cette époque les reliques de Saint-Florent furent l'objet de vives discussions entre les religieux de Saint-Thomas et ceux de Haslach. Les uns et les autres prétendaient posséder un trésor que la piété n'était pas seule à leur rendre cher. Ces discussions souvent acerbes se prolongèrent pendant tout le moyen-âge, malgré l'intervention de plusieurs évêques de Strasbourg, malgré celle de l'empereur Charles IV, en dépit des interdits spirituels et des bans temporels que prélats et monarques lancèrent tour à tour contre les chanoines de Saint-Thomas. Parfois comprimées, mais jamais anéanties, et toujours renaissantes, ces discussions qui avaient mis en émoi plusieurs générations, ne cessèrent définitivement qu'au moment où la réforme religieuse du seizième siècle couvrit par le fracas formidable de ses tonnères ces débats rebattus et surannés du moyen-âge.[22]

[22] Cette lutte opiniâtre entre le chapitre de Saint-Thomas et celui de Haslach date du jour de la translation des reliques par l'évêque Rachion. Toutefois ce ne fut qu'au commencement du douzième siècle qu'elle éclata dans toute sa véhémence, au point de provoquer l'intervention de l'autorité ecclésiastique.

Les chanoines de Saint-Thomas, pour combattre les assertions de ceux de Haslach, répandirent le bruit que Rachion avait tenté, à la vérité, de transférer à Haslach le corps de Saint-Florent, mais qu'il n'avait point pu accomplir son dessein, parce que les religieux de Saint-Thomas l'avaient prévenu et avaient soustrait l'objet de ses recherches, en le cachant dans un lieu sûr où l'évêque ne put le découvrir. L'évêque Burcard, dans le but de s'édifier sur ce fait, se transporta à Haslach, et là, en présence de Bertholde, custode de la cathédrale de Strasbourg et prévôt de la collégiale de Haslach, de Meinharde, abbé de Marmoutiers, d'Offon, abbé d'Altdorf, et d'un grand nombre d'autres clercs et religieux, il fit ouvrir le cercueil de Saint-Florent, le 26 octobre 1143. Ces prélats y trouvèrent le corps entier du saint évêque, et près de lui une lame de plomb sur laquelle était gravée une inscription qui attestait que c'était là la dépouille mortelle de Saint-Florent. Cette inscription portait que l'évêque Rachion avait transféré les reliques de Saint-Florent à Haslach, le 7 novembre,

L'église construite au commencement du sixième ou à la fin du septième siècle n'était que de bois, suivant l'usage de ces premiers temps. L'art chrétien, alors dans l'enfance, ne se plaisait pas encore à concentrer tous ses efforts pour embellir la

jour auquel il ordonna en même temps de célébrer la fête de Saint-Florent dans tout le diocèse de Strasbourg. Voici quels étaient les termes de cette inscription :

«Ego Rachio Dei gracia Argentinensis Episcopus Florencium confessorem et Episcopum septimo iduum novembris in Avellanum transtuli et hunc diem solempnem banno constitui. Amen.»

Avellanum ou *Avellana* est le nom que porte Haslach dans la plupart des diplômes du douzième siècle. L'évêque Burcard fit aussitôt constater l'ouverture de la tombe par un acte authentique dressé en sa présence et dans celle des autres prélats, acte que les chanoines de Saint-Thomas dûrent insérer dans le livre salique du chapitre. (V. cartulaire : *Registrande A*, f. 183 [b].)

Mais les chanoines de cette collégiale ne renoncèrent pas pour cela à leurs prétentions. Toutefois, n'osant plus soutenir qu'ils possédaient tout le corps de Saint-Florent, ils assurèrent dès-lors qu'ils avaient le chef du saint et l'exposaient à la vénération publique. En vain l'évêque Bertholde de Buchecke intervint-il à son tour dans ce débat acharné. En vain il lança deux décrets contre les chanoines de Saint-Thomas, le 22 novembre 1350 et le 3 mars 1353 : les religieux de Saint-Thomas n'en persistèrent pas moins dans leurs assertions.

Le 6 novembre de la dernière année, l'empereur Charles IV vint rendre visite à l'évêque Bertholde dangereusement malade à Molsheim. Ayant appris que le lendemain se célébrait la fête de Saint-Florent à Haslach, le monarque s'y rendit. Il était accompagné de Gerlach, archevêque de Mayence, d'Albert, évêque de Würtzbourg, et de son secrétaire, Jean de Lichtenberg, prévôt de la cathédrale de Strasbourg, lequel venait d'être nommé vicaire-général de l'évêché, dont bientôt il devait être le chef. La châsse de Saint-Florent, enrichie d'or et d'argent, fut ouverte en présence de l'empereur et de ces prélats. Le prince ordonna aussitôt à Jean de Lichtenberg de dresser procès-verbal de l'ouverture du cercueil. Par cet acte, dont l'original existait encore aux archives de la collégiale de Haslach du temps de l'abbé Grandidier, l'empereur attestait que la châsse renfermait le corps entier du saint, que les reliques de Saint-Florent n'étaient donc dans aucune autre église que dans celle de Haslach, menaçant de son indignation royale tous ceux qui oseraient prétendre le

maison de Dieu. C'étaient de modestes constructions qui abritaient alors les assemblées des chrétiens de l'Alsace. Si la description qu'en font nos chroniqueurs est fidèle, elles ressemblaient plutôt à des chaumières qu'à des basiliques.

contraire. En reconnaissance Charles IV reçut des chanoines de Haslach le bras droit de Saint-Florent; et sitôt qu'il fut revenu à Prague, le pieux monarque s'empressa d'exposer cette relique à la vénération publique sur le superbe autel qu'il avait fait ériger à Saint-Florent dans l'église métropolitaine.

Malgré cette attestation nouvelle et solennelle le chapitre de Saint-Thomas persista dans son obstination. Un siècle plus tard le chef du diocèse crut devoir s'interposer de nouveau entre les parties contendantes.

Par un mandement du 12 janvier 1450, l'évêque Robert de Bavière fit défense à tous les ecclésiastiques du diocèse de Strasbourg d'enseigner et de prêcher que les reliques de Saint-Florent fussent ailleurs qu'à Haslach, prononçant l'excommunication contre tous ceux qui agiraient contrairement à ses ordres. Ce fut encore en vain. Le chapitre de Saint-Thomas resta fidèle à ses anciennes traditions.

Ce ne fut que la réformation qui vint enfin mettre un terme à cette lutte interminable. Presque tous les membres du chapitre de Saint-Thomas ayant embrassé les doctrines de Luther, ils n'attachèrent plus de prix à la possession des reliques, qui jadis avaient illustré leur église et lui avait valu la faveur des fidèles. Ainsi finit sourdement dans l'oubli ce débat qui pendant des siècles avait ému tout le diocèse.

De nos jours la châsse de Saint-Florent orne encore le chœur de l'église collégiale de Haslach; elle est placée dans un enfoncement du mur du côté de l'Evangile. La terreur, qui a fait disparaître tant de monuments de ce genre, a laissé subsister ce monument remarquable des temps passés.

Cf. sur toute cette discussion : Grandidier, t. I, p. 236 à 240 et p. 316.

Il n'est pas sans intérêt de faire observer que Kœnigshoven, dans l'exemplaire de sa chronique publiée par Schilter, rejette en termes exprès les assertions de ses collègues de Saint-Thomas (p. 239); tandis que dans sa grande chronique allemande (p. 151 a), le même chroniqueur plaide la cause de son chapitre, tout en constatant (f. 156 a) qu'en l'année 1143 l'évêque Burcard octroya au chapitre de Haslach le titre attestant que cette collégiale possédait seule les reliques de Saint-Florent. Dans sa notice latine sur l'église de Saint-Thomas, placée dans le livre salique du chapitre, il se prononce également contre Haslach.

V. aussi Closener, *Chronique d'Alsace*, p. 53.

Au neuvième siècle l'église des frères Ecossais n'était plus que faiblement entretenue. Il paraît que, depuis que l'évêque Rachion l'avait dépouillée des reliques de son illustre protecteur, on avait diminué de soins pour elle. Ce qui est certain, c'est que l'enlèvement des reliques chéries avait privé l'église d'une de ses sources principales de revenus. Quoiqu'il en soit, soit vétusté, soit pauvreté, soit l'une et l'autre à la fois, dans les premières années du neuvième siècle l'église de Saint-Florent tombait en ruines et réclamait une restauration totale.

Ce fut l'évêque Adaloch, le troisième successeur de Rachion, appelé au siège de Strasbourg, vacant par la mort d'Erlehard en 817, qui eut la gloire de relever l'église de Saint-Thomas. Les sources anciennes sont unanimes pour lui attribuer cet honneur.

«Ensuite,» dit Kœnigshoven dans sa chronique allemande, «lorsqu'on comptait 838 ans après la naissance de Jésus-Christ, »il y avait à Strasbourg un évêque du nom d'Adelnoch, qui »témoignait aussi une grande amitié aux frères de Saint-Thomas. »Ce prélat fit démolir l'église et le couvent, qui étaient vieux et »menaçaient ruine, et fit construire une nouvelle église sur le »même emplacement. Aussi est-il enterré à Saint-Thomas, et »son cercueil est placé dans la voûte à côté du maître-autel. Et »parce qu'il avait été, après les Ecossais, le second fondateur »de Saint-Thomas, on lui rend les honneurs mérités par des »processions et de l'encens, le jour de sa fête.»[23]

[23] *«Hie noch also men zalte noch gotz gebürte DCCCXXXVIII ior, do was ein »bischof zu Strosburg genant Adelnoch, der hette ouch vil früntschaft zu den brue- »dern. Der brach der brueder kirche oder closter abe, wan es alt und nyderfellig »was, und buwete wider dar ein nuwe kirchê. Und lit ouch zu sant Thoman be- »graben in dem erhebeten holen steine der do stet in der kafzen nebent dem »fronalter. Und der umb wan er ouch ist gewesen noch den Schotten ein stifter sant »Thomans kirchen, do von erbütet men ime ere mit visitieren und den rouch geben, »also sant Florencien, so es hochgezit ist.»*

Mérian, dans son ouvrage historique et topographique sur l'Alsace, intitulé : *Topographia Alsatiæ,* (à l'article Strasbourg) représente l'hospice des frères Ecossais et l'église primitive sur les plans figurant la première

Dans sa chronique latine, ainsi que dans la notice placée dans un des livres cartulaires du chapitre, Kœnigshoven répète que ce fut Adaloch qui reconstruisit de fond en comble l'ancienne église des Ecossais ; seulement dans l'une et dans l'autre, il reporte à l'année 830 la reconstruction de l'église que dans sa chronique allemande il place à l'année 838.[24]

Tous les témoignages se réunissent pour confirmer les paroles de Kœnigshoven.

L'inscription sculptée au couvercle du cercueil d'Adaloch atteste également que, pour augmenter les louanges du seigneur, Adaloch rétablit l'église de Saint-Thomas qui était tombée de vétusté :

circonscription et le premier agrandissement de la ville de Strasbourg. Nous ignorons si Mérian a reproduit ses dessins d'après quelqu'original ancien, ou si ces dessins sont de son invention.

Ce qui est certain c'est que la forme et la disposition des deux édifices s'accordent entièrement avec le style des époques.

L'hospice des Ecossais figure un carré flanqué d'une tourelle aux quatre angles. Sur le second plan l'hospice forme encore un carré, mais sans tourelles ; la quatrième face tournée vers le Nord est occupée par l'église, qui ne se compose que d'un simple carré oblong fermé à l'Orient par un chœur, et orné de croix aux deux extrémités de la toiture, sans tour ni clocher.

Sur le plan du premier agrandissement de la ville que Schilter a joint à sa douzième note sur Kœnigshoven (p. 604), l'église de Saint-Thomas est représentée sous la même forme, mais sans l'hospice.

[24] Dans sa chronique latine, Koenigshoven dit au registre : «*Sancti Thome ecclesia fundatur ab Adalnoho episcopo Argentinensi anno DCCCXXX.*» Et au chapitre des Evêques de Strasbourg il dit en parlant d'Adaloch : «*Hic construxit primam ecclesiam sancti Thome Argentinensem, et eam multis bonis dotavit, ac ibi requiescit.*»

Il est à remarquer que dans la notice latine du livre salique du chapitre, Kœnigshoven avait d'abord écrit DCCCXXXVIII et qu'il a ensuite effacé le chiffre VIII.

Du reste, le passage de cette notice relatif à la reconstruction de l'église par Adaloch, est copié littéralement de celui du livre salique de Saint-Thomas, que nous transcrivons à la note 26.

«ADELOCHUS PRÆSUL AD DEI LAUDES AMPLIFICANDAS
»HANC EDEM COLLAPSAM INSTAURAVIT.»
«DCCCXXX.»[25]

De même l'ancien livre salique du chapitre,[26] ainsi qu'une notice du dixième siècle sur les biens de Saint-Thomas,[27] s'accordent à dire qu'Adaloch, soigneux du repos de son âme, reconstruisit entièrement l'église que les frères Ecossais avaient humblement bâtie en bois, et qui s'affaissait de vétusté et faute d'entretien, et qu'il la dédia de nouveau en l'honneur de Saint-Thomas, apôtre.

Nos chroniques et d'anciens ouvrages répètent le même fait avec Kœnigshoven.

Specklin rapporte, on ne sait d'après quelle autorité, qu'Adaloch commença par démolir le chœur de l'ancienne église et le remplaça par un chœur en pierre auquel, dit-il, on travailla

[25] Nous nous occuperons plus amplement de cette inscription au chapitre relatif aux monuments et inscriptions.

[26] «*Anno DCCCXXX sub Ludovico Pio post Rechonem tercius episcopus fuit Adelo-»chus, qui fratres sancti Thome multum amavit et eorum oratorium seu ecclesiam per »Scotos ex lignis humiliter constructam, et nimia vetustate ruinosa funditus deponens, »in totum restauravit. Et idem Adelochus, pro remedio anime sue dicte ecclesie per »ipsum constructe, tradidit de predio suo hereditario VI mansos agros in Gugenheim, »totum vicum Adelochoven, et VI vineas in Mollesheim. Et requiescit in eadem ecclesia »prope summum altare.*»

[27] «*Narratur, ut in antiquis retro temporibus, quidam Argentinensis civitatis »Antistes, Adalnohc nomine, inibi pro remedio sue anime in honorem sancti Thome »Apostoli ecclesiam construxerat, et de predio hereditali patrum tradicione sibi con-»cesso, in Guogenheim marcha mansas VI, et vicum Adelnoheshoven, cum omnibus »pertinentibus, et Aldorff pariter, et in marcha Molleshemero vineas VI, illuc in perpe-»tuam dotem dederat. Et si quando necesse fuisset de tribus predictis villulis, specia-»liter Guogenheim, Aldorff, Adelnoheshoven, tectum ecclesie construi instituit, permissis »tamen aliis serviciis. Et ut istud retro prescriptum firmius et verisimilius sit, prefatus »episcopus eadem in presenti requiescit ecclesia.*»

On trouve à la fin du volume le texte entier de ce document remarquable que Schœpflin a déjà publié dans son *Alsatia diplomatica*, t. I, p. 142, nº 179.

pendant deux ans. Ensuite seulement Adaloch aurait aussi reconstruit l'église en pierres et en bois.[28]

Guilliman raconte à son tour, suivant Kœnigshoven, que, vers l'an 830, l'évêque Adaloch reconstruisit sur de nouvelles fondations l'église de Saint-Thomas qui tombait en ruines par vétusté et pauvreté, qu'il l'agrandit et l'enrichit considérablement. Il ajoute qu'Adaloch érigea Saint-Thomas en collégiale, et que cet évêque, révéré comme le second fondateur de Saint-Thomas, repose dans l'église relevée des décombres par ses soins.[29]

Tous ces textes, on le voit, parlent d'une reconstruction complète. Presque tous aussi placent cette reconstruction, entreprise par Adaloch, à l'année 830.

Il paraît que la date inscrite au cercueil de l'évêque a fait assigner à cette année le rétablissement de l'église. Suivant Grandidier cette date, isolée entièrement de l'inscription, et ne faisant pas corps avec elle, se référerait à l'érection du monument, exécuté, selon lui, quelques années seulement après la mort de

[28] «*Anno* 828 *starbe bischoff Erlehardus als er* 7 *jar bischoff gewesen, ligt im* »*münster. Auff in wardt bischoff Adelochus, ein kleine person aber heilig und hoch*- »*gelartt, der wardt von keyser Ludwigen bestetigt. Er wardt von den Schottenmönchen* »*von s. Toman genomen, derhalben er das alte cohr zu s. Tomen abrocht und bawte* »*ein schön new cohr dohin in* 2 *joren, welches noch do stætt, bawte auch die kirch* »*von newem aber nuhr von holz und stein, und gabe zu Gugenheim und zu Molsheim* »*der kirchen zu s. Tomen* 12 *grosse felder von acker und reben. Er macht ime auch* »*dowil er alt war sein begräbnisz dahin, welches noch im bogen an der wandt zur* »*linken neben dem fronaltar stætt. Er stunde dem bistum mit lehren und predigen* »*wol vor bis ahn sein endt, hielte sich mehrentheils zu s. Toman do er von jungem auff* »*gewohnett war. König Ludwig hatte in seines gottseligen wandels halber sehr lieb.*»

[29] Guilliman (*De episcopis argentinensibus*, p. 117) s'exprime en ces termes: «*Labantem ætate, et inopia ædem sacram, et monasterium s. Thomæ restituit, aut,* »*ut vult Jacobus Regiovillanus, a fundamentis excitavit novam, eamdemque auxit* »*et locupletavit, pro monachis canonicos instituit, circa annum D. N. DCCCXXX.* »*Sepultus est ibidem saxo evecto prope princeps altare. Eius memoriam, tamquam* »*secundi fundatoris, haut minus atque s. Florentii, qui Scotos monachos eo primus* »*induxerat, posteri canonici percoluere.*»

Wimpheling (*Catalogus episcoporum argentinensium*, p. 23) se borne à dire d'Adaloch: «*Sepultus est in templo s. Thomæ, area saxea juxta summum altare in choro.*»

l'évêque, et non à la reconstruction de l'église.[30] Mais ni Grandidier, ni Schœpflin, qui tous les deux dissertent longuement sur cette inscription et cette date, n'ont remarqué que le chiffre 830 n'a été ajouté que plusieurs siècles après l'érection du sarcophage. Cette date, en effet, porte un tout autre caractère que l'inscription elle-même. Celle-ci est en lettres romaines, telles qu'elles étaient en usage aux neuvième et dixième siècles, tandis que les lettres composant la date 830, accusent au premier coup-d'œil le quatorzième siècle, et même la seconde moitié de ce siècle. C'est peut-être Kœnigshoven qui a fait ajouter cette date, qu'il indique dans tous ses passages, celui de la chronique allemande excepté.[31] Il paraît du reste, quoiqu'en dise Grandidier, que celui qui a fait ajouter la date avait bien l'intention d'indiquer celle du rétablissement de l'église par Adaloch, puisque c'est à l'année 830 qu'on le reportait généralement vers la fin du quatorzième siècle. Toutefois il paraît que la reconstruction de l'église a eu lieu antérieurement à 830. En effet, Grandidier expose avec beaucoup de vraisemblance, que cette année est postérieure au décès d'Adaloch. Conformément au rituel de Strasbourg, et d'accord avec le père Lecointe,[32] le savant et consciencieux abbé[33] fait remonter vers 820 le rétablissement de l'église. Suivant lui, l'évêque serait décédé sur la fin de l'année 821 ou au commencement de 822.[34]

Adaloch, ancien moine du couvent de Saint-Thomas, aimait beaucoup les frères Ecossais ; la notice du dixième siècle, rédigée sous les évêques Otton et Erchambaud, l'ancien livre salique du chapitre et Kœnigshoven l'attestent unanimement. Fidèle aux souvenirs et aux habitudes de sa jeunesse, l'évêque demeurait le

[30] Voyez ce que nous dirons à l'occasion de ce sarcophage si remarquable, dans la seconde partie du livre.

[31] Il est à remarquer, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, que dans la notice et dans la chronique latines, Kœnigshoven avait d'abord écrit 838.

[32] *Annales ecclesiasticæ,* t. VII, p. 656.

[33] T. II, p. 115.

[34] *Ibid.*, p. 114.

plus souvent chez ses anciens confrères. Tous ses efforts tendaient à rendre à Saint-Thomas son antique splendeur. Soigneux du sort des moines, il dota l'église de biens considérables provenant de son propre patrimoine. Les textes déjà cités nous apprennent que les donations d'Adaloch comprenaient six fermes sises au ban de Gougenheim, six vignes au ban de Molsheim, et les villages d'Adelshofen et d'Altdorf avec leurs dépendances. L'ancienne notice du dixième siècle, que nous avons déjà eu occasion de rappeler à deux reprises, en spécifiant les biens qui formaient l'objet des libéralités d'Adaloch, ajoute une particularité digne de remarque : le rédacteur de cette notice assure que, suivant les vœux du donateur, les revenus des immeubles de Gougenheim, d'Altdorf et d'Adelshofen, devaient être spécialement consacrés à la construction et à l'entretion de la toiture de l'église, toutes les fois que cette partie de l'édifice exigerait des réparations, sans que cependant ils eussent dus être réservés exclusivement à cette destination.[35] Le village d'Adelshofen, situé jadis près de Strasbourg, et dont Adaloch fit don à Saint-Thomas, avait tiré son nom de celui de cet évêque.[36]

Prélat non moins distingué par ses vertus et ses talents que par sa haute naissance,[37] Adaloch ne borna pas ses soins à as-

[35] Conférez le texte de la notice du dixième siècle transcrit dans la note 26.

[36] Voyez ci-dessus, notes 26 et 27, et SCHOEPFLIN t. II, p. 146, § 252.

Le village d'Adelshofen est nommé dans les chartes anciennes : «*Adelnoheshoven, Adelharteshoven, Adulhartshoven, Adrazhoven* et *Adrotzhoven.*» (SCHOEPFLIN, t. II, p. 261, § 484.) Le nom de l'évêque lui-même, ainsi qu'on a pu le voir dans les textes cités plus haut, se trouve écrit de différentes manières dans les diplômes du moyen-âge : *Adaloch, Adalnohe, Adalloh, Adalnoch, Adalnohc, Adolnoch, Adeloch, Adelnoch, Adelnohc.* (GRANDIDIER, t. II, p. 110.)

Le village d'Adelshofen, situé non loin de celui de Schiltigheim, fut détruit en 1392, avec celui de Kœnigshoven, dans la guerre entre l'évêque Frédéric de Blankenheim et la ville de Strasbourg. Les habitants se retirèrent alors au village voisin de Schiltigheim.

[37] ERCHAMBAUD, dans son Catalogue des évêques de Strasbourg, dit, en parlant d'Adaloch : «*Illustris vir honore probus decorabat Adaloch.*»

surer et à augmenter le bien-être matériel de ses anciens confrères; il s'occupa avec non moins d'ardeur de l'amélioration de leur état moral et intellectuel. A l'exemple de son prédécesseur Heddon, fondateur des écoles épiscopales de Strasbourg, si florissantes au neuvième siècle, Adaloch, dit-on, institua une école à l'église de Saint-Thomas, qui bientôt se distingua non moins que celle de l'église cathédrale. Ce fut là la pépinière d'où sortirent dans la suite ces hommes distingués par la science et les talents, dont Saint-Thomas eut à s'enorgueillir dans tous les temps, et qui valurent au chapitre le nom si flatteur de *chapitre docte,* sous lequel il était communément désigné.[38]

On prétend de plus qu'Adaloch s'occupa de la réformation des moines de Saint-Thomas. Une tradition, soutenue par des auteurs anciens et modernes, attribue à cet évêque la sécularisation de l'église, innovation que Kœnigshoven, membre du chapitre à la fin du quatorzième siècle, assure cependant, de la manière la plus positive, n'avoir eu lieu que trois siècles après Adaloch, sous l'épiscopat de Guillaume I. Et pour conserver une union plus stable entre les nouveaux chanoines et ceux de l'église métropolitaine, Adaloch, ajoute-t-on, aurait fait embrasser aux premiers la règle canonicale de Saint-Chrodogang, que les chanoines de Notre-Dame avaient déjà adoptée sous l'évêque Heddon. Bornons-nous ici à mentionner cette assertion, en nous réservant d'y revenir quand nous serons arrivés à l'évêque Guillaume. Ajoutons seulement dès à-présent, ainsi que nous aurons occasion de le faire remarquer encore, que malgré ce changement, s'il eut lieu en effet du temps d'Adaloch, les religieux de Saint-Thomas continuèrent, pendant plus de cinq siècles encore, à vivre en communauté, comme par le passé.[39]

38 GRANDIDIER, t. I, p. 387.

39 LAQUILLE, *Histoire d'Alsace*, t. II, liv. IX, p. 53; GRANDIDIER, t. II, p. 386; SCHOEPFLIN, t. II, p. 736. Cependant ce dernier auteur, dans un passage du second volume de son ouvrage, que nous citerons plus tard, rapporte la version de Kœnigshoven, suivant laquelle l'origine du chapitre

Quoiqu'il en soit de cette tradition, l'évêque Adaloch fut toujours honoré comme le restaurateur de Saint-Thomas. Sa mé-

de Saint-Thomas se rattacherait à la reconstruction de l'église entreprise vers le milieu du onzième siècle.

Grandidier, pour justifier son opinion, donne les raisons suivantes, tirées du document du dixième siècle, que nous avons déjà cité à plusieurs reprises et que l'on trouve tout entier à la fin du volume : «Le premier »sentiment,» dit-il, (celui qui attribue à Adaloch la fondation du chapitre,) «le premier sentiment doit paraître préférable, puisqu'on trouve »sous l'épiscopat de Richewin, qui vivait au commencement du dixième »siècle, un Hildibolde, prévôt des frères de Saint-Thomas. Il est vrai »qu'on lit dans la même pièce où Hildibolde est nommé prévôt, que sous »l'évêque Erchambaud, qui vivait sur la fin du même siècle, il y avait »un nommé Frédéric, qui occupait l'abbaye de Saint-Thomas. Mais outre »que le mot abbaye est souvent employé pour signifier gouvernement, l'on »sait qu'autrefois on donnait le nom d'abbé aux supérieurs des chanoines »vivant en communauté et qu'aujourd'hui même on conserve le nom »d'abbé aux prévôts des abbayes sécularisés. Ce qui est certain, c'est »que dès l'an 1044 on compte une suite non interrompue des prévôts et »des doyens de la collégiale de Saint-Thomas.»

Cette dernière observation est importante; suivant nous, c'est elle précisément qui combat le plus formellement le sentiment de Grandidier, et qui nous fait préférer celui de Kœnigshoven. La version de ce chroniqueur nous paraît d'autant plus préférable qu'elle est, sans doute, l'expression de la tradition conservée au chapitre dont Kœnigshoven était un des membres les plus distingués dès la fin du quatorzième siècle, c'est-à-dire, trois siècles après l'époque que Kœnigshoven indique comme ayant été celle de la fondation du chapitre.

Quant à l'argument que Grandidier prétend tirer des mots de la notice du dixième siècle : «*Quidam predicte congregacionis fratri Hildiboldo nomine in »eodem tempore (Richwini) Preposito existente . . .,*» nous répondrons, en rétorquant l'argument du docte abbé, que le rédacteur du titre, en se servant du terme *Prepositus*, pourrait n'avoir voulu désigner que le chef, le supérieur de la communauté religieuse de Saint-Thomas, ce que les termes «*Quandiu Fridericus Abbatiam tenuerat . . . ,*» qu'on lit quelques lignes plus bas, ne paraissent que confirmer; et peut-être les textes anciens ne nous manqueraient-ils pas pour soutenir notre thèse.

Nous donnerons à la fin du volume la liste des prévôts et doyens de Saint-Thomas.

moire resta vénérée dans l'enceinte qu'il avait rétablie, comme celle d'un des fondateurs et principaux donateurs de l'église. Aussi sa fête se célébrait-elle annuellement à Saint-Thomas avec non moins de splendeur que celle de Saint-Florent. Et après sa mort les religieux voulurent que ses dépouilles mortelles reposassent dans l'église qu'il avait relevée des ruines. Aujourd'hui encore le cercueil d'Adaloch est conservé au chœur, dans une niche pratiquée dans le mur, près de l'emplacement occupé jadis par le maître-autel, du côté de l'Evangile.

Dans la seconde partie de notre opuscule nous décrirons plus amplement ce cercueil, presque inconnu à Strasbourg même, quoiqu'il soit un des monuments les plus remarquables d'une époque dont nous possédons si peu de souvenirs.

Plusieurs des successeurs d'Adaloch conservèrent à Saint-Thomas l'attachement que lui avait voué son restaurateur.

Un siècle environ après le rétablissement de l'église, l'évêque Richewin, issu de l'illustre maison des ducs de Lorraine, la combla de bienfaits, et en augmenta considérablement les revenus. Le document du dixième siècle, les livres saliques du chapitre, et Kœnigshoven dans sa notice latine, relatent au long les donations que l'évêque Richewin fit à Saint-Thomas, en 920. Ces libéralités consistaient en biens situés des deux côtés du Rhin. C'étaient entre autres, les villages de Hugswiler, Caroldesbach et Sunthoven, avec quatorze arpents et les serfs y attachés; ceux d'Oberhausbergen et d'Unterhausbergen; la rente collongère d'Ittenheim, et un grand nombre de fermes, de terres et de vignes situées dans divers bans.[40]

[40] Voici le passage extrait de l'ancien livre salique de Saint-Thomas : «*Sub »Heinrico aucupe Richwinus episcopus devotus dictis fratribus ad annonam tradidit »villulam Hugesgerente cum sylva, villam Sunthoven cum mansis XIV, et vineas »in Mansweiler, et in Illkirch VI mansos. Item curiam in Uttenheim cum mansis et »censibus eidem attinentibus. Item superiorem et inferiorem Husbergen cum bannis et »mansis, ac cum pertinente servicio. Item in Mollesheim et Mutzich et Ergers»heym agros viniferos et frugiferos: . .*»

Le second document, la notice du dixième siècle, rapporte plus au long

Vers le milieu du dixième siècle, l'évêque Ruthard, de la famille des ducs de Souabe et d'Alsace, marcha sur les traces

encore les terres, fermes et villages qui faisaient l'objet des donations de Richewin. Ce titre contient à cet égard des détails curieux, pour lesquels nous devons nous borner à renvoyer au document même, transcrit dans son entier à la fin du volume, vu la longueur du passage relatif à l'évêque Richewin.

Nous en faisons autant quant au passage de la notice latine de Kœnigshoven, que ce dernier a copié presque littéralement du texte du livre salique transcrit plus haut.

Dans sa chronique latine Kœnigshoven, en parlant de l'évêque Richewin, dit seulement : «*Hic episcopus multa predia ad ecclesiam sancti Thome »apostoli tradidit.*»

Dans sa chronique originale allemande, f. 154[b.], Kœnigshoven dit, en parlant de l'évêque Richewin : «*Richwin was bischof XVI ior. Dirre gap an »die kirche zu sant Thoman einen dinghof zu Utenheim, mit den zinsen zu Utenheim... »und starp noch gotz gebürte DCCCCXXXIIII jor.*»

Du reste d'autres témoignages se réunissent à ceux que nous venons de rapporter pour attester les libéralités de Richewin envers l'église d'Adaloch.

Wencker, entre autres, dans sa chronique manuscrite déjà citée, dit à ce sujet : «*Bischof Richwinus, aus dem geschlecht der herzoge von Lotringen, »hatt dem stifft s. Thoman viel verehrt, under anderm* 170 *f. fruchts auff dem »dinghoff zu Itenheim, wie auch bede dörffer Ober- und Niderhausbergen welche »sie aber nicht mehr besitzen, auch keinen bericht wiszen wie sie von dem stifft kamen.*»

La dernière assertion de Wencker n'est pas entièrement conforme à la vérité. Les archives du chapitre renferment encore de nombreux titres relatifs à des procès qu'il eut à soutenir pour la propriété des deux villages de Hausbergen, surtout avec l'empire et la famille des Zorn. Schoepflin, t. II, p. 261, § 484, donne les renseignements suivants sur le sort de ces villages : «*Carolus IV imperator an. MCCCLX duas ad Ottonem de Ochsenstein »literas scripsit, ut vicos Niderhugsberg, Oberhugsberg et Ruprechtsaw, quos ad »imperium spectare audiverat Cæsar, occuparet, et donec jura vel imperii vel alterius »liquida fierent, in sua potestate servant. De Hugsberga superiore inter Zornios at»que collegium Thomanum disputatum est sæpius. Hoc proprietatem sibi vindicabat; »Zornis delegatam tantum juris dicendi facultatem relinquens.*»

On voyait encore au dernier siècle derrière l'église, dans une niche pratiquée dans l'angle de la maison du doyen, le buste colossal de l'évêque Richewin que l'on vénérait à Saint-Thomas non-seulement comme un des principaux donateurs de l'église, mais même comme un saint.

de Richewin. Ce prélat ajouta, à son tour, un grand nombre de fermes et de biens aux propriétés de l'église. Ce fut aussi lui qui donna, en 942, à Saint-Thomas l'église de Sainte-Aurélie, alors située en dehors de Strasbourg, avec ses dîmes et ses autres revenus. Ruthard venait de construire cette église sur la tombe de la sainte, pour donner une église à un faubourg de la ville déjà assez important et populeux de son temps, et l'avait placée sous le patronage de Saint-Thomas.[41] Dans la suite cette donation fut confirmée par un grand nombre d'évêques et même par le siège apostolique. Ruthard ordonna en outre qu'à l'avenir les religieux de Saint-Thomas feraient chaque année, la veille de la fête de la patronne de l'église, c'est-à-dire le 4 octobre, une procession solennelle à Sainte-Aurélie, et y chanteraient les vêpres; usage qui fut observé jusqu'à la réformation.[42]

[41] WIMPHELING, *Catal. episcop. argent.*, p. 29; HERZOG, *Elsæssische Chronick*, lib. IV, p. 74; SCHILTER, *ad* Kœnigshoven, Observat. 6, p. 494; GRANDIDIER t. II, p. 322.

[42] Le livre salique de Saint-Thomas dit à cet égard : «*Sub Ottone magno seu* »*primo Ruothardus episcopus fratribus sancti Thome tradidit in Dungesheym et* »*Mutzich mansos quatuor, et ecclesiam sancte Aurelie cum decimis et aliis serviciis,* »*que donacio postea per diversos episcopos, et eciam sedem apostolicam confirmata* »*est. Alii Christi fideles diversa bona, predia et census pie ipsis fratribus donarunt* »*ut in libris anniversariorum plenius tenetur.*»

Quant au passage de la notice du dixième siècle sur les biens de Saint-Thomas nous renvoyons encore à cette notice, nous bornant à rapporter ici ce qui est relatif à l'église de Sainte-Aurélie. «*De ecclesia autem sancte* »*Aurelie, quam tunc temporis Walzo presbyter vetulus rexit, prefatus Ruodhartus* »*statuit episcopus ut fratres sancti Thome singulis perpetualiter annis in vigilia* »*sancte Aurelie ibi vesperas celebrent, et in die natalis eius a presbytero ecclesie* »*dimidium tritici accipiant modium et unum friskingum cum vini situlis duabus et* »*quanta situla parte claustralis mensura, et hoc vinum non novum sed vetus esse* »*debet.*»

Kœnigshoven dans sa notice latine dit, en parlant de la donation de l'église de Sainte-Aurélie au chapitre de Saint-Thomas et de l'institution de la procession : «*Et ecclesiam sancte Aurelie cum decimis et aliis serviciis (Ruod*-»*hardus episcopus fratribus tradidit), que donacio postea per diversos episcopos, et* »*eciam sedem apostolicam confirmata est. Et cum predictus episcopus Ruothardus dic-*

Vers la fin du même siècle l'évêque Otton confirma Saint-Thomas dans le patrônage et dans la jouissance des dîmes de l'église paroissiale de Sainte-Aurélie. On ajoute qu'il lui accorda également la collature de la desserte de cette église.[43]

»*tam ecclesiam sancte Aurelie fratribus ut premittitur dedisset, statuit ut fratres* »*sancti Thome perpetuis temporibus in vigilia sancte Aurelie, ibidem vesperas can*»*tarent et processionem solempnem illuc facerent ut adhuc fuit consuetum, anno do*»*mini DCCCXL.*» Il ajoute ensuite encore la phrase finale du livre salique.

Dans sa grande chronique allemande, f. 155ª, Kœnigshoven atteste le même fait dans ces termes : «*Ruthard von Swoben was bischof XVI ior, und was* »*ein wol gelerter gœtlicher man. Er satte uf das die bruedere zu sant Thoman* »*süllent gon an sant Aurelien obende zu sant Aurelien mit einre herlichen proces*»*sion und eine vesper do singen also es noch gewonlich ist. Er starp noch gottes ge*»*bürte DCCCCL jor.*»

Le *Chronicon Dominicanorum Colmariensium*, écrit dans les premières années du quatorzième siècle, dit également, en parlant de l'évêque Ruthard : «*Ruthardus instituit ut fratres sancti Thome Argentinensis in vigilia sancte Aurelie* »*vesperas in ecclesia sancte Aurelie celebrarent et processionem illuc faciant,*» phrase que Kœnigshoven reproduit dans sa chronique latine, au catalogue des évêques, en y ajoutant, comme il le fait dans sa notice insérée au livre salique du chapitre : «*ut adhuc est consuetum.*»

Schoepflin dit au sujet de Ruthard, t. II, p. 267, § 496 : «*Seculo X* »*Ruthardus episcopus jus decimarum et servitiorum cum curte una in* Ekkiboldis»heim *marca ecclesiæ Thomanæ donavit. An. MCLXIII Fridericus I Imperator «cu*»»*riam et alias curtes cum banno, mansis, molendino et piscatione, pratis et nemo*»»*ribus in* Eggeboldesheim,» *eidem confirmavit ecclesiæ. Quanquam autem bannum,* »*adeoque jurisdictionem seculo XII jam haberit capitulum, nobiles tamen de Gir*»*baden advocatiam villæ* Eckebolzheim *ab episcopo seculo XV tenuerunt in feudum.* »*Girbadensibus Uttenhemii atque Mulnhemii successerunt; quibus capitulum cum sese* »*opponeret, ad episcopum et capitulum majus, tanquam ad arbitros, utraque pars* »*provocavit. Hi laudo suo non plenam modo vici proprietatem adjudicarunt Thomanis,* »*sed et ab omni, quam Henricus de Mulnheim tum sibi vindicaverat, advocatia,* »*imo et ab omni episcopi et ejus successorum petito, vicum pronuntiarunt immunem* »(1451). *Eckbolzheimenses quum An. MCCCCLXXXII civitatis Argentinensis se sub*»*misissent tuitioni, Senatus, satisfacturus capitulo, paulo post eidem renuntiavit,* »*aperte declarans vicanos sine consensu capituli protectorem nullibi quærere debere.*»

[43] Cf. Herrmann, *Notices historiques et topographiques sur la ville de Strasbourg*, t. I, p. 22.

Mûs par l'exemple de ces prélats, un grand nombre de particuliers, nobles, ecclésiastiques, bourgeois et artisans firent à leur tour à l'église de Saint-Thomas des donations en immeubles et en rentes, que les religieux inscrivirent avec un soin extrême dans leurs livres anniversaires.[44]

Grâces aux largesses des fidèles, Saint-Thomas se replaça peu à peu au rang qu'il avait occupé avant la translation des reliques de Saint-Florent à Haslach. Depuis le rétablissement de la basilique par Adaloch, la richesse de l'église alla toujours en croissant, jusqu'à ce qu'un nouveau sinistre vint l'atteindre et l'enrayer de rechef dans ses voies de prospérité, dans les premières années du onzième siècle.

C'était en 1007, le jour de Saint-Jean-Baptiste : un orage effroyable éclata sur Strasbourg. La foudre tomba à la fois sur la cathédrale, construite par Clovis en 510, et sur l'église de Saint-Thomas ; un vent violent poussa les flammes avec une rapidité incroyable, et dans un clin d'œil les deux basiliques furent embrasées. Le feu ayant pris en même temps sur plusieurs points de la ville, les habitants, occupés à s'opposer aux progrès de l'incendie dans leurs demeures, laissèrent les églises sans secours. Toutes deux, suivant Kœnigshoven,[45] furent en-

La charte de l'évêque Uton ou Otton est citée dans celle, par laquelle Burcard la confirma en 1145. Nous y reviendrons.

[44] Voyez à ce sujet les livres cartulaires du chapitre *(Registrandes)*.

Schoepflin, t. II, p. 635 et suiv., indique les principaux des biens acquis successivement par le chapitre.

[45] Dans sa chronique originale Kœnigshoven parle de cet incendie dans ces termes : «*Do noch also men zalte noch gotz gebürte MVII ior, do verbrante* »*sant Thomans kirche und ouch unser Frowen münster gerwe, mit briefen und* »*buechern und ornamenten, also do vor geseit ist.*» Le passage, auquel Kœnigshoven se réfère ici, se trouve à l'article relatif à la cathédrale (f. 195) ; le voici : «*Do nu das münster, also es zum ersten mole gemaht wart, gestunt uf* »*fünf hundert ior, do kam ein gros übel wetter mit tunre und blixende zu Strosburg,* »*und von dem selben tunre verbrante unser Frowen münster und sant Thomans* »*münster, bede gerwe abe untz in den grunt, und wol die halbe stat uf einen dag noch* »*gotz gebürte tusent und syben ior*·»

tièrement consumées. A Saint-Thomas les chartes et les privi-léges de l'église, les actes et documents constatant les libéralités de Dagobert et les donations des évêques et des fidèles, devinrent la proie des flammes, ainsi que les habits sacerdotaux et d'autres ornements précieux. Plus du tiers de la ville fut réduit en cendres avec les deux basiliques.[46] Près de mille maisons, dit Specklin, brûlèrent le jour et la nuit.

S'il fallait en croire ce chroniqueur, le chœur en pierres de Notre-Dame, construit par Pepin et par Charlemagne, et le chœur de Saint-Thomas, bâti par Adaloch, auraient seuls résisté aux flammes.[47] Mais, dans tous les cas, si la version de

Dans l'édition de Schilter, Kœnigshoven s'exprime ainsi : «*Und dasselbe »closter wart vom tunre verbrant gerwe untz in den grunt uf denselben tag also ouch »die unser Frowen münster verbrante, noch gotz gebürte M und VII jor.*»

La chronique latine, outre le passage relatif à ce sinistre au chapitre de la cathédrale, porte seulement au registre : «*Sancti Thome apostoli mo»nasterium in Argentina comburitur anno MVII.*»

Kœnigshoven s'exprime avec le plus d'étendue sur cet incendie dans sa notice latine déjà souvent citée. On y lit le passage suivant : «*Deinde anno »domini M°VII° quidam ignis, nescio si de fulmine vel alias evenerit, in civitate »argentinense ex inprovisu surrexit, et flamma repentino motu dilatata per ventum, »circa terciam partem tocius civitatis consumpsit, per quod incendium, ecclesie ca»thedralis et eciam sancti Thome, uno et eodem die sunt funditus concremate... ita »quod cum ipsa ecclesia sancti Thome, eciam ipsius protunc litere et privilegia di»versa, super donacionibus bonorum, et aliis eiusdem ecclesie libertatibus, per regem »Dagobertum et episcopos predictos ac alios Christi fideles ut prefatur factis, tota»liter sunt combuste et annullate, una cum indumentis sacerdotalibus et ornamentis »preciosis.*»

[46] Kœnigshoven, ainsi qu'on le voit à la note précédente, parle tantôt de la moitié et tantôt du tiers de la ville.

[47] «*Am Johanny im summer kam ein sehr grosz wetter über die stat Strosburg »mit dunder und blitzen. Davon ginge das münster und s. Thomaskirche ahn zu »brennen. Hiemit gingen die huesser in der stat auch ahn, und es brant die stat »mer den der drittentheil ab, auch das münster und s. Thomaskirch bis auf den »boden. Am münster belüwbe nichts stān den das hinder chor so Carlo magno bawn »hatt, aber die ganze kirch von Clodoveus bawn wahr nur von holz und stein er»bawn, welche uff* 300 *jor gestanden war; ahn s. Thomaskirch beleibe auch nichts*

Specklin est conforme à la vérité, l'assertion de ce chroniqueur, suivant laquelle le chœur de Saint-Thomas, tel qu'il existait du temps du célèbre architecte, c'est-à-dire dans la seconde moitié du seizième siècle, donc le même qui est parvenu jusqu'à nous, serait encore celui érigé par Adaloch, cette assertion, dis-je, est évidemment dénuée de toute espèce de fondement. Il suffit, d'un rapide coup-d'œil sur cette partie de l'édifice pour en être convaincu. Si le chœur d'Adaloch a échappé au sinistre de 1007, il a bien certainement succombé à son tour, soit dans l'incendie qui consuma l'église de Saint-Thomas au milieu du douzième siècle, soit lors de l'une ou de l'autre des démolitions totales ou partielles que subit la basilique depuis la restauration nécessitée par la catastrophe de 1007. Nulle part cependant il n'est fait mention d'une telle démolition ou reconstruction du chœur. Les paroles de Kœnigshoven, qui parle partout d'une destruction et d'une restauration entières des deux basiliques dans les termes les plus exprès, méritent donc plus de confiance que l'assertion isolée de Specklin.

Werinhaire Ier, de la puissante famille des comtes d'Altenbourg, fondateur du château de Hapsbourg dans l'Argovie et de la maison de ce nom, devenue depuis si illustre, occupait alors le siège épiscopal de Strasbourg. Profondément affligé du sinistre épouvantable qui venait de frapper sa métropole et son église, ce digne prélat songea aussitôt aux moyens de réparer autant que possible les pertes et les dégâts immenses occasionnés par l'incendie. Immédiatement après la funeste journée de Saint-Jean, il s'empressa de faire faire des collectes dans tout le pays. Ses soins étaient avant tout pour les bourgeois incendiés; les premières ressources dont il put disposer, furent consacrées à la reconstruction de leurs maisons. Puis seulement, après avoir rempli ce devoir de l'humanité, Werinhaire s'oc-

»den allein das chor so bischof Adelochus bawn hatt. Es verbrant den zu s. Tomen »alle ihr ornatte, brieff und sigel und freyheytten; man kunte nicht löschen den »mänigliche mit dem seinen zu thun hatte, dann uff 1000 *hueser den dag und die »nacht abbranten.»*

cupa du rétablissement de son église cathédrale. Les fonds considérables que lui valurent les dons des fidèles et les cotisations du clergé du diocèse lui ayant permis de concevoir le plan d'un vaste édifice, il prit occasion du sinistre de l'année 1007 pour élever une basilique plus grande que l'ancienne et plus digne de la splendeur et de l'importance de sa métropole. Huit années se passèrent en préparatifs: les fondations de la nouvelle cathédrale consacrée à Notre-Dame ne furent jetées qu'en 1015.

Suivant les assurances de nos chroniqueurs, l'évêque Werinhaire poussait avec une activité prodigieuse la reconstruction de son église métropolitaine. Ce fut sur elle, disent-ils, qu'il concentra toute son ardeur et toutes ses ressources. L'église de Saint-Thomas semble avoir été, sinon oubliée, du moins négligée, par le prélat uniquement préoccupé du rétablissement de sa cathédrale. Si ce fut Werinhaire qui commença également la reconstruction de Saint-Thomas, en 1024, comme l'assure Specklin, lequel diffère ici encore de Kœnigshoven, cette bâtise n'avançait guère; puisque, pour nous servir des termes de ce chroniqueur, il tenait uniquement à cœur à l'évêque de voir lui-même sa cathédrale achevée ou du moins arrivée à un point voisin de la perfection.[48] Peut-être aussi Werinhaire avait-il seulement conçu le projet de la restauration de l'église d'Adaloch, au moment où la mort le surprit à Constantinople, en 1028.

Les chroniques s'accordent à dire que ce fut le successeur de Werinhaire, l'évêque Guillaume I, qui rétablit l'église de l'apôtre Saint-Thomas.

Ce prélat était de naissance illustre : il était fils d'Otton, duc de Franconie, d'Alemanie et de Bavière, oncle de l'empereur Conrad et frère du pape Grégoire V. Partageant la tendance générale, qui portait les évêques du onzième siècle à marquer

[48] «1024. *Domolle hube bischoff Wernher auch wiederum ahn s. Thomaskirch »zu bawn, doch war er nit vil daran dan ime das münster noch stez im sin lage, »daran er sehr treybe domit by sinem leben etwas statliches mecht vericht werden wie »den auch beschehen ist.*»

leur épiscopat par l'érection d'églises, de chapelles et de monastères, Guillaume voua tous ses soins aux églises de son diocèse. Dès l'année 1028, à peine revêtu de la tiare, il entreprit la reconstruction de Saint-Thomas, ou si l'on préfère la version de Specklin, il reprit les travaux déjà commencés par son prédécesseur Werinhaire.

Kœnigshoven parle positivement d'une reconstruction complète. «Lorsqu'on comptait 1007 ans, depuis la naissance de Jésus-»Christ,» dit-il dans sa grande chronique, «l'église de Saint-»Thomas et la cathédrale brûlèrent de fond en comble, le même »jour, avec les chartes, les livres et les documents. Alors on quêta »de l'argent, et on rassembla des pierres, du bois et d'autres »matériaux dont on avait besoin, et, avec l'aide de l'évêque »Guillaume, on commença à bâtir l'église de Saint-Thomas »depuis les fondations. Et lorsqu'on compta 1031, l'église étant »assez avancée, cet évêque la consacra et fit des frères et des »moines de Saint-Thomas des chanoines séculiers.»[49] La même année Guillaume commença la construction de Saint-Pierre-le-

[49] *«Do samelte men gelt und steyne und holtz und ander gezüg das do zu notdurftig »was, und mit helfe bischof Wilhelmes, ving men ane sant Thomans kirche von grunde »uf wider zu buwende. Und also men zalte MXXXI ior, do was die kirche etwas volle-»broht, und wihete sü der vorgenant bischof Wilhelm, und mahte us den bruedern und »münichen weltliche dumherren. Und in dem selben iore ving ane der vorgenant bischof »Wilhelm zu buwende die kirche zum jungen sant Peter von grunde uf. Do noch von »iore zu iore mahte men etwas fürbasser an sant Thomans kirche...»*

A la feuille 155[a] de la même chronique originale, Kœnigshoven, parlant de l'évêque Guillaume, lui attribue aussi la reconstruction de l'église de Saint-Thomas. Voici comment il s'y exprime : *«Wilhelm was bischof XIX »ior, und wart erwelet noch gotz gebürte MXXVIII ior. Dirre buwete wider sant »Thomans kirche zu Strosburg, die do verbrant was, und wihete sü noch gotz ge-»bürte MXXXI ior.»*

L'édition de Schilter contient le passage suivant : *«Do noch über vil jore »do vieng der bischofe von Strosburg genant Wilhelm wieder an zu buwende die »vorgenante sant Thomans kirche von grunde uf also sü jetzenan ist, mit dem »fundament. Und in dem jore do men zalte noch gotz gebürte MXXXI jor do wart »sant Thomans kirche wieder gebuwen und gewihet von dem vorgenanten bischove, »und wurdent us den münichen gemachet weltliche dumherren.»*

Jeune, sur l'emplacement occupé jusqu'alors par l'oratoire dédié à Saint-Colomban ; il dota cette église de huit prébendes canonicales, auxquelles son successeur Ezzelon en ajouta six autres, de telle sorte que le nombre total des prébendes s'éleva dès lors à quatorze.

Dans la notice latine sur Saint-Thomas, Kœnigshoven rapporte ces faits presque dans les mêmes termes que dans la chronique allemande dont nous venons de transcrire le texte. Dans la chronique latine, au contraire, il se borne à constater simplement le fait de la reconstruction de l'église.[50]

Specklin est ici d'accord avec Kœnigshoven. Suivant lui la basilique de Saint-Thomas fut terminée et couverte en 1031 par l'évêque Guillaume qui la consacra ; «mais sans les tours,» ajoute-t-il dans un second passage relatif à la démolition de l'oratoire et de l'hospice de Saint-Colomban, sur l'emplacement desquels l'évêque Guillaume éleva l'église collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune. Specklin rapporte également que du consentement de l'empereur Henri II, déjà obtenu par Werinhaire, Guillaume sécularisa les moines de Saint-Thomas.[51]

[50] Voici le passage de la notice latine extraite du livre cartulaire de Saint-Thomas : «*Deinde collectis pecuniis, lapidibus et aliis rebus ad structuram* »*necessariis incipitur ecclesia sancti Thome sumptuose reedificari, a Wilhelmo episcopo,* »*et ab eodem consecratur, anno domini MXXXI*»....

Dans la chronique latine, après avoir rapporté l'incendie de 1007, Kœnigshoven se borne à ajouter : «*Demum reedificatum (est monasterium) a Wil-*»*helmo episcopo Argentinensi anno MXXXI.*» Et ailleurs, au catalogue des évêques, il dit, en parlant de l'évêque Guillaume : «*Hic Wilhelmus reedificavit* »*ecclesiam sancti Thome Argentinensis et consecravit eam anno domini MXXXI, que* »*ecclesia fuit prius per ignem annihilata anno domini MVIII*» (1007). Le chiffre 1008, qui ne se trouve qu'ici, est évidemment une erreur de plume.

[51] «1031. *Do hatte bischoff Wilhelm s. Tomas kirchen auffgefurtt und gedecket,* »*do hat er sey selbs gewihett, und auf keyser Heinrichs zulossung so (er) bischoff Wernher* »*geben, machte er ausz den mönchen zu s. Toman und aus den regulariusbrüdern* »*im münster weltliche Thumherren.*»

«1036. *Als bischoff Wilhelm s. Tomas kirchen alles zugericht und bawen ohne* »*die thürn, do hube er ahn s. Columbans kirch und spitall*»....

Ainsi c'est à l'année 1031 seulement que remonte la création du chapitre : Kœnigshoven, qui en faisait partie à la fin du quatorzième siècle, c'est-à-dire trois siècles et demi plus tard, l'atteste en termes formels. Si donc, comme le prétendent d'autres auteurs, l'église des frères Ecossais avait été érigée en chapitre dès le neuvième siècle, sous l'épiscopat d'Adaloch, on pourrait cependant admettre que l'innovation ne fut définitivement consacrée que vers le milieu du onzième siècle, sous celui de Guillaume. En effet, à cette époque seulement la règle et la vie canonicales prirent tout leur développement.[52] Pourquoi ne serait-il point possible qu'une institution, qui depuis Adaloch n'existait que d'une manière imparfaite, eût été arrêtée et réglée définitivement sous l'évêque Guillaume, alors que de toutes parts les chapitres se constituèrent dans la forme qu'ils conservèrent pendant tout le reste du moyen-âge? Les deux traditions se trouveraient ainsi conciliées jusqu'à un certain point. Toujours la version de Kœnigshoven, lequel était lui-même membre du chapitre et avait fait une étude spéciale de l'histoire de Saint-Thomas, nous paraît devoir mériter la préférence sur celle qui fait remonter au neuvième siècle l'origine du chapitre. Un fait important semble ne plus permettre le doute à cet égard : ce n'est qu'à partir de la fin du onzième siècle qu'on possède la liste presque complète des prévôts et des doyens de la collégiale de Saint-Thomas. Grandidier, tout en embrassant la version qui attribue à l'évêque Adaloch la sécularisation des moines Ecossais de Strasbourg, rend lui-même attentif à cette circonstance, sans s'apercevoir que loin d'être favorable à sa thèse, elle parle au contraire hautement en faveur de celle de Kœnigshoven.[53]

[52] Koenigshoven en fait foi en termes exprès. Après avoir rapporté la fondation de la chapelle de Saint-Arbogaste en 666, il ajoute : «*Do »noch uf vier hundert ior, also alle stifte zu Strosburg und anders wo geistliche brueder »und müniche worent, und bebeste unde bischove do mit in dispensiertent, das sü »mœhtent weltliche dumherren sin, also sü ignote sint»*.... (f. 203 *b*).

[53] T. II, p. 386. Cf. ce que nous avons dit à ce sujet à la note 39.

Toutefois, malgré le changement accompli en 1031, les nouveaux chanoines continuèrent la vie commune, comme par le passé. Ce n'est qu'après plus de trois siècles, en 1374, qu'ils se séparèrent et divisèrent le corps de leurs revenus en prébendes, ainsi que nous le verrons.

Durant tout le moyen-âge la collégiale de Saint-Thomas de Strasbourg resta une des plus célèbres d'Alsace et des plus recherchées par les cadets des familles nobles et patriciennes du pays. Elle était renommée au loin par la science, la piété et les vertus, non moins que par la haute naissance de ses chanoines. On a dit avec raison qu'alors déjà la science était héréditaire à Saint-Thomas. Aussi cette réputation de science si bien méritée fit-elle désigner généralement le chapitre sous le titre de *chapitre docte*.[54]

Les termes de Kœnigshoven sembleraient indiquer qu'en 1031, quand l'évêque Guillaume consacra l'église qu'il venait de reconstruire, la basilique n'était pas encore entièrement terminée. Dans sa notice latine, comme dans sa chronique allemande, le *fidèle chanoine* de Saint-Thomas, dit en termes exprès, qu'à l'époque de la consécration l'église n'était pas entièrement achevée, et que les constructions se poursuivirent encore après.[55] De ce qu'il ajoute ensuite, il paraîtrait résulter que l'église nouvelle dédiée en l'honneur de l'apôtre incrédule, en 1031, ne se composait que du chœur et de la nef. Specklin, en parlant des tours d'aujourd'hui, dit que ces parties de la basilique n'existaient pas encore au temps de Guillaume. Ce ne fut que plus

Il est à remarquer toutefois que, suivant Grandidier, on compterait depuis 1044 la liste non interrompue des prévôts et doyens de Saint-Thomas, ce qui n'est pas entièrement exact.

[54] SCHOEPFLIN, *Alsatia illustrata*, t. II, p. 295, note *litt.* U; GRANDIDIER, t. I, p. 387.

[55] *«Predicta itaque ecclesia sancti Thome partim reedificata...»*

«Do was die kirche etwas vollebroht....

«Do noch von iore zu iore mahte man etwas fürbasser an sant Thomans münster.» (Cf. note 49.)

tard aussi, ajoute Kœnigshoven, que l'église fut garnie de voûtes, d'autels et d'autres édifices et ornements.

Toutefois il ne faut point se méprendre sur le sens des paroles de Kœnigshoven. En parlant de constructions continuées à travers les siècles, ce chroniqueur, tout en faisant confusion, avait sans doute en vue l'église telle qu'elle existait de son temps, dont, en effet, les tours ne furent érigées que longtemps après l'évêque Guillaume. Au moment où ce prélat consacra la basilique, celle-ci dût être terminée, ou à peu près. On sait que le droit canon prescrivait expressément aux évêques de ne consacrer les églises qu'autant qu'elles étaient achevées.

Du reste la basilique construite par les soins de Guillaume n'avait sans doute pas de tours. Dans la première moitié du onzième siècle le clocher ne constituait pas encore rigoureusement une partie intégrante de la maison de Dieu. Saint-Thomas dût avoir alors la forme ordinaire des basiliques de cette époque. Elle se composait sans nul doute d'une nef avec un simple pignon à l'ouest, de deux allées latérales, d'une culée transversale, donnant à l'église la forme de la croix, et du chœur. Une coupole bizantine érigée au dessus du transept dominait peut-être la basilique, suivant l'usage assez général de cette époque.

Après avoir parlé de la restauration et de la consécration de l'église par l'évêque Guillaume, Kœnigshoven rapporte successivement les dates de l'érection des autres parties de l'édifice de son temps.

Dans l'édition publiée par Schilter en 1698, il se borne à ajouter : «Ensuite, longues années plus tard, on fit la tour au-»dessus du chœur et la tour de devant de l'église.»[56]

Mais dans la chronique originale, beaucoup plus étendue que la leçon imprimée par Schilter, Kœnigshoven précise la date de chacune des constructions. «Ensuite,» y dit-il, «les bâtises »avancèrent d'année en année à l'église de Saint-Thomas. La

[56] *«Do noch über vil jore wart der turn über dem kore gemachet und der vorder »turn an der kirchen.»*

»tour de devant, dans laquelle sont suspendues les cloches, fut »construite en 1300. Ensuite cette même tour fut exhaussée de »deux greniers, en l'année 1366, et en 1398 on y suspendit les »cloches un étage plus haut.»[57]

Enfin, dans la notice latine, plus complète encore que le chapitre de la chronique allemande originale relatif à Saint-Thomas, Kœnigshoven, après avoir rapporté les mêmes faits sous les mêmes dates, y ajoute encore les détails suivants : «La »tour dont il vient d'être question » (c'est-à-dire la tour occidentale, qu'il appelle toujours la tour de devant) «fut construite »d'abord en l'année 1300, ainsi qu'il a été dit, par Burcard »Kettener, bourgeois de Strasbourg, alors architecte de l'église. »Ce même Burcard Kettener érigea deux autels sous cette tour »et y fonda deux riches prébendes, en l'année du seigneur 1311; »aussi fut-il enterré près de ces autels.»[58]

La date de 1300, que Kœnigshoven assigne à la tour de devant, c'est-à-dire à la tour de l'ouest qui sert de clocher, est sans aucun doute un anachronisme. En effet, la simple inspection du monument ne permet pas d'admettre cette fois l'assertion du chroniqueur, quelque consciencieux qu'il soit d'ailleurs dans les données qu'il nous a conservées. Le style de la tour occidentale indique évidemment une époque antérieure à 1300. Cette tour appartient sans contredit au temps de transition du style plein-cintre au style ogival, à cette période où l'ogive,

[57] *«Do noch von iore zu iore mahte men etwas fürbasser an sant Thomans kirche. »Item der vœrder turn do die glocken inne hangent wart gemaht noch gotz gebürte »MCCC ior. Der selbe turn wart do noch zweiger bünen hoher gemaht noch gotz ge-»bürte MCCCLXVI ior. Do noch wurdent die glocken eines gademes hœher gehenket »noch gotz gebürte MCCCLXXXXVIII ior.»*

[58] *«Turris anterior in qua pendent campane edificatur anno domini MCCC.»*

Plus loin Kœnigshoven, revenant à la même tour, ajoute :

«Predicta autem turris primo edificata per Burckardum Kettener civem argentinensem »protunc magistrum operis, anno domini MCCC°, ut predictum est. Idem Burckardus »Kettener sub eadem turri duo altaria construxit ac super eisdem altaribus duas »bonas prebendas fundavit, anno domini MCCCXI°, ubi eciam ipse Burckardus se-»pultus requiescit.»

apparaît à côté du plein-cintre, et partage, pour un moment, le règne avec lui, prète à saisir, à son tour, l'empire dans le domaine de l'art.

Si le clocher avait en effet été construit en 1300 seulement, comme les données détaillées fournies par Kœnigshoven autoriseraient à le croire, ce serait une particularité des plus étranges. Nous verrions l'exemple au moins surprenant, on peut dire unique sans doute, d'un architecte qui resta fidèle à l'ancienne tradition, à une époque où cette tradition était déjà généralement abandonnée. Or, c'est là un fait qu'il est presque impossible d'admettre et que dément, de la manière la plus formelle, toute l'histoire de l'architecture. Comment admettrait-on qu'un demi-siècle après qu'un homme de génie eut dressé le plan du dôme superbe de Cologne, type universellement révéré au moyen-âge du style ogival; que vingt-quatre années après que le grand Erwin eut jeté les fondations de sa magnifique façade, que le moyen-âge plaçait en tête de ses merveilles; qu'au moment même, où, à quelques pas de Saint-Thomas, l'illustre architecte de l'œuvre Notre-Dame poussait avec vigueur son œuvre admirable; que trente-trois années seulement avant l'érection des piliers de la nef de Saint-Thomas même, qui nous montrent également le système ogival parvenu à son plus haut degré de richesse et de développement; — comment admettrait-on, dis-je, qu'alors encore un architecte eût osé construire une tour dans le système roman, et cela à Strasbourg illustré par la présence d'un des plus grands architectes du moyen-âge, en face, pour ainsi dire, du portail d'Erwin? Mais cela n'a pas une ombre de vraisemblance, cela n'est guère possible.

On sait, en effet, avec quelle prodigieuse rapidité, le style vulgairemeuet appelé gothique, remplaça le style nommé bizantin, roman ou lombard,[59] une fois qu'il se fut produit comme

[59] Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails sur les distinctions qu'il faut établir entre ces trois dénominations et les systèmes divers qu'elles servent à désigner. Nous n'en faisons usage que par opposition au style gothique ou ogival.

type d'architecture, comme système complet, de particularité pûrement accidentelle ou uniquement provoquée par le retrécissement et l'élévation des voûtes, qu'il avait été d'abord. Au treizième siècle le changement fut complet, irrévocablement consommé. Dès le milieu de ce siècle la révolution était accomplie en Allemagne. Si antérieurement à 1248, date du plan du dôme de Cologne, quelques architectes, certainement isolés, ont pu se hasarder à se cramponner encore au système plein-cintre relégué de toutes parts, ce ne peuvent avoir été que des exceptions rares; car le style nouveau règnait sans partage dans la Germanie, à partir de cette époque. Le changement fut tellement complet et sans retour, que, la révolution à peine assurée, on se hâta partout d'appliquer le système nouveau; et, ce qui plus est encore, ce qui démontre sans réplique l'engoûment irrésistible avec lequel on reçut l'innovation : on s'empressa même de terminer dans le système ogival, qui venait de conquérir la suprématie dans le domaine de l'architecture, les édifices déjà commencés dans le style plein-cintre, et de restaurer dans le style nouveau, les monuments anciens qui exigeaient des réparations ou des rétablissements partiels, entant, pour ainsi dire, l'innovation sur un tronc reconnu décrépit. Et là les preuves affluent presque par centaines en Allemagne, comme en France, comme en Angleterre. Dans ces pays, il n'existe pas d'exemple, à notre sçu du moins, d'un architecte distingué, qui, la révolution une fois consommée, ait encore rendu hommage à l'ancienne tradition. Sans doute, il peut y avoir eu encore quelques faibles réminiscences du style roman, quelques essais infructueux en faveur du système dont le plein-cintre était le principe générateur; mais bien certainement ces efforts isolés se perdirent inaperçus au milieu du mouvement général; dans tous les cas du moins, ces essais, si tant est qu'ils aient réellement eu lieu, furent impuissants à ramener l'architecture dans une voie qu'elle avait définitivement abandonnée. Au moment où la tour d'ouest de Saint-Thomas aurait été construite, suivant Kœnigshoven, le style

ogival règnait sans partage depuis plus d'un demi-siècle en Allemagne, comme système complet d'architecture; dès le milieu du treizième siècle il y avait même atteint son point culminant, son apogée. Comment donc, encore une fois, un architecte, et cela un architecte strasbourgeois, aurait-il pu construire un clocher aussi puissant que celui de Saint-Thomas, dans un style depuis longtemps oublié, au moment même où l'on entendait de ce clocher le bruit des marteaux des maçons d'Erwin, et les cris de la grue qui montait les matériaux à la cathédrale; et cela dans une église dans laquelle, trente années plus tard à peine, un artiste qui fut encore contemporain de Kettener, dressa les sveltes piliers de la nef, où le système ogival nous apparait dans toute sa hardiesse, dans toute sa magnificence? mais c'est évidemment une chose sinon impossible, du moins incroyable.

Admettons plutôt que Kœnigshoven s'est ici trompé; disons-le malgré ses termes précis, à raison même de l'autorité que nous attachons d'ordinaire à ses paroles. La confusion peut provenir de ce que Burcard Kettener, indiqué par ce chroniqueur comme ayant été le constructeur de la tour de devant, fonda en 1311, pour le salut de son âme et de celle de sa femme Gertrude, suivant l'expression alors usitée, deux autels sous cette même tour, l'un dédié à la Sainte-Vierge et l'autre à Saint-Jean-Baptiste. Kœnigshoven nous apprend lui-même ce fait dans sa notice latine, et des titres nombreux conservés aux archives du chapitre l'attesteraient à son défaut.[60] Tenons donc pour certain que la tour occidentale, dont Kœnigshoven attribue l'érection à Kettener, existait un siècle au moins avant cet architecte. Il résulte, du reste, de plusieurs titres que nous avons trouvés aux archives du chapitre, et sur lesquels nous reviendrons plus tard, que dès les premières années du quatorzième siècle, Kettener s'occupait, non de l'érection du clocher, que

[60] Archives de Saint-Thomas. *Lad. : Prebenda altaris s. Johannis Baptistæ sub turri,* nos 1386, 1387, 1388 et 1389.

Kœnigshoven lui attribue à tort, mais bien d'une nouvelle reconstruction, ou plutôt d'un agrandissement de la nef de Saint-Thomas, déjà reconstruite dans la seconde moitié du treizième siècle, comme nous allons le voir. Ces documents font voir que Kettener faisait tous ses efforts pour rassembler les sommes nécessaires à l'exécution du changement projeté, et qu'il faisait personnellement au chapitre des donations considérables et lui passait des ventes dont le produit devait être consacré à la réédification de la nef.

Redisons-le donc, pour nous résumer, qu'on ne saurait méconnoître dans la tour occidentale de Saint-Thomas, tous les caractères distinctifs de la seconde moitié du douzième siècle, qui fut en Alsace, comme en général dans toute l'Allemagne, la période de transition du plein-cintre à l'ogive. L'érection de cette partie de l'édifice pourrait au plus tard, suivant nous, être placée à l'année 1200. Si Kœnigshoven n'indiquait pas Burcard Kettener comme l'ayant dirigée, on pourrait admettre qu'il n'a fait qu'une erreur de chiffre, en écrivant 1300 au lieu de 1200. L'étage inférieur de la tour paraît même être antérieur d'un certain espace de temps aux parties supérieures, ainsi que nous chercherons à le démontrer dans la partie descriptive.

Effectivement des données positives et assez anciennes semblent autoriser l'assertion que l'érection de la tour occidentale ne saurait être placée après le douzième siècle; et Kœnigshoven, lui-même, contribue à en établir la vraisemblance.

Specklin, tout en répétant, dans un premier passage, d'après le chroniqueur du quatorzième siècle, que la tour de devant fut élevée dans l'année 1300, indiquée par ce dernier,[61] contient un autre passage très-important, relatif à l'année 1144, que nous allons transcrire dans son entier.

«Dans l'été de l'année 1144,» raconte Specklin, «il y eut »un fort orage durant lequel la foudre tomba sur l'église de

[61] «1300. *Domollen wardt der forder thurn zu s. Toman ahngefangen zu bawen »und nuhr 2 greden hoch ouffgefurtt worden.»*

»Saint-Thomas, qui fut réduite en cendres et qui perdit dans »ce nouveau sinistre ses chartes et documents, et des biens con- »sidérables. Ensuite, avec l'aide de gens pieux, l'évêque Burcard »rebâtit l'église et le couvent, et accorda au chapitre de Saint- »Thomas le privilège que tout ce qu'il ferait conduire par la »ville et la province serait affranchi de tous droits de péage.»[62]

Dans ses chroniques allemandes, Kœnigshoven ne dit rien de l'incendie de 1144. Il n'en fait pas non plus explicitement mention dans la notice latine du livre cartulaire de Saint-Thomas. Mais dans sa chronique latine, où d'abord il n'en avait pas été question non plus, il répara plus tard cet oubli, quoique par une seule ligne écrite en marge des quelques mots relatifs à Saint-Thomas; mais dans cette ligne, il constate expressément le sinistre dont la basilique consacrée en 1031, fut frappée un siècle plus tard sous l'épiscopat de Burcard. Voici comment il s'exprime à ce sujet : «Ensuite, dans l'année 1144, l'église de »Saint-Thomas brûla une seconde fois, avec ses chartes et ses »priviléges. Et plus tard, en 1163, l'empereur Frédéric con- »firma les priviléges de la collégiale.«[63]

Ce texte et celui de Specklin expliquent tout. D'autres passages, que nous allons citer servent à les commenter et à les corroborer.

L'incendie de 1144, comme celui de 1007, paraît avoir nécessité une reconstruction totale de l'église. Les termes de Kœnigshoven et de Specklin sont positifs à cet égard, et l'inspection du monument confirme complètement leurs paroles. Rien, en effet,

[62] «1144. *Den sumer kam ein grosz wetter und schluge in sant Tomans kirch, «die verbrant mit allen brieff und siglen mit grossem gutt. Druff bawte bischoff »Burckhartt und andere frome leut die kirch und closter widerum, und gabe in der »bischoff die freyheytt was die zu s. Tomen durch statt und landt fürten solte zollfrey »sein.*»

[63] «*Demum anno MCXLIIII iter comburitur cum privilegiis et litteris. Et demum »anno MCLXIII per imperatorem Fridericum privilegiatur*» (f. 109).

Nous reviendrons tout à l'heure sur le privilége de Frédéric Barberousse. (Cf. p. 44 et note 66.)

dans l'édifice tel qu'il existe aujourd'hui, ne paraît se rapporter à la basilique construite dans la première moitié du onzième siècle et consacrée en 1031 par l'évêque Guillaume. Peut-être seulement, le soubassement du chœur, où se trouve le tombeau d'Adaloch, dans l'une des deux niches en plein-cintre, faisait partie de l'église du onzième siècle.

Wenker, dans sa chronique manuscrite, conservée à la bibliothèque de Strasbourg, nous vient ici en aide. Il nous apprend, «qu'en l'année 1196 l'église de Saint-Thomas fut reconstruite »au moyen de fonds provenant d'une indulgence que l'évêque »Henri I avait accordée antérieurement.»[64]

Or, cette date, que Wencker assigne à tort à toute l'église actuelle, s'accorde parfaitement avec l'architecture de la tour occidentale. Les dispositions générales de cette tour, il est vrai, appartiennent encore au système roman ou lombard; mais quelques détails, notamment les ogives des fenêtres au-dessus de la rosace, accusent sans contredit l'époque intermédiaire du passage au système ogival, ainsi que nous l'avons déjà fait ressortir. Le monument lui-même parle trop haut pour que nous ne nous décidions pas à repousser l'assertion de Kœnigshoven, qui prétend assigner l'année 1300 à l'érection de la tour occidentale; nous le devons, quelque scrupule que nous ressentions à nous séparer de cet auteur qui, malgré ses erreurs, n'en restera pas moins le guide le plus sûr et le plus complet pour celui qui veut écrire l'histoire des églises de Strasbourg. La partie inférieure sous le dôme semble aussi se rapporter à la restauration exécutée après le sinistre de 1144; son style correspond entièrement à celui de l'intérieur de la tour occidentale; il indique également la fin du douzième siècle ou le commencement du treizième. Dans tous les cas la tour de Saint-Thomas, que Kœnigshoven appelle la tour de devant, comparée à l'étage

[64] *«Aber die noch stehende kirch ist anno 1196 durch mittel einer indulgenz, welche »bischoff Henricus I zuvohr ertheilt, erbawet worden.»*

Il est à regretter que Wencker n'indique pas la source à laquelle il a puisé cette donnée importante qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

inférieur de celle de Saint-Pierre-le-Jeune, lequel semble être un reste de la basilique commencée par l'évêque Guillaume en 1031, après la consécration de Saint-Thomas, porte l'empreinte d'une construction toute différente et de beaucoup postérieure. Du reste le clocher de Saint-Thomas se termina sans nul doute dans l'origine à la corniche romane qui surmonte l'étage comprenant les deux fenêtres au-dessus de la rosace; à cette hauteur s'élevait certainement alors un pinacle en harmonie avec cette partie de l'édifice.

Il résulte en outre d'un passage de Specklin, sur lequel nous reviendrons, que la nef bâtie après l'incendie de 1144, n'était construite qu'en bois, en partie du moins. Cet usage se pratiquait encore fréquemment au douzième siècle. Et la disparition totale de cette troisième nef, ne fait que corroborer l'assertion de Specklin.[65]

Le sinistre de 1144 valut au chapitre un privilège des plus importants. L'église ayant perdu tous ses titres par les deux incendies qui l'avaient consumée successivement, essuya des déprédations et des soustractions nombreuses, et par conséquent une forte diminution dans ses revenus; un grand nombre des débiteurs du chapitre refusèrent de lui payer les rentes, canons, loyers ou autres redevances dont les titres avaient disparu. Touché par les pertes que ces iniquités faisaient éprouver aux chanoines, le prévôt Rodolphe se transporta auprès de l'empereur Frédéric I, lui exposa d'une voix émue la ruine de son église et les spoliations infâmes dont elle était victime, suppliant le monarque d'accorder sa miséricorde et sa faveur au chapitre, afin de le ramener à son ancienne dignité et prospérité. L'empereur se rendit aux vœux exprimés par le prévôt. Par un diplôme, daté de Würtzbourg, du 23 février 1163, il confirma le chapitre de Saint-Thomas dans la possession de ses anciens biens et rentes, ordonnant en outre aux spoliateurs, sous de grandes peines, de restituer à l'église les biens qu'ils détenaient

[65] Voyez note 81.

injustement, sommant les débi-rentiers, les colons, fermiers et autres débiteurs de payer à l'avenir régulièrement leurs rentes, canons, fermages et intérêts, leur faisant défense générale de s'y soustraire et de contrevenir à ses ordres, et menaçant de son courroux tous ceux qui oseraient encore molester, de quelque manière que ce fût, ou troubler dans l'exercice de ses droits, la collégiale qu'il prenait sous sa protection impériale.[66]

Plusieurs années auparavant, en 1156, Frédéric Barberousse avait déjà octroyé une charte, par laquelle il exemptait de tous les droits fiscaux les frères servants des chanoines de Saint-Thomas et de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg.[67]

L'année qui avait suivi le sinistre, l'évêque Burcard s'était

[66] Voici ce que dit Koenigshoven, dans sa notice latine, de cet événement si important pour le chapitre, sur lequel il observe le silence le plus complet dans ses chroniques allemandes : «*Predicta itaque ecclesia* »*sancti Thome partim reedificata et consecrata ut supra scriptum est propter caren-* »*ciam et amissionem literarum suarum, et aliis ex malicia hominum, que diabolo* »*instigante plus crescit quam decrescit, multas paciebatur subtractaciones in bonis* »*et censibus suis debitis ad cottidianos usus fratrum pertinentibus. Unde venerabilis* »*dominus Rudolfus, eiusdem ecclesie tunc prepositus, suis fratribus conpaciens, celsitu-* »*dinem domini Friderici imperatoris gloriosissimi aggreditur, ei destructionem sue eccle-* »*sie, pressuras et subtractaciones de quibus prefertur lacrimabiliter exponendo. Tunc pius* »*imperator in remedium anime sue, saluti dicte ecclesie prospicere cupiens, et eam ad* »*pristinum sue dignitatis statum misericorditer reducere volens, bona et census ipsius* »*ecclesie confirmavit et renovavit per suas imperiales literas, statuens et mandans* »*sub magnis penis, subtracta eidem ecclesie restituere, et census debito tempore per-* »*solvere, ipsosque fratres in bonis et possessionibus suis de cetero nullatenus gravare,* »*prout hec et alia, in literis et privilegio dicti domini imperatoris sub data anno* »*domini MCLXIII plenius sunt expressa.*»

La charte de Frédéric Barberousse existe encore aux archives du chapitre. Elle est transcrite au livre salique *Registrande A*, f. 1 [b].

Würdtwein l'a rendue publique au vol. IX, p. 384 de son ouvrage : *Nova subsidia diplomatica*; et Schoepflin l'a publiée à son tour dans le premier volume de son *Alsatia diplomatica*, p. 253, n° 304.

Nous la transcrivons à la fin du volume.

[67] Voyez le diplôme dans Würdtwein, *Nova subsidia diplomatica*, t. VII, p. 182.

montré favorable à Saint-Thomas, en confirmant la donation des dîmes de Sainte-Aurélie que l'évêque Otton avait faite à l'église vers la fin du dixième siècle.[68] Au synode tenu la même année à Strasbourg, les droits du chapitre sur cette église furent solennellement consacrés.

Kœnigshoven nous apprend également que Burcard donna aux chanoines de Saint-Thomas l'église de Sainte-Aurélie en toute propriété, avec ses dîmes et autres revenus, concession, dit-il, qui fut confirmée par le Saint-Siège;[69] c'est-à-dire, en d'autres termes, que Burcard renouvela et consacra à son tour les droits que ses prédécesseurs Ruthard et Otton avaient accordés à Saint-Thomas au dixième siècle. La troisième partie des dîmes resta réservée au desservant.[70] Un titre de 1293 atteste que l'église de Sainte-Aurélie appartenait depuis un temps immémorial au chapitre, et que le prévôt avait seul le droit de conférer la prébende de la vicairie perpétuelle de cette église.[71]

Au treizième siècle l'évêque Henri de Véringen consacra les droits qu'Otton avait accordés au chapitre sur une partie des dîmes de Sainte-Aurélie. Une dissension s'étant élevée, en 1220, à raison de ces dîmes entre Rodolphe de Lichtenberg, prévôt de Saint-Thomas, d'une part, et Burcard, avoyer d'Obernai,

[68] Voyez Archives de Saint-Thomas, *Lad.* XX, n° 473.

[69] «*Dirre (bischof Burkart) gap gros gut an den spittel zu Strosburg. Er gap* »*ouch den bruedern zu sant Thoman die kirche zu sant Aurelien, das do noch der* »*bobest bestetigete.*»

Dans sa chronique latine Koenigshoven attribue cette donation à l'évêque Henri de Véringen: «*Hic concessit ecclesiam sancte Aurelie fratribus sancti Thome* »*anno MCCXIX.*»

Mais l'un et l'autre de ces prélats, ainsi que nous le disons dans le texte, ne fit que confirmer au chapitre un droit de propriété dont il jouissait déjà depuis l'évêque Ruthard. (Voyez p. 26 et note 42.)

Voyez aussi Schoepflin, *Alsatia illustrata*, t. II, p. 295, § 564.

[70] En 1410, la part attributive du vicaire de Sainte-Aurélie dans les dîmes fut de nouveau fixée par l'évêque Guillaume. Archives de Saint-Thomas, n° 992.

[71] Archives de Saint-Thomas, *Lad.* SSS, n° 982.

et Jean, curé de Saint-André de Strasbourg, d'autre part, Henri la décida, et prit occasion de ce procès pour déterminer d'une manière plus précise la part réservée au chapitre dans les dîmes de la paroisse de Sainte-Aurélie. Sa décision fut confirmée par une bulle du pape Honoré III. Bertholde de Teck consacra à son tour les mêmes droits et la sentence que son prédécesseur Henri avait prononcée en faveur du chapitre de Saint-Thomas.[72]

Depuis cette époque l'église de Sainte-Aurélie suivit constamment les destinées de celle de Saint-Thomas.

N'oublions pas de rapporter ici plusieurs évènements qui ne furent pas sans importance pour le chapitre.

En 1182 le chevalier Gauthier Spender, de Strasbourg, intendant de la maison de l'évêque Henri,[73] du consentement du chapitre, construisit dans un territoire situé au-delà de la Bruche et dont Saint-Thomas percevait la dîme, une chapelle, qu'il dédia à Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Maurice et Saint-Nicolas, et qu'il dota de biens sis au ban de Niederhausbergen.[74] Cent trente-cinq années après sa fondation, cette chapelle, désignée communément sous le nom de Saint-Nicolas au-delà de la Bruche, depuis l'église paroissiale de ce nom, subit le même sort que Sainte-Aurélie et fut incorporée au chapitre.

[72] L'original de la charte de Henri existe encore aux archives du chapitre. Il porte le n° 470. Le document est transcrit au livre salique *Registrande A*, f. 6 *b*. SCHOEPFLIN l'a publié, avec l'acte de confirmation de Bertholde, dans son *Alsatia diplomatica*, t. I, p. 343, n° 421. Cf. note 69.

Cf. aussi le n° 878 relatif à la maison dite *Zehendhof* de Sainte-Aurélie.

[73] La famille des Spender tenait en fief de l'évêque les fonctions de *dispensator*, c'est-à-dire, de receveur ou plutôt d'intendant de la maison de l'évêque.

Ce fut même de ce terme qu'elle tira le nom de Spender, qui n'est qu'une contraction allemande du mot *dispensator*. Voyez STROBEL, *Vaterländische Geschichte*, t. I, p. 435.

[74] SCHOEPFLIN, *Alsatia illustrata*, t. II, p. 295, § 549.

HERRMANN, *Notices historiques, statistiques et littéraires, sur la ville de Strasbourg*, t. I, p. 23.

La même année Engelbert, doyen de Saint-Thomas, fonda en dehors de Strasbourg, près du pont qui conduisait au couvent de Saint-Arbogaste, dans le territoire de Sainte-Aurélie, une autre chapelle, qu'il dédia à Saint-Marc, dans le but d'y établir un hospice pour y recevoir des pauvres. Il fut convenu que l'emplacement occupé par cette chapelle resterait propriété du chapitre et qu'annuellement, le jour de la fête du patron, les chanoines de Saint-Thomas s'y rendraient en procession solennelle. En 1225 le chapitre donna la chapelle avec le jardin et les biens qui en dépendaient à une communauté de nonnes, sous la condition que tant qu'elles cultiveraient l'enclos de leurs propres mains, elles resteraient affranchies du paiement de la dîme, mais qu'elles rentreraient dans le droit commun et deviendraient sujettes au service de la dîme, suivant l'usage paroissial, pour l'enclos ainsi que pour les terres et jardins qui pourraient y être réunis dans la suite, dès qu'elles auraient recours à des bras étrangers.[75] Après cette concession la communauté des nonnes, du consentement de l'évêque, fit

[75] Archives de Saint-Thomas, *Lad.* SSS, nº 975.

Kœnigshoven place à tort la fondation de la chapelle de Saint-Marc à l'année 1200. Voici ce qu'il dit (f. 203ª) sur la fondation de cette chapelle par le doyen Engelbert, qu'il appelle Engelhart:

«*Sant Markes cappelle vor sant Arbogastes brucke buwete und stifte her Engel-»hart ein dechan von sant Thoman, und det dar in erbere frowen und closnerin noch »gotz gebürte MCC, und mahte das die bruedere zu sant Thoman alle ior an sant »Marx tage mit einre herlichen procession gingent zu der selben cappellen. Do noch »wart der frowen-vil do die gotte dienetent und ein geistlich leben furtent, do gobent »in die herren von sant Thoman die selbe cappelle mit der cappellen gute zu eygen, »und mit des bischoves wille buwetent sü sant Marx closter und koment do hin »noch gotz gebürte MCCXXX. Do noch gobent die selbe frowen zu sant Marx die »vorgenante cappelle den herren zu sant Arbogast noch gotz gebürte MCCXXXI ior. »Und die processio an sant Marx tage das men vor det zu der egenanten cappellen »bi sant Arbogastes brucke das dut men nu zu sant Marx closter, also es der bischof »und die stift zu sant Thoman uf gesetzet hant.*»

La charte, par laquelle l'évêque Bertholde de Teck confirma ce dernier changement, se trouve au livre salique *Registrande A*, f. 8. Elle est datée de 1225.

construire un couvent près de la chapelle et s'y installa en 1230. Mais dès l'année suivante elle céda la chapelle au monastère de Saint-Arbogaste, et dès-lors il fut statué par l'évêque et le chapitre que la procession, instituée par le fondateur, se ferait à l'avenir au couvent de Saint-Marc.[76]

En 1230 l'évêque Henri de Véringen concéda au chapitre le privilège de la jouissance des prébendes devenues vacantes, non seulement durant l'année de grâce, mais encore pendant les deux années suivantes, privilége qui donna lieu dans la suite à tant de discussions entre les chapitres de Saint-Thomas et de Saint-Pierre, d'une part, et les évêques et le grand-chapitre de la cathédrale, d'autre part.[77]

La même année l'église de Sainte-Marguerite fut placée sous la protection et le patronage du chapitre de Saint-Thomas ; l'oratoire dédié à Sainte-Elisabeth, et qui se trouvait alors en dehors de Strasbourg, l'avait déjà été six années auparavant, comme l'attestent des titres conservés aux archives de Saint-Thomas.

Ajoutons enfin, avant d'aller plus loin, qu'en 1246 l'évêque Henri de Véringen ordonna, dans l'intérêt de la splendeur du culte divin, que les prébendes jusqu'alors exclusivement réservées à la prévôté seraient réunies au chapitre, pour subvenir aux besoins des chanoines, à cette époque au nombre de vingt, et à ceux des vicaires. Le réglement porte que le prévôt conservera le canonicat à lui propre, qu'il continuera à jouir de sa maison canonicale sise près du pont de Saint-Thomas, et qu'en compensation des revenus dont-il vient d'être privé, il recevra à l'avenir vingt marcs d'argent par an.[78] Ce statut, confirmé par le pape Innocent IV, fut observé jusqu'au quinzième siècle. Mais en 1415 il fut décidé, à la demande du chapitre, que dorénavant le prévôt toucherait annuellement deux livres pfennings pour chaque marc d'argent, ce que confirma encore le pape Jean XXI.

[76] Voyez note 75.

[77] Voyez l'original de la charte de Henri aux archives de Saint-Thomas, nº 959.

[78] Archives de Saint-Thomas, *Lad.* PPP, nº 879.

L'église construite après l'incendie de 1144 ne subsista qu'un siècle environ. Il parait qu'elle n'avait pas été bâtie avec de grands soins, car, dès le milieu du treizième siècle elle s'affaissait, et il fallut songer à la remplacer par un nouvel édifice.

Sous la date du 7 juin 1264, Henri de Geroldseck, évêque de Strasbourg, adressa de sa métropole une lettre d'indulgence à tous les abbés, prieurs, prévôts, doyens, archiprêtres, curés paroissiaux et à leurs vicaires, et à tous les autres préposés des églises du diocèse, pour les inviter à engager leurs subordonnés et leurs paroissiens à venir au secours de l'église de Saint-Thomas. Comme chef du diocèse, dit le prélat dans ce document remarquable, il est de son devoir de veiller avec la plus grande sollicitude à la prospérité et à l'entretien des églises; et comme les murs du temple de Saint-Thomas, appelé à juste titre la fille aînée de l'église cathédrale, sont délabrés par vétusté, au point qu'ils menacent ruine et qu'il faut les réédifier, il doit vouer tous ses soins et ses efforts à cette restauration. En conséquence il invite les préposés des églises à bien recevoir ses envoyés et à les garantir contre toutes offenses ou agressions, à rendre leurs paroissiens attentifs à la collecte ordonnée, tant publiquement à la chaire que privativement dans les confessionaux, tous les dimanches et jours de fête pendant une année continue, et à s'efforcer de tout leur pouvoir de faire fructifier une entreprise si digne de l'intérêt des fidèles. Le prélat engage en outre les ecclésiastiques à nommer chacun deux personnes chargées de la collecte et de la délivrance des fonds perçus aux personnes désignées par lui, menaçant de peines spirituelles et de la rigueur des tribunaux, tous ceux qui oseraient contrevenir à ses ordres, ou qui négligeraient de les exécuter, ou qui se montreraient hostiles à l'envoyé épiscopal ou à l'entreprise même, que l'évêque place sous la protection de la Sainte-Vierge, sous celle de Saint-Thomas, et sous la sienne propre. «Nous »voulons,» dit Henri en finissant, «et nous ordonnons que l'in»dulgence accordée par le Saint-Siège à l'église de Saint-Thomas, »soit publiée par tous les prêtres ou par l'envoyé épiscopal, à

»tous les fidèles, pour le salut de leurs âmes. Et nous, pleins de »pitié, en vertu de la miséricorde de Dieu tout puissant, de la »glorieuse et sainte vierge Marie, mère de Dieu, et du bien-»heureux apôtre Saint-Thomas, en vertu du mérite de tous les «Saints, et du pouvoir qui nous a été conféré, nous libérons »tous ceux qui se repentiront sincèrement et feront pénitence, »en tendant une main secourable suivant leurs facultés, de »quarante jours des peines à eux imposées.» [79]

Malgré le zèle déployé par l'évêque Henri, ce ne fut que six ans après la publication de sa charte, que l'on put commencer la reconstruction de l'église.

Kœnigshoven, dans ses chroniques, passe encore sous silence cette restauration. Il paraît que cette œuvre importante lui avait aussi échappé d'abord dans sa notice latine, parce qu'il n'y en fait mention que dans une note marginale, évidemment ajoutée après coup et conçue en ces termes : «L'église, telle »qu'elle existe de nos jours, fut commencée depuis les fonda-»tions en 1270, avec des murs nouveaux, et couverte d'un »comble en bois, reposant sur des colonnes également en bois. »Ce ne fut,» ajoute-t-il, «que soixante ans plus tard qu'on »remplaça ce comble et ces colonnes par des voûtes et des pi-»liers en pierre.» [80]

Specklin parle aussi de cette reconstruction, en la plaçant toutefois trois années après l'époque indiquée par Kœnigshoven. «En 1273,» dit-il, «on démolit l'église de Saint-Thomas qui »n'était que de bois, et on la reconstruisit entièrement en pierre; »cependant,» continue-t-il, d'accord avec Kœnigshoven, «elle »ne fut point voûtée, mais seulement couverte d'un comble en »bois.» [81] Cette dernière particularité n'a rien qui puisse sur-

[79] Archives de Saint-Thomas, *Ladula fabricæ* XXX, n° 1040. Voyez le texte de cette indulgence à la fin du volume.

[80] «*Item ecclesia cum novis muris prout nunc est a fundamentis inchoatur, anno »domini MCCLXX, mit hültzen bünen und sülen. Dernoch über LX ior, wurdent »die gewœlbe und steinen süllen gemaht, ut infra continetur.*»

[81] «1273. *Domollen brach man s. Tomas kirch ab, dan sey von holz wahr,*

prendre; elle se rencontre encore assez fréquemment au treizième siècle, où des églises, même importantes, ne furent pas toujours voûtées, mais seulement surmontées provisoirement d'un comble plat en charpente : témoin la cathédrale de Strasbourg elle-même, dont les voûtes, comme Kœnigshoven nous l'apprend, ne furent terminées qu'en 1275.

La restauration de l'église de Saint-Thomas fut donc entreprise au moment où l'on était occupé, probablement sous la direction d'Erwin de Steinbach, à terminer la nef de Notre-Dame; et sans doute pendant que s'élevaient les murs de la nouvelle enceinte dédiée à Saint-Thomas, l'immortel Erwin jetait les fondements de son *œuvre glorieuse.* [82] Les textes que nous avons cités démontrent évidemment que toute l'ancienne église fut démolie pour être remplacée par un autre édifice. La tour occidentale et la partie intérieure qui lui correspond au-dessous du dôme furent seules conservées. C'est donc à l'année 1270, comme le remarque Kœnigshoven, que remonte l'origine de l'église, telle qu'elle existait de son temps, et telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous. Une partie considérable de l'édifice dans son état actuel date de cette époque : l'abside et le transsept appartiennent à la restauration entreprise dans la seconde moitié du treizième siècle.

Pendant qu'on était à construire l'église, Hugues Wisbrœtelin, patricien de Strasbourg, fonda une prébende sacerdotale en l'honneur de Saint-Blaise, en 1277.[83] Il paraît cependant que Hugues ne créa qu'un autel, et que la chapelle, instituée sous l'invocation du même saint, ne fut érigée qu'au quatorzième siècle, ainsi que nous le verrons.

»und wart von itel steinen auffgefürt, aber nit gewölbt sunder mit einem hülzen boden.»

Voyez aussi Schoepflin, *Alsatia illustrata*, t. II, p. 295, note *litt.* S.

[82] C'est ainsi que l'inscription, qui se trouvait jadis dans le petit portail de gauche de la cathédrale, nommait la façade majestueuse d'Erwin. Elle était conçue en ces termes : *«Anno domini M. CC. LXXVII. in die beati Urbani »hoc gloriosum opus inchoavit magister Erwinus de Steinbach.»*

[83] Archives de Saint-Thomas, livre cartulaire *Registrande A*, f. 48.

Treize années plus tard, en 1290, Henri, chanoine de Saint-Thomas et prévôt du chapitre de Honau, fit construire une chapelle, en dehors de la nef commencée en 1270, dans l'angle qu'elle formait avec le bras méridional de la croisée, et la dota de deux riches prébendes. Cette chapelle et l'autel qui s'y trouvait furent consacrés en l'honneur de Saint-Michel le jour de l'apôtre Saint-Mathieu, c'est-à-dire le 21 septembre, par l'évêque de Toul, comme l'attestent l'épitaphe du fondateur, qui se voit encore aujourd'hui incrustée dans le mur auquel s'adossait jadis la chapelle, et les titres de fondation conservés aux archives de Saint-Thomas. La création des prébendes fut confirmée par l'évêque Conrad de Lichtenberg, le 5 novembre de l'année 1291.[84] Le prévôt Henri, qui avait créé la chapelle de Saint-Michel, pour le salut de son âme, pour celui des âmes de ses parents, et pour *l'heureuse recordation* de l'évêque Henri de Geroldseck mort en 1273, était décédé dès le 12 février de

[84] Voici le texte de cette inscription, qui se trouvait jadis au-dessus de la porte qui, de l'intérieur de l'église, conduisait dans la chapelle de Saint-Michel, (Mieg, *Monumenta in ecclesiis et claustris in urbe Argentina, mscr.* p. 146 a.) et qui de nos jours se voit encore dans le mur auquel s'adossait la dite chapelle : «*Anno domini MCCLXXXX. II idus februarii obiit* »*Henricus canonicus huius ecclesie et prepositus Honaugiensis qui fecit hanc cappellam* »*cum duabus prebendis suis que dedicata est per episcopum Tullensem in honore* »*s. Michaelis eodem anno in die s. Mathei apostoli.*»

L'anniversaire du prévôt Henri, et de Hugues Apt, lequel paraît avoir été le premier prébendaire de l'autel de Saint-Michel, se célébrait aux 5 kalendes de juin (27 juillet). Dans l'ancien *Calendarium anniversariorum* de Saint-Thomas on lisait, dans la section relative au mois de juin : «*V kalen-* »*das. Anniversarium fundatoris beneficii altaris sancti Michaelis et Hugonis Apt olim* »*prebendarii dicti altaris et omnium parentum eorum.*» (Mieg, p. 62 b.) Henri paraît avoir été enterré à l'église de Saint-Pierre-le-Jeune, car dans les anciens livres mortuaires de cette collégiale, on lisait d'après Mieg, qui nous en a également conservé une copie, dans la section relative au mois de février : «*XIII kalendas : Heinricus prepositus Honogiensis.*» (Mieg, p. 366 b.)

La charte de l'évêque Conrad porte la date : *Feria prima post omnium sanctorum* 1291. Voyez Archives de Saint-Thomas, livre cartulaire *Registrande A*, f. 40 et 307.

l'année même de la consécration de la chapelle.[85] Il n'eut donc pas la satisfaction d'assister à cette cérémonie.

En 1282 Gœsselin Kurnagel, chevalier à Strasbourg, avait institué une chapelle, avec une prébende, dédiée à Saint-Gall, en dehors de Strasbourg, sur la hauteur près de Kœnigshoven, sur laquelle d'antiques traditions placent un des palais des rois d'Austrasie, et l'avait mise sous le patronage du chapitre de Saint-Thomas. Ce fut cette chapelle que Nicolas Spender, prévôt de la collégiale, remplaça par une plus grande, environ un siècle plus tard, en 1360. Il voulut y ajouter un monastère de femmes; mais la mort le surprit et l'empêcha de réaliser ce dernier projet.[86] L'oratoire élevé en 1360 fut démoli, à son tour, en 1522, et tout le plateau transformé en cimetière, destination qu'il a conservée jusqu'à nos jours.[87]

Au commencement du quatorzième siècle il surgit, non loin de Saint-Thomas, une autre église, qui, dès son origine se trouva également, jusqu'à un certain point, sous la dépendance du chapitre. Le 8 octobre 1309, l'évêque Jean de Lyne permit à une congrégation de femmes de l'ordre des Sœurs pénitentes, de construire une chapelle ou un oratoire, dans un territoire appartenant au chapitre de Saint-Thomas et du consentement de celui-ci. Le chapitre avait accordé son autorisation sous la condition qu'il y aurait toujours dans la nouvelle église un prêtre

[85] Voyez note 84.

[86] Voici ce que rapporte Koenigshoven (f. 203ª) au sujet de la fondation et du sort de cette chapelle :

«*Sant Gallen cappelle zu Künigeshoven mit der pfrunden und closen stifte her Gœs-»selin Kurnagel ein ritter bi sant Thoman zu Strosburg noch gotz gebürte MCCLXXXII »ior.*»

«*Do noch Nicolaus Spender der probest zu sant Thoman buwete ein nuwe hus »zu sant Gallen den closenerin, und wolte ein frowen closter do han gemaht, noch »gotz gebürte MCCCLX, also für kam in der dôt, das es nüt geschach. Die selbe »close gehœrt an die stift zu sant Thoman, und sol men nieman drin enpfohen denne »mit der herren wille zu sant Thoman.*»

La charte de fondation se trouve copiée, livre salique *Registraude A*, f. 270.

[87] Schoepflin, *Alsatia illustrata*, t. II, p. 252 et p. 301, note *litt.* L.

prébendaire, à nommer par le prévôt de Saint-Thomas, et qui aurait droit à la moitié des oblations.[88] Cette première maison des Repenties se trouvait non loin de l'enceinte de la ville, sur les bords de la Bruche, près de la tour dite *de Rulenderlin*,[89] et proche aussi de Saint-Nicolas et du nouvel hôpital. Après avoir d'abord transféré leur couvent hors de la porte des Juifs, en 1336, les sœurs s'établirent en 1475, dans la rue d'Uton qui de nos jours encore porte le nom de leur patronne Sainte-Madeleine, et y bâtirent un beau couvent avec une église plus spacieuse,[90] dont Paul Münthart, chanoine de Saint-Thomas et prévôt de Saint-Pierre-le-Jeune, Eggelin de Brunswic et le célèbre prédicateur Geiler de Kaysersberg, posèrent les premières pierres en 1480.[91]

En 1314 l'église ou la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, de Saint-Maurice et Saint-Nicolas, vulgairement appelée Saint-Nicolas au-delà de la Bruche, fondée par le chevalier Gauthier Spender, en 1182, et qui dès l'origine se trouvait placée sous le pâtronage du chapitre de Saint-Thomas, fut incorporée à ce dernier, avec ses dîmes, ses revenus et droits de toute espèce, du consentement de l'évêque Jean de Lichtenberg. L'acte constatant l'incorporation porte la date du 23 août 1314.[92] Depuis, la

[88] *VIII idus octobris* 1309. — Archives de Saint-Thomas, *Lad.* SSS, nº 985.

[89] *Rulenderlinsthurn*. Cette tour avait, peut-être, été fondée par un membre de la famille Rulenderlin.

Schoepflin (*Alsatia illustrata*, t. II, p. 294) attribue la fondation du premier oratoire des Sœurs pénitentes à Henri de Hohenbourg.

[90] Specklin et Wencker, dans leurs chroniques *ad an.* 1475; Schoepflin, *Alsatia illustrata*, t. II, p. 294.

[91] Wimpheling, *Catalogus episcoporum*, p. 111.

Ce couvent, qui était d'une très belle architecture dans le style de l'époque, existait encore dans sa forme originaire, il y a peu d'années. Les changements qu'on y a entrepris lors de l'installation de la maison des orphelins, l'ont privé de son caractère; toutefois on y reconnait encore les dispositions principales et le cloître; et on y remarque encore plusieurs fenêtres richement ornées et parfaitement conservées.

[92] Voyez l'original de la charte de Jean I aux archives de Saint-Thomas,

vicairie perpétuelle de l'église de Saint-Nicolas resta réunie à Saint-Thomas, dont le prévôt nommait le titulaire.

Cette église partagea dès-lors, comme celle de Sainte-Aurélie, les destinées de Saint-Thomas.

La nef bâtie vers la fin du treizième siècle parait n'avoir été qu'une construction élevée à la hâte, et dans l'intention de la remplacer par une autre aussitôt que le chapitre disposerait des fonds nécessaires. En effet, immédiatement après le commencement du quatorzième siècle, les constructions avaient été reprises à Saint-Thomas. Cela résulte d'un titre qui fait voir que dès les premiers jours de l'année 1313 on était occupé à agrandir la nef et à la reconstruire à neuf. Burcard Kettener, l'architecte auquel Kœnigshoven attribue l'érection de la tour occidentale, était alors receveur de la fabrique et architecte de l'église. Dans le but de suppléer, autant qu'il était en lui, au manque d'argent, et de faire avancer la construction de la nef, Kettener faisait lui-même des donations au chapitre et lui passait des ventes. Un acte de vente, entre autres, passé par Kettener, du consentement du chapitre, commence par ces termes remarquables : «Faisons savoir à tous qui ces présentes verront, que »moi Burcard Kettener, receveur de la fabrique de l'église de »Saint-Thomas, ai commencé à réparer ou à rebâtir les édifices »de la dite église ; et comme je manque encore des fonds néces- »saires pour l'exécution de ces travaux, et pour parvenir à la ré- »paration des dits édifices, exigée par l'utilité et commandée par »la nécessité, je vends, et déclare par ces présentes avoir vendu »à ladite fabrique, au prix de vingt-un marcs d'argent bon et »loyal poids de Strasbourg, le droit d'usufruit etc., etc.»[93]

nº 464, et la transcription *Registrande A*, f. 18º. Dans l'une et dans l'autre, le document porte la date de 1314. (*X kal. septembris.*)

SCHOEPFLIN l'a publié dans son *Alsatia diplomatica*, t. II, p. 116, nº 598. Le titre y porte à tort la date de l'année 1315, tandis que dans l'*Alsatia illustrata* la donation est rapportée à l'année 1314.

[93] Voici le commencement de ce titre, dont la copie se trouve à la »*Registrande A*, f. 170 : «*Notum sit omnibus presentes literas inspecturis quod cum*

Ce document, daté du 30 janvier 1313, prouve donc évidemment que la nef de Saint-Thomas se trouvait dans un état de délabrement tel que sa reconstruction était urgente; que Kettener avait alors déjà commencé la bâtise, mais que cette dernière n'avançait qu'avec une extrême lenteur, à défaut des ressources nécessaires.

Il paraît qu'en dépit de tous ses efforts, Kettener ne réussit pas à rassembler des fonds assez considérables pour pouvoir mener à bout l'agrandissement projeté de la nef, dont il avait, sans doute, dressé le plan. En 1317, peut-être après la mort de l'architecte infatiguable si dévoué à son église, nous voyons trois archevêques et neuf évêques, sous la condition de l'assentiment du chef du diocèse, accorder au chapitre de Saint-Thomas une indulgence dont le produit devait être consacré à l'érection du nouveau vaisseau de son église.

«L'éclat de la gloire de Dieu,» y disent les prélats, «qui éclaire »le monde par les rayons de sa lumière ineffable, brillant da»vantage, et les vœux pieux des chrétiens, dont l'espoir repose »sur la clémence de la divine majesté, étant alors surtout favo»rablement écoutés, quand à l'humble piété des fidèles se joi»gnent les mérites et les prières des saints: désirant pour cette

»ego Burchardus dictus Kettener, civis Argentinensis, procurator fabrice ecclesie »sancti Thome Argentinensis, edificia dicte ecclesie reparare seu reedificare incepimus »nec ad hoc perficiendum habeam sumptos necessarios, ideo ad huiusmodi edificia »reparanda exigente utilitate et necessitate cogente dicte fabrice vendo et me vendi»disse presentibus confiteor, jus utendi fruendi seu utifruendi agrorum frugiferorum »dicte fabrice Fritzemanno dicto Spies clerico Argentinensi pro viginti una marca »argenti puri et legalis ponderis Argentinensis ad vitam ipsius Fritzemanni.».... «Ac»tum anno domini millesimo trecentesimo tercio decimo III kalendas februarii.»

Jean Erlin, architecte du chapitre, aurait reçu ces biens au nom de ce dernier, suivant une note marginale de Kœnigshoven, qui croit à tort que les biens concernaient les prébendes fondées sous la tour par Kettener; le texte du titre parle expressément *de la réparation ou reconstruction de l'église même;* c'est-à-dire de la nef actuelle. Ce texte indique non moins clairement qu'à la date du contrat, on était occupé à construire et que Kettener lui-même présidait aux travaux.

»cause que l'église de Saint-Thomas soit toujours fréquentée »avec les honneurs dont elle est digne, et qu'elle continue à »jouir de la vénération méritée auprès de tous les enfants de »Jésus-Christ; Nous, en vertu de la miséricorde de Dieu tout »puissant et des apôtres bienheureux Saint-Pierre et Saint-Paul, »affranchissons, pendant quarante jours, des pénitences à eux »imposées, tous ceux qui se repentent sincèrement ou qui se »confessent, et tous ceux qui le jour de fête de Saint-Thomas, »ou aux fêtes de la naissance de notre Sauveur, de l'Epiphanie, »de Pâques, de la Ressurrection, de l'Ascension, de la Pente-»côte, ou à l'une des fêtes de la Sainte-Vierge, à celles des »apôtres Pierre et Paul, et de tous les autres apôtres et évan-»gélistes, ou aux fêtes de l'archange Michel, de Saint-Jean-»Baptiste, de Saint-Nicolas, de Saint-Martin, de Saint-Sym-»phorien et des saintes Marie-Madeleine, Catherine, Margue-»rite, Lucie, Elisabeth, ou à la fête des onze mille vierges, à »celle de la commémoration de tous les saints, le jour de la »consécration de l'église, et pendant les octaves qui suivent ces »fêtes, visiteront l'église de Saint-Thomas pour cause de dévo-»tion, ou en pélérinage, ou pour y entendre le sermon; tous »ceux qui suivront le saint corps de Jésus-Christ quand il est »porté aux malades, ou qui feront le tour du cimetière de l'é-»glise, en récitant l'oraison dominicale pour les défunts, ou qui, »au son des cloches, à l'heure des vêpres, diront trois *ave* en se »mettant à genou, ou qui, à l'approche de la mort, feront des »legs pieux à l'église de Saint-Thomas, ou qui donneront à la »fabrique des cierges, des candélabres, des ornements, ou »d'autres choses nécessaires pour la célébration du culte.»

Cette lettre d'indulgence, dont l'original est conservé aux archives du chapitre, ainsi que celui de l'indulgence de 1264, est datée d'Avignon du mois de janvier de la dite année 1317.[94]

[94] Voyez ce document, archives de Saint-Thomas, *Ladula fabricæ* XXX, nº 1041.

Le texte de cette indulgence se trouve, comme celui de l'indulgence de 1264, à la fin du volume.

Malgré l'appel adressé par les treize prélats aux fidèles de l'Alsace, les fonds, à ce qu'il paraît, ne rentrèrent pas avec toute la vitesse désirée. Les vingt-neuf premières années du siècle s'écoulèrent, et l'on n'avait encore pu élever qu'une faible partie des murs de la nef. Cette nef fut construite sur une échelle plus grande que ne l'avait été la nef précédente contemporaine de la croisée. Sa longueur, il est vrai, était donnée d'une manière fixe et invariable. Resserrée dans l'espace entre le clocher roman de la fin du douzième siècle, à l'occident, et la croisée gothique de 1270, à l'orient, qui furent conservés l'un et l'autre, on l'élargit considérablement des deux cotés. Vers le sud et le nord on recula ses murs d'enceinte jusqu'au cloître qui avait entouré l'ancienne église, et dont on employa les murailles extérieures pour y asseoir celles de la nouvelle nef, ainsi que nous le démontrerons dans la partie descriptive; de telle sorte que la chapelle de Saint-Michel, et celle de Saint-Egide, construite sans doute au côté opposé à la première, qui toutes deux s'étaient trouvées jusqu'alors en dehors de la basilique, furent comprises dans l'intérieur de la nef. Les murs d'enceinte de l'église s'avancèrent ainsi, au sud et au nord, presque jusqu'à la ligne des façades des ailes de la croisée, de manière que ces dernières dépassent à peine cette ligne.

Kettener n'eut plus la satisfaction de pouvoir exécuter l'œuvre à laquelle il avait voué tout son zèle.[95] Ce fut Jean Erlin, éco-

[95] On ne connaît pas la date exacte de la mort de Burcard Kettener. L'épitaphe de Kettener existait bien encore du temps de Mieg, qui en a consigné les termes dans son ouvrage sur les monuments des églises et couvents de Strasbourg (p. 137[a]). Mais déjà alors l'inscription n'était plus entièrement lisible. Nous la transcrivons d'après Mieg, avec ce que ce savant pouvait encore déchiffrer de l'épitaphe de la femme de Kettener, qui se trouvait auprès de celle de Burcard : «*Anno domini M. CCC. X..........* »*obiit Burcardus..... Kettener civis argentinensis.*» «*Anno domini M.CCC.IX. Ka-* »*lendas octobris............*» L'écu qu'on voyait sur l'épitaphe portait un pal accompagné des deux côtés de sept besants, les six premiers posés deux à deux et les deux derniers en pointe.

Dans l'ancien livre des anniversaires de Saint-Thomas, dont Mieg nous

lâtre de Saint-Thomas, plus tard vicaire-général de l'évêque Bertholde de Buchecke, exécuteur fameux d'un grand nombre de testaments, et dont nous allons encore rappeler le nom, qui réalisa l'œuvre commencée par Kettener. C'est à lui que Kœnigshoven, dans sa notice latine, attribue l'agrandissement de la nef, que ce chroniqueur dit avoir été exécuté vers l'année 1330 environ.[96]

a également conservé une copie, la mort et l'anniversaire de Burcard Kettener se trouvaient marqués sur la liste du mois d'avril. On y lisait sous le titre *XVI kalendas* (17 mars) : «*Obiit Burcardus Kettener. U J.*» (p. 50a). La mort de la femme de Kettener est marquée au mois d'octobre : «*IV nonas* »(4 octobre) *obiit Gertrudis Kettener. Visitacio. X J.*» (p. 57b).

[96] «*Deinde circa annos domini MCCCXXX magister Johannes Erlin, scolasticus* »*nostre ecclesie, vicarius in spiritualibus et temporalibus domini Bertholdi episcopi* »*Argentinensis, ac executor famosus diversorum legatorum et factorum, protunc nec* »*non fidelis magister operis, predictam ecclesiam versus ambitus ampliavit, ita ut* »*cappella sancti Michahelis et cappella sancti Egidii que protunc erant pro parte extra* »*ecclesiam sancti Thome, ut prorunc est cappella sancte Catherine ecclesie cathedra*«*lis, sunt incluse et comprehense in ipsa ecclesia sancti Thome prout nunc existunt.*»

L'écolâtre Erlin appartenait à l'une des familles nobles ou patriciennes de Strasbourg les plus anciennes, les plus riches et les plus considérées. Le nom de cette famille, qui s'appelait Erlin de Rorburg, se retrouve de bonne heure parmi les soixante-onze familles auxquelles les évêques concédaient exclusivement la direction de la monnaie de Strasbourg. Des Erlin figurent dès 1266, 1283, 1300, 1343, 1376 etc., dans les listes des *Hausgenossen* ou directeurs de la monnaie. On ne les trouve pas moins fréquemment dans les listes des membres du sénat et des églises collégiales de Strasbourg et d'Alsace. On assure que cette famille était fréquemment en guerre avec la ville de Schlestadt et parfois même avec celle de Strasbourg. On voit, dans la copie du livre des anniversaires de Saint-Thomas, dont Mieg nous a conservé une copie dans son précieux ouvrage sur les monuments des églises et des couvents de Strasbourg, que le père de Jean Erlin s'appelait Gauthier et la mère Odile. Dans la liste des décès du mois de mai, à la date des 4 kalendes (28 avril), on lit : «*IV kalendas. Obiit Walterus Erlin pater Johannis Sco*»*lastici* 0✱» (p. 52a). Et dans celle du mois d'octobre, à la date des 7 kalendes (25 septembre) : «*VII kalendas obiit mater Johannis Erlin custodis* 0✱» (p. 58b). Le mot *custos*, qui se trouve dans cette dernière inscription, est évidemment une erreur de plume; car on voit par les signes qui indiquent

Après l'achèvement des murailles de la nef, la même année encore, on y dressa les piliers et l'on construisit les voûtes en pierre. Kœnigshoven et Specklin attestent positivement dans leurs chroniques que ces constructions eurent lieu en 1330.[97]

l'endroit où se célébrait l'anniversaire, que ce dernier était le même pour les deux défunts.

Jean Erlin, l'écolâtre de Saint-Thomas, à ce qu'il paraît, ne se distinguait pas seulement par son talent d'architecte. Les hautes fonctions, qui lui furent conférées, attestent qu'il occupait de plus un rang élevé dans le clergé du diocèse. En 1337, à l'occasion de la guerre qui avait éclatée entre Jean de Lichtenberg et Ulric de Sigenau, à cause de la prévôté du grand-chapitre que chacun des deux prétendants voulait s'assurer par la force des armes, l'évêque Bertholde de Buchecke, qui protégeait son parent Ulric, fut fait prisonnier par les partisans de Jean de Lichtenberg et détenu pendant seize semaines au château de Kirkel. A cette nouvelle le pape Benoit recommanda l'administration de l'évêché de Strasbourg aux soins de l'évêque de Bâle, lequel nomma alors l'écolâtre de Saint-Thomas vicaire-général de l'évêque de Strasbourg.

Mieg nous a conservé le texte des épitaphes des parents d'Erlin. Ils étaient ainsi conçus : *«Anno Domini M. CCC. VII. IIII kalendas julii obiit Waltherus dictus »Erlin civis argentinensis.» «Anno M. CCC. XXXIIII. VII idus novembris obiit Odilia »uxor eius»* (p. 130[a]). On voyait sculpté sur la pierre sépulcrale les armes de la famille Erlin, telles qu'elles furent aussi reproduites plus tard sur l'épitaphe de l'écolâtre.

D'après Mieg l'écu portait une bande accompagnée au haut et au bas de trois fleurs de lis, celles d'en haut posées 2 et 1, et celles d'en bas, dans le sens de la bande. Il est à regretter que Mieg n'indique pas les couleurs.

Suivant d'autres indications les Erlin portaient d'azur, l'écu chargé d'une figure phantastique, moitié de femme, moitié d'aigle, à tête humaine ornée d'une couronne, à griffes d'aigle et aux ailes déployées. La même figure, qui était de gueules et d'or, se voit au-dessus du casque placé sur l'écu. On peut en voir l'image dans le précieux ouvrage généalogique manuscrit de Luck, conservé à la bibliothèque de la ville de Strasbourg. *(Wappenbuch*, volume E, au mot *Erlin de Rorburg.)*

[97] Koenigshoven dans sa grande chronique dit à ce sujet : *«Item die steynin »sülen und gewœlbe in der kirchen wurdent gemaht noch gotz gebürte MCCCXXX ior.»*

L'édition de Schilter ne contient plus ces détails importants, pas plus que la chronique latine. Nous avons successivement transcrit les quelques

Le premier nous apprend de plus dans sa notice latine, conservée au livre salique du chapitre, que ce fut l'écolâtre Erlin, le même qui avait terminé la nef, qui dirigea aussi les travaux dans l'intérieur de l'église.[98] Ce fut donc lui qui dressa le plan de ces admirables piliers, qui, semblables à une forêt de palmiers, à la tige svelte et grâcieuse, étendent de tous côtés leurs branches entrelacées dans tous les sens, s'élancent dans les airs avec une hardiesse et une élégance rares; et telle en est la légèreté extrême que si l'œil suit leurs contours depuis les bases jusqu'aux chapiteaux, ils semblent presque s'affaisser et plier sous le poids des voûtes.

Nous retrouvons ici un de ces exemples assez fréquents dans l'histoire de l'architecture du moyen-âge, en Allemagne surtout, qui nous montrent des ecclésiastiques, initiés aux secrets de l'art et affiliés aux loges des francs-maçons, lesquelles en conservaient seules les règles dans toute leur pureté, dressant les plans de leurs églises et présidant eux-mêmes aux travaux. Maints prélats, même des archevêques et des évêques, se plaisaient dans ces temps à composer et à tracer de leurs mains les dessins de leurs basiliques, et à diriger en personne les travaux, ou du moins à en surveiller l'exécution. Aussi qui pouvait mieux que les religieux eux-mêmes arranger et disposer la distribution des différentes parties de la maison de Dieu, et en faire répondre la structure aux besoins du culte qui devait s'y célébrer sous leur présidence? C'est là encore une des circonstances qui con-

lignes que renferment ces deux derniers ouvrages sur l'église de Saint-Thomas.

SPECKLIN dit: «1330. *Dis ior wardt in der kirch zu s. Toman die pfeiller auffge-»fürtt und die ganz kirch gewolbt. Das chor hat bischof Adelochus zu voren bawn und »gewölbt.»* Nous ne reviendrons pas ici sur cette dernière assertion de Specklin, dont nous avons déjà démontré le peu de fondement.

[98] «*Circa idem tempus* (1330) *prefatus magister Johannes Erlin scolasticus ac »magister operis, testudines et columpnas, vulgariter die sülen und die gewœlbe »in der kirchen, sumptuoso opere construxit et conplevit, do vormols worent hültz-»in treme und hültzin bünen, durch die kirche mittenander, one der kor der ist von »alter her gewœlbet gewesen.»*

courent à expliquer la rapidité avec laquelle se répandit l'architecture ogivale, ainsi que le développement prodigieux qu'elle prit dans l'Europe presqu'entière et l'harmonie étonnante qu'on remarque, malgré les différences de caractère existant nécessairement de pays à pays, dans les édifices d'une même époque d'un bout de la chrétienté à l'autre.

Dans l'œuvre d'Erlin cette architecture nous apparaît dans toute sa hardiesse, dans toute sa magnificence; rien n'y indique encore que cet art merveilleux était près déjà de descendre de la hauteur où il s'était élancé, pour expirer, à son tour, dans une longue décrépitude et céder la place à un art nouveau plus conforme au goût du siècle vers lequel on s'avançait à grands pas. On peut dire à l'éloge d'Erlin que ses piliers sont dignes d'être éclos non loin du portail d'Erwin; ils ne perdent pas à être admirés même lorsqu'on entre dans l'enceinte de Saint-Thomas, l'âme encore pleine des souvenirs et des émotions qu'on vient d'emporter de la cathédrale.

Au moment où l'écolâtre Erlin dressa ses sveltes piliers, cinq siècles s'étaient écoulés depuis que l'évêque Adaloch avait rétabli l'église des frères Ecossais, ruinée par le temps; et trois cents ans s'étaient passés depuis que l'évêque Guillaume avait relevé l'église d'Adaloch consumée par le feu du ciel. Durant ce long espace de temps une nef avait successivement pris la place d'une autre, pour la céder à son tour à une construction postérieure; celle d'Erlin enfin, plus heureuse que les précédentes, brava tous les dangers, et toutes légères et aëriennes que sont ses colonnes et ses voûtes, elle est encore debout forte de toute sa solidité primitive.

Trois années après l'achèvement des voûtes du vaisseau, on construisit, suivant Specklin, la voûte au-dessus de la rosace, dans la tour occidentale, et on y plaça les orgues.[99] Le chœur avait été anciennement voûté comme nous l'apprennent Kœnigshoven et Specklin.

[99] «1333. *Dis jor bawte man zu s. Toman das gewölb unter den thurn und* »*machte die orgel dohin.*»

Pendant que les piliers de la nef surgissaient l'un aprés l'autre et que les nervures des voûtes s'entrelaçaient et se séparaient dans toutes les directions pour se réunir de nouveau, l'évêque Bertholde de Buchecke, pour pousser les bâtises que dirigeait si dignement son vicaire futur, et pour en assurer la continuation, fit un nouvel appel à la bourse des fidèles.

Le 5 octobre de l'année 1332, ce prélat publia une lettre d'indulgence, par laquelle il affranchit de vingt jours de pénitences, tous ceux qui se confesseraient et se repentiraient sincèrement de leurs péchés, en chantant ou en récitant les versets de l'antiphone, dédiée à l'apôtre Saint-Thomas, patron de l'église, et dont la lettre contenait le texte.[100]

La même année une transaction avait mis fin à une discussion des plus vives et acerbes, qui depuis cinq ans divisait l'évêque et les chapitres de Saint-Thomas et de Saint-Pierre-le-Jeune. Bertholde, pour faire face aux dépenses occasionnées par ses guerres, avait prétendu s'arroger le droit de jouir pendant deux ans des revenus des prébendes devenues vacantes, contrairement au privilége accordé au chapitre, en 1230, par l'évêque Bertholde de Teck, ainsi que du droit de prélever des subsides sur les chapitres. Ces derniers, pour résister avec plus de vigueur aux prétentions injustes du chef du diocèse, se liguèrent et, durant cinq ans, ils plaidèrent chaudement en faveur de leurs droits méconnus en cour de Rome, sans reculer devant les sacrifices considérables qu'ils durent s'imposer pour soutenir les chances si inégales d'un procès envers un adversaire tel que Bertholde. Néanmoins l'évêque dut finir par renoncer à ses prétentions. La lettre d'indulgence accordée par lui au chapitre de Saint-Thomas, l'année même de la décision de ce long litige, paraît avoir été un des résultats de la réconciliation et un gage des sentiments pacifiques et bienveillants qu'il nourrissait désormais envers la collégiale. La même lutte se renouvela dans la suite à plusieurs reprises avec des évêques d'un esprit non moins bel-

[100] Archives de Saint-Thomas, livre cartulaire *Registrande A*, f. 302. Voyez cette indulgence à la fin du volume.

liqueux que Bertholde; mais toujours elle aboutit, de la part des évêques, à une confirmation réitérée des priviléges des chapitres.[101]

Il paraît du reste que cette fois les fidèles répondirent avec empressement à l'appel du prélat, puisque les constructions s'avancèrent et furent terminées avec rapidité, et qu'une vingtaine d'années après, en 1353, le chapitre décida par un réglement qu'à l'avenir chacun des chanoines prébendaires toucherait annuellement cent livres pfennings de Strasbourg en argent.[102]

Deux années avant la publication de l'indulgence par Bertholde, en 1330, Jean d'Achenheim, doyen du chapitre de Saint-Thomas, avait fondé un autel consacré sous l'invocation de Saint-Barthélémy, de Saint-Vincent et de Sainte-Brigitte.[103]

Cinq années plus tard, le même, conjointement avec Henri Viller et Albert de Parme, chanoines de Saint-Thomas, exécuteurs testamentaires de Jean Ruwin, également membre du chapitre, instituèrent une prébende et un autel dédié à Saint-Egide,[104] sans doute dans la chapelle consacrée au même saint

[101] Voyez sur ce long débat sous les évêques Bertholde de Buchecke et Frédéric de Blankenheim, Koenigshoven, dans sa chronique originale allemande, f. 146[b] et f. 149[a].

Les archives de Saint-Thomas (*Ladula privilegiorum et libertatum ecclesiæ*, n[os] 960, 968, 972, 948, 956, 971, 946, 941[a], 943, 959, 955, 942, 944, 947, 1446) contiennent encore toute la série des documents relatifs à cette lutte si souvent reprise avec un acharnement redoublé par les successeurs de Bertholde. L'évêque Frédéric de Blankenheim qui, le premier, ressuscita la discussion, se vit réduit, comme Bertholde, à confirmer les priviléges des chapitres, le 20 avril 1388. Les évêques Guillaume de Dietsch, en 1422, Conrad de Busnang, en 1440, Robert de Bavière, la même année, Albert de Bavière, en 1479, Guillaume de Honstein, en 1507, et Erasme de Limbourg, en 1542, durent consacrer tour à tour les droits anciens du chapitre de Saint-Thomas.

[102] Archives de Saint-Thomas, n° 967 et n[os] 981 et 988.

[103] Mêmes archives, *Lad.* D, n° 68.

[104] *Ibid.*, *Lad.* HH, n° 387.

et qui, lors de l'agrandissement de la nef, avait été englobée dans l'enceinte de l'église.

Jean Erlin survécut de treize ans l'achèvement de la nef. Il mourut en 1343, le 29 août. Au moment où la mort vint le surprendre, il voulut encore donner une dernière marque d'attachement à l'église érigée sous sa direction. Ses héritiers accomplirent sa volonté en fondant une prébende sacerdotale et un autel consacré à la Sainte-Vierge et à Saint-Jean-Baptiste, près du sépulcre du Seigneur, où Erlin avait été enterré. La collation de cette prébende fut attribuée à l'écolâtre.[105]

Peu d'années après la mort d'Erlin, on construisit la tour orientale au-dessus du chœur, avec sa galerie et ses voûtes. Kœnigshoven, dans sa chronique allemande, place l'érection de

[105] Archives du chapitre n° 449, et *Registrande A*, f. 269 *b*.

Voici le texte de l'épitaphe d'Erlin qui se trouvait jadis près du saint-sépulcre: «*Anno domini MCCCXLIII. IIII kalendas septembris obiit magister Jo-* »*hannes Erlin scolasticus huius ecclesie et vicarius domini episcopi Argentinensis.*»

La figure d'Erlin était sculptée au trait sur la pierre sépulcrale. Le défunt y était représenté en grand ornat, tenant dans sa main gauche un calice, ou peut-être un équerre, car du temps de Mieg, qui nous en a conservé le dessin, on ne pouvait plus le distinguer avec certitude. Dans les deux angles supérieurs de la pierre se trouvaient sculptés deux écus, dont celui de droite était l'écu du défunt. Il portait, ainsi que nous l'avons dit note 96, une bande accompagnée au haut et au bas de trois fleurs de lis disposées 2 et 1 au champ supérieur, tandis que dans le champ inférieur elles étaient placées sur la même ligne, dans la direction de la bande. Mieg n'indique pas les couleurs de cet écu, pas plus que celles de l'écu placé à gauche, lequel est à simple bande. (Mieg, p. 142 *b*.)

Il est étonnant que cette épitaphe ne fasse pas mention de l'érection de la nef par celui dont elle conserve le souvenir.

La mort d'Erlin se trouvait marquée à la même date dans le livre des anniversaires de Saint-Thomas. Dans la liste des décès du mois d'août, à la date des 4 kalendes, on lit dans Mieg: «*IV kalendas: Hic die obiit Johannes* »*Erlin presbyter et scolasticus. F*†» (p. 56 a).

D'après le titre constatant la fondation de la prébende par les héritiers d'Erlin, cette fondation n'aurait eu lieu qu'en 1352, c'est-à-dire neuf années après la mort de l'écolâtre. Le document porte le n° 449.

cette tour à l'année 1347,[106] tandis que dans sa notice du livre salique il la recule d'une année.[107] Specklin et Mieg indiquent également l'année 1348,[108] qui paraît avoir été celle de l'achèvement de la tour commencée l'année précédente. Nicolas Wetzel, écolâtre de l'église, était alors préposé à la fabrique.[109]

L'élargissement de la nef, entrepris par Kettener et exécuté par Erlin, nécessita une autre construction. L'élévation de la nouvelle nef, beaucoup plus considérable que ne l'avait été celle de la nef dont elle avait pris la place, rendit indispensable un changement dans la forme extérieure de l'église.

La tour occidentale avait été calculée sur une nef moins étendue et moins haute. Aussi, depuis l'érection de la nouvelle nef, s'élevait-elle à peine de quelques pieds au-dessus de la toiture de cette dernière, tandis qu'antérieurement elle avait dominé toute l'église; le toit de la nef dépassait même la corniche supérieure sur laquelle reposait alors le pinacle. L'édifice ne pouvait guère être maintenu dans cette forme disgrâcieuse, contraire aux usages et aux règles de l'art. Pour ramener quelque harmonie dans les proportions de l'ensemble, composé de parties appartenant à des constructions de différentes époques, il fallut nécessairement exhausser le clocher. Ce changement fut exécuté en 1366. «En l'année 1366,»[110] dit dans sa chronique Kœnigshoven, contemporain de cette bâtise, «on éleva la tour

106 «*Item der turn über dem kor wart erhœhet und der umbgang der umb gemaht* »*MCCCXLVII ior.*»

107 «*Item der turn über dem kor wart erhœhet, und der umbegang der umbe ge-* »*maht, anno domini MCCCXLVIII, sub domino Nicolao Wetzel scolastico et guber-* »*natore fabrice dicte ecclesie.*»

108 Voici le passage de Specklin : «1348. *Dis jor wardt auch der grosze* »*thurn über dem chor zu s. Tomä bawen mit dem gewölb, umgang und schnecken.*»

Mieg copie simplement le passage de la notice latine de Kœnigshoven, transcrit ci-dessus.

Voyez aussi SCHOEPFLIN, *Alsatia illustrata*, t. II, p. 295, note *litt.* S.

109 Voyez note 107.

110 «*Der selbe (vœrder) turn wart do noch zweiger bünen hoher gemaht noch gotz* »*gebürte MCCCLXVI ior.*»

»(de devant) de deux greniers.» Dans sa notice latine, où il nomme le directeur de la bâtise, il en parle en ces termes: «En»suite, en 1366, cette même tour (de devant) fut exhaussée d'une »construction somptueuse en pierres de taille par Erard Maler, »sénieur et architecte de l'église.»[111] Suivant Specklin cette construction aurait été terminée en 1367.[112] Ces deux données, différentes quant à la date, sont néanmoins faciles à concilier.

Il suffit, en effet, de jeter un coup-d'œil sur cette partie de l'édifice, pour rester convaincu que l'exhaussement du clocher n'a pas été poussé dans l'exécution à toute l'élévation arrêtée dans les projets. Dans son état actuel, l'étage supérieur du clocher, est évidemment tronqué, et accuse une bâtise inachevée. Il devait, sans aucun doute, avoir dans chacune de ses faces deux fenêtres plus élevées que celles qu'on y voit aujourd'hui, d'une largeur à peu près égale à celle des fenêtres de l'étage inférieur. Mais lorsqu'on eut atteint la hauteur de la ligne à laquelle se termine la construction en pierres de taille rouges, semblables au matériel dont on s'était servi dans les étages inférieurs, la construction fut évidemment interrompue pour une cause quelconque. Le seul aspect de cette partie de l'étage supérieur fait voir, au premier coup-d'œil, qu'elle diffère dans sa construction du reste de la tour. Pressé de terminer, on donna au clocher une élévation beaucoup moins considérable que celle qu'on avait d'abord eu l'intention de lui faire atteindre; et pour mettre du moins les fenêtres de l'étage supérieur en

[111] «*Deinde eadem turris (anterior) altius elevatur cum lapidibus quadratis et »sumptuosa structura, anno domini MCCCLXVI, per dominum Erhardum Maler, »presbyterum magistrum operis.*»

D'après un titre daté de 1375, portant le n° 1019, Erard Maler aurait aussi été prébendaire de l'autel de Saint-Blaise.

La mort et l'anniversaire d'Erard Maler se trouvaient marqués dans l'ancien livre des anniversaires de l'église de Saint-Thomas, au mois de septembre, à la date des 4 ides (10 septembre): «*IV idus obiit Erhardus Maler »presbyter prebendarius. CCCC.*» (Mieg, p. 56 *b*.)

[112] «1367. *Domollen wardt der grosz thurn zu s. Thomen auszgebawen und »volendtt.*»

harmonie avec les proportions de ce même étage, on partagea chacune d'elles dans sa largeur en deux par une construction mitoyenne semblable à de gros meneaux, se bornant à les fermer dans le haut par des ogives sans caractère, et à surmonter le tout d'une toiture également peu élevée. C'est ainsi, à notre avis, que ces fenêtres et tout l'étage reçurent leur forme actuelle. Peut-être aussi renonça-t-on à donner au clocher toute l'élévation qu'il avait du recevoir dans l'origine, de crainte d'écraser trop la tour du chœur, en poussant trop haut la tour de l'ouest, et de nuire ainsi encore à l'édifice par une disproportion contraire à celle qu'on voulait faire disparaître.

Quoiqu'il en soit, par suite de ce changement on suspendit les cloches un étage plus haut, en 1398, sous la direction de Nicolas Bertschin, chanoine, alors préposé de la fabrique.[113] Peut-être aussi ne fut-ce que dans cette année que l'on termina avec précipitation à la hauteur actuelle, le clocher, dont l'exhaussement, entrepris en 1366, aurait été interrompu. Les paroles de Specklin que nous venons de transcrire en note, semblent presque autoriser cette assertion, si elles ne sont pas une reproduction du passage de Kœnigshoven, relatif à l'année 1367, placé par inadvertance à l'année 1398 par son copiste Specklin. Dans tous les cas, et quoique l'étage supérieur, ajouté à l'ancienne tour, manque absolument de caractère, il faut cependant rendre à l'architecte qui en composa le dessin cette justice que le style de sa bâtise ne contraste pas autant avec les

113 Dans sa chronique allemande, Kœnigshoven parle de ce changement dans ces termes : «*Do noch wurdent die glocken eines gademes hœher gehenket* «*noch gotz gebürte MCCCLXXXXVIII ior.*»

Specklin, en copiant mal ce passage, et en l'appliquant à l'exhaussement de la tour, qu'il rapporte lui-même à l'année 1367 (voyez note précédente), dit : «1398. *Dis jor fürte man den thurn zu s. Thomas von steinwerck eines gademes hoher auff.*

Dans sa notice latine Kœnigshoven s'exprime ainsi : «*Deinde wurdent die* »*glocken in dem selben turne eines gaden oder einer bünen hoher gehenket, sub domino Ni-* »*colao Bertschin canonico, protunc gubernatore operis, anno domini MCCCXXXXVIII.*»

parties inférieures que l'eût fait une construction exécutée dans le style usité à la fin du quatorzième siècle.

En 1369 on avait construit les voûtes de la chapelle dédiée à Saint-Blaise.[114] Jean Rysz, sénieur du chapitre, l'avait fondée à la fin de l'année 1366 avec une prébende sacerdotale, et l'avait richement dotée.[115] Par son testament du mois d'octobre 1371, Rysz légua encore d'autres biens à cette chapelle.[116] En 1451, la prébende de l'autel de Saint-Blaise fut attribuée à l'office du doyenné, et peu de temps après elle lui fut formellement incorporée.[117] Cette chapelle se trouvait probablement entre le chœur et le portail du nord qui conduit dans l'église du côté de la place. Plus tard, lors de la construction de la maison presbytériale, dans l'angle formé par le chœur et le bras septentrional de la croisée, la chapelle de Saint-Blaise y fut englobée et disparut.[118]

Nous avons vu plus haut que malgré le changement arrivé en 1031, par lequel Saint-Thomas fut érigé en chapitre, les nouveaux chanoines avaient continué néanmoins à demeurer réunis; ce ne fut qu'en 1374 que le chapitre se décida pour la

[114] «1369 *wurde s. Blasii capell neben dem chor gewölbt.*» (Wencker.)

Le continuateur de la notice latine de Kœnigshoven place la construction des voûtes de cette chapelle à l'année 1466.

Mieg (f. 146 *b*), et Sébastien Büheler dans sa chronique (t. I, f. 73 *b*), placent la construction de la voûte de la chapelle de Saint-Blaise à l'année 1469. (Voyez notes 118 et 130.)

[115] L'acte de fondation de cette prébende existe encore aux archives du chapitre: *Ladula decanatus* VVV, n° 1015.

[116] *Ibid.*, n° 1013.

[117] *Ibid.*, *Ladula privilegiorum et statutorum*, n° 1400.

[118] Voyez Mieg (f. 146 *b*), où cet auteur attribue à tort la fondation de la chapelle de Saint-Blaise à la famille Prechter.

Voici du reste le passage cité de Mieg: «*Ist vielleicht die geweszt so etwan »neben und zwischen dem chor und der groszen kirchthüren, so uff den plan herausz »got, gestanden, und nachher in des helfers haus eingeschlossen, zu gemachen ge- »macht und verbaut worden, welche wie ich bericht die Prechter sollen gestifft nnd »fundirt haben.*»

cessation de la vie commune. Le 19 avril de la dite année fut dressé l'acte qui divisa les biens de la communauté en prébendes séparées. Henri de Honstein était alors prévôt du chapitre, et Jean de Kageneck en était doyen. Par une charte, datée de Benfeld, du 20 septembre 1376, l'évêque Frédéric de Blanckenheim confirma la division des biens.[119]

Quatorze années après la confirmation de ce changement par le chef du diocèse, en 1390, le chapitre fit un statut que nous ne pouvons point passer sous silence : il fut décidé que chaque nouveau chanoine donnerait, à l'avenir, trois marcs d'argent, au moment où il entrerait en jouissance de sa prébende entière, et que les fonds provenant de cette source seraient consacrés à l'entretien des édifices de l'église.[120]

Trois années plus tard le chapitre tenta un acte d'indépendance, qui aurait pu avoir des suites plus fâcheuses qu'il n'en eut en effet. Un traité d'alliance avait été conclu entre les chapitres de Saint-Thomas et de Saint-Pierre-le-Jeune, par lequel les deux collégiales s'étaient engagées réciproquement à maintenir leurs priviléges, à ne plus se reconnaître soumises à l'autorité d'aucune puissance temporelle, et à ne plus se laisser infliger aucune peine ou imposer quelque charge que ce fût par le pouvoir séculier. Mais les seigneurs de Lichtenberg, avoyers de la ville de Strasbourg, ayant pris et cruellement maltraité l'official Raimbault, auteur et rédacteur du traité, les chapitres se hâtèrent de renoncer à leur alliance et de rentrer sous l'autorité à laquelle ils avaient un instant essayé de se soustraire : ils se virent réduits à jurer de nouveau obéissance et soumission à la ville. Ce rêve d'indépendance n'avait duré que dix jours.[121]

Le 8 juin 1397 le pape Boniface IX autorisa le chapitre de

119 Le document de 1376 est daté des 13 *kal. maji.* — Archives de Saint-Thomas, *Ladula privilegiorum et libertatum ecclesie*, n° 954, *Registrande A*, f. 291 ^{b}. Voyez la charte de l'évêque Henri à la fin du volume.

120 *Ibid.*, *Ladula privilegiorum et statutorum*, n° 1410, *Registrande A*, f. 349 ^{b}.

121 Mêmes archives, *Lad. privilegiorum et statutorum*, n° 1419.

Saint-Thomas à disposer à l'avenir, dans ses intérêts, des revenus de la trésorerie, sous la réserve, cependant, de la part revenant au trésorier.[122] Et dès le 8 juillet suivant, le titulaire, Nicolas de Reichenbach, délivra une partie des biens au doyen et au chapitre.[123]

En 1407 la trésorerie fut partagée en deux parts, dont l'une resta à Nicolas de Reichenbach, et dont l'autre fut affectée au chapitre. Plus tard elle fut incorporée entièrement au chapitre, du consentement de l'évêque; et le 26 juin 1406 le pape Grégoire XII approuva ce changement. Jâcques Fabri de Reichshoffen tenait alors la prévôté, et Nicolas Wurmser, docteur en droit canon, le doyenné.[124]

Le quinzième siècle sembla un instant s'ouvrir sous des auspices de mauvaise augure pour l'église de Saint-Thomas, et devoir renouveler la catastrophe qui l'avait frappée à l'entrée du onzième. Dans la première année du siècle, l'église de Saint-Thomas, ainsi que la cathédrale, fut menacée d'un nouveau sinistre. Le jour de Saint-Hypolite de l'an 1400, comme au jour de Saint-Jean-Baptiste 1007, la foudre tomba sur les deux églises; à la cathédrale elle rompit la grue placée sur le clocher, auquel on bâtissait alors; et à Saint-Thomas elle fit un trou dans la toiture du chœur. Mais cette fois les deux églises, plus heureuses qu'elles ne l'avaient été quatre siècles auparavant, échappèrent comme par miracle au danger qui les avait menacées : une forte averse tomba au même moment où le feu avait pris aux églises, et éteignit aussitôt les flammes.[125]

[122] Archives de Saint-Thomas, *Lad.* PPP, nº 875.

[123] *Ibid.*

[124] *Ibid.*, nº 945, et livre cartulaire *Registrande AA*, f. 210[b] et 213[a].

[125] Dans sa chronique KOENIGSHOVEN constate cet incendie en ces termes: »*Item do men zalte MCCCC ior an sant Ypoliten dag, do slug der tunre in unser* »*Frowen münster die winde entzwei, und über sant Thomans kore ein loch in das dach,* »*und ging ane zu bürnende. Do kam zestunt ein ungehür gros regen, der verlæschete* »*das für.*»

Voici ce qu'il dit de ce sinistre dans sa notice latine : «*Item anno domini*

Avec le quatorzième siècle s'était terminée la période active et créatrice de l'histoire de la basilique de Saint-Thomas. A partir de cette époque l'église, achevée dans toutes ses parties, ne réclama plus de travaux d'ensemble. Il ne s'agissait plus alors que de veiller à la conservation et au bon entretien des édifices. Aussi, à dater de cette époque, nos chroniques et les autres sources, ne font-elles plus mention que de quelques ouvrages de détail, que nous allons rapporter sommairement.

C'est ainsi qu'en 1410 le chapitre fit faire un nouveau cimetière, et que la même année il fit réparer les toitures de la nef et du chœur.[126]

Ainsi encore, il fit construire, l'année suivante, un nouveau charnier, que bientôt la piété des chanoines et des bourgeois décora d'autels et de chapelles.[127] La munificence d'un bourgeois de Strasbourg, du nom de Rœder, dont la pierre sépulcrale existe encore au jardinet attenant au chœur de l'église, fit ériger dans ce charnier une montagne des oliviers, ornée de nom-

»MCCCC in die sancti Ypoliti, uf eine naht, do slug der dunre in unser Frowen »münster und ouch in den kor zu sant Thoman. Zum münster slug er die winde en- »zwei, zu sant Thoman slug er einen sparren und en wenig daches entzwei bi »dem krütze uf dem kor turne, und ging das dach ane zu bürnende. Do kam zestunt »ein ungehür gros regen, der verlasch das für, das weder zum münster noch zu »sant Thoman nüt enbrante.»

Specklin dit, à son tour, à l'année 1400 : «*...In solchem regen schluge das »wetter ins münster und in s. Tomans kirch, huben bede kirchen ahn zu brennen. Es »war aber der regen also grosz das bede feur dovon gelöscht wurden.*»

126 «*Item anno domini MCCCCX° wart der nuwe lichhof gemaht*»....

«*Item, in dem vorgenanten iore, wurdent die dach uf der kirchen, und uf dem »kor gebessert und reformiert.*»

Kœnigshoven nous fournit ces détails dans sa notice latine. Dans sa chronique il s'arrête à l'année 1400.

127 «*Item der nuwe gerner wart gemaht anno domini MCCCCXI*»... (*Ibid.*)

Les titres conservés aux archives du chapitre font voir que deux années auparavant on avait élargi l'ancien cimetière. Lors de l'établissement du nouveau cimetière il fut stipulé, que si à l'avenir les constructions élevées sur ce cimetière, ou les murs d'enceinte, exigeaient des réparations, le trésorier et le chapitre en supporteraient les frais par moitié (n°s 820 et 880).

breuses statues.[128] Dans l'acte, par lequel Rœder fonda son anniversaire, en 1498, il ordonna au chapitre d'ériger auprès de sa tombe ce monument, auquel les chanoines se rendirent annuellement, après sa mort, pour célébrer sa mémoire.

Ainsi encore le chapitre fit élever à grands frais, en 1420, une croix d'or sur la tour orientale, croix qu'on dût remplacer par une autre, non moins précieuse, en 1475.[129]

Ainsi enfin, on reconstruisit les voûtes de la chapelle de Saint-Blaise en 1466, et la même année on entoura le saint-sépulcre d'une grille en fer, artistement travaillée.[130]

Ajoutons que le style de la chapelle de Saint-André, adossée à la façade méridionale du transept, indique la dernière période de l'architecture ogivale; et que le plus grand nombre des vitraux

[128] Voyez Mieg, f. 61 *b*, 62 *a* et 114 *b*.

Ces statues, enlevées après la réformation, ont depuis été déposées dans la crypte de la cathédrale, où elles se trouvent encore. Voyez ce que nous dirons de la pierre sépulcrale de Rœder dans la seconde partie.

[129] «*Item das crütze uf dem turne über dem kore wart nuwe gemaht anno* »*MCCCCXX.*» Cette note, qui se rapporte à l'année du décès de Kœnigshoven, est la dernière écrite de sa main. Une main différente ajouta les deux derniers alinéas de la notice. Le second de ces passages, auquel on se réfère dans le texte, est ainsi conçu: «*Item anno domini M°CCCC°LXXV* »*wart dz crütz uff dem turne über dem chor nuwe gmacht*»...

[130] Le continuateur de Kœnigshoven s'exprime ainsi à ce sujet: «*Item* »*anno domini M°CCCC°LXVI° ist das gewelb in sant Blasien cappell gemacht. Eodem* »*anno das isrin getter zum heiligen grab.*»

Nous avons déjà vu (note 114) que Mieg et Büheler placent la construction de la chapelle de Saint-Blaise avec ses voûtes à l'année 1469.

Le premier dit: «*Anno* 1469 *ward s. Blasii capell neben dem chor gemacht und* »*gewœlbt.*» Le second copie ce passage presque dans les mêmes termes: «*S. Blasius capelle neben dem chor zu s. Thoman die wardt gemacht und gewœlbt im* »*jar als man zalte* 1469.»

Il ne faut point perdre de vue que le continuateur de Kœnigshoven, lequel était sans doute contemporain de la construction en question, parle seulement des voûtes. La chapelle même existait depuis un siècle. Il paraît donc, comme nous le disons dans le texte, qu'en 1466 on en renouvela seulement les voûtes.

peints de la nef de Saint-Thomas, datent du quatorzième et du quinzième siècle. Ceux du transept semblent être contemporains de cette partie de l'édifice. Malgré les pertes subies par l'église, elle a conservé une collection assez riche de ces fenêtres, où le moyen-âge déployait une grande partie de ses forces artistiques.

En 1414 une alliance fut conclue par le chapitre de Saint-Thomas avec les chapitres de Saint-Pierre-le-Jeune et Saint-Pierre-le-Vieux pour défendre en commun le privilége que leur avait accordé le pape Jean XXIII de porter le même chaperon que les chanoines de Notre-Dame qui leur déniaient ce droit. Cette lutte, comme tant d'autres luttes non moins puériles du moyen-âge, ne fut point tranchée sans l'intervention du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel suprêmes. Sur les instances du grand-chapitre le saint-siége rapporta la bulle, et dans l'année 1415 l'empereur Sigismond après avoir ratifié cette abrogation, ordonna au sénat de Strasbourg de tenir les trois collégiales à se conformer aux anciens usages et à renoncer au chapeau que les chanoines de l'église métropolitaine avaient seuls le droit de porter.[131]

En 1433, le pape Eugène IV accorda une nouvelle indulgence au chapitre de Saint-Thomas.[132]

Sept ans plus tard, le jour de Saint-Etienne, l'évêque Robert lui confirma les franchises et priviléges et la prit sous sa protection spéciale, confirmation que renouvelèrent encore plusieurs des successeurs de Robert, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer.[133]

Nous ne pouvons résister à l'envie de faire mention ici de deux événements qui, bien qu'ils n'aient pas directement trait à l'histoire de l'église, s'y rattachent cependant jusqu'à un certain point, et méritent de ne pas être passés sous silence; la

[131] Voyez le traité d'alliance des trois collégiales aux archives de Saint-Thomas, n° 949, et la lettre de Sigismond au sénat aux archives de la ville de Strasbourg, J. D. G. — A. d. S. *Lad.* C., *fasc.* XIV, n° 21.

[132] Archives de Saint-Thomas, *Lad.* XXX, n° 1042.

[133] Cf. note 101.

célébrité attachée désormais au nom de l'inventeur de l'imprimerie, justifiera suffisamment cette petite digression.

C'était en l'année 1441 : le varlet Jean Karle, de Marmoutier, vendit au chapitre une rente annuelle de cinq livres pfennings strasbourgeois pour la somme de cent livres. Rien dans ce titre jusque-là ne serait digne de remarque ; c'est un contrat tout-à-fait ordinaire, tel qu'on en passait tous les jours au moyen-âge, tels qu'on en trouve des centaines dans les livres cartulaires de Saint-Thomas ; mais ce qui donne à ce document une importance toute particulière, c'est que Jean Gensfleisch, autrement dit Gutenberg, de Mayence, qui résidait alors à Strasbourg, y intervient en qualité de caution solidaire du débirentier, avec le chevalier Lutholde de Ramstein.[134]

L'année suivante Gutenberg entra dans des rapports plus directs encore avec le chapitre. Le 17 novembre 1442 il comparaît devant le tribunal de Strasbourg avec Nicolas Merswin, écolâtre, et Conrad Hüter, chanoines de Saint-Thomas, agissant au nom du chapitre, et vend à ce dernier une rente annuelle de quatre livres pfennings qu'il avait héritée de son grand-père Jean Leheimer, bourgeois de Mayence, et pour sûreté de la créance acquise par le chapitre, Gutenberg engage à ce dernier une autre rente de dix livres qu'avait à lui servir sa ville natale. Cette vente eut lieu au prix de quatre-vingts livres pfennings strasbourgeois.[135]

[134] Ce titre se trouve à la feuille 293 [a] du livre salique du chapitre, ayant la suscription *Registrande B*. Il porte la date : *II idus Januarii* (12 janvier). L'inventeur de l'imprimerie y est désigné sous le nom : *«Johannes dictus Gen-»sefleische, alias nuncupatus Gutenberg, de Maguncia, Argentine commorans.»*

Schœpflin a publié ce document, en 1760, dans ses fameuses *Vindiciæ typographicæ*, où il se trouve à la page 31 et suivantes des pièces justificatives, intitulées : *Documenta*.

[135] Ce second titre se trouve au livre salique cité f. 302 [b].

Voyez *Vind. typogr. documenta*, p. 36.

Ce second contrat porte la date : *XV kalendas decembris* (17 novembre). Gutenberg y est appelé de même que dans l'autre, seulement l'orthographe des noms présente quelques variantes sans importance.

Sans doute cette somme fit faire un pas de plus à l'invention que le quinzième siècle désigna à juste titre sous le nom de *sublime et de merveilleuse*, ou bien, ce qui est plus probable encore, elle mit Gutenberg à même de continuer l'impression de l'ouvrage dont il s'occupait alors, peut-être même à reprendre ses travaux que le manque de fonds lui avait fait interrompre. Spectacle digne d'admiration, quand nous songeons aux résultats immenses que produisit pour l'humanité entière ce simple contrat de vente, passé au quinzième siècle par un pauvre patricien de Mayence, exilé de sa patrie, à une collégiale de Strasbourg; quand nous songeons que la somme ainsi mise entre les mains d'un homme de génie, contribua peut-être puissamment au perfectionnement d'une invention qui devait entraîner une des révolutions les plus complètes qu'ait essuyées le monde civilisé, qui devait changer la face du globe et commencer une ère nouvelle dans l'histoire de la vieille Europe.

Qu'il nous suffise d'avoir placé ici cet épisode curieux. Hâtons-nous de revenir à l'histoire de la basilique de Saint-Thomas.

En 1471 la vicairie perpétuelle et l'office de la *dormentarie* de l'église de Sainte-Aurélie, furent incorporés au chapitre de Saint-Thomas, avec tous leurs droits et revenus, «pour augmenter la splendeur du culte divin,» suivant les expressions de la charte, par laquelle l'évêque Robert confirma cette réunion.[136] Depuis lors le curé paroissial de l'église de Sainte-

Une citation devant la cour impériale de Rotweil, donnée à Gutenberg, en paiement du capital et des arrérages, et dont une copie a été récemment découverte aux archives du chapitre, fait voir qu'il cessa de servir la rente de quatre livres pf., à partir de la Saint-Martin 1457. Du reste, la déposition de la copie de la citation baillée à Gutenberg dans les archives du chapitre, semble indiquer que cette citation en justice n'eut pas de suite et que le débiteur parvint à s'arranger à l'amiable avec le créancier, ou que la créance fut reléguée parmi les extances perdues. (Voyez Schmidt, *Nouveaux détails sur la vie de Gutenberg, tirés des archives de l'ancien chapitre de Saint-Thomas à Strasbourg.* Strasbourg, 1841, 4°.)

[136] Archives de Saint-Thomas, *Lad.* XX, n° 470, *Registrande AA*, f. 78.

Aurélie se trouva, vis-à-vis du chapitre, dans la même position que celui de Saint-Nicolas.

Disons ici, en passant seulement, qu'en 1477 les frères Jean et Conrad Ingold, bourgeois de Strasbourg, fondèrent un autel dédié à la Sainte-Vierge, à Saint-Jean-Evangéliste, à Saint-Erard, évêque, et à Saint-Léonard, et le dotèrent avec une munificence qui fit longtemps révérer leur mémoire à Saint-Thomas. L'aîné de la famille Ingold devait en conférer la prébende; et, après l'extinction de la ligne masculine des fondateurs, le droit devait revenir au doyen.[137]

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence la création de la bibliothèque du chapitre, qui remonte au dernier quartier du quinzième siècle. Par son testament du 15 mai 1480, Paul Münthart, licencié ès-décrets, prévôt du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune, et chanoine de celui de Saint-Thomas, le même dont Wimpheling fait l'éloge en l'appelant le plus docte des professeurs en droit, et qui la même année posa la première pierre de l'église des Sœurs pénitentes,[138] — Münthart, dis-je, fit don au chapitre de Saint-Thomas d'une grande partie de sa riche bibliothèque. Cette donation qui comprenait tous les livres de droit canon et de droit civil du défunt et quelques ouvrages de théologie, forma le premier fond de la bibliothèque du chapitre, comme l'attestent l'original de l'acte de donation encore conservé aux archives de la collégiale, et l'épitaphe du donateur.[139]

Six années plus tard le chapitre fit fondre la grande cloche de l'église, ornée de figures et d'inscriptions; on y voyait d'un

[137] Archives de Saint-Thomas, *Lad.* FFF, n° 551.

[138] *Catalogus episcoporum Argentinensium*, p. 111. — Specklin, vol. II, f. 66 *b*. (Voyez p. 55.)

[139] Archives de Saint-Thomas, *Lad.* QQQ, n° 882.

L'épitaphe de Münthart est ainsi conçue: «*Anno domini MCCCCLXXXI.* «*XIX marcii obiit spectabilis magister Paulus Münthart decretorum licentiatus prepo*»*situs sancti Petri junioris et hujus ecclesie canonicus et benefactor ecclesiarum li*»*brarieque hic noviter erecte fundator. Orate pro eo.*»

côté Jésus à la croix et de l'autre l'apôtre incrédule, patron de Saint-Thomas, touchant la plaie du sauveur ressuscité.[140]

En 1507 l'évêque Guillaume confirma les priviléges de Saint-Thomas.[141]

En 1515 l'évêque Guillaume autorisa le chapitre à vouer la prébende de l'autel de Saint-Paul et Saint-Pierre à l'entretien d'un organiste, innovation qui fut confirmée par le pape Léon X.[142]

En 1519 le même pontife confirma un statut du chapitre de Saint-Thomas, portant modification de celui de 1390, en ce sens, qu'au lieu des trois marcs d'argent exigés jusqu'alors, suivant ce dernier réglement, de chaque chanoine nouveau, pour l'entretien des édifices de l'église, la somme destinée à cet usage fut fixée à trente schellings rhénois; statut que le chapitre renouvela en 1667.[143]

En 1521 on bâtit la chapelle des Evangélistes attenant au bas-côté méridional, ainsi que le fait voir l'inscription sculptée dans la clef de voûte et conçue en ces termes:

«DEPUTATI ORDINIS HOC SACRARIUM EXTRUXERUNT ANNO SALUTIS MDXXI.»

Cette chapelle fut la dernière construction ajoutée à l'église.

Onze années auparavant le chanoine Thiébaut Schenckbecher, maître ès-arts et en philosophie, un des ancêtres du digne citoyen du même nom qui consacra, au siècle passé, une grande partie de sa belle fortune à des intérêts scientifiques, et dont le nom est encore si connu et si vénéré parmi nous, avait encore fondé une prébende, pour le salut de son âme, en l'honneur de Dieu, de la Sainte-Vierge, des apôtres Saint-Thomas et Saint-Barthélémy, et de l'évêque Thiébaut.[144]

140 Voyez l'historique de cette cloche à la section relative aux cloches.

141 Archives du chapitre, n° 947.

142 Mêmes archives, n°s 962 et 1432.

143 *Ibid., Lad. privilegiorum et statutorum*, n° 1423. — Archives de la ville de Strasbourg, Protocolles de la chambre des XXI, 1667, p. 158.

144 Mêmes archives, n° 1004.

C'est dans cet état que la réformation trouva l'église de Saint-Thomas.

Strasbourg, on le sait, embrassa cette réforme avec un vif enthousiasme. Une révolution complète s'opéra au sein de l'antique république qui, la première de toutes les villes libres de l'empire, s'était déclarée pour les principes de l'inébranlable professeur de Wittenberg.

Comment le chapitre de Saint-Thomas, célèbre depuis des siècles par les lumières et la science de ses chanoines, et décoré à juste titre du nom de *chapitre docte*, aurait-il pu rester spectateur impassible du mouvement étourdissant qui agitait tous les esprits autour de son ancienne basilique? Aussi la réforme ne tarda-t-elle pas à pénétrer dans l'église de Saint-Florent et d'Adaloch; et à peine y eut-elle établi son siège qu'elle opéra un changement total dans la position du chapitre.

Dès l'an 1523 l'orage de la révolution religieuse gronda sous les voûtes retentissantes de l'antique église collégiale. En 1523, Antoine Firn, de Haguenau, prédicateur à Saint-Thomas, prêcha le premier ouvertement contre Rome, et y éleva sa voix puissante contre le culte qui s'était célébré jusqu'alors aux autels de l'église. Le 16 février 1524 Firn chanta pour la première fois la messe en langue allemande à Saint-Thomas et célébra la sainte Cène sous les deux formes. Wolfgang Fabrice Capiton, de Schlestadt, alors prévôt du chapitre, un des défenseurs les plus courageux et les plus éloquents de la réformation, en devint bientôt l'un des promoteurs les plus actifs à Strasbourg. Par ses sermons il ne tarda pas à s'attirer la haine de ses collègues catholiques, qui le congédièrent dès 1524.

La même année, la majeure partie des chanoines de Saint-Thomas, pour protester contre les infractions que le magistrat de la ville s'était permises aux droits et réglements du chapitre, notamment en s'attribuant le choix des prédicateurs de la collégiale et en leur conférant la dignité capitulaire, et pour se dérober en même temps aux atteintes de l'effervescence populaire, sortirent de Strasbourg, le jour de Saint-Barthélémy (24 août), avec leurs

collègues de Saint-Pierre-le-Jeune et de Saint-Pierre-le-Vieux, emportant avec eux les ornements, les calices, les reliques, les chartes, les sceaux, et tous les effets précieux appartenant à la collégiale.[145] Dans l'espoir que leur émigration ne serait que de courte durée, ils se retirèrent à Offenbourg, Molsheim, Saverne et Haguenau, d'où ils se concertèrent sur les mesures à prendre contre le Sénat, lequel, dès leur sortie de la ville, s'était chargé de l'administration des biens de Saint-Thomas, dans l'intérêt de la conservation de ces biens et dans celui de la collégiale elle-même. Trois des religieux émigrés, les plus exaltés, Sixte Herrmann, Thiebault Baldner et Jacques Schultheiss, tous trois summissaires, se disant commissaires des chapitres, se rendirent à Esslingen auprès de la Régence impériale, et lui remirent une protestation virulente contre les infractions et illégalités dont ils avaient à se plaindre contre le magistrat de Strasbourg. Le conseil de régence ayant transmis au Sénat la supplique des trois prétendus commissaires des chapitres avec une lettre, le Sénat lui répondit, en lui exposant les faits tels qu'ils s'étaient passés, ajoutant que s'il y avait illégalité ce n'était que de la part des chanoines émigrés qui se sont séparés de leurs collègues. Fabrice Capiton, doyen du chapitre de Saint-Thomas, Martin de Bade, vice-doyen, Laurent Schenckbecher, chantre, Jacques Münthart, Félix Pfeffinger, Materne Reishoffer, chanoines, Daniel Mossinger, Adam Held, summissaires, douze vicaires et l'organiste Wolfgang Dachstein, au nom du chapitre, désavouèrent dans une longue protestation la conduite de Baldner, Herrmann et Schultheiss, lesquels n'avaient reçu aucun mandat du chapitre, et exposèrent à leur tour la succession véritable des faits.[146]

Le Sénat, de son côté, prit toutes les mesures pour forcer les chanoines émigrés de rentrer dans leurs foyers. Il ordonna que,

145 SPECKLIN, vol. II, f. 191 a.

146 *Ibid.*, f. 200 a. — Specklin a transcrit, f. 203 a, la protestation du chapitre. Il résulte de cette pièce qu'un certain nombre de chanoines, qui s'étaient d'abord laissés entraîner par leurs collègues mécontents, étaient revenus à Strasbourg et rentrés dans l'ordre.

dans le délai d'un mois, tous les prêtres du diocèse de Strasbourg, à l'exception des chanoines du grand-chapitre, auraient à prêter serment d'être fidèles à la ville et de n'agir que dans ses intérêts, prononçant la peine du bannissement et de cinq livres d'amende contre tous ceux qui refuseraient le serment civique ou contreviendraient aux obligations que ce serment leur imposait.[147]

Enfin, en 1528, une convention intervint entre l'évêque et la ville de Strasbourg, au sujet des prélats émigrés; et le 21 février de la dite année les chanoines des trois collégiales rentrèrent à Strasbourg, et payèrent, à titre de punition, quinze cents livres pfennings d'amende, pour avoir enlevé les effets précieux de leurs églises, à l'insu du Sénat.[148] Leur exil volontaire, qu'ils avaient cru ne devoir être que de peu de jours et finir par leur triomphe, avait duré près de trois ans et six mois. Le traité conclu entre la ville et l'évêque leur fit rendre l'administration de leurs biens.

Après avoir terminé ce différend, le magistrat poursuivit ses projets de réforme. En 1529, après de longues délibérations, il abolit la messe,[149] mesure à laquelle les chanoines de Saint-Thomas, heureux d'avoir sauvé leurs biens, donnèrent leur assentiment tacite. Ensuite sept églises furent désignées par le Sénat, dans lesquelles seules il devait être tenu des sermons, et Saint-Thomas fut du nombre.[150]

L'année suivante, le jour de Saint-Valentin (14 février), le conseil des Vingt-et-un ordonna de faire sortir de toutes les églises les croix, les images de saints et les autels, ordre qui reçut aussitôt son exécution; et pour faire disparaître jusqu'aux traces de ce qu'on appelait *l'ancienne idolâtrie,* on fit badigeonner en couleur de pierre la plupart des églises.[151]

[147] SPECKLIN, vol. II, f. 198 b et 204 a.

[148] *Ibid.,* f. 223 a.

[149] *Ibid.,* f. 224 a et 226 b.

[150] *Ibid.,* f. 226 b.

[151] *Ibid.,* f. 228 a et 233 b.

Lorsque le magistrat eut institué une haute école ou collége en 1536, il l'établit, la même année, dans les bâtiments du chapitre de Saint-Thomas, et consacra à l'instruction publique les revenus de cette collégiale, en conférant la dignité capitulaire aux professeurs du nouveau collége et en leur assignant, à titre d'appointements, les revenus des prébendes canonicales devenues vacantes. Depuis cette époque les fonds de Saint-Thomas ont conservé cette destination. Par une transaction intervenue à ce sujet en 1549, entre l'évêque Erasme de Limbourg et le Sénat de Strasbourg, ce prélat, qui d'abord avait protesté contre cette mesure, ratifia expressément la destination assignée aux revenus de Saint-Thomas, ainsi que l'abandon du chapitre et du temple au culte luthérien.[152]

Voici ces deux passages de Specklin :

«1530. *Auff s. Veltlins dag erkandten Raht XXI das man alle bilder, crucifix und »alter ausz allen kirchen thun solte, welches auch beschehen ist.»*

«1529. *In disem jar hatt man (in) allen kirchen die bilder herusz gethan und alle »gemelt, und kirchen mit steinfarb ahn gestrichen, auff das unsser nachkommen die altten »abgötterey und aberglauben nit sehen mochten.»*

D'après un autre passage, qui se trouve f. 198^b, les autels et tableaux auraient été sortis des églises de Strasbourg dès 1524. Voici comment s'exprime Specklin à l'endroit cité : «1524. *Montag noch s. Lux tag hat man in »kirchen fast alle alter und tafflen hinweg gethan.»*

[152] Guilliman, *de episc. Argent.;* Obrecht, *Gedenkrede,* p. 10; Grandidier, t. I, p. 387.

Des auteurs graves (voyez Mémoires manuscrits de l'avocat-général Schmid) vont même jusqu'à prétendre qu'une bulle du pape Jules II aurait confirmé l'incorporation de Saint-Thomas, faite au nouveau collége par le chef du diocèse ; mais Grandidier *(l. c.)* assure positivement que de son temps déjà cette bulle n'existait ni dans les archives de la ville ni dans celles de Saint-Thomas.

L'empereur Charles V, que la ville de Strasbourg avait fait prier de confirmer la cession du chapitre et de l'église de Saint-Thomas au collége, par les députés qu'elle envoya auprès de lui, en 1551, pour le supplier d'indemniser la ville des pertes et sacrifices qu'elle s'était imposés dans les guerres contre le roi de France, Charles V, dis-je, promit en 1553, de se rendre aux désirs de la ville, au sujet de la cession à elle faite de plusieurs

Sept années auparavant l'évêque avait confirmé les priviléges du chapitre.[153]

Le nombre des chanoines resta fixé à quatorze, chiffre auquel l'avait trouvé la réformation; mais les dignités capitulaires de prévôt et de doyen furent seules maintenues. Les catholiques ne conservèrent dans le chapitre que le seul bénéfice du summissaire, dont l'évêque continua à nommer pendant longtemps encore le titulaire, et à raison duquel le chapitre, à ce qu'on assure, paie encore aujourd'hui une certaine somme à l'évêché. Depuis cette époque les professeurs de l'ancienne Université, concurremment avec les pasteurs de Saint-Thomas, de Sainte-Aurélie et de Saint-Nicolas, administrèrent les biens du chapitre en qualité de chanoines.[154]

églises et couvents, sous la condition que cette cession obtiendrait l'approbation de l'autorité ecclésiastique, «à laquelle il a l'habitude de se référer en pareille occasion.» La promesse de l'empereur est contenue dans la réponse par lui faite aux différentes demandes formant l'objet de la supplique à lui présentée par le Sénat. (Voyez archives de la ville: J. D. G. — A. d. S. — *Lad.* L *ad fasc.* III, n° B.)

Le collége fondé en 1536, ne fut que le précurseur d'une autre institution plus étendue et plus élevée : de l'ancienne et célèbre Université de Strasbourg. Cette Université, on le sait, brillait jadis d'un vif éclat, et produisit un grand nombre de savants que le monde civilisé entoura de ses respects. Des monuments placés dans l'enceinte de Saint-Thomas honorent encore le souvenir de plusieurs d'entre eux.

[153] Archives du chapitre, n° 1446. (Voyez note 101.)

[154] Grandidier, l. c.; Schoepflin, l. c., t. II, p. 293, § 549.

«Erasmus,» dit ce dernier, *«capitulum cum templo scholæ et publico protestan»tium cultui reliquit. Summissarium ecclesie catholicum episcopus nominat.»*

Il ajoute à la note *litt.* W : *«Professoribus canonicis Nicolaitanus et Aurelianensis »parochi intersunt.»*

Wencker, dans sa chronique, dit à ce sujet: *«Und hatt nach der reformation »bischof Erasmus a.* 1541 *die gefäll der academi vorsteher überlassen, welche sampt »dem pfarrer daselbst und denen zu s. Niclaus und s. Aurelien annoch solches stifft als »canonici administriren und erhalten.»*

La date de 1541 est sans doute une erreur de plume de Wencker : cela doit être 1549, comme on l'a vu au texte.

En 1555, la paix de religion d'Augsbourg assura aux protestants la propriété des églises, écoles, biens et revenus ecclésiastiques dont ils se trouvaient en possession, et proclama le libre exercice du culte, auquel le traité de Passau avait déjà rendu hommage, trois années auparavant.

Au siècle suivant la paix de Westphalie (1648) maintint les protestants dans la possession de l'église et du chapitre de Saint-Thomas, et la capitulation de la ville de Strasbourg assura expressément, en 1682, à l'Université protestante la cession qui lui avait été faite de la collégiale de Saint-Thomas. Depuis la suppression de cette université les mêmes droits passèrent d'abord à l'Académie protestante, et plus tard, après que cette académie eût à son tour été abolie, au Séminaire protestant, débris actuel de notre ancienne université.[155]

Mais les changements introduits dans la forme du culte célébré dans l'ancienne église des frères Ecossais, et dans la destination assignée à ses revenus, ne furent point les seuls qu'entraîna la réformation pour Saint-Thomas. Aussitôt que la révolution religieuse eût fait remplacer par le sermon protestant le chant des messes et des litanies romaines, qui pendant des siècles avaient fait résonner les voûtes aériennes du temple, et que les pompes de l'ancien culte eurent été expulsées de son enceinte, comme de celle de toute la république, le zèle des réformateurs s'attaqua également à l'église gothique elle-même. Ici, comme partout ailleurs, le nouveau culte fit subir aux édifices des mutilations qui, bien qu'elles n'aient pas été considérables, n'en sont pas moins à déplorer.

Dès l'année 1530, après qu'on eût éteint les cierges qui jusqu'alors avaient brûlé jour et nuit au chœur, on sortit de l'enceinte sacrée les statues des saints, les autels, les croix avec

De nos jours ce sont les pasteurs les plus anciens des trois églises qui font partie du chapitre.

[155] En vertu du décret du 30 floréal an XI (20 mai 1803), rendu en exécution de l'art. 9 du tit. I des articles organiques du culte protestant. Voyez loi du 18 germinal an X (8 avril 1802).

les autres emblêmes du culte romain, et on remplaça par une simple table en pierre l'ancien maître-autel gothique. Ce fut à cette époque aussi qu'on enleva les statues de la montagne des Oliviers, que le patricien Nicolas Rœder avait fait ériger, à la fin du quinzième siècle, dans le charnier construit en 1410; ces statues, déposées d'abord dans la maison de la rue Sainte-Elisabeth, dite *Sammlung der Spiegler*, furent transportées, plus d'un siècle après, dans la crypte de la cathédrale, où elles se trouvent encore aujourd'hui.[156]

Un premier changement que produisit l'introduction du culte protestant au corps même de l'église, fut le rétrécissement du chœur. Le temple de l'apôtre incrédule ne put échapper à cette mesure, appliquée généralement aux églises où s'établit la réforme. S'il faut en croire un auteur estimable, ce fut l'année même où Saint-Thomas rompit définitivement avec le passé, en 1536, qu'on se hâta de reculer le jubé vers le chœur.[157] Si la donnée, fournie par Herrmann, relativement à ce premier agrandissement de la nef, est exacte, c'en fut un second que l'on entreprit en 1560.[158]

Peu d'années auparavant l'église avait essuyé une autre mutilation. En 1552 ou 1554[159] on arracha une grande partie

[156] Voyez note 128. — Mieg, p. 114^{b}. — Archives de la ville de Strasbourg, Protocolles de la chambre des XIII. année 1667, p. 286.

Les statues de la montagne des Oliviers, transportées d'abord dans la maison dite *Sammlung der Spiegler*, dans la rue Sainte-Elisabeth, y restèrent jusqu'en 1667, où elles furent déposées à la cathédrale. (Cf. p. 73 et note 128.) On appelait *Sammlung* des établissements où l'on recevait de pauvres veuves.

[157] Herrmann, *Notices historiques et topographiques sur la ville de Strasbourg*, t. I, p. 22.

[158] Archives de la ville de Strasbourg, Protocolles de la chambre des XXI, année 1560, p. 368^{b}.

[159] Les auteurs ne s'accordent pas sur l'année.

Schoepflin, l. c., note *litt.* S, dit : «*Ex templo hoc monumenta an. MDLII ad portam Judæorum construendam oblata sunt.*»

Mieg, dans ses notes manuscrites sur les monuments des églises de Stras-

des pierres sépulcrales que le moyen-âge avait placées dans l'enceinte de l'église et du cloître, et on les transporta à la porte des Juifs, où elles furent employées dans la construction qu'on y faisait alors. L'enlèvement de ces épitaphes nous priva d'un assez grand nombre de monuments pleins d'intérêt sous le rapport artistique et historique, dont les monuments qui échappèrent à la destruction, et qui donnent aujourd'hui encore un attrait de plus au temple de Saint-Thomas, ne sauraient faire oublier la perte.[160]

Au mois d'août de l'année 1564 la foudre tomba sur l'église.[161] Il paraît cependant qu'elle n'y causa pas de dégat, parce que Specklin se borne à faire mention de l'événement.

Peu d'années après l'église fut menacé d'un nouvel incendie. Le 10 août 1571, durant un orage qui avait éclaté au-dessus de Strasbourg, la foudre tomba sur cinq points différents de la ville, et atteignit également la tour occidentale de Saint-Thomas.

L'église même ne subit pas des dégats considérables, mais plusieurs personnes y furent atteintes et renversées par la foudre. Specklin, contemporain de cette catastrophe, raconte que la foudre tomba sur le clocher, qu'elle descendit dans l'église et atteignit sept personnes, au nombre desquelles se trouvaient cinq chanoines, qui avaient examiné avec les architectes s'il n'y avait pas de réparation à faire au clocher; la foudre les renversa dans l'église, au moment où elles venaient de sortir de la porte du

bourg, parle en ces termes de l'enlèvement des pierres sépulcrales de Saint-Thomas, enlèvement qu'il place à l'année 1554: «*Anno* 1554 *sindt* »*der mehrtheil grabstein zu s. Thoman uffgehoben, vor den Judenthurn gefürt, ver*»*schlagen und vermaurt worden*» (f. 145 [a]).

SEBALD BÜHELER, dans sa chronique (t. I, f. 73 [b]), dit également: «*Anno* 1554 »*da sindt die grabstein zu s. Thomen uffgebrochen worden.*»

[160] Au chapitre des monuments nous donnons, d'après la collection de Mieg, la liste complète des épitaphes qui se trouvaient à Saint-Thomas du temps de cet auteur.

[161] C'est SPECKLIN qui nous rapporte ce fait sous la dite année 1564, au vol. II, p. 356 [a] de ses *Collectanées*, où il dit: «*Den .... Augusti schluge* »*das wetter zu s. Tohmen.*»

clocher. L'une d'elles, le receveur de la fabrique de Saint-Thomas, Melchisedeck Stumpff, resta sur place. Les autres furent emportées pour mortes, mais revinrent toutes à la vie, grâces aux soins que leur prodiguèrent aussitôt les médecins. Cet événement plongea toute la ville dans la consternation.[162]

Un siècle plus tard, en 1679, on entreprit une restauration générale dans l'intérieur de l'église, qui valut à la basilique le privilége d'être enduite d'un badigeon moderne : triste et déplorable privilége que le siècle passé, et même encore le siècle actuel, ont fait partager à un trop grand nombre d'églises anciennes. A cette occasion on plaça les bancs sous le dôme, qui jadis avait été réuni au chœur. En même temps on entreprit un dernier changement avec le jubé.[163] Ce fut vraisemblablement à cette époque qu'on en démolit la partie de devant qui séparait la nef du chœur, si tant est que cette démolition n'ait pas déjà été faite lors du premier changement, exécuté à

[162] Voici ce que rapporte Specklin au sujet de cet événement, sous l'année 1571 :

«Den 10 augustii auff Lorentzii wahren die capitelsherren zu s. Toman oben im »thurn und besahen die kirchen was etwa ime mangel doran wahre. Als sie herab »kamen sampt den werckleutt schlcht das wetter in den thurn als sey bey der thuren »hie unden stunden, und hatt 7 personen nider geschlagen, als den h. pfarrer Johann »Faber, D. Michel Peütter, M. Conradus Dasipodius, M. Jonas Büttnerus, M. Teo-»philus Golius, den sigristen und den schaffner Melchisedech Stumpff. Der beleybe »stracks dott, die andern druge man vir dott heim, wurden aber durch fleyssig war-»tung widerum bey dem leben erhalten» (vol. II, f. 383).

Wencker a transcrit ce passage de Specklin, vol. II, f. 103[a].

Une autre relation ajoute ces détails : la foudre, raconte-t-on, tomba sur le haut du clocher, endommagea d'abord le cadran de l'horloge placée au troisième étage, fracassa la voûte au-dessus de l'orgue, descendit et sortit par le grand portail de la tour ; mais par une circonstance singulière, elle rentra aussitôt par la même ouverture, traversa la nef pour aller s'éteindre non loin du chœur. Suivant cette version les personnes qu'elle atteignit se promenaient dans l'église, en s'entretenant d'un changement projeté à une cloche.

[163] Archives de la ville, Protocolles de la chambre des XXI, année 1679, p. 87.

l'ambon immédiatement après la réformation.[164] Les parties latérales du jubé qui furent conservées, furent richement dorées. La dépense occasionnée par ces restaurations s'éleva à la somme de 3000 florins.

Quant au cloître, si tant est qu'il ait été reconstruit au milieu du quatorzième siècle, après que l'emplacement qu'il avait occupé jusqu'alors eut été compris dans la nef érigée en 1330, il avait certainement disparu depuis longtemps. Il est probable qu'il avait été démoli immédiatement après la réformation, avec les chapelles et les nombreux autels qui obstruaient l'intérieur du temple.

Toutefois nulle part nous n'avons trouvé une mention de la démolition de cette partie importante de l'église du moyen-âge. Peut-être aussi le cloître ne fut-il point rebâti après sa suppression en 1330, et la galerie couverte, qui entourait le charnier construit en 1410, en prit-elle la place.

En 1740 on posa des orgues nouvelles construites par l'habile facteur A. Silbermann; ce sont les mêmes qui font encore aujourd'hui un des ornements de l'église.[165]

Quatre années plus tard on remplaça la table en pierre, que la réformation avait fait mettre à la place de l'ancien et riche maître-autel gothique de l'église, par l'autel que nous y voyons encore aujourd'hui.[166]

En 1771 le chapitre fit démolir le charnier, construit en 1410, autour du cimetière établi la même année, l'ancienne

[164] Il paraît que ce fut à cette année que se rapporte la démolition de la partie antérieure du jubé; car dans les pièces relatives au changement effectué en 1679, il est question de reculer davantage le jubé trop rapproché de l'autel et de la chaire; ce qui indique qu'à cette époque la partie de devant existait encore. Il paraît qu'on renonça à ce premier projet de la reculer davantage, et que pour gagner plus de place encore, on se décida à l'abattre, et à réunir de cette manière l'intérieur du dôme à la nef. Ce fut donc à cette époque que cette partie de l'édifice reçut sa forme actuelle.

[165] Voyez la section relative aux orgues dans la partie descriptive.

[166] Voyez la section relative à l'autel dans la même partie.

maison du doyen, celle du receveur de la fabrique, et les autres bâtises qui se trouvaient entre l'église et le fleuve, et sur le vaste emplacement gagné de cette manière, il fit ériger le grand édifice qui porte aujourd'hui le nom de Séminaire protestant.[167]

Le 20 août 1777, une foule immense remplissait la nef et les latéraux de Saint-Thomas : on venait de placer au fond du chœur le mausolée que Louis XV fit ériger à la mémoire du maréchal Maurice de Saxe, et la voix éloquente du jeune Blessig redisait à la foule émue et compacte les hauts-faits du héros trop tôt enlevé à la France.

L'érection de ce monument nécessita un dernier changement. On mura alors les fenêtres du chœur, masquées à l'intérieur par le mausolée colossal de Pigal, à l'exception d'une seule. Ce fut alors aussi que disparurent, on ne sait comment, les beaux vitraux peints qui éclairaient jadis le chœur de la collégiale de cette lumière mystérieuse que les architectes du moyen-âge aimaient tant répandre dans l'enceinte de leurs églises.

La terreur, cette période si funeste aux basiliques du moyen-âge, qui nous fait déplorer journellement encore des pertes irréparables dans le domaine des beaux-arts, ce régime fatal, qui, dans son outrecuidance démagogique, alla jusqu'à menacer d'une démolition barbare le clocher de la cathédrale d'Erwin, la terreur ne passa pas sans que les excès des Jacobins se fussent aussi portés sur le temple de Saint-Thomas; mais on n'y eut pas de graves dégats à déplorer : l'aveugle furie des Vandales de 93 paraît s'être exhalée en majeure partie sur les statues et les emblêmes gothiques de Notre-Dame.

A Saint-Thomas les terroristes se bornèrent à faire disparaître les armoiries sculptées sur les épitaphes. Quelques barbares allèrent jusqu'à ouvrir huit cercueils d'étain renfermant les restes de membres des familles des comtes de Linanges et de

[167] A cette occasion disparut aussi le buste colossal de l'évêque Richewin qui était placé jusqu'alors dans une niche dans l'angle de la maison du doyen. C'était le même que celui dont il est question à la note 31.

Daun, et en arrachèrent les ossements.[168] Le courage d'un digne citoyen sauva, à l'aide d'une ruse, le mausolée de Pigal de l'atteinte des iconoclastes modernes.[169] Sur les ordres de l'autorité, les vases sacrés, les candelabres, les tapis de l'autel et de la chaire, et les cloches, à l'exception d'une seule, la grande qui sonne les heures, avaient déjà été déclarés biens de la nation. L'église elle-même avait été transformée en magasin de paille.

Les tours de Saint-Thomas, comme le clocher de la cathédrale lui-même, furent un instant menacées de démolition, par la motion du jacobin Teterel, qui accusait la flèche diaphane de Hültz d'insulter à l'égalité. Déjà l'autorité supérieure du département avait écrit aux représentants du peuple Goujon et Hentz une lettre, par laquelle elle provoquait l'ordre de faire abattre tous les clochers et toutes les tours, à l'exception de ceux qui sont situés le long du Rhin et du clocher de la cathédrale, alors *temple de l'Etre suprême;* mais heureusement cette demande ne reçut pas d'exécution, et les tours de Saint-Thomas échappèrent au danger qui avait menacé d'une destruction commune les clochers des églises d'Alsace.

Le dimanche de Pâques 1795, 5 avril, les cérémonies religieuses furent de nouveau célébrées à Saint-Thomas, qui venait d'être rendu au culte chrétien avec les autres églises.

Le dix-neuvième siècle ramena le calme après les orages de la révolution.

Dans les premières années du siècle on érigea la chaire actuelle de l'église de Saint-Thomas.[170]

En 1824 on restaura la chapelle des Evangélistes, bâtie en 1521; elle reçut alors la destination d'oratoire qu'elle a de nos jours.

Disons enfin, avant de terminer cette partie de notre tra-

168 Friese, *Vaterländische Geschichte*, t. V, p. 368.

169 Voyez ce que nous disons à ce sujet à la section relative à ce mausolée dans la seconde partie.

170 Voyez la section relative à la chaire, dans la même partie.

vaïl, que dans le cours de l'été 1834 on reconstruisit la toiture de la tour orientale, qui se trouvait dans un état de délabrement dangereux. M. Stuber, architecte, érigea le nouveau pinacle entièrement semblable à l'ancien.

Ainsi, l'église de Saint-Thomas, plus heureuse que beaucoup d'autres basiliques du moyen-âge, nous a été transmise dans son intégrité, sauf les changements et mutilations que lui firent subir la révolution religieuse du seizième siècle et la révolution politique de 89. Espérons pour elle, comme pour tous les monuments remarquables du passé, que désormais elle ne sera plus menacée des dangers auxquels elle a échappé à ces deux époques néfastes dans les annales de nos anciennes églises, et que la période de destruction soit close sans retour.

Aujourd'hui le temple de Saint-Florent et d'Adaloch est celui de la seconde paroisse protestante de Strasbourg; et les églises de Saint-Nicolas et de Sainte-Aurélie, placées depuis des siècles sous le patronage du chapitre de Saint-Thomas, forment, l'une la troisième paroisse protestante de la ville, et l'autre la quatrième.





ASBOVRG .

II. DESCRIPTION DE L'ÉGLISE.

I. PLAN ET VUE GÉNÉRALE.

La forme de l'ancienne collégiale de Saint-Thomas est la forme ordinaire de nos églises du moyen-âge : c'est-à-dire, celle de la croix lombarde. Ce n'est ni le simple carré oblong de la basilique romaine ; ni la croix à quatre bras égaux de l'église grecque ou byzantine ; mais un mélange, une alliance de ces deux formes primitives du temple chrétien, présentant la figure de la croix réelle. Ici, comme presque toujours, nous trouvons une longue nef aboutissant à une travée de moindre dimension, et se terminant au-delà de cette dernière, vers l'orient, dans un abside demi-circulaire, mais allongé et à faces angulaires.

Cette forme, fortement prononcée dans les églises que le onzième, le douzième et le treizième siècles avaient successivement élevées sur le même emplacement, n'est presque plus marquée de nos jours. Le changement important que subit la nef vers le milieu du quatorzième siècle a fait perdre à Saint-Thomas sa forme originaire et sacramentelle.

Nous démontrerons que le mur d'enceinte de l'ancienne nef, contemporaine du clocher, suivait la ligne des parties latérales de ce clocher ; de telle sorte que, depuis l'angle de ce dernier jusqu'aux transepts, toute l'église formait une ligne continue sur laquelle les tourelles du clocher, aujourd'hui englobées dans les

deux bas-côtés extrêmes, se trouvaient seules en saillie, et à moitié seulement. Nous ferons voir également que la croisée d'aujourd'hui occupe exactement l'emplacement de celle de l'église du douzième siècle, et que les murailles de cette croisée reposent partout sur celles de la croisée antérieure. Le transept formait donc une saillie assez considérable, et donnait à l'ancienne église la forme ordinaire des basiliques du douzième siècle. Saint-Thomas devait même alors se distinguer par des proportions pleines d'accord et d'harmonie; on peut s'en convaincre par l'inspection du plan. Depuis l'élargissement considérable de la nef, exécuté, en 1330, par l'écolâtre Erlin, élargissement qui valut au temple cinq nefs au lieu de trois dont il se composait jusqu'alors, le vaisseau dépasse à l'ouest la ligne extérieure des parties latérales de l'ancien clocher qui formait une ligne continue avec le mur d'enceinte de l'ancienne nef; et d'un autre côté, cet élargissement, poussé jusqu'à la ligne extérieure du cloître qui entourait l'église du douzième siècle, masque presqu'entièrement, à l'autre bout, les faces occidentales des deux transepts. Maintenant le transept septentrional seul est en saillie sur le mur d'enceinte de la nef, tandis que le transept méridional se trouve en retraite sur le même mur; de telle sorte, que depuis la nef jusqu'au transept l'église est d'une largeur à peu près égale, et que la croix n'est plus que faiblement accentuée aujourd'hui.

Faisons dès à présent mention d'une particularité digne de remarque, à savoir que l'axe de la nef forme une ligne brisée avec celui du chœur, lequel présente une déviation de 36 centimètres vers le sud. Nous ignorons à quelle cause il faut attribuer une particularité si extraordinaire.[171]

[171] La déviation de l'axe du chœur se rencontre aussi dans d'autres églises. Elle existe notamment, et d'une manière très prononcée, à la célèbre église de Saint-Germain-des-Prés à Paris.

Il est une autre particularité non moins digne d'être relevée et qui paraît être en rapport avec celle dont nous venons de faire mention.

On sait que, suivant la règle commune, le chœur des églises chrétiennes

Une forte tour carrée, assez élevée, servant de clocher, s'élève à l'extrémité occidentale de l'église. Une seconde tour, de forme octogone, et dont la pointe dépasse encore le faîte de la première, mais que sa toiture pyramidale fait paraître moins élevée, surmonte le dôme.

L'aperçu historique que nous venons de tracer suffit à lui seul, pour faire voir que l'église, telle que le quatorzième siècle nous l'a léguée, est loin de présenter un ensemble homogène dans ses parties constitutives. Monument érigé par le concours de plusieurs siècles, composé d'une réunion de constructions et de débris de constructions différentes, séparées chacune de l'autre par un espace de temps plus ou moins long, la collégiale de Saint-Thomas nous offre un exemple de plus de cette diversité de styles dans un même édifice que nous rencontrons si fréquemment dans les églises du moyen-âge. Ici donc, où chaque partie de la basilique est un reste d'une construction différente, il ne faut point chercher l'unité ou l'harmonie. Cependant, à l'exception de la tour occidentale, et de la partie intérieure sous le dôme qui lui correspond, toutes les parties du monument appartiennent aux diverses périodes du style ogival, vulgairement appelé gothique.

Dans l'église de Saint-Thomas, comme dans la plupart de nos

est orienté au levant. L'ancienne collégiale de Saint-Thomas, à ce qu'on prétend, s'écarterait de cet usage universellement observé, ainsi que toutes les autres églises de Strasbourg situées dans le quartier ouest. On assure que le chœur de Saint-Thomas regarde vers le sud-est, et que sa direction dévie d'environ 25 degrés vers le sud de celle du chœur de la cathédrale. Toutes les églises du quartier de l'est, à l'exception de celle de Saint-Guillaume, également tournée vers le sud-est, ajoute-t-on, sont comme la cathédrale dirigées vers l'est.

Nous ignorons d'après quelle autorité on rapporte cette assertion et si cette différence digne de remarque existe en effet. Si cela était, nous ne saurions d'où pourrait provenir une particularité si extraordinaire.

Dans tous les cas, la déviation de l'axe du chœur semble indiquer que cette assertion ne repose pas sur de simples suppositions, mais qu'elle est le résultat d'investigations consciencieuses.

anciennes basiliques, presque toutes les phases successives que l'architecture sacrée parcourut au moyen-âge, sont donc représentées dans l'une ou l'autre partie de l'église.

Effectivement, en faisant abstraction de quelques parties accessoires, on peut reconnaître quatre époques distinctes dans l'édifice actuel.

Le style roman ou lombard, que l'église primitive imita de l'architecture de l'antiquité classique, n'est représenté dans aucune partie de l'église de Saint-Thomas. Rien dans l'édifice actuel ne paraît remonter au-delà du douzième siècle, si ce n'est le soubassement intérieur du chœur prolongé à travers le dôme jusqu'à la nef; cette construction est, sans nul doute, un reste de la basilique consacrée, en 1031, par l'évêque Guillaume I, si elle ne remonte pas à la restauration entreprise, deux siècles auparavant, par l'évêque Adaloch, dont le cercueil y repose encore dans une niche en plein-cintre. Si dans les chapelles latérales du clocher vous avez cru reconnaître au premier aspect le style roman dans sa belle époque, dans sa richesse pure et sévère du onzième siècle, un examen plus attentif des chapiteaux des huit colonnes placées dans les angles de ces chapelles, finira par vous convaincre que vous vous trouvez en présence de la dernière période du style roman, période qu'on est convenu d'appeler celle du roman tertiaire ou de transition.[172] Seulement ces chapelles, ainsi que tout le

[172] Les archéologues français ont assez généralement adopté les différentes périodes dans lesquelles M. de Caumont a divisé l'histoire de l'architecture du moyen-âge, dans la quatrième partie de son *Cours d'antiquités monumentales*.

L'architecture sacrée s'est présentée au moyen-âge sous deux faces bien distinctes, sous deux styles nettement tranchés. On est convenu d'appeler style lombard, roman ou plein-cintre, celui dont l'arc demi-circulaire appelé plein-cintre est le principe générateur, et style ogival ou gothique celui dont l'arc en tiers-point nommé ogive est le signe le plus caractéristique.

En faisant de grandes divisions, on peut admettre avec M. de Caumont que le style roman fut en usage depuis le sixième siècle jusqu'au douzième, et que le style ogival régna du treizième jusqu'au-delà du quinzième.

Mais durant le cours de chacune de ces deux périodes principales, l'ar-

premier étage, paraissent être antérieures d'un certain espace de temps au reste de la tour occidentale.

chitecture, tout en conservant le type fondamental, revêtit nécessairement des formes variées et différentes et subit des transformations importantes. Les divisions faites à cet égard par M. de Caumont sont assez généralement adoptées.

Dans chacune des deux périodes principales de l'architecture du moyen-âge le savant professeur distingue trois époques.

Il appelle *roman primitif* le style usité du sixième siècle jusque vers la fin du dixième; *roman secondaire* le style qui régna pendant le onzième siècle, et *roman tertiaire* ou *de transition* le style de l'époque intermédiaire entre le plein-cintre et l'ogive, qui dura pendant le douzième siècle.

Il divise également en trois périodes l'époque du style ogival : celle du *style ogival primitif*, pendant le treizième siècle; celle du *style ogival secondaire*, pendant le quatorzième, et enfin celle du *style ogival tertiaire* ou *fleuri*, pendant le quinzième et une partie du seizième siècle.

Il est inutile de dire que ces divisions n'ont d'autre but que de faciliter l'étude et d'offrir des moyens de s'entendre sur la désignation des différents caractères des styles d'architecture. On pense bien qu'ici, comme dans l'histoire en général, il est impossible de présenter des divisions tellement précises et tranchées qu'elles puissent être appliquées en tout temps et en tous lieux avec la même rigueur. L'art ne procède jamais par saut; entre deux styles distincts il existe toujours des styles intermédiaires, des nuances souvent délicates et difficiles à saisir, qui annoncent et opèrent la transformation, et dont on ne saurait pas toujours préciser la date avec certitude. Ici, comme toujours, la plus grande perfection ne règne pas dès les premiers essais, et la décadence ne suit pas immédiatement l'apogée.

Il nous semble, du reste, que l'on pourrait, avec d'autres écrivains, appeler la seconde époque gothique celle du *gothique fleuri* ou *rayonnant*, plutôt que la troisième; car il existe un grand nombre d'édifices du quatorzième siècle qui, bien que plus riches et plus *fleuris* que ceux de la période primitive et austère, sont loin cependant d'indiquer l'approche de la décadence. Nous admettrions plus volontiers la dénomination de *gothique flamboyant*, donnée par d'autres auteurs à la dernière période de l'architecture ogivale, qui se distingue par une ornementation trop recherchée, tourmentée et vraiment flamboyante, par un excès d'affectation et de coquetterie qui manque souvent de goût et de logique. L'ogive de cette dernière époque, comme le remarque M. de Caumont, n'a pas été appelée sans raison *ogive en lance* ou *lancette*, ou *ogive lancéolée*.

Celle-ci date de la même période. Bien qu'elle appartienne encore au système lombard, quant à la disposition de l'ensemble, on y reconnaît cependant déjà une tendance nettement caractérisée à quitter les formes plates, souvent roides et massives, de l'âge roman, pour en revêtir de plus élancées, de plus légères; un acheminement marqué vers l'art nouveau qui, grâces surtout à l'imitation de l'art byzantin apporté d'Orient par les croisés, allait remplacer l'architecture que les artistes chrétiens avaient empruntée à leurs devanciers payens. L'ogive, le signe le plus caractéristique du système nouveau, affaissée encore dans les fenêtres des deux premiers étages, où la pointe est presque insensible, se montre déjà plus prononcée dans celles du troisième étage, et reparaît de même dans les arcades intérieures du porche. L'époque intermédiaire, la période de transition du système roman au système ogival ou gothique, ne peut se méconnaître dans le clocher et dans la partie qui lui correspond sous le dôme, tous deux évidemment des restes de la même basilique. Ces parties de l'édifice peuvent être regardées comme types de la dernière période du style roman, désigné sous le nom de roman tertiaire ou de transition.

Au treizième siècle l'art se fraya définitivement une voie nouvelle. En Allemagne la révolution se consomma irrévocablement vers le milieu du siècle. Dès l'année 1248 un homme de génie, dont le nom est resté perdu pour la postérité, avait dressé le plan du dôme de Cologne, où le style ogival paraît dans tout son développement, dans toute sa richesse, à son apogée. On sait que pendant tout le moyen-âge ce plan servit de type généralement reconnu et fréquemment imité en Allemagne.[173]

[173] On connaît le beau travail qu'a publié dans le temps M. Boisserée sur le dôme de Cologne. Depuis M. Moller a rendu un plus grand service encore à l'histoire de l'art, en publiant les plans originaux de ce magnifique édifice.

Le plan de la cathédrale de Cologne était tellement gigantesque que l'édifice, comme tant d'autres, resta inachevé. On sait que de nos jours les travaux ont été repris, et qu'on ne se propose rien moins que de mener à fin une entreprise que le moyen-âge n'avait point pu pousser à bout.

Le transept et le chœur de Saint-Thomas, élevés au moment même où le grand maître Erwin de Steinbach allait commencer son admirable et célèbre portail, nous font voir le style gothique déjà arrivé dans sa force virile.

Si ces parties de l'édifice indiquent plutôt la période du style ogival que les archéologues français désignent sous le nom de gothique primitif, la nef accuse incontestablement la seconde période, celle qu'ils appellent la période du gothique secondaire; mais c'est encore la belle et grande époque, où ce style brillait dans toute sa splendeur et se maintenait au degré de perfectionnement et de magnificence vraiment prodigieux qu'il avait atteint depuis le milieu du treizième siècle; la période glorieuse dont le chœur du dôme de Cologne, le clocher de la cathédrale de Fribourg, et le portail de celle de Strasbourg sont les types les plus révérés en Allemagne. Ici, dans la nef d'Erlin, érigée douze années après la mort de l'illustre architecte de l'Œuvre Notre-Dame, nous retrouvons le même style que dans le transept, mais plus riche, plus imposant, mais empreint de ce caractère de splendeur, d'élégance et de hardiesse à la fois, qui nous transporte d'admiration.

L'art était ainsi parvenu à son point culminant. Entre la plus haute perfection et la recherche et l'excès, il n'y a qu'une ligne de démarcation presque imperceptible. Avides de créer quelque chose de nouveau et brûlant de dépasser leurs devanciers, les architectes du quatorzième siècle ne tardèrent pas à franchir la limite. A partir du milieu du siècle, l'art gothique renchérissant sur lui-même, descendit sans s'arrêter la pente rapide où il s'était placé. Il entra alors dans sa dernière période, que la surcharge et la recherche des détails et la forme tourmentée des ornements a fait appeler la période du gothique flamboyant, période dans laquelle cet art merveilleux dégénéra et dépérit par un excès d'affectation et de coquetterie.

La tour octogone du dôme, quoiqu'elle ne pèche pas justement par les défauts que nous venons de reprocher à la dernière période du style ogival, nous montre cependant déjà l'empire de

la décadence, que nous retrouvons, bien plus prononcé encore, dans les deux chapelles adossées au côté méridional de l'église.

Voilà donc les parties hétérogènes dont la réunion compose, depuis le quatorzième siècle, le temple de Saint-Thomas. Ce fut bien la même pensée, la même foi, qui firent surgir toutes les parties de la maison de Dieu; mais modifiées elles-mêmes selon l'esprit des diverses époques, elles imprimèrent également une empreinte distincte à chacune de ces constructions, dont l'assemblage nous rappelle, par un seul coup-d'œil, presque toute l'histoire de l'architecture sacrée du moyen-âge.

Essayons maintenant, après avoir dessiné la forme générale et fait ressortir le caractère de l'ensemble de l'église, d'en décrire successivement les différentes parties à l'extérieur et à l'intérieur.

Nous tâcherons toutefois d'être aussi concis que possible, afin de ne pas trop fatiguer le lecteur, des descriptions ayant toujours quelque chose de sec et d'aride, que la vue des monuments mêmes peut seule faire disparaître.

Les mesures des diverses parties de la basilique que nous indiquerons dans le cours de l'examen que nous allons aborder, ont été prises par notre ami, M. Ch. Perrin, architecte, avec la scrupuleuse exactitude qui distingue cet artiste.

II. DESCRIPTION DE L'ÉGLISE A L'EXTÉRIEUR.

L'église de Saint-Thomas se termine à l'ouest dans une grande tour, de forme carrée, construite en pierres de taille et paraissant avoir servi de clocher dès l'origine.

Nous en avons déjà décrit la physionomie générale dans la partie historique et dans la section précédente. Nous avons dit que le style de cette tour indique incontestablement l'époque de transition du plein-cintre à l'ogive, mais que la disposition de l'en-

semble appartient encore au système roman. C'est, comme la plupart des édifices bâtis dans ce style, une construction solide, imposant non moins par sa masse puissante que par sa simplicité austère. La tour de Saint-Thomas se distingue même par une simplicité extrême, dépassant encore celle de la plupart des églises contemporaines. Cependant tout en restant fidèle à l'ancienne tradition dans l'ensemble, l'architecte qui dressa le plan du clocher donna aux proportions principales de sa construction quelque chose de plus élancé, de plus élevé que les proportions usitées dans les deux périodes antérieures de l'art chrétien. Le simple aspect fait voir, qu'au moment de l'érection de la tour la transformation que l'art devait subir était déjà arrivée à un degré assez avancé. Déjà, dans les arcades intérieures de la grande voûte du porche, et dans les fenêtres de l'étage au-dessus de la rosace romane, l'ogive apparaît fortement accentuée. Déjà les pilastres ou plates-bandes romanes, qui encadrent la tour et ses parties latérales, ressortent davantage que dans les constructions appartenant au style roman pur. L'époque n'était plus très éloignée où ces plates-bandes allaient se détacher encore davantage des murs pour se transformer finalement en contreforts. L'ancien arc plein-cintre alterne encore, il est vrai, dans le clocher de Saint-Thomas avec l'arc en tiers-point, comme en vertu d'une transaction tacite ; mais la hardiesse avec laquelle l'innovation se pose à côté de l'ancienne tradition, annonce déjà le déclin prochain de cette dernière et la victoire complète de l'art nouveau.

Dans sa hauteur, la tour est divisée en quatre étages ou compartiments par des cordons ou lignes horizontales coupant les plates-bandes verticales. Nous avons déjà indiqué dans la partie historique que cette tour s'arrêtait originairement au troisième étage, et nous démontrerons bientôt plus amplement que le quatrième étage d'aujourd'hui est l'exhaussement ajouté dans la seconde moitié du quatorzième siècle.

L'étage inférieur, d'une largeur totale de 24 mètres 14 centimètres, présente une surface divisée en trois grands panneaux

renfoncés par quatre plates-bandes principales, pilastres ou ressauts,[174] qui offrent une saillie de 10 centimètres, et qui forment un angle rentrant vers le haut de l'étage. Les deux compartiments latéraux sont subdivisés chacun en deux panneaux plus petits par une plate-bande moins large que celles qui marquent la partie moyenne, formant les étages inférieurs de la tour et les parties latérales qui s'élèvent jusqu'à la hauteur du second étage; de telle sorte que l'ensemble de ces deux étages a l'air d'un parallélogramme très large, presque d'un carré, au milieu duquel s'élève alors le clocher. Le compartiment formant la partie inférieure de la tour, prise dans l'axe de la façade entière, est large de 11 mètres 80 centimètres.

Le milieu de l'étage inférieur est occupé par le grand portail donnant entrée dans la nef. C'est un grand arc plein-cintre de 7 mètres 95 centimètres d'ouverture et de 9 mètres 45 centimètres de hauteur, renfermant trois arcades ogivales dont celle du milieu est plus élevée que les deux autres. Le grand arc est ainsi divisé en trois compartiments, dont celui du milieu sert de porte d'entrée et dont les deux autres sont murés aujourd'hui.

Au premier abord on se demande si le porche a pu se trouver dès l'origine dans l'état où nous le voyons aujourd'hui? S'il est possible que les arcs ogivaux dessinés dans l'intérieur de la grande arcade cintrée, ces arcs si pointus, si effilés, qui semblent indiquer l'époque du gothique, soient contemporains de la tour; en d'autres termes s'ils remontent jusqu'au douzième siècle?

[174] Ces bandes verticales, interrompant de distance en distance le plein de muraille, sont à proprement parler des pilastres ou de simples ressauts. Ce serait là le terme propre dont nous devrions nous servir, car les premiers contreforts du douzième siècle, qui se distinguent par leur peu de saillie, sont en effet ou des colonnes plus ou moins complètement engagées, ou des pilastres assez grêles, comme nous le voyons à Saint-Thomas, souvent même de simples ressauts. Toutefois nous employons de préférence à ce terme technique celui de plate-bande plus généralement usité, quoique ce mot désigne aussi en termes de l'art les bandes horizontales.

Ne se pourrait-il pas, direz-vous peut-être, que la grande arcade en plein-cintre marquât la voûte de l'ancien porche, lequel se trouvait renfermé dans l'église sans aucun développement à l'extérieur, et que tout ce qui est compris dans l'intérieur de cette arcade eût été vide dans l'origine? Mais au même moment vous reconnaîtrez que jusqu'aux trois arcs ogivaux intérieurs, tout est bien certainement la même construction, et que vous ne trouvez aucune trace qui indiquât que le changement en question ait eu lieu en effet. Hâtez-vous donc d'abandonner cette thèse insoutenable.

Mais, direz-vous peut-être, les arcs ogivaux pour le moins, eux qui excitent surtout vos soupçons par leur forme effilée, ne sauraient dater du temps de l'érection de la tour; ils n'auront été ajoutés que postérieurement quoique vous ne trouviez aucune marque d'un remaniement dans la jointure des pierres. Ne serait-il pas possible que les trois arcs ogivaux eussent pris la place d'un nombre égal d'arcs cintrés qui se trouvaient d'abord inscrits dans la grande voûte du porche, et qui donnaient autant d'ouvertures dans celui-ci, comme nous le voyons à l'ancienne église abbatiale de Maurmoutier près de Saverne?[175] Cette supposition expliquerait suffisamment l'absence de toute trace d'un changement dans le matériel. L'appareil entre la grande arcade et les arcs ogivaux est, en effet, le même que dans le reste du premier étage. Les pierres jaunes y alternent fréquemment avec les pierres rouges, tandis que le remplissage des trois arcs en ogives ne se compose plus que de pierres d'une couleur plus foncée. Les pierres jaunes se retrouvent dans les lignes ou bandes décrivant les arcades ogivales

[175] Voyez le dessin de cette basilique remarquable, l'une des plus anciennes du pays, dans les *Antiquités d'Alsace*, par MM. DE GOLBÉRY et SCHWEIGHÆUSER, deuxième partie, Bas-Rhin, p. 105.

Nous engageons vivement tous les amateurs de l'archéologie à aller visiter l'église de Maurmoutier, qui n'est qu'à peu de kilomètres de Strasbourg. Elle est sans contredit une des basiliques les plus remarquables que le onzième siècle ait érigées en Alsace.

mêmes ; ce qui paraîtrait indiquer que dans leur construction, on se serait servi des matériaux qui avaient formé les arcades cintrées dont elles prirent la place.

Peut-être aussi, ajouterez-vous encore, la grande voûte du porche était-elle originairement partagée en deux arcades circulaires, reposant au milieu sur une colonne, comme cela se voit par exemple dans la belle église du couvent d'Ilbenstadt dans la Wetterau, construite en 1123, par le comte Godefroi de Cappenberg, consacrée en 1159 par l'archevêque Arnold de Mayence, et dont le style n'est pas sans rapport avec celui du clocher de Saint-Thomas[176].

Mais un examen plus approfondi du porche, vous conduira probablement à la conviction que les trois ogives qui ont excité notre doute commun, datent du temps de l'érection du porche même, comme le fait voir le matériel uniforme dans tout le premier étage. Un examen non moins attentif des restes de l'ancien cloître, sans contredit contemporain du clocher, et dont nous aurons bientôt à vous entretenir plus amplement, finira bien certainement par faire disparaître ce que l'aspect du porche seul pourrait avoir laissé d'hésitations en vous ; car vous y retrouverez des ogives d'un caractère absolument semblable à celles qui sont inscrites dans la grande voûte du portail occidental.

Et pourquoi donc, en définitive, ces ogives trouvées dans un édifice des dernières années du douzième siècle, exciteraient-elles en vous une incrédulité invincible ? Mais nous ne sommes pas de ceux qui ferment les yeux à l'évidence, et qui, pour avoir entendu professer jadis avec un ton doctoral plein d'assurance pédantesque, que l'ogive n'apparaît en Allemagne qu'au treizième siècle, persisterons dans une dénégation absolue, quand nous nous trouvons placés devant une ogive bien marquée, que tout concourt à faire remonter à la fin du douzième siècle. Nous savons depuis longtemps que l'ogive se montre dans nos édifices alsa-

[176] Voyez l'élévation géométrique de cette église dans l'ouvrage : Müller, *Beiträge zur teutschen Kunst- und Geschichtskunde durch Kunstdenkmale. Darmstadt* 1832. *Erster Jahrgang,* p. 81.

ciens dès le douzième, et même dès le onzième siècle; témoins les quatre arcs-de-triomphe majestueux en ogives qui, sous le dôme de la cathédrale de Strasbourg même, s'ouvrent dans le chœur et dans la nef, et qui s'ouvraient jadis aussi dans les deux transepts; témoin encore une grande voûte ogivale dans la belle église de Rosheim, laquelle est bien certainement du onzième siècle, et d'autres encore que nous pourrions citer au besoin. Si c'était ici l'endroit pour établir des théories de ce genre, nous pourrions vous démontrer au long qu'il est important de distinguer les cas où l'ogive ne se montre encore que comme apparition éphémère, provoquée soit par le caprice de l'artiste, soit par la force naturelle des choses et l'état des lieux, par exemple, lorsqu'il s'agissait de construire une voûte entre deux points trop rapprochés et de la pousser jusqu'à une élévation que l'arcade circulaire n'aurait pas pu atteindre; et ceux où l'ogive apparaît comme type le plus caractéristique de tout un système d'architecture, de pur hasard qu'elle avait été d'abord. Et il nous serait facile alors d'en venir à vous prouver que son apparition dans un porche de la seconde moitié du douzième siècle, dans lequel il eût été difficile d'inscrire trois arcades cintrées qui eussent fait bon effet et qui n'eussent pas été trop écrasées, n'a absolument rien de surprenant au fond ni de contraire à l'histoire de l'art, en Alsace surtout, où vous trouvez à chaque pas, pour ainsi dire, de nouveaux exemples de l'application de l'ogive longtemps avant le treizième siècle.

Mais heureusement nous n'avons pas besoin de recourir à des déductions de ce genre pour vous donner cette conviction dans le cas particulier. Le monument lui-même parle trop haut pour que nous soyons réduits à en appeler aux démonstrations du raisonnement.

Effectivement, outre la particularité sur laquelle nous avons déjà insisté, à savoir que tout le premier étage est évidemment une seule et même construction, il est deux autres circonstances bien importantes qui nous paraissent trancher définitivement toutes les difficultés. C'est d'abord que des deux côtés du porche,

vous voyez encore un pilier angulaire entièrement semblable à celui sur lequel repose l'arcade principale du portail, et qui sert de support aux branches extérieures des deux arcades ogivales latérales; l'un et l'autre sont même encore garnis de l'imposte sur laquelle sont assises ces arcades intérieures, imposte entièrement semblable à celle des piliers qui servent d'étais à la grande arcade cintrée. Et ce qui est plus encore, c'est que vous retrouvez les mêmes impostes, aux endroits correspondants au bas de l'arcade intérieure du milieu, écornées et mutilées, il est vrai, mais bien reconnaissables encore. Ici, sans nul doute, ces impostes transformées en tailloirs, étaient supportées par les chapiteaux des colonnes, qui, suivant les règles de l'art, ont du, au milieu, prendre la place des piliers en pied droit. Cela se voit de même à l'église de Maurmoutier, que nous avons citée plus haut.

Les altérations qu'ont subies les impostes de l'arc du milieu s'expliquent d'ailleurs facilement par la petite toiture en bois qu'on a établie au-dessus de la porte d'entrée.

Cette dernière a tous les caractères du seizième siècle; il paraît que c'est du temps de la réformation que l'on a supprimé le porche, et qu'en murant les intervalles entre les ogives, on a donné à cette partie du porche la forme actuelle. Les deux colonnes qui supportaient l'arcade ogivale moyenne dûrent nécessairement disparaître.

Les deux parties latérales du premier étage de la grande façade, comme nous l'avons déjà fait remarquer, sont subdivisées chacune en deux compartiments par deux plates-bandes moins larges que celles qui dessinent les trois divisions principales de tout l'étage. Chacune de ces subdivisions est percée d'une fenêtre de petite dimension, très-étroite et se terminant en un arc légèrement pointu. Ces fenêtres, très-rapprochées de la plate-bande dans chaque compartiment, sont entièrement semblables et reposent sur la même ligne.

Le premier étage de la tour occidentale paraît être antérieur en date aux deux étages supérieurs. On peut s'en convaincre à

l'intérieur et à l'extérieur. Au dehors l'appareil est évidemment tout autre que celui des étages supérieurs. Les pierres jaunes, qu'on voit mêlées avec les pierres rouges dans le premier étage, sont beaucoup plus rares dans ces derniers presqu'entièrement construits en pierres rouges. Le style même de cet étage, les petites fenêtres à pointe presque imperceptible, la grande arcade cintrée, offrent un contraste, peu sensible, il est vrai, mais toujours reconnaissable, avec les étages supérieurs où les fenêtres s'agrandissent de plus en plus et où le règne de l'ogive se fait déjà pressentir davantage. L'espace de temps qui paraît avoir séparé la construction du premier étage de celle des deux étages supérieurs, peut avoir été d'une cinquantaine d'années environ.

Ne se pourrait-il pas que le premier étage fût un reste de la restauration entreprise par l'évêque Burcard aussitôt après l'incendie de 1144, tandis que le reste du clocher ne remonte qu'à la bâtise faite en 1196, d'après le témoignage de Wencker? Ces dates, et la distance qui les sépare, coincident parfaitement avec la différence de style que nous croyons reconnaître entre le premier étage et les étages supérieurs du clocher.

N'oublions pas d'ajouter, avant de quitter le premier étage, que les moulures du soubassement de la tour occidentale présentent de fort belles lignes qui rappellent celles de l'art antique. Elles ont une saillie totale de 40 centimètres.

Le second étage est orné au milieu d'une rose romane d'un diamètre de 4 mètres 64 centimètres, composée d'une rosace entourée de seize petites rosaces ou ronds placés par huit dans deux cercles concentriques. Cette rose est semblable aux deux roses de la façade méridionale du transept de la cathédrale, lequel paraît avoir été reconstruit dans le cours du douzième siècle.

Dans le second étage des parties latérales, les plates-bandes, qui divisent les mêmes parties du premier étage en deux, ne sont pas reproduites. Chacune de ces parties porte au milieu une fenêtre placée au-dessus de la plate-bande du premier étage. Ces fenêtres sont d'une dimension plus grande que celles accouplées des deux côtés de la plate-bande du premier étage; mais

de même que les fenêtres inférieures, elles sont très-étroites et se terminent en pointes presqu'imperceptibles. Une ouverture circulaire est pratiquée dans chaque côté au-dessus de la fenêtre. La partie supérieure de la face de droite présente une construction en petit appareil d'une teinte grisâtre, qui date d'une restauration nécessitée sans doute par un incendie, ainsi que tout le haut de la façade méridionale.

Les parties latérales du clocher se terminent à la hauteur du deuxième étage. Décrivons donc encore les deux façades du sud et du nord de ces mêmes parties, avant de nous occuper des étages supérieurs de la tour.

Chacune de ces faces, larges de 11 mètres 41 centimètres, se compose de deux étages surmontés d'un pignon. Au sud et au nord le premier étage est divisé en deux compartiments principaux par une large plate-bande, semblable à celle de la façade occidentale, et qui s'élève jusque vers le milieu du second étage. Des deux côtés le compartiment formant l'angle avec la façade principale est seul subdivisé par une plate-bande pareille à celle des parties correspondantes de cette dernière, et bordée de deux petites fenêtres entièrement semblables à celles de la façade principale. Le second compartiment, du côté de la nef, moins large que le premier, est percé d'une fenêtre plus grande, évidemment d'une origine plus récente. Dans l'angle formé par la façade de la partie latérale du clocher et la nef, on distingue au premier étage une tourelle percée de deux jours très étroits et conduisant à la galerie qui règne au nord à la base du pignon et dans le haut du clocher. Ce sont les tourelles dont il a déjà été question et sur lesquelles nous reviendrons encore. Au second étage on voit, dans les deux faces, dans le compartiment rapproché de la façade principale de la tour, une seule fenêtre semblable à celles des compartiments latéraux du même étage de la façade principale de la tour, et dans celui du côté de la nef deux fenêtres geminées plus élevées, qui sont évidemment d'une époque moins ancienne. Dans la face méridionale la partie supérieure du second étage présente la même particularité que le compar-

timent adjacent de la grande façade occidentale ; c'est-à-dire qu'elle est, ainsi que le pignon, d'une construction plus récente, toute différente de celle du reste de la tour, et qui indique par la simple inspection qu'elle a été ajoutée avec précipitation, sans doute après un incendie.

Dans la face méridionale le second étage se termine en une galerie à jour, pratiquée dans l'épaisseur du mur, telle qu'on en voit fréquemment dans les édifices du onzième siècle. Aussi cette galerie semble-t-elle, au premier coup-d'œil, marquer une date plus ancienne que celle que nous avons assignée à la tour occidentale. Mais cette particularité ne saurait en définitive modifier notre manière de voir, et cela d'autant moins qu'un examen plus attentif des chapiteaux des colonnes, dont plusieurs sont ornés de feuilles de chênes, de treffle et de chardons, fait voir qu'il ne faut point rechercher l'origine de cette partie du monument au-delà du douzième siècle. Les chapiteaux indiquent la même époque que ceux des colonnes des fenêtres du troisième étage de la tour. Ces colonnes, au nombre de huit, sont surmontées de neuf arcades en plein-cintre. A la droite de cette galerie, au-dessus de la ligne horizontale qui termine le second étage, au sommet même de celui-ci, on voit la statue d'un ange sonnant de la trompe. Le pignon présente trois fenêtres reposant sur la ligne de clôture même du second étage, et dont celle du milieu est plus élevée que les deux autres. Toutes trois sont ogivales. Un fleuron orne le faîte du pignon.

Après cette digression indispensable, revenons à la façade occidentale et au clocher.

Ce dernier s'élève au-dessus du second étage, à la hauteur duquel, ainsi que nous l'avons dit, prennent fin les parties latérales. L'étage inférieur du clocher, ou le troisième étage à partir du sol, est percé dans chacune de ses faces de deux fenêtres ogivales de 3 mètres 42 centimètres de hauteur. Ces fenêtres reposent sur une bande horizontale, divisant l'étage en deux à la hauteur des pignons des parties latérales de la tour.

Les fenêtres sont elles-mêmes partagées en deux par une colonnette à chapiteau roman. L'ogive étant remplie et seulement percée d'un petit cercle, les fenêtres, malgré leur forme ogivale, présentent un aspect de solidité en harmonie avec le style de la tour entière. Le cadran de l'horloge est adapté dans la façade occidentale entre les deux ogives. Au milieu des deux fenêtres se trouve, assise sur la même ligne, une fenêtre plus petite, également ogivale, très étroite, et s'élevant presqu'à la hauteur des chapiteaux des colonnes des grandes fenêtres. Dans le haut l'étage est terminé par une frise romane, formée d'un massif en saillie orné au bas de moulures qui se joignent de manière à présenter dans les intervalles des arceaux plein-cintre. La frise règne autour des quatre faces. Au milieu de cette frise ou corniche, au-dessus du cadran de l'horloge, on voit trois têtes qui paraissent être celles de la Sainte-Vierge, du Seigneur et de l'apôtre Saint-Thomas. Tous les cordons des subdivisions inférieures sont sans festons ni ornements quelconques.

C'est là, à la ligne de cette corniche, que se terminait la tour dans l'origine. Au-dessus d'elle s'élevait alors une toiture ou un pinacle en harmonie avec le style et les proportions de l'édifice, et dominant sans doute la basilique.

Mais quand, après l'élargissement de la nef, entrepris dans la première moitié du quatorzième siècle, on eut donné à la nef nouvelle une élévation beaucoup plus considérable que n'avait eu le vaisseau contemporain de la tour, le clocher, qui auparavant s'était élancé librement au-dessus de la toiture de la basilique, se trouva tout-à-coup enclavé dans sa face orientale par le toit de la nouvelle nef, laquelle en dépassait même considérablement la frise.

Il était impossible de laisser subsister la basilique dans cette forme disgracieuse et choquante. L'unique moyen dont on pouvait se servir, sinon pour faire disparaître entièrement, du moins pour mitiger, le défaut d'harmonie qui en était résulté dans l'ensemble, était d'exhausser le clocher. Telle est la cause qui fit ajouter l'étage supérieur de la tour, dont Kœnigshoven place la

construction à l'année 1566. Ce fut, ainsi que nous l'avons dit dans la partie historique, Erard Maler, chanoine et architecte du chapitre, qui exécuta cette construction.[177]

De cette manière on rétablit aussi bien que possible la symétrie dans l'aspect général de l'édifice.

Nous avons également déjà eu occasion de dire dans la partie historique que l'étage ajouté vers la fin du quatorzième siècle au clocher du douzième, devait, sans nul doute, d'après le plan de l'architecte qui en traça le dessin, être porté à une hauteur plus grande que celle à laquelle il a été poussé en réalité. Mais une circonstance inconnue est venue interrompre les travaux lorsqu'on eut atteint la ligne où finit la construction en pierres de gré rouge. Pressé qu'on était alors de terminer, par des motifs dont il n'est nulle part fait mention, on ajouta la partie supérieure construite dans un appareil différent d'une teinte grise, et l'on se hâta de surmonter le tout d'une toiture, autre aussi, sans doute, que celle dont on avait projeté de couvrir la tour. Cet étage, d'une largeur un peu moindre que l'étage inférieur, est d'une exécution plus simple encore que les parties inférieures. Les plates-bandes qui encadrent ces derniers ne sont pas même continuées dans cette construction dépourvue de tout ornement.

C'est aussi à la précipitation avec laquelle on termina l'exhaussement de la tour que les fenêtres de l'étage supérieur doivent leur forme singulière. Il paraît que cet étage, de même que l'étage inférieur, devait avoir dans chacune de ses faces deux larges fenêtres, semblables à celles de ce dernier étage ou plutôt en proportion avec elles. Mais l'exhaussement de la tour ayant été interrompu avant qu'il eût atteint l'élévation fixée dans les plans de l'architecte, force fut aussi de terminer les fenêtres bien au-dessous du point auquel elles avaient dû être portées; et comme on ne pouvait laisser subsister ces ouvertures tronquées dans toute leur largeur, on les divisa chacune en deux par une construction en guise de gros meneaux, exécutée avec les mêmes

[177] Voyez p. 68.

matériaux que toute la partie supérieure de l'étage, et on surmonta chacune des subdivisious obtenues de cette manière de pointes ou d'ogives sans caractère. Les fenêtres ont 3 mètres 30 centimètres de hauteur.

A la hauteur de la base des fenêtres l'étage supérieur est partagé en deux par un cordon ou une ligne horizontale. Dans la division inférieure chacune des quatre faces de la tour est percée d'une porte de forme oblongue et angulaire; trois seulement de ces portes sont visibles, celle de l'orient étant couverte par la toiture de la nef. A chacun des deux angles de derrière de la tour se trouve une tourelle ornée de plates-bandes et divisée en plusieurs étages terminés par de petites arcades romanes. Ces tourelles renferment les escaliers qui conduisent dans le haut du clocher.

La hauteur totale de la tour occidentale ou du clocher, depuis le sol de la nef jusqu'au couronnement supérieur, est de 40 mètres 34 centimètres.

Le premier étage a 10 mètres 44 centimètres de hauteur; le second en a 9 mètres 3 centimètres; le troisième en a 11 mètres 87 centimètres, dans lesquels la première partie compte pour 4 mètres 54 centimètres, et la seconde pour 7 mètres 33 centimètres; le quatrième étage, ajouté dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mesure 9 mètres, dans lesquels la partie inférieure compte pour 3 mètres 70 centimètres, et la partie supérieure pour 5 mètres 30 centimètres.

Les murs du clocher ont 1 mètre 56 centimètres d'épaisseur.

La nef ajoutée en 1330 [178] à la tour occidentale, appartient encore, ainsi que nous l'avons dit, à la belle époque du style ogival. Construite sur un plan assez vaste déjà, elle aurait sans doute reçu un plus grand développement dans le sens de la longueur, qui eût été mieux en proportion avec celui de la largeur, si l'écolâtre Erlin, sous la direction duquel elle fut élevée, n'avait pas trouvé l'espace forcément assigné entre le clocher de la fin du douzième siècle et le transept de la fin du treizième.

[178] Voyez p. 60.

Des deux côtés les murs de la nef, de 11 mètres 41 centimètres de longueur, sont percés de quatre fenêtres très-élevées. L'ogive, déjà très-aigue, renferme l'ornement ordinaire en forme de trèfle au nord, et de quatrefeuilles au sud. Les fenêtres mêmes sont divisées en trois compartiments par deux meneaux. Dans l'angle de la nef, des deux côtés de la tour occidentale, la largeur peu considérable des murs n'ayant pas permis à l'architecte d'y établir des fenêtres de la même dimension, le força d'y percer une fenêtre garnie d'un seul meneau.

Il est à remarquer que dans la face septentrionale le mur de la nef n'a pas de contreforts; car on ne peut point donner ce nom aux bandes verticales, à 18 centimètres de saillie seulement, placées au milieu de l'espace libre entre les fenêtres. Ces bandes ou ressauts, plus larges à la base et jusqu'à la ligne horizontale, à la hauteur de laquelle prennent naissance les fenêtres, et qui partage toute la façade en deux divisions, se rétrécissent à partir de cette ligne, pour devenir plus minces encore à la hauteur des ogives. Cette absence de contreforts est non seulement une chose rare dans l'architecture gothique; mais elle excite encore plus de surprise ici, à cause de la hardiesse même que l'écolâtre Erlin a su donner à sa nef, sans avoir recours au-dehors à l'appui généralement employé dans le système gothique des arcs-boutants ou contreforts, corps additionnels obligés qui, s'écartant de la pression verticale, supportent toute la pression énorme des murs et des piliers. Ici, comme cela se pratiquait sous l'empire du système roman ou lombard, les murs et les piliers paraissent offrir à eux seuls tout le support et la résistance voulue, seulement, pour plus de sûreté, l'architecte ajouta des arcs-boutants partant à l'intérieur de la rangée des pilastres les plus rapprochés du mur septentrional et allant s'appuyer sur celui-ci.

Il n'en est pas de même dans la face méridionale de la nef. Ici, trois contreforts solidement construits supportent la pression venant de l'intérieur.

Le mur d'enceinte du sud n'a que 58 centimètres d'épaisseur; celui du nord en a 1 mètre.

Des deux côtés la nef est en saillie de 3 mètres 80 centimètres sur les parties ou chapelles latérales de la tour de l'ouest. Antérieurement ces dernières, aujourd'hui en retraite, s'étaient trouvées sur la même ligne que les murs d'enceinte de l'ancienne église dont elles formaient la prolongation, ainsi que nous le démontrerons encore.

Au haut la nef est garnie dans toute sa longueur, dans la face septentrionale, d'une balustrade ou galerie à jour très-élégante, ornée de clochetons au-dessus des bandes dont il vient d'être question. Un toit, d'une élévation considérable, percé de nombreuses lucarnes, couvre la nef, laquelle, quoique construite dans des proportions élégantes à l'extérieur, est loin cependant de laisser deviner toute la richesse que l'architecte a su déployer à l'intérieur.

Dans la partie historique nous avons déjà insisté sur une particularité remarquable, sur laquelle nous devons revenir ici avec plus d'étendue : c'est que l'écolâtre Erlin, lorsqu'il élargit la nef de Saint-Thomas, en recula les murs d'enceinte jusqu'au mur extérieur du cloître qui avait entouré l'ancienne basilique. En comprenant dans l'église toute la largeur du cloître, il ne laissa subsister de ce dernier que les murs extérieurs pour y asseoir les murailles de la nef.

Dans le côté méridional on voit encore distinctement entre les contreforts les arcades géminées en ogive de l'ancien cloître, encadrées par une arcade plus grande de forme cintrée. Au bas, à la naissance de cette dernière qui ne forme pas un rayon complet, on voit le commencement d'une autre, dont la direction fait présumer une élévation plus grande. Si la naissance de cette arcade marque le cintre de l'ancienne arcade qui entourait les deux arcs ogivaux, Erlin l'aura supprimée, parce que son élévation l'aurait forcé d'élever trop haut la base de ses fenêtres. Mais il paraît qu'il n'en a pas été ainsi, car dans plusieurs endroits on reconnaît la naissance de deux, et même de trois arcades différentes, autres que celle qui a été exécutée définitivement, ce qui paraît plutôt indiquer des tâtonnements.

Il se pourrait qu'après avoir reconnu que les arcades dont on voit encore la naissanee auraient porté trop haut, on a renoncé à les continuer, tout en se servant dans toute la longueur du mur des pierres inférieures, sur lesquelles on a ensuite élevé le rayon que nous y voyons aujourd'hui. Un examen attentif des lieux a fini par nous donner cette conviction, et ces mêmes tâtonnements, dont nous croyons reconnaître les traces, semblent prouver, à notre avis, que les assises inférieures des voûtes non exécutées ne sont pas celles d'une arcade qui entourait les deux arcs ogivaux de l'ancien cloître; car la différence entre l'élévation qu'elles auraient atteinte et celle de l'arcade surbaissée qui encadre aujourd'hui les arcs ogivaux, n'est pas assez considérable pour autoriser la supposition qu'Erlin ait supprimé une ancienne arcade pour la remplacer par une nouvelle presqu'aussi élevée, uniquement pour descendre la base de ses fenêtres d'un espace si peu considérable. Erlin n'ayant voulu que donner de la solidité au mur de l'ancien cloître, lequel devait supporter tout le poids de la muraille de sa nef, ne s'inquiéta guère du peu de régularité qui était résulté dans le mur des tâtonnements dont nous avons parlé, ou peut-être d'un vice d'appareil.

Les arcades intérieures, murées par Erlin, sont au nombre de six; l'espace occupé jadis par les deux dernières est percé d'un portail conduisant dans l'église et paraissant remonter à l'époque de la réformation. Trois contreforts se dressent, à partir de la chapelle des Evangélistes, jusqu'au delà de ce portail, à l'angle du mur et entre l'espace libre qui sépare les arcades accouplées, dont la dernière à droite est en partie comprise dans la dite chapelle. L'une d'elles, ainsi que nous aurons encore occasion de le dire, se voit même distinctement à l'intérieur. Un quatrième contrefort, dont on peut encore reconnaître l'emplacement, se trouvait dans la partie du mur comprise, au seixième siècle, dans la même chapelle.

Le style de cette construction semble indiquer que le cloître était contemporain du clocher ou de peu postérieur à ce dernier. Les ogives des arcades ont absolument le même caractère que celles du

porche de la tour, et c'est cette circonstance, ainsi que nous l'avons dit, qui a fini par nous convaincre que les arcs en tiers-point inscrits dans la grande arcade du portail de l'ouest sont de la même époque que le porche même.

Dans la face septentrionale la partie inférieure du mur de la nef paraît être aussi d'une construction différente de la muraille supérieure et antérieure à l'érection de cette dernière.

C'est sans doute encore le mur d'enceinte de l'ancien cloître, qui, tourné de ce côté vers la voie publique, était entièrement fermé et présentait un flanc de muraille continu. C'est une construction dont le caractère rappelle celui de la tour occidentale, mais qui parait être une bâtise postérieure et calquée sur le clocher. Si notre assertion est fondée, le cloître formait, de ce côté, une simple galerie couverte, où les chanoines pouvaient se promener pendant l'office divin. Mais quand Erlin eut avancé la nef jusqu'aux murs extérieurs de l'ancien cloître, il paraît que le bas-côté septentrional, qui prit la place du cloître, fut successivement rempli d'autels et de chapelles.[179]

[179] On comprendra sans peine que le cloître ou l'allée couverte qui régnait au nord le long de l'ancienne nef, s'avançait jusqu'à la ligne du mur d'enceinte de la nef actuelle, c'est-à-dire presque jusqu'à celle de la façade du transept, lorsqu'on se rappelle que l'église contemporaine du chœur était d'une largeur beaucoup moins considérable que la nef d'aujourd'hui.

Dans tous les cas, la partie inférieure du mur septentrional de la nef est une construction plus ancienne que la partie supérieure, qui est percée de fenêtres. Nous croyons, par les raisons indiquées au texte, que c'est un reste du cloître, plutôt que de la construction commencée par Kettener, qui entreprit l'élargissement de la nef achevée plus tard par Erlin, ainsi que nous l'avons exposé dans la partie historique. Il ne faut pas objecter que la couleur du mur est différente au nord et au sud; l'exposition diverse de ces murs, explique assez qu'au sud les pierres ont conservé la couleur rouge, tandis qu'au nord les rigueurs de la saison les ont considérablement noircies. Il parait du reste, que la partie inférieure du mur du nord est plus récente que les murs du cloître méridional.

Ajoutons encore qu'au-dessous de la seconde fenêtre de droite, on voit les traces d'une ouverture qui régnait dans toute la hauteur de la partie inférieure du mur d'enceinte septentrional.

On a vu également dans la partie historique que la croisée de Saint-Thomas est plus ancienne d'une soixantaine d'années que la nef. Le style en est plus sévère et moins riche que celui de cette dernière.[180]

Les deux façades ne sont pas d'une dimension exactement égale ; car celle du nord n'a que 12 mètres 23 centimètres de largeur, tandis que celle du sud a 12 mètres 60 centimètres. Chacune d'elles présente deux fenêtres à un seul meneau, ornées de quatre-feuilles ; chacune aussi est flanquée de trois contreforts. Au nord les deux contreforts de gauche ne s'élèvent que jusqu'à une certaine hauteur et sont dépassés de beaucoup par le troisième ; ils ont 1 mètre d'épaisseur et forment une saillie de 1 mètre 93 centimètres.

Des deux côtés un portail donne entrée dans l'église. Dans le bras septentrional le portail, renfermé entre les deux contreforts moins élevés, est précédé d'une espèce de porche assez profond, dans lequel on entre par une ouverture à large ogive. Ce porche, de 4 mètres 36 centimètres de longueur, est d'une harmonie et d'une beauté de lignes remarquables, qui attestent bien la pureté de l'époque du gothique primitif. Dans le mur extérieur de la grande voûte de ce porche, et à côté de la porte du bras méridional, se trouvent incrustées deux sculptures dont nous nous occuperons dans la seconde partie consacrée à la description des monuments. Au sud la façade de la croisée est surmontée d'un pignon, percé au milieu d'une fenêtre étroite assez élevée, tandis qu'au nord, où il n'y a pas de pignon, la galérie, qui longe la nef dans toute son étendue, est continuée autour de la croisée, jusqu'au point où celle-ci joint le chœur. Du côté de la nef le transept est presqu'entièrement couvert depuis l'élargissement considérable que l'écolâtre Erlin a donné à l'église. Au nord le contrefort engagé dans le mur du transept, n'a plus que 2 mètres 30 centimètres de saillie sur le mur du bas-côté de la nef.

La façade septentrionale du transept est seule en saillie sur

[180] Voyez p. 51.

la nef de 72 centimètres; la façade méridionale au contraire est en retraite de 14 centimètres sur le bas-côté; ce qui fait que la largeur de l'édifice est à-peu-près la même à la nef et au transept; la différence n'est que de 64 centimètres.

Les murs du transept ont 1 mètre d'épaisseur.

Dans la façade méridionale on reconnaît à l'extérieur que l'architecte qui éleva le transept conserva jusqu'à une certaine élévation le mur du transept de l'ancienne église, comme on peut s'en convaincre plus facilement encore à l'intérieur.

Dans la face orientale de la croisée du sud, allant rejoindre l'abside, on distingue encore les traces d'une bâtise qui s'y trouvait adossée jadis, et qui paraissent être celles de l'ancien cloître ou d'une chapelle, peut-être de la chapelle du cimetière qui règnait anciennement autour du chœur, où se trouve maintenant le jardin du pasteur. On peut encore reconnaître les vestiges d'une porte terminée en ogive. Ce sont, ainsi que nous le verrons en parlant de la chapelle de Saint-Blaise, ceux du portail qui conduisait du cloître dans le transept. Le cloître règnait tout autour du chœur. Vers le sud il conduisait dans l'église par le portail dont il vient d'être question; et vers le nord il donnait ouverture dans le transept par la chapelle de Saint-Blaise qui était adossée à la face orientale du transept septentrional; de telle sorte que cette partie du cloître se trouvait en communication avec celle qui règnait le long des collatéraux et qui conduisait également dans l'église par des portes pratiquées dans les faces occidentales des transepts.

La tour élevée en 1347 [181] au-dessus du dôme, en forme de coupole, est octogone. Elle est construite en petit-appareil et se compose de deux étages. Chaque face du deuxième étage contient une arcade ogivale très-large, formant une espèce de niche ou d'enfoncement, et percée au milieu d'une petite fenêtre très étroite. Dans l'étage inférieur il y a dans chaque face une large fenêtre ornée de rosaces, et éclairant l'intérieur du dôme. Une

[181] Voyez p. 66.

galerie à jour règne tout autour du sommet de la coupole. A la hauteur de cette galerie prend naissance un toit pyramidal très-élevé. Deux tourelles placées des deux côtés dans les angles des transepts et de l'abside, renferment les escaliers en escargot qui conduisent au haut; celle tournée vers le sud, dépasse seule la balustrade dont il vient d'être question. Ces tourelles contribuent à donner davantage encore le caractère d'une construction civile à la tour, dont la forme générale ne dénote déjà guère un édifice religieux. La tour s'élève, depuis le sol de la nef jusqu'à la pointe extérieure de la tour même, à une hauteur de 48 mètres 60 centimètres.

Le chœur, évidemment contemporain du transept, est de forme oblongue. Il se termine en trois faces angulaires disposées en demi-cercle, dont les deux extrêmes ont chacune 5 mètres 20 centimètres d'axe en axe, tandis que celle du milieu n'a que 4 mètres 65 centimètres. Aux quatre angles les trois faces du chœur sont flanquées de quatre contreforts de 2 mètres 13 centimètres de saillie et de 1 mètre d'épaisseur. Deux autres contreforts pareils sont placés dans les deux faces latérales de l'abside. Les murs du chœur même ont 90 centimètres d'épaisseur. Chacune des faces du fond est percée d'une fenêtre autour de laquelle règne, en guise d'encadrement, une moulure parallèle et concentrique avec les contours extérieurs de la fenêtre. Toutes les fenêtres du chœur, à l'exception d'une seule, de celle tournée vers le sud-est, ont été murées lors de l'érection du mausolée du Maréchal de Saxe qui occupe le fond du chœur. C'est pour soutenir ce monument que l'on éleva la construction qu'on voit entre les deux contreforts de la face du milieu. Les deux faces latérales de l'abside mesurent 7 mètres 44 centimètres jusqu'à l'axe du contrefort placé à l'angle. Leur retraite, depuis le contrefort des transepts, est de 12 mètres 22 centimètres au nord et de 11 mètres 40 centimètres au sud.

La face septentrionale du transept contre laquelle sont adossés le caveau de l'ancienne trésorerie du chapitre et la chapelle de Saint-Blaise, est couverte en majeure partie par la maison

presbytériale que l'on a bâtie au seizième siècle pour le ministre adjoint au pasteur de Saint-Thomas. Nous verrons à la section des chapelles que la chapelle de Saint-Blaise, qui fut alors englobée dans le presbytère, existe encore et forme la partie inférieure de la maisonnette adossée au transept. Les deux contreforts qui en soutenaient les murs au nord et au sud existent encore des deux côtés. La maisonnette plus petite, adjacente à celle bâtie sur les voûtes de la chapelle Saint-Blaise et qui va rejoindre directement le transept, est un reste de l'ancien cloître qui entourait le chœur. Bornons nous pour le moment à ces courtes indications; nous donnerons de plus amples détails à ce sujet au paragraphe que nous consacrerons à la description de la chapelle de Saint-Blaise et de la partie du cloître qui s'y trouve adossée.

La longueur totale de l'église hors d'œuvre est de 59 mètres 49 centimètres; sa largeur, de 32 mètres 16 centimètres aux transepts, est de 31 mètres 52 centimètres à la nef. La différence de la largeur aux transepts et à la nef n'est donc que de 64 centimètres.

III. DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

A l'intérieur, comme à l'extérieur, la tour occidentale porte tous les caractères de l'époque de transition du système roman au système ogival; on y reconnait aussi bien qu'à l'extérieur les marques distinctives du style de la fin du douzième ou des premières années du treizième siècle. On peut même dire qu'à l'intérieur ces caractères sont encore plus prononcés qu'à l'extérieur et montrent un progrès plus saisissable vers le système ogival.

A l'intérieur du grand portail, on distingue, des deux côtés, la naissance du grand arc plein-cintre du porche. La partie supérieure en est masquée par le lambris de la porte et la charpente sur

laquelle sont posées les orgues. L'ouverture de l'arcade est de 7 mètres 95 centimètres, comme à l'extérieur. Ajoutons ici, que nous avons oublié de dire à la section précédente, que cette arcade ne forme pas un demi-cercle régulier; mais qu'elle se compose de deux rayons, ayant leurs centres très rapprochés et sur la même ligne, et donnant une pointe légèrement accentuée au point d'intersection. Le porche, mesuré entre le nu des piliers, a une largeur de 9 mètres 40 centimètres sur une profondeur de 4 mètres 25 centimètres. Les piliers ont une épaisseur de 2 mètres 9 centimètres sur 2 mètres 46 centimètres.

En entrant dans l'église par la porte dont il vient d'être question, on voit à droite et à gauche un arc cintré, pratiqué dans un mur très-épais et conduisant dans les parties latérales de la tour. Ces voûtes sont incontestablement des restes d'une construction très-ancienne : elles datent, sans doute, ainsi que tout le premier étage, de la restauration entreprise, après l'incendie de 1144, par l'évêque Burcard. Dans les parties latérales elles-mêmes, qui dans l'origine ont dû servir de chapelles, on reconnaît au premier coup-d'œil une construction antérieure au reste de la tour. Vous diriez que c'est le onzième siècle, la belle époque de l'architecture en plein-cintre, le style roman dans toute sa pûreté, sans aucun mélange, qui se présente à vos yeux. Mais un examen plus attentif, surtout des chapiteaux des colonnes placées dans les quatre angles des chapelles, finira par vous donner la conviction que cette partie de l'édifice ne saurait être placée au onzième siècle, qu'elle n'appartient qu'au douzième comme tout le clocher. Les colonnes d'une forme très gracieuse sont patées à leur bases, ce qui indique assez ordinairement le douzième siècle en Alsace. Les ornements des chapiteaux, sont d'une richesse et d'une pureté de dessin vraiment admirables; ceux des deux colonnes placées au fond de la chapelle du nord surtout sont d'une beauté extraordinaire et rappellent le belle époque du roman; mais ce n'est qu'une réminiscence du onzième siècle, car les autres chapiteaux et les voûtes accusent hautement la période de transition du douzième siècle. L'ornementation des chapiteaux des

colonnes de la chapelle méridionale se rapproche déjà de celle des chapiteaux des grandes colonnes de la tour. Cependant, un espace de temps assez considérable, une cinquantaine d'années environ, ainsi que nous l'avons dit dans la description de l'extérieur de l'église, paraît avoir séparé ces deux constructions.

Les deux chapelles ont une largeur de 3 mètres 40 centimètres sur une profondeur de 3 mètres 70 centimètres.

A l'intérieur les petites fenêtres anciennes percées dans les différents compartiments du premier étage, présentent une ouverture plus grande, de la forme d'un carré oblong prolongé vers le bas, pour laisser entrer une masse plus grande de lumière.

C'est là, dans les parties latérales, que Burcard Kettener, directeur de la fabrique de Saint-Thomas, l'architecte si dévoué à l'église, pour assurer le repos de l'âme de son épouse défunte et de la sienne propre, avait érigé, en 1311, deux autels : l'un à droite, consacré à la Sainte-Vierge, et l'autre à gauche, à Saint-Jean-Baptiste; c'est-là aussi qu'il fut enterré auprès de sa femme, et que reposent peut-être encore ses cendres.

La construction contemporaine de la tour est artistement jointe aux parties latérales plus anciennes. Les colonnes qui soutiennent la tour sont, comme celle-ci elle-même, d'une construction solide, majestueuse et imposante. Elles ont 5 mètres 70 centimètres d'élévation. Les chapiteaux, qui tous sont d'une très belle exécution, montrent déjà un acheminement marqué vers l'ornementation gothique. Les arcs qui surmontent les colonnes sont en ogive déjà très prononcée, semblable aux ogives inscrites dans le porche occidental et à celles de l'ancien cloître.

Aux angles formés par les parties latérales du clocher et le mur étroit de la nef, se trouve, des deux côtés, une tourelle à faces angulaires conduisant au haut du clocher. Les deux tourelles, qui ont 2 mètres 12 centimètres d'épaisseur, se trouvaient évidemment, dans l'origine, à moitié à l'extérieur. Le mur de l'ancienne nef, qui formait la continuation de celui des chapelles laté-

rales du clocher, allait, sans nul doute, directement, comme ce dernier, sur la face du milieu des tourelles, où l'on en remarque encore des vestiges, car, dans les deux faces, le mur est récrépi en chaux. Au nord, on voit même encore, près de la tourelle, la base du massif du mur de l'ancienne nef, que l'architecte du quatorzième siècle a laissé subsister dans cet endroit jusqu'au niveau des marches conduisant vers l'escalier qui mène, tout près de là, à la galerie règnant le long du bas-coté septentrional extrême, sans qu'il ait pris la peine d'en égaliser les aspérités. Le mur de la nef contemporaine du clocher suivait donc infailliblement la ligne des piliers de ce collatéral. Ce qui le prouve encore c'est qu'à l'extrémité orientale du bas-côté méridional extrême, on voit une partie du mur de la nef, lequel tire en droite ligne sur les pilastres formant la limite séparative des deux collatéraux du sud, et sur la face de la tourelle qui les regarde et où se trouve placé le monument Emmerich. Ce qui le prouve encore c'est que les deux tourelles n'ont point de fenêtres dans les côtés faisant face aux piliers, et qu'elles en ont seulement dans la face qui se trouvait à l'extérieur et donnait dans le cloître. Et comme ce dernier masquait la tourelle jusqu'à une certaine élévation, les fenêtres n'y sont pratiquées que dans la partie qui dépassait le toit du cloître. Le gavet qui règne tout autour des tourelles fait voir que celles-ci dépassaient en hauteur les bas-côtés de l'ancienne église.

A la droite de la toûrelle du nord, on voit une espèce d'empatement dont les moulures forment la continuation de celles du soubassement des tourelles et du clocher; ce ne peut être autre chose que la naissance d'un contrefort allant sur la tourelle. Le profil du même empatement se distingue au sud dans le mur à gauche de la tourelle, où l'on peut de plus suivre la ligne du contrefort. Celui-ci formait une première retraite vers le haut de la tourelle, dont il suit alors la ligne; la rentrée de la toiture en pierre de la tourelle forme ensuite une seconde retraite, après laquelle le contrefort s'élève sur la tourelle même, ainsi qu'on peut s'en convaincre au-dehors. L'apparition de ces contreforts, présentant une saillie de 1 mètre 26 centimètres, est une particularité digne

de remarque ; elle est d'autant plus surprenante que l'édifice du douzième siècle n'offre nulle part ailleurs de contreforts d'une saillie si considérable, même à la façade principale. Mais ici les contreforts étaient indispensables, pour résister à la poussée énorme venant de l'intérieur, poussée que les deux tourelles, beaucoup trop frèles, eussent été hors d'état de supporter à elles seules. C'est là encore un exemple de l'application des contreforts avant le règne du système ogival, exemple digne de mention dans l'histoire de l'origine des contreforts.

Les tourelles, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, se trouvaient à moitié en saillie sur le mur de l'église, lequel, sauf cette interruption, formait une ligne continue depuis l'angle du clocher jusqu'aux transepts. Il paraît que les religieux de Saint-Thomas, qui vécurent en communauté jusque vers la fin du quatorzième siècle, ainsi que nous l'avons vu dans la partie historique, en venant de leurs habitations entraient dans l'église, en passant par le cloître, par une ouverture pratiquée dans le mur du transept, auquel Henri, prévôt de l'abbaye de Honau, adossa, en 1290, la chapelle fondée par lui, sous l'invocation de Saint-Michel, en dehors de l'ancienne église.

N'oublions pas d'ajouter que sur la face de la tourelle méridionale qui donnait dans l'ancien cloître, nous avons trouvé une tête d'ange entourée d'une gloire peinte sur le mur, ce qui semble prouver que tout le cloître était peint à l'intérieur le long de la muraille de l'ancienne nef.

Aux deux piliers de la tour l'écolâtre Erlin a joint la voûte qui surmonte les deux premiers pilastres de la nef.

L'intérieur du vaisseau forme un vaste édifice de 30 mètres 80 centimètres de longueur et de 18 mètres 72 centimètres d'élévation jusqu'au sommet intérieur des voûtes, de l'aspect le plus imposant. Il est divisé en cinq allées par quatre rangées de trois pilastres, composé chacun d'une infinité d'arêtes réunies en faisceaux qui s'épanouissent à une hauteur de 12 mètres 19 centimètres pour s'unir aux nervures des voûtes des bas-côtés et à celles des arcades de la nef principale. Cette dernière est beau-

coup plus large que les deux allées latérales, lesquelles à leur tour sont plus larges que les deux allées extrêmes qui vont joindre le mur d'enceinte. La nef principale, longue de 50 mètres 80 centimètres, ainsi que nous l'avons déjà dit, est large de 9 mètres 54 centimètres entre le nu des colonnes, et de 11 mètres 8 centimètres de l'axe d'un pilier à celui de l'autre. Il est à remarquer que les axes ne sont pas parallèles, mais qu'ils s'écartent un peu en approchant du transept, de manière que vers le chœur l'ouverture entre les piliers s'élargit de plus en plus. La distance entre les axes de la première rangée de piliers est de 11 mètres 8 centimètres; elle est de 11 mètres 10 centimètres entre ceux de la seconde, et de 11 mètres 26 centimètres entre ceux de la troisième. L'ouverture de la partie du chœur qui s'avance sous le dôme ou de la partie centrale du transept est de 10 mètres 35 centimètres sur la ligne séparative de la nef et du dôme; la distance des axes sur cette ligne est de 11 mètres 32 centimètres. La différence des distances prise à l'ouverture du transept et à la première rangée de piliers de la nef, est donc de 24 centimètres.

La première nef latérale de droite a une largeur de 3 mètres 46 centimètres du nu d'un pilier à l'autre. Sa longueur totale, depuis les chapelles latérales du porche jusqu'au nu du mur des transepts, est de 30 mètres 80 centimètres. La nef latérale extrême de droite n'a qu'une longueur de 24 mètres 16 centimètres sur une largeur de 3 mètres 40 centimètres entre le nu des piliers. La première nef latérale de gauche, mesurée comme la nef opposée, est longue de 31 mètres 8 centimètres et large de 4 mètres 24 centimètres; la seconde a 24 mètres 20 centimètres de longueur sur une largeur ou profondeur de 3 mètres 80 centimètres. Cette allée extrême du nord n'est point libre; elle contient des bancs et des tribunes. Les piliers de cette allée sont engagés dans des arcs-boutants allant rejoindre le mur d'enceinte de l'église. Ce sont les arcs-boutants dont il a déjà été question et que l'architecte a ajoutés pour aider les pilastres et le mur d'enceinte à supporter le poids des voûtes. Dans les divi-

sions formées par les piliers se trouvaient sans doute jadis des autels et des chapelles, comme semblent le prouver les nombreuses épitaphes qu'on voit encore dans la première subdivision en venant du côté du transept.

Les voûtes de la nef principale ne sont pas de beaucoup plus élevées que celles des nefs latérales. Les premières, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire, sont hautes de 18 mètres 72 centimètres depuis le sol jusqu'à leur sommet intérieur; les secondes s'élèvent à 18 mètres 55 centimètres depuis le sol jusqu'au sommet intérieur. L'épaisseur de l'intersection des voûtes d'arète est de 25 centimètres.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué en passant dans la partie historique, et que nous l'avons redit dans la section contenant la description générale de l'église, la nef de Saint-Thomas bien qu'élevée vers le milieu du quatorzième siècle, appartient encore à la belle époque du style gothique; ce style nous y apparaît dans tout l'éclat de sa hardiesse et de sa magnificence. Ce n'est plus, il est vrai, la simplicité des formes, la sobriété des ornements qui distingue l'époque du gothique primitif; mais dans cette nef imposante on ne saurait non plus trouver aucune trace de l'ornementation exubérante et tourmentée qui accuse la décadence du style ogival. Peu d'années s'étaient écoulées depuis la mort d'Erwin de Steinbach, quand l'écolâtre Erlin dressa ses sveltes piliers en 1330; à la même époque le fils du grand-maître poussait avec vigueur l'érection du portail de Notre-Dame, où nous retrouvons cette architecture merveilleuse parvenue au plus haut degré de perfection.

Ce qui distingue surtout la nef de Saint-Thomas, c'est un aspect d'élégance et de hardiesse, de souplesse et de légèreté, qu'on ne rencontre que dans les édifices appartenant au système ogival, et que dans ceux-ci même on ne trouve que rarement au même degré. En tenant compte du peu de solidité apparente des pilastres, on peut appeler prodigieuse l'élévation à laquelle ils ont été portées. L'épaisseur des piliers entre la grande nef et le premier bas-côté de droite n'est que de 1 mètre 58 centimètres;

entre ce dernier et celle du second bas-côté elle est de 1 mètre 65 centimètres. Les piliers engagés ont une saillie de 35 centimètres. La hauteur des piliers de la nef est de 12 mètres 19 centimètres ; celles des voûtes d'arète est de 6 mètres 51 centimètres. L'épaisseur des voûtes entre les nervures n'est que de 15 centimètres.

On est frappé par l'habileté de l'architecte qui a su unir la solidité nécessaire à cette légèreté surprenante ; et l'on a de la peine à comprendre comment ces minces voûtes puissent supporter une toiture en charpente aussi énorme et lourde que celle de Saint-Thomas. La nef de Saint-Thomas est une nouvelle preuve du degré de perfection que les architectes du treizième et du quatorzième siècles avaient atteint dans la construction des pilastres et des voûtes.[182]

Ici encore on retrouve le pilastre tel que le créa le système ogival. D'abord, on le sait, cette architecture avait conservé le pilier rond lombard; mais plus tard elle trouva dans ce pilier même un moyen de transition naturel pour arriver à ces nervures élancées qui excitent notre surprise et notre admiration. Pour y parvenir, et en même temps pour donner aux constructions le degré de solidité exigé par leur élévation et leur étendue prodigieuse, on aggloméra en une seule masse un grand nombre de piliers, les disposant en faisceaux de fûts et de tiges séparées, tout en ramenant de cette sorte ces faisceaux graduellement à un seul pilastre carré subdivisé en autant de fûts ou de jets qu'en exigeait le nombre des côtes et des nervures qui le surmontaient. Par ce procédé les tiges nombreuses, adaptées sur une masse souvent colossale, devenaient encore plus sveltes

[182] La Sainte-Chapelle que Louis IX fit construire à Paris par Eudes de Montreuil, à son retour de la Palestine, peut passer pour une des merveilles du genre.

On sait à quel degré de hardiesse et de légèreté cet artiste célèbre poussa ce mode de construction. A Notre-Dame de Mantes il fit les voûtes tellement élevées et les piliers tellement minces, qu'il n'osa pas, dit-on, assister à l'enlèvement des supports en charpente, sur lesquels on avait construit les voûtes, de crainte de voir s'écrouler tout l'édifice.

qu'auparavant, et la plus grande légèreté apparente se trouvait combinée avec le surcroît de force qu'on avait obtenu par la réunion des piliers en un seul faisceau. Et pour ne pas offrir à l'œil du spectateur tout le vaste développement des dimensions de leurs pilastres, les architectes du treizième et du quatorzième siècle les disposèrent de manière à se faire face l'un à l'autre par les angles et non par les côtés, disposition ingénieuse au moyen de laquelle les piliers, en fuyant dans une ligne oblique, se raccourcissaient considérablement et échappaient, pour ainsi dire, à la vue. D'un autre côté, toutes ces branches innombrables qui jaillissent des piliers se dirigeant dans tous les sens, pour former la voûte qui supporte la charpente immense de la toiture, contribuent à l'élégance de tout l'édifice. Semblables aux tiges légères d'une forêt de palmiers, les nervures qui s'échappent des pilastres, frêles et délicates en apparence, se projettent de toutes parts, se séparant, puis se réunissant encore, se croisant, s'entrelaçant, se coupant avec les nervures partant des pilastres voisins pour se terminer en dais merveilleux, imitant tout le luxe de la végétation, des feuilles, des fleurs et des boutons réunis en berceaux épais.

Telle est la nef de Saint-Thomas : œuvre admirable qui doit exciter l'étonnement non-seulement des connaisseurs mais de tous les spectateurs dont l'œil est capable de saisir la beauté et la hardiesse des formes.

Dans la section contenant la description de l'église à l'extérieur, nous avons déjà eu occasion de dire en passant qu'à l'intérieur du bas-côté méridional, comme à l'extérieur, on peut se convaincre que le mur de la nef est assis sur le mur extérieur du cloître de l'église du douzième siècle. La silhouette des arcs du cloître se reconnaît encore à l'intérieur ; à côté du monument de Schertz, l'un d'eux présente même encore un enfoncement ou une espèce de niche. Peut-être cette niche était occupée jadis par l'autel érigé par Jean Ingold, dont l'épitaphe se trouve près de cet endroit.

Ajoutons ici que le soubassement des deux piliers enchassés

dans le premier pilastre du bas-côté méridional extrême, du côté du chœur, et dans le mur de l'ancien cloître formant aujourd'hui le mur d'enceinte de la nef, marquent sans nul doute, avec le massif de mur qui se détache du transept en tirant sur les piliers et la tourelle placée à l'autre bout, l'emplacement occupé jadis par la chapelle de Saint-Michel érigée en 1290, par Henri, prévôt de Honau et chanoine de Saint-Thomas, ainsi que nous l'avons rappelé dans la partie historique.

Du côté du chœur, l'écolâtre Erlin fit rejoindre à la voûte du dernier pilastre de la nef le premier pilier du dôme, comme il l'avait fait du côté opposé. La partie avancée de l'abside qui se trouve sous la coupole entre les transepts, est d'une longueur de 11 mètres 80 centimètres sur une largeur de 10 mètres 35 centimètres entre le nu des murs. Le style de cette partie intérieure du dôme correspond entièrement à celui de la partie intérieure de la tour occidentale. Un seul regard suffit pour se convaincre que l'une et l'autre sont des restes de la même construction. Erlin a donné à la grande nef la même largeur environ qu'au dôme, de telle sorte que l'allée règne continue jusqu'au fond du chœur. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, la nef n'a pas dans toute sa longueur la largeur de la partie de l'abside qui se trouve sous le dôme. Ce n'est qu'à l'endroit où elle vient aboutir à cette dernière que la nef, qui se rétrécit vers l'ouest, atteint cette largeur. Il est de plus digne de remarque, que l'axe de l'église, arrivé à la hauteur des transepts, s'incline vers la droite à partir de là, de sorte qu'à l'extrémité du chœur il y a une différence de 36 centimètres. Un grand arc de triomphe de forme ogivale s'ouvre dans le dôme du côté de la nef. Deux puissants arcs, également ogivaux, soutenus par de fortes colonnes, se trouvent du côté des deux bras de la croisée. Dans le bas la partie sous le dôme est séparée des transepts par un gros mur, surmonté d'une balustrade légère et gracieuse, qui semble indiquer la fin du quinzième siècle. Des deux côtés le mur est percé de deux portes, l'une plus grande en ogive, et l'autre plus petite terminée en cintre surbaissé. La

première de ces portes sert seule de passage dans les deux faces; la seconde est masquée dans l'intérieur du dôme par le lambris régnant le long du mur.

L'arcade qui s'ouvre des allées latérales de la nef dans les deux bras de la croisée est également en ogive. Ici, et aux colonnes sous le dôme, les chapiteaux ne sont pas moins richement ornés qu'à celles sous la tour occidentale. Ceux du côté septentrional se distinguent surtout par l'extrême variété et la beauté de l'ornementation.

N'oublions pas de dire que sur le mur du transept septentrional, du côté de la nef, on distingue encore les traces de l'arcade qui s'ouvrait jadis de la galerie du cloître dans le transept. La même arcade se retrouve du côté opposé; cependant il est plus difficile d'en découvrir les vestiges au sud. Ces arcades indiquent l'emplacement qu'occupaient jadis les portails qui du cloître, régnant le long des collatéraux, donnaient entrée dans les transepts.

L'architecte qui entreprit en 1270 la construction du transept, ne se borna pas à laisser subsister la partie inférieure sous le dôme; il enchassa également dans sa construction les murs d'enceinte des deux bras de l'ancienne croisée. Cela prouve à l'évidence que les transepts d'aujourd'hui ont exactement la même dimension que les anciens transepts contemporains du clocher; de manière qu'on peut se représenter dans l'imagination la figure totale de l'église du douzième siècle, depuis le clocher jusqu'au fond du chœur, dont l'enceinte est également encore marquée par le mur très-ancien qui existe dans l'intérieur du chœur. Dans les deux transepts on reconnait encore la ligne où se terminent les murs de l'ancienne croisée sur lesquels l'architecte du treizième siècle éleva sa construction. Dans les deux façades intérieures cet architecte a laissé subsister, au milieu, l'ancienne plate-bande verticale avec les colonnes engagées qui concourent à supporter les voûtes de la croisée. La plate-bande existe également encore dans l'angle de gauche au nord. Les plates-bandes se terminent à la hauteur des chapiteaux des co-

lonnes engagées. Deux fenêtres éclairent de chaque côté le bras de la croisée, ainsi que nous l'avons déjà indiqué dans la section relative à la description de l'église à l'extérieur.

Le transept méridional a une longueur de 10 mètres 6 centimètres sur une largeur de 9 mètres 4 centimètres entre le nu des murs, tandis que le transept septentrional mesure 10 mètres 6 centimètres de long sur 9 mètres 53 centimètres de large. Depuis le sol jusqu'au sommet intérieur des voûtes les transepts ont 17 mètres 20 centimètres de hauteur. L'épaisseur de l'intersection des voûtes d'arète est de 25 centimètres comme dans la nef.

Entre les colonnes du dôme, l'architecte qui éleva la coupole en 1347, enchassa des deux côtés trois hautes et sveltes colonnes qu'il surmonta d'arcs ogivaux hardiment dessinés, pour faire disparaître la nudité des murs et pour commencer une division nouvelle au-delà de laquelle la voûte devait prendre la forme octogone. Au-dessus de ces arcs d'autres arcs, également en ogive et formant des enfoncements, marquent la naissance des angles de la tour octogone, dont les fenêtres inférieures éclairent le dôme. Ces fenêtres qui portent des ornements très-riches sont masquées vers l'ouest par la toiture de la nef.

La hauteur de la coupole, depuis le sol de la nef jusqu'au nu des voûtes, est de 28 mêtres 61 centimètres. L'épaisseur de l'intersection des voûtes d'arète est de 25 centimètres, de même que dans la nef et dans les transepts. Celle entre l'intrados et l'extrados des voûtes n'est que de 15 centimètres.

A côté du premier pilier de la partie centrale du transept, au nord, une porte conduit dans un caveau qui paraît avoir servi anciennement de trésorerie au chapitre.

Ce caveau, qui occupe l'espace compris entre l'abside et l'ancienne chapelle de Saint-Blaise, n'offre aucun intérêt sous le rapport architectonique. Disons seulement que le caveau, recouvert d'une voûte très forte sans nervures, a 3 mètres 49 centimètres dans le sens de la largeur; qu'il est divisé en deux compartiments par le contrefort de l'abside; et que le compartiment de devant n'a que 2 mètres 25 centimètres de longueur, tandis que celui de

derrière, lequel est éclairé par une petite fenêtre carrée, garnie de barres de fer à l'intérieur et à l'extérieur, mesure 4 mètres 25 centimètres.

N'oublions toutefois pas d'ajouter qu'une porte en fer d'un poids prodigieux et remarquable par l'arrangement de sa serrure qui fait mouvoir au haut et au bas des barres puissantes, conduit dans le caveau de derrière. Au milieu de ce dernier se trouvent encore placés une table et un banc où jadis le trésorier du chapitre paraît s'être livré à ses travaux. L'une et l'autre portent le caractère du seizième siècle. On remarque de plus dans ce caveau un billot sur lequel on scellait jadis les titres du sceau de la collégiale, et une espèce de vase artistement travaillé, en terre de couleur très foncée, lequel paraît avoir servi de lavoir au trésorier.

Un grand nombre de caisses et de coffres-forts, solidement garnis en fer, mais sans doute vides depuis longtemps, placés dans le caveau de devant, ne laissent pas de doute sur la destination qu'avait anciennement ce caveau.

Le mur de séparation du dôme et de la croisée se prolonge dans le chœur dont il fait le tour. Ce mur porte le caractère d'une haute antiquité ; les moulures semblent indiquer le onzième siècle. Sous le dôme il est impossible de l'examiner parce qu'il est couvert par des lambris presque dans toute sa hauteur. Mais dans le chœur, où il est entièrement libre, on voit trois colonnettes placées des deux côtés audevant du mur. Entre les deux colonnettes rapprochées du dôme se trouve, des deux côtés, une niche en plein-cintre, dont celle du côté de l'Evangile renferme le cercueil de l'évêque Adaloch qui restaura l'église de Saint-Thomas au neuvième siècle. Nous avons déjà dit que ce mur de soubassement paraît être un reste de l'église consacrée en 1031 par l'evêque Guillaume. Dans les angles de l'abside s'élèvent des colonnettes semblables à celles du dôme, et d'où s'échappent les nervures de la voûte. Nous avons déjà rappelé que toutes les fenêtres du chœur sont murées à l'exception d'une seule à droite qui éclaire le mausolée du maréchal de Saxe. A l'intérieur,

comme à l'extérieur, tout indique que le chœur appartient à la même époque que les deux bras de la croisée.

La longueur du chœur, à partir de la ligne des transepts est de 10 mètres 68 centimètres, sur une largeur de 10 mètres 25 centimètres, prise entre le nu des murs.

Sa hauteur, mesurée depuis le sol de la nef jusqu'au nu des voûtes, est de 18 mètres 36 centimètres. L'épaisseur de l'intersection entre l'intrados et l'extrados des voûtes d'arêtes, qui dans la coupole est de 15 centimètres, n'est que de 13 centimètres dans le chœur. Le sol de ce dernier est élevé de 38 centimètres au-dessus de celui de la nef.

Disons enfin, pour terminer cette section, que la longueur totale de l'église dans œuvre, depuis le porche occidental jusqu'à la partie extérieure du chœur, est de 57 mètres 26 centimètres. La largeur de l'église, mesurée de même, est de 29 mètres 92 centimètres à la nef; elle n'a que 14 centimètres de plus au transept, c'est-à-dire qu'elle y est de 30 mètres 6 centimètres, parce que le transept, en saillie sur la nef au nord, se trouve en retraite au sud.

IV. DES CHAPELLES.

La piété des fidèles avait concouru avec le dévouement des prélats de Saint-Thomas, pour orner l'église d'autels et de chapelles. Mais tous ces autels ont disparu, et de toutes ces chapelles élevées durant le cours du moyen-âge, il n'existe plus que deux, appartenant l'une et l'autre à la dernière période du style gothique.

La chapelle dédiée à Saint-Michel, fondée en 1290, en dehors de l'église, par Henri, prévôt du chapitre de Honau et chanoine de celui de Saint-Thomas, fut englobée dans la nef après que l'écolâtre Erlin eût élargi cette dernière jusqu'à la ligne extérieure du cloître, et disparut, sinon à cette époque déjà, du moins du temps

de la réformation. Aujourd'hui il n'en existe plus que l'épitaphe du fondateur rappelant la dédicace de la chapelle. Cette épitaphe se trouvait placée originairement dans l'ogive de la porte qui conduisait de l'église dans la chapelle.[183]

La chapelle consacrée à Saint-Blaise qui se trouvait également au dehors de l'église, adossée à la face orientale de l'aile septentrionale de la croisée, subit presque un sort semblable : elle fut enclavée dans la maison presbytériale et transformée en chambres. Il n'en existe plus de vestiges dans l'église.[184]

Les deux chapelles, qui ont échappé à la destruction et à la mutilation, sont situées toutes deux en dehors de l'église du côté méridional. La plus ancienne d'entre elles, celle qu'on dit avoir été consacrée sous l'invocation de Saint-André, est attenante à la façade de la croisée; et la seconde, celle dédiée aux quatre Evangélistes, est adossée à l'extrémité orientale du bas-côté méridional de la nef.

Tâchons de faire en peu de mots la description de ces chapelles, qui toutes deux ne présentent pas un grand intérêt sous le rapport architectonique.

Mais avant d'aborder cette description, nous avons à nous occuper de la ci-devant chapelle de Saint-Blaise, plus ancienne que les deux autres chapelles, et à en décrire l'état actuel.

1. CHAPELLE DE SAINT-BLAISE.

La chapelle fondée, en 1369, par le chanoine Jean Rysz[185] sous l'invocation de Saint-Blaise, paraît avoir été, sinon dès-lors, du moins depuis la démolition de la chapelle de Saint-Michel, la plus riche et la plus remarquable des chapelles de Saint-Thomas.

Adossée au mur oriental du transept du nord, suivant la di-

[183] Voyez p. 53 et note 84.

[184] Voyez p. 52 et 70.

[185] Voyez p. 70.

rection de l'abside et séparée de cet abside par le caveau de la trésorerie, elle fut comprise dans la maison presbytériale que l'on construisit, après la réformation, pour le ministre que le Sénat adjoignit alors comme assistant ou vicaire au pasteur de Saint-Thomas. Elle sert depuis cette époque de rez-de-chaussée à la maisonnette la plus rapprochée du transept.

Quoiqu'on ne voie aucune trace de la chapelle de Saint-Blaise à l'intérieur de l'église, cette chapelle n'en existe pas moins encore, mutilée il est vrai et transformée en chambres, mais assez bien conservée néanmoins pour qu'on puisse reconnaître quelles en étaient les dispositions et l'étendue.

A l'intérieur de la chapelle on distingue sans peine l'arcade ogivale par laquelle on y entrait de l'église. Du côté de cette dernière, l'emplacement où se trouvait jadis le portail de la chapelle est occupé aujourd'hui par le mausolée érigé à Schœpflin.

D'une construction soignée et d'un aspect très solide, la chapelle de Saint-Blaise formait un carré oblong et régulier, de 7 mètres 80 centimètres de longueur et de 3 mètres de largeur dans œuvre. Deux voûtes d'arète à fortes nervures, qui sont encore en état de parfaite conservation et qui se terminent au milieu en culs-de-lampe sur les murs, divisent la chapelle en deux parties. Sans doute l'autel consacré à Saint-Blaise se trouvait placé dans le compartiment le plus éloigné du transept de l'église qui formait jadis une espèce de chœur. Les voûtes semblent dater de l'année que nous avons indiquée comme étant celle de la fondation de la chapelle, quoique, ainsi que nous l'avons rapporté dans la partie historique, le continuateur de la notice de Kœnighoven, et plusieurs auteurs plus récents, assurent que les voûtes de la chapelle de Saint-Blaise furent renouvelées dans la seconde moitié du quinzième siècle. Malheureusement les fenêtres ogivales de la chapelle ont été murées et remplacées par de petites fenêtres rectangulaires dans le style du presbytère.

A l'extérieur la chapelle était soutenue, dans chacune de ses larges faces, par deux contreforts assez élevés, qui existent en-

core et dont le second se trouvait placé sur la limite de l'extrémité orientale de la chapelle.

Les murs de cette chapelle, de 60 centimètres d'épaisseur, se trouvent en retraite de 2 mètres sur le contrefort du transept et de 75 centimètres seulement sur le nu du mur de ce dernier.

Au milieu de la face tournée vers l'orient une arcade conduisait dans le cloître qui règnait tout autour du chœur. Cette arcade est de forme ogivale; mais elle paraît être d'une date plus récente que les piliers en pied-droit sur lesquels elle repose; elle ne remonte peut-être qu'à l'érection de la chapelle de Saint-Blaise.

Les piliers et leurs impostes, sur lesquels s'élève l'arcade en question, sont entièrement dans le style du clocher ou de la tour occidentale. Les impostes présentent absolument les mêmes moulures que celles qui supportent les trois arcades ogivales inscrites dans l'intérieur du grand portail de l'ouest. Les piliers sont donc évidemment contemporains du clocher, quoique l'intérieur de la partie du cloître qui existe encore de ce côté semble indiquer une origine un peu plus rècente.

Cette partie de l'ancien cloître dans laquelle on entrait en venant de la chapelle de Saint-Blaise, est transformée en cuisine. Ce sont deux voûtes d'arètes de 2 mètres 75 centimètres, composées d'arcades en ogives, mais de forme plus ancienne que celles de la chapelle. Ces voûtes, qui sont encore très bien conservées ainsi que les murs, reposent du côté de cette chapelle sur des piliers garnis d'impostes, semblables, les uns et les autres, aux piliers et aux impostes de la porte pratiquée au milieu du mur de séparation. Plus loin les voûtes sont assises sur des colonnes à larges chapiteaux cubiques, engagées en partie dans le mur. Deux rangées de ces colonnes existent encore. Tout, principalement les chapiteaux, semble indiquer le commencement du treizième siècle.

Au dehors on voit encore deux contreforts, placés contre les colonnes sur lesquelles reposent les voûtes à l'intérieur, mais

moins élevés que les contreforts voisins de la chapelle de Saint-Blaise.

Dans l'intervalle entre les contreforts on distingue deux arcades en ogives très pronoucées.

La partie du cloître qui a été conservée forme aujourd'hui l'étage inférieur de la petite maisonnette adossée à celle un peu plus grande qu'on a bâtie au-dessus de la chapelle de Saint-Blaise même.

La direction de ce reste de l'ancien cloître qui entourait le chœur, direction entièrement parallèle à celle de l'axe de l'abside, indique que le cloître s'avançait à une distance assez considérable du chœur, sans doute jusqu'au mur d'enceinte du jardinet qui se trouve derrière celui-ci. Arrivé à cette ligne, le cloître tournait à droite, pour reprendre la direction de l'abside, et venir aboutir à la face orientale du transept du sud, où l'on remarque encore les traces de l'ouverture de forme ogivale qui du cloître donnait entrée dans l'église. Il se trouvait ainsi en communication avec le cloître règnant le long des collatéraux. Des ouvertures, semblables à celle dont on voit les traces dans les murs orientaux des transepts, donnaient entrée du cloître dans les faces occidentales des mêmes transepts, de telle sorte que depuis le clocher l'allée règnait continue, pour ainsi dire, autour de toute l'église.

Au-dessus de la partie du cloître adjacente à la chapelle de Saint-Blaise, se trouve un autre local ancien, mais plus récent que le premier, et qui a reçu la même destination que les restes du cloître qui lui servent de support. On y remarque, dans le mur du côté de la place de Saint-Thomas, une petite fenêtre romane en plein-cintre, portant le caractère d'une haute antiquité, mais qui paraît avoir eté incrustée dans le mur où elle se trouve aujourd'hui lors de la construction du cloître. Cette fenêtre a dans sa forme quelque rapport avec celle des petites fenêtres du clocher ; mais elle est plus large et moins élevée. Peut-être est-elle contemporaine de cette partie du monument, si elle ne lui est pas antérieure.

Le cloître se trouvait en retraite sur le contrefort de la chapelle de Saint-Blaise de 2 mètres, et sur le nu du mur de cette chapelle de 75 centimètres.

Il est à regretter que la chapelle de Saint-Blaise qui, de toutes les chapelles de Saint-Thomas, paraît avoir offert le plus d'intérêt sous le rapport artistique n'ait pas été conservée intacte. On nous assure qu'elle va subir prochainement de nouvelles modifications.

2. CHAPELLE DE SAINT-ANDRÉ.

Cette chapelle très-peu spacieuse est d'un aspect fort sombre à l'intérieur. Elle forme un pentagone à trois angles droits de 4 mètres 65 centimètres de longueur sur 3 mètres 85 centimètres de largeur.

Nulle part, nous n'avons découvert des données sur son origine; toutefois, le style indique évidemment la dernière époque du gothique, la fin du quinzième ou même le commencement du seizième siècle. Les ogives surbaissées des deux fenêtres placées au fond, et qui se relèvent en pointe, accusent hautement, ainsi que la voûte, les dernières années de la période de décadence du style ogival. Un large meneau divise chacune de ces fenêtres en deux. La partie supérieure, renfermée dans l'ogive, est percée d'un ornement en forme de trèfle, portant le même caractère que la fenêtre. Sur le mur assez étroit qui se trouve entre les deux fenêtres, on voit encore les restes d'une peinture représentant le Christ à la croix. Cette peinture n'est pas sans mérite. Elle présente la particularité que le Christ incline la tête à droite, tandis qu'il la tient penchée ordinairement à gauche dans les tableaux du moyen-âge. Dans la clef de voûte se trouve sculpté le patron de l'église, l'apôtre Saint-Thomas, touchant la plaie du Seigneur, scène que les artistes ont fréquemment représentée dans l'église dédiée à l'apôtre incrédule, ainsi que nous aurons occasion de le redire.

L'aspect de cette chapelle, à lui seul déjà assez lugubre, est

encore rendu plus mélancolique par les deux cercueils qui s'y trouvent placés, et qui renferment deux corps embaumés, à la description desquels nous consacrerons une section spéciale de la seconde partie.

3. CHAPELLE DES ÉVANGÉLISTES.

Si la chapelle de Saint-André est d'un aspect sombre, la chapelle dédiée jadis aux quatre Evangélistes, contigue à la première, est au contraire d'un aspect presque riant, graces à trois larges fenêtres qui l'inondent de lumière.

Cette chapelle attenant au bas-côté méridional, se trouve à l'angle formé par la nef et le dernier contrefort du transept; elle n'a qu'une entrée dans l'église, là où se trouvait anciennement la chapelle de Saint-Michel. Plus spacieuse que la chapelle voisine de Saint-André, elle a 8 mètres 15 centimètres dans le sens de la longueur, et 4 mètres 89 centimètres dans celui de la profondeur. Sa forme est celle d'un carré oblong régulier ou d'un parallèlogramme rectiligne. Deux des fenêtres sont en face en entrant; la troisième occupe le côté moins large tourné vers l'ouest. Les ornements des ogives, des ronds formés par des branches tronquées, superposés les uns aux autres dans deux champs différents et surmontés d'un ornement en forme de cœur dans le même goût, ressemblent assez à ceux de la chapelle de Saint-Laurent de la cathédrale. Aussi, les fenêtres indiqueraient à elles seules la toute dernière période du style gothique, si l'inscription sculptée dans la clef de voûte ne proclamait pas la date exacte de la construction. Cette inscription, que nous avons déjà transcrite dans la partie historique, est conçue en ces termes:

«DEPUTATI ORDINIS HOC SACRARIUM EXTRUXERUNT
«ANNO SALUTIS MDXXI.»

Dans les culs-de-lampe de la voûte, vers l'angle occidental, se trouvent sculptées les figures symboliques des quatre Évangélistes auxquels était dédiée cette chapelle.

On ne connaît pas le nom de l'architecte qui construisit la chapelle; cependant, il se pourrait que c'eut été Jérôme Betschlin, chanoine, auquel un acte de 1516, conservé aux archives de Saint-Thomas, donne le titre d'architecte.[186]

Au dehors, la façade méridionale de la chapelle est flanquée de trois contreforts.

Restaurée en 1824, la chapelle des Evangélistes sert aujourd'hui d'oratoire.

Les fenêtres de cette chapelle, comme celles de la chapelle de Saint-André, ne sont plus en couleur; sauf une petite rosace de la fenêtre occidentale.

V. DES VITRAUX.

Plus heureuse qu'un grand nombre de nos églises du moyen-âge, dépouillées depuis longtemps des vitraux peints qui en faisaient un des principaux ornements, l'église de Saint-Thomas possède encore la majeure partie de ses belles verrières anciennes.

Nous avons vu, dans la partie historique, que les vitraux qui inondaient le chœur de cette lumière blafarde et incertaine, que les architectes du moyen-âge faisaient régner autour des mystères de l'autel, existaient encore avant l'érection du mausolée du maréchal de Saxe, et que c'est alors seulement qu'ils disparurent. Les fenêtres du chœur et celles du dôme sont remplies en vitres blanches. Mais par contre toutes les fenêtres de la nef et celles des deux bras de la croisée sont encore en couleurs. Plusieurs d'entre elles sont très remarquables.

Cependant les fenêtres de Saint-Thomas, à l'exception de deux, ne présentent que des ornements, des roses, des feuillages entrelacés, des boutons prêts à s'épanouir et des fleurs écloses, sur-

[186] Dans ce titre, qui porte le nº 1141, Betschlin est désigné en ces termes: «*Hyeronymus Betschlin Thumherr und Werckmeister.*»

montés de frontons d'architecture flanqués de clochetons. Nous ne pouvons donc pas en faire une description détaillée, et nous devons, par conséquent, nous borner à indiquer l'époque de l'origine des vitraux des diverses parties de l'édifice.

Hâtons-nous de dire dès maintenant que presque tous les vitraux de Saint-Thomas ne remontent qu'aux quatorzième et quinzième siècles. Ceux du transept seuls sont antérieurs à l'époque nous venons d'indiquer.

Le style des peintures de ces vitraux indique évidemment qu'ils sont contemporains de l'érection du transept même, c'est-à-dire qu'ils datent de la seconde moitié du treizième siècle. La remarque générale que nous avons faite dès l'entrée de cette section, s'applique aux fenêtres du transept comme à celles de la nef: de même que ces dernières, elles n'offrent point de figures.

La fenêtre de droite du bras septentrional contient seule quatre médaillons superposés deux à deux.

Dans les deux médaillons supérieurs l'artiste a représenté le couronnement de Marie. Dans celui de droite on voit Jésus assis, comme roi du ciel, la couronne en tête, tenant le sceptre de la main gauche, et levant la main droite pour donner la bénédiction à sa mère céleste agenouillée devant lui dans le médaillon de gauche. La vierge, représentée ici comme reine du ciel, a, de même que le Christ, la tête ceinte de la couronne. Ses mains jointes en prières sont tournées vers le fils chéri. Les deux têtes sont entourées du nimbe.

Les deux figures, entièrement conservées, sont très belles et bien senties. Le dessin en est assez correct et le coloris vif sans avoir trop d'éclat.

Dans chacun des deux médaillons inférieurs on voit un ange tenant un candelabre et plaçé de manière à faire face à celui du médaillon opposé. Malheureusement, ces deux figures, contemporaines de celles des médaillons supérieurs, ont eu à subir une de ces restaurations déplorables, telle que les entreprenaient les vitriers maladroits auxquels on confiait dans les derniers siècles la réparation des vitraux anciens: les deux têtes sont refaites au

moyen de simples carreaux de vitre couleur de chair sans aucun dessin.

Les quatre fenêtres du transept se distinguent par la beauté et la pureté des ornements, qui accusent hautement le style austère de l'époque gothique primitive.

Les vitraux de la fenêtre étroite dans l'angle formé par la nef et la partie latérale du clocher, vers le nord, datent, sans contredit de la même époque que celles du transept. Ce sont absolument les mêmes couleurs, les mêmes dessins, le même caractère. Il paraît certain que ces vitraux avaient, dans l'origine, occupé une autre place et qu'ils ont été enchassés dans cette fenêtre, dont la forme s'accordait davantage avec celle des fenêtres de la croisée que la coupe des fenêtres plus larges, mais à compartiments plus étroits, des deux faces principales de la nef. L'architecture peinte au haut semble dater de l'époque à laquelle les vitraux ont été placés dans la fenêtre; en l'examinant avec attention on se persuade que le style n'est pas le même que celui des panneaux inférieurs, et que les vitraux ont subi un changement pour pouvoir être posés dans la fenêtre de la nef.

Dans la fenêtre du côté opposé, on reconnait également des fragments du treizième siècle; mais, ils sont moins bien conservés que ceux de la fenêtre du nord. Au moment où nous traçons ces lignes on s'occupe à faire remplacer par des peintures nouvelles les vitraux anciens de cette fenètre, lesquels semblent avoir beaucoup souffert à une époque ancienne déjà.

Une distance de près d'un siècle sépare les vitraux de la nef de ceux de la croisée. Ceux-là ne paraissent pas être tous de la même époque; ils semblent, en partie, être contemporains de la nef même, et en partie postérieurs à cet édifice. Le style du dessin des premiers paraît appartenir au milieu du quatorzième siècle, tandis que celui des seconds semble indiquer, sinon le quinzième siècle, du moins les toutes dernières années du quatorzième.

Les vitraux, surtout les plus anciens, se distinguent, comme ceux du transept, par la richesse de l'ornementation; mais ils

ont beaucoup plus d'éclat que ces derniers. Plusieurs panneaux sont même d'un goût exquis.

Seule, de toutes les fenêtres de la nef, la dernière fenêtre à droite, dans la face méridionale, contient au milieu un médaillon qui renferme le buste d'un saint croisant les mains sur la poitrine.

Dans la seconde fenêtre de droite de la face septentrionale on distingue une inscription disposée sur quatre lignes au haut des panneaux, et qui paraît avoir suivi la direction de la largeur. Le peu de lettres de cette inscription qui datent de l'époque de la pose des vitraux porte le caractère de la première moitié du quinzième siècle. Malheureusement cette inscription a tant souffert dans les restaurations successives qu'elle paraît avoir essuyées, qu'il nous a été impossible, malgré tous nos efforts, d'en déchiffrer le sens. La plûpart des lettres ont été refaites à diverses époques; un certain nombre d'entre-elles sont renversées; plusieurs sont difficiles à reconnaître, et peu d'entre-elles paraissent occuper leur place originaire. La suite des lettres ne donne aucun sens, et l'on ne reconnaît dans toute l'inscription que plusieurs mots qui ne sauraient indiquer quel en a été le contenu. Dans l'état actuel des choses, où tout est dérangé, on ne saurait autrement déchiffrer l'inscription qu'en composant une phrase à l'aide des lettres presque toutes déplacées.

Nous le regrettons d'autant plus vivement que cette inscription se rapportait, sans doute, à l'histoire des vitraux de Saint-Thomas, et qu'elle indiquait, peut-être, le nom du peintre-verrier auquel nous devons les belles verrières de la fin du quatorzième et du commencement du quinzième siècle, qui font de nos jours encore l'ornement de la nef.

Uue inscription peinte sur un carreau de verre rouge placé au bas de la dernière fenêtre septentrionale à gauche, atteste que les vitraux de la nef ont été restaurés en 1771. Cette inscription, peinte en caractères d'uue couleur plus foncée que le verre sur lequel elle se trouve, est conçue en ces termes:

FENESTRÆ NAVIS REPARATÆ

A. MDCCLXXI.

Saint-Thomas, comme tant d'autres églises, fournit des preuves de la barbarie avec laquelle les vitriers chargés, aux deux derniers siècles, des réparations nécessitées par le temps ou par des accidents exécutaient ces restaurations. La première pièce venue servait alors à remplir les vides, pourvu qu'elle fût en couleur, la couleur fût elle-même entièrement disparate avec celle de la peinture qu'il s'agissait de raccommoder. Le vitrier chargé de replacer les verres manquants joignait au hasard les pièces les plus hétérogènes; il choisissait indifféremment ses carreaux dans les débris des anciennes verrières de l'église, sans se soucier le moins du monde si le morceau employé avait des dessins sans application dans le panneau à restaurer; ou dans sa collection de verres colorés, sans se donner la peine d'y continuer les dessins des carreaux environnants, et, s'il les continuait, il les exécutait de la manière la plus grossière et barbare.

Remarquons toutefois que la restauration entreprise en 1771 dans la nef de Saint-Thomas n'a pas eu lieu sur une grande échelle. Heureusement pour l'art les réparations que le vitrier Müller fût alors appelé à faire ne consistèrent le plus souvent qu'à replacer des carreaux isolés, faciles à reconnaître à la différence des couleurs, ordinairement ou trop mates ou trop éclatantes, mais qui ne sont cependant pas assez nombreux, ou plutôt pas assez rapprochés, pour nuire à l'ensemble harmonieux des verrières anciennes. Ce sont les fenêtres du sud qui ont eu le plus à souffrir.

Pourquoi sommes-nous réduits, avant de terminer cette section, à déplorer un essai malencontreux qu'on vient de faire aux vitraux de Saint-Thomas? Nous entendons parler de la mise en couleurs de la grande rose romane de la tour occidentale. Aux couleurs mates et pâles de ces vitraux, l'œil le moins exercé reconnaîtra sur-le-champ une production moderne. Il suffit de porter un regard des vitraux anciens sur la rose, pour voir combien la peinture moderne reste loin derrière les modèles antiques que fournissait l'église. Malheureusement, l'artiste auquel le chapitre de Saint-Thomas a confié l'exécution de ce travail, n'a su donner ni l'intensité de couleur des anciens vi-

traux à ses peintures, ni le style de l'époque à ses dessins. On dirait que la pluie a déjà enlevé la plus grande partie des couleurs, tellement elles sont ternes et pâles, tellement elles semblent manquer de dessin.

Ce résultat, il est vrai, ne serait pas grandement à déplorer, si les mains maladroites qui ont mis en couleur les vitraux de la rose,[187] n'avaient point étendu leur action funeste au-delà de cette dernière; mais malheureusement, malgré le mauvais résultat palpable de cet essai, on a chargé le même artiste de la restauration des vitraux de la nef. Au moment où nous écrivons, plusieurs panneaux, qui doivent être refaits à neuf, sont déjà sortis des fenêtres méridionales.

VI. DE L'AUTEL.

Grâces à la munificence des préposés et des membres du chapitre, et à la libéralité des fidèles, l'église de Saint-Thomas, comme toutes les basiliques du moyen-âge, était anciennement toute remplie d'autels.[188]

[187] Comme nous n'avons pas pu examiner de près les vitraux de la rose, nous ne saurions affirmer positivement que l'artiste a fait usage du mode que nous avons vu appliqué par lui dans un tableau, auquel il lui a plu donner le nom de peinture sur verre. C'était tout bonnement des carreaux de verre diversément coloriés selon les exigences, et sur le revers desquels l'artiste avait dessiné au noir les formes qu'il voulait exprimer, ainsi que les nuances plus ou moins foncées. Indigne mystification qui ne devait pas faire de dupes! Toutefois, nous le répétons, nous ne pourrions pas assurer positivement que la mise en couleur de la rose de Saint-Thomas fût une application du même système.

[188] Pour gagner de la place nous réunirons dans une note quelques détails sur les principaux autels qui ornaient jadis la collégiale de Saint-Thomas. Nous suivrons les indications que nous ont fournies les anciens documents des archives du chapitre, et nous rangerons les autels d'après les dates de leur fondation.

Dès que la réformation eut expulsé le culte des Saints de l'ancienne collégiale, on s'empressa aussi de faire disparaître

De tous ces autels, le plus ancien était, sans contredit, le maître-autel du chœur, lequel a dû être rétabli à plusieurs reprises, aux différentes époques où l'église elle-même a été restaurée. En 1249, le chapitre y fonda une vicairie, dont Hesson, curé de Rumoltzwiller, fut le premier prébendaire. (*Registrande A*, f° 46 *b*.)

Nous avons eu occasion dans la partie historique de faire mention de l'autel et de la prébende institués, en 1277, par le bourgeois Hugues Wisbroetlin, en l'honneur de Saint-Blaise. (Voyez même *Registr.*, f. 48. Cf. p. 62.) Nous avons aussi fait mention de la prébende fondée au même autel par Jean Rysz de Rotwiler, en 1366. (Voyez Archives de Saint-Thomas, n° 1015; cf. p. 70.)

Nous avons également rapporté, dans la partie historique, la fondation de la chapelle et de l'autel dédiés à Saint-Michel, faite, en 1290, par Henri, chanoine de Saint-Thomas et prévôt du chapitre de Honau. (Voyez p. 53.) Henri y fonda deux prébendes richement dotées, dont Nicolas de Gengenbach et Henri Sempach devinrent titulaires. (*Registr. A*, f. 40.)

En 1303 le prévôt Frédéric Süsse († 1304) fonda un autel sous l'invocation de Saint-Nicolas (n° 289); en 1357 la veuve du chevalier Conrad *zu der Megede*, née de Blumenau, et Ellekind *zu der Megede*, y instituèrent une prébende (n° 121); et en 1377, le chevalier Hamann Hüffelin et son fils Raimbault y ajoutèrent une nouvelle prébende.

En 1308, Richewin Kœrner, bourgeois à Strasbourg, fonda un autel en l'honneur de Saint-Martin, près de la porte du chœur, non loin de laquelle fut bâtie plus tard la chapelle de Saint-Blaise. (*Registr. A*, f. 31.)

En 1311, Burcard Kettener, receveur et architecte de la fabrique de Saint-Thomas, fonda, ainsi que nous l'avons vu, pour le salut de son âme et de celle de sa femme Gertrude, deux autels sous la tour occidentale, des deux côtés du grand portail; celui de droite était dédié à la Sainte-Vierge, celui de gauche à Saint-Jean-Baptiste; la prébende du premier de ces autels richement dotés par le fondateur, était à conférer par le prévôt, et celle du second par le doyen. (Voyez p. 40, et archives de Saint-Thomas n° 1388.)

En 1320, les exécuteurs testamentaires de feu Raimbault de Kageneck instituèrent l'autel dédié à Saint-George.

Hugues de Butenheim fonda, en 1330, un autel en l'honneur de Saint-Barthélémy (n° 68), et y légua en 1334 un grand nombre de biens qu'il avait acquis du chevalier Jean de Romersheim.

L'année précédente (1333) fut instituée la prébende sacerdotale que le

les autels qui avaient été érigés sous leur invocation. Le maître-autel gothique du chœur ne put échapper à la proscription

doyen Jean Kamerer († 1330) avait fondée à l'autel dédié aux Saints Barthélémy et Vincent, et à Sainte-Brigitte, auprès duquel il avait été enterré. *(Registrande A, f. 29.)*

En 1338, Henri Viller et Albert de Parme, chanoines à Saint-Thomas, en qualité d'exécuteurs testamentaires de leur ancien collègue Jean Rüwin († 1332), instituèrent une prébende à l'autel dédié à Saint-Egide; prébende qui fut réunie, en 1402, à celle de l'autel de Sainte-Sophie.

En exécution de la dernière volonté de Jean Erlin, écolâtre de Saint-Thomas, vicaire-général de l'évêque, architecte de l'église, ses héritiers fondèrent, en 1352, près du sépulcre du Seigneur, où l'écolâtre († 1348) avait été enterré, un autel en l'honneur de Saint-Jean-Evangéliste. (Voyez p. 64.) La mort avait empêché Erlin d'instituer lui-même cet autel, dont la prébende devait être conférée par l'écolâtre. *(Registrande A*, f. 269 b.)

En 1360, Nicolas Wetzel, prévôt, et Henri Viller, chanoine, exécuteurs testamentaires de feu Jean Küsolt, instituèrent, au nom de ce dernier, une prébende à l'autel dédié à Sainte-Sophie, prébende qui fut réunie par la suite à celle de l'autel de Saint-Egide, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer en parlant de cet autel.

A l'année 1361 il est fait mention d'un Wolfelin, prébendaire de l'autel du Saint-Sépulcre. (*Briefbuch*, vol. I, p. 715.)

En 1368, Jean Risz de Rotwiler, chanoine, institua un autel, avec une prébende, sous l'invocation de la Sainte-Trinité, de la Sainte-Vierge, de l'archange Saint-Michel, des apôtres Pierre, Paul, Jean et André, de Saint-Jean-Baptiste, des saints Etienne, Laurent, Vincent, Martin, Nicolas, et des saintes Cécile, Agnèse et Agathe. *(Registrande A*, f. 324.)

A l'année 1369 se trouve rapportée l'institution de l'autel et de la prébende de Saint-Florent, par les exécuteurs testamentaires du varlet Cunon de Hundsfelt, en conformité du testament fait en 1356 par le défunt (nº 158). Il est cependant à supposer qu'antérieurement déjà il existait un autel consacré sous l'invocation du saint évêque, qui avait été le premier bienfaiteur de l'église et qui y était vénéré à juste titre comme le second patron.

En 1398, le chanoine Goetz de Haguenau fonda un autel en l'honneur de Sainte-Marie-Madeleine.

La même année un autel dédié à la Sainte-Vierge et à Saint-George avait été fondé au charnier (nº 244); il fut pourvu d'une prébende en 1477 (nº 551).

A l'année 1419 se trouve rapportée la fondation de la chapellenie de Sainte-Elisabeth près du Saint-Sépulcre (nº 356).

commune. Dès l'année 1530, il fut remplacé par un autel en forme de table de la plus austère simplicité.[189]

Il paraît que l'autel placé par les réformateurs subsista pendant plus de deux siècles. Du moins on ne trouve pas de mention de l'érection d'un nouvel autel à Saint-Thomas, avant la construction de celui qu'on y voit aujourd'hui.

Cet autel, placé vers l'extrémité de la nef, au milieu de l'espace entre les derniers pilastres de l'allée principale et les premiers piliers du dôme, date de l'année 1744, ainsi que nous

En 1426, Sigelin Bilgerin, exécuteur testamentaire de sa femme, Anne, fille de feu Cunon Senner de Rümelnheim, du consentement des héritiers de la défunte, légua ses biens à l'autel de Saint-Paul, déjà pourvu d'autres prébendes par Volmar d'Eichahe (Eiche), bourgeois de Strasbourg. (*Registrande A*, f. 24 *b*.)

Dans la seconde moitié du quinzième siècle Conrad Hueter, chanoine, exécuteur testamentaire de feu son collégue Nicolas Zeiskam dit Hatzenbühl, avait fondé une prébende à l'autel dédié à la Sainte-Vierge, à Saint-Michel et à tous les anges. Peu d'années après, en 1468, Hueter y institua, en son propre nom, une seconde prébende (nº 494).

En 1477, les frères Jean et Conrad Ingoldt, fils de Nicolas Ingoldt, fondèrent un autel sous l'invocation de la Sainte-Vierge, de Saint-Jean-Evangéliste, de Saint-Erard, évêque, et de Saint-Léonard, confesseur, autel dont l'aîné de la famille Ingoldt avait à conférer la prébende. (Voyez p. 78; Archives nº 551.)

En 1483 fut fondée la chapellenie de l'autel dédié à Sainte-Ursule, (nº 609).

En 1498, le patricien Nicolas Rœder († 1510) ordonna par son testament que le chapitre érigerait après sa mort une montagne des oliviers auprès de sa tombe au nouveau charnier. (Voyez à ce sujet p. 73; et ce que nous dirons à l'occasion de la pierre sépulcrale de Rœder, au chapitre relatif aux inscriptions et aux épitaphes.)

En 1511, le chanoine Thiebaut Schenckbecher fonda une prébende en l'honneur de Dieu, de la Sainte-Vierge, des apôtres Saint-Thomas et Saint-Barthélémy, et de l'évêque Thiebaut. (Voyez p. 79.)

Enfin, en 1515, la prébende de l'autel de Saint-Pierre et Saint-Paul, fut attribuée à l'organiste, du consentement de l'évêque Guillaume et du pape Léon X (nº 1432; *Registrande AA*, f. 209).

189 Voyez p. 82.

l'avons déjà indiqué dans la partie historique.[190] Il n'est d'aucune importance sous le rapport artistique. C'est un monument sans goût et à lignes tourmentées comme la plupart de ceux qui appartiennent à la même époque. Bornons-nous donc à dire qu'à chacun des quatre angles se trouve un ange agenouillé, revêtu d'une tunique dorée, étendant les bras jusqu'à hauteur de la tête, pour supporter sur un coussin le dessus de l'autel. Sur la partie de devant tournée vers l'église, on voit représenté Saint-Thomas, apôtre, patron de l'église, à genoux devant le Christ et touchant la plaie du Seigneur. Jésus est debout tenant le drapeau de la main gauche. Les faces latérales n'ont qu'un ornement de forme oblongue ; et la face de derrière, tournée vers le chœur, ne porte pas de sculpture du tout.

VII. DE LA CHAIRE.

Ce que nous venons de dire de l'autel s'applique également à la chaire : elle est tout aussi dénuée d'intérêt artistique que le premier. Qu'il nous suffise de redire qu'elle fut érigée, en 1804, comme nous l'avons déjà indiqué dans la partie historique.[191] C'est une simple chaire en bois de chène, surmontée d'un couvercle, au sommet duquel est placée une statue du Christ.

VIII. DES ORGUES.

Les premières orgues de l'église de Saint-Thomas, dont il soit fait mention, sont celles que Specklin assure avoir été dressées en 1333, sous la voûte récemment bâtie dans la tour occi-

[190] Voyez p. 89.

[191] Voyez p. 91.

dentale.[192] On ne connaît pas le nom de l'artiste qui les a construites.

Il est à supposer cependant, que ces orgues n'étaient pas les premières qui fussent établies à Saint-Thomas, ou du moins que leur confection remontait au-delà de la date de leur établissement sous le clocher. Au commencement du quatorzième siècle l'usage des orgues était déjà généralement répandu. On sait que dès l'année 1260, le chevalier Engelbrecht avait fait dresser les premières orgues à la cathédrale. Il est donc vraisemblable que la collégiale de Saint-Thomas, dès-lors l'une des plus riches et des plus importantes de Strasbourg, dût à son tour être pourvue d'un orgue vers la fin du treizième siècle. Aussi les paroles de Specklin semblent-elles plutôt indiquer un déplacement des orgues déjà existantes, qu'une construction d'orgues nouvelles. Le chroniqueur dit, en effet: «qu'en 1333 on bâtit la voûte «de la tour de devant, et on y établit les orgues»;[193] ce qui paraît indiquer qu'on les transféra, de l'emplacement qu'elles avaient occupé antérieurement, à l'endroit où elles se trouvent encore aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, depuis l'établissement des orgues sous la tour, en 1333, on n'en trouve plus de mention pendant près de deux siècles.

Jusqu'au seizième siècle l'église n'avait pas d'organiste attitré. Ce ne fut qu'en 1515 que le chapitre adressa à l'évêque Guillaume une demande tendant à ce qu'il l'autorisât à avoir un organiste permanent, qui célébrât la messe et jouît à ce titre de la prébende de l'autel de Saint-Pierre et Saint-Paul, apôtres. Par une charte du 26 octobre de la même année, l'évêque accorda ce droit au chapitre, et la vicairie du dit autel s'éteignit depuis lors. Une bulle du pape Léon X, ratifia, en 1517, la permission donnée par l'évêque d'attribuer dorénavant à l'entretien de l'or-

[192] Voyez p. 63.

[193] Nous reproduisons ici le texte de SPECKLIN déjà transcrit p. 63, note 99. Il est ainsi conçu: «1333. *Dis jor bawte man das gewölb unter den thurn und machte »die orgel dohin.»*

ganiste les revenus attachés à la vicairie de l'autel de Saint-Pierre et Saint-Paul.[194]

Près d'un demi-siècle s'écoula, à partir de cette époque, sans qu'on trouve une mention des orgues de Saint-Thomas.

Ce n'est qu'en 1558, qu'il est question d'une plainte de l'organiste, dont il résulte qu'à la date de cette réclamation l'instrument était fortement endommagé et qu'il y manquait plusieurs tuyaux. La réparation en fut ordonnée en 1560 par le prévôt et le doyen du chapitre, Jean Sturm et Jean Marbach. Elle fut confiée à Sigismond Frinsle, de Fribourg, le même qui répara les orgues de la cathédrale, en 1564. Le lundi de la Pentecôte de l'année 1561, on fit, pour la première fois, usage de ces nouvelles orgues.[195]

Une inscription, placée près des orgues, constate qu'elles furent restaurées en 1613. Cette inscription s'applique sans doute aux orgues posées en 1561. Elle est ainsi conçue :

«BARTHOLOMEO NASSERO, PRÆPOSITO, JOANNE LUDOVICO
«HAWENREUTERO, DECANO, MARCO FLORO, CANTORE,
«LAURENTIO THOME WALLISERO, FABRICÆ PRÆFECTO,
«COLLEGIUM THOMANUM HOC ORGANUM MUSICUM
«RENOVANDUM CURAVIT. ANNO DOMINI M.DC.XIII.»

Une seconde reconstruction eut lieu vers la fin du même siècle, et fut terminée au mois de juillet 1672, par J.-J. Baldner, de Strasbourg. Mais l'ouvrage imparfait de ce dernier donna lieu à un procès entre lui et le chapitre, par suite duquel Baldner fut condamné à mettre l'instrument dans un état satisfaisant. La réparation entreprise en conformité du jugement, eut lieu en

[194] Les deux documents se trouvent aux archives de Saint-Thomas. La charte de l'évêque Guillaume porte le nº 962 et la bulle du pape Léon X le nº 1432. Elles sont transcrites dans la *Registrande AA*, f. 209 et 213.

[195] Nous empruntons ces détails à l'ouvrage publié en 1840 par M. J.-F. Lobstein, avocat, sous le titre : *«Beyträge zur Geschichte der Musik im Elsasz*, p. 57.»

1677 ; mais, dès l'année 1684, il fallut en entreprendre une nouvelle. Le chapitre en chargea le facteur d'orgues George Christophe Lautensack. Peu d'années après, les orgues exigèrent de nouvelles réparations ; mais ces réparations, exécutées en 1692 par le facteur Spiessig, furent si mal faites, qu'elles en nécessitèrent d'autres encore en 1696. Ces dernières furent confiées aux soins du facteur Wing.

Après un usage de quarante et un ans, on reconnut l'impossibilité de réparer davantage cet instrument, et le 27 avril 1737, le chapitre passa un contrat avec le facteur d'orgues Jean-André Silbermann [196] pour la construction d'un orgue neuf, au prix de 3500 florins (7542 francs), outre l'abandon de l'ancien orgue et six résaux de froment et autant d'orge. L'instrument ne fut terminé que le 14 janvier 1740. Il se composait de 29 jeux et était accordé sur le diapazon de l'ancien opéra, c'est-à-dire, d'un ton plus bas que le diapazon actuel. Il avait 4 clavecins de l'étendue de 4 octaves complètes, une pédale comprenant 2 octaves, 6 sommiers, 4 soufflets et 2465 tuyaux. C'est le même orgue qui fait encore aujourd'hui un des ornements de l'église.

En 1836, M. Martin Wetzel, facteur d'orgues à Strasbourg, reçut ordre d'en augmenter l'étendue. Cet artiste ajouta au clavecin manuel 2 octaves et 5 nouveaux jeux, de sorte que l'orgue contient aujourd'hui 34 jeux et 2710 tuyaux.

L'orgue de Saint-Thomas, est après celui du Temple-Neuf, le plus beau et le plus complet de ceux des églises protestantes de Strasbourg.

[196] Jean-André Silbermann, né le 26 juin 1712, mort le 11 février 1783, n'est pas moins renommé comme historien que comme facteur d'orgues. Il est l'auteur de l'ouvrage si connu, intitulé : *Lokalgeschichte der Stadt Strasburg*, et de plusieurs autres non moins justement estimés. C'est le même qui construisit en 1750 l'orgue du Temple-Neuf. Il était fils du facteur d'orgues Silbermann qui construisit les orgues de la cathédrale de 1713 à 1716.

IX. DES CLOCHES.

Silbermann[197] nous apprend, dans ses notes manuscrites, que la première grande cloche de l'église de Saint-Thomas fut fondue en 1486, le jour de la Sainte-Croix. Une inscription qui se trouve sur la cloche actuelle l'atteste également.

La cloche de 1486 était ornée de figures en relief. D'un côté on voyait Jésus-Christ à la croix avec Marie et Saint-Jean au bas de cette dernière; de l'autre côté était représenté Saint-Thomas, apôtre, patron de l'église, posant la main sur la plaie du Seigneur. On ne connaît pas le nom du fondeur de la cloche du quinzième siècle.

En 1551, cette cloche fut disposée pour sonner les heures.

S'étant fendue en 1663 on la descendit en 1667. Le 12 septembre de ladite année 1667, elle fut refondue par Melchior Edel de Strasbourg, et le 13 octobre suivant, elle fut sonnée pour la première fois.[198] Après la fonte, elle pesa 72 1/2 quintaux (3625 kilogrammes). Les figures qui s'étaient trouvées sur la première cloche furent reproduites sur celle de 1667; on y ajouta au haut l'inscription suivante :

«MELCHIORE SEBIZIO PRÆPOSITO, JACOBO SCHALLERO
«DECANO, JOHANNE HENRICO BOECKLERO SENIORE, COL-
«LEGIUM THOMANUM REFICI ME CURAVIT, ANNO DO-
«MINI MDCLXVII. MENSE SEPTEMBRI, REFUNDENTE MEL-
«CHIORE EDEL, CIVE ET CHALCOCHOO ARGENTORATENSI.»

[197] C'est encore le célèbre facteur d'orgues et historien Jean-André Silbermann, le même qui reconstruisit les orgues de Saint-Thomas en 1740.

[198] Les titres relatifs à la refonte de la grande cloche de Saint-Thomas en 1667, se trouvent aux archives de la ville de Strasbourg : «Protocolles de la Chambre des XXI année 1663, p. 109 et 1667 p. 50.

Silbermann en parle dans les notes citées.

Au milieu se trouvaient inscrits les versets 3 à 6 du Psaume 150 :

«LAUDATE DOMINUM IN SONO TUBÆ, LAUDATE EUM IN «PSALTERIO ET CITHARA, LAUDATE EUM IN TYM-«PANO ET CHORO, LAUDATE EUM IN CHORDIS ET OR-«GANO, LAUDATE EUM IN CYMBALIS BENE SONANTIBUS, «LAUDATE EUM IN CYMBALIS JUBILATIONIS : OMNIS SPI-«RITUS LAUDET DOMINUM. HALLELUJA!»

Enfin au bas on lisait l'inscription suivante en vers :

«POSTQUAM BIS CENTUM, VIGINTI TRES MODO DEMAS
«ANNOS DURAVI, TEMPLO LAUS, IREQUE JUSSI
«NUMINIS ET CULTUM POPULOS, CLANGORE PER URBEM
«TOTAM PERCELLENS ANIMOS, FESTISQUE DIEBUS
«GRANDISONUM DECUS ADJECI, TOT PULSIBUS ICTA,
«TANDEM RUPTA SONUM RAUCUM DARE SAUCIA COEPI :
«SED REPARATA MANU FUSORIS, ET IGNE REFUSA,
«REDDO SONUM SUAVEM, FAXIT DEUS! UT DIUTURNUM.»

En 1783, il fallut refondre la grande cloche pour la seconde fois. Ce fut Mathieu Edel, un descendant de Melchior, qui exécuta ce travail. On conserva sur la nouvelle cloche les mêmes figures qui avaient orné les deux premières, et on y fit les inscriptions suivantes, à l'instar de la cloche précédente.

Au haut on lit :

«FRIDERICO JACOBO REUCHLIN PRÆPOSITO, JOHANNE «FRIDERICO FRID DECANO, JOHANNE JEREMIA BRA-«CKENHOFFER SENIORE, COLLEGIUM THOMANUM RE-«FICI ME CURAVIT, ANNO DOMINI MDCCLXXXIII MENSE «SEPTEMBRI, REFUNDENTE MATHEO EDEL, CIVE ET «CHALCOCHOO ARGENTORATENSI.»

Au milieu, on reproduisit les versets du Psaume qui s'étaient trouvés sur l'ancienne cloche.

Au bas on plaça l'inscription suivante, en partie copiée sur celle de la cloche de 1667, par le prévôt Reuchlin :

«POSTQUAM PER CENTUM, SEX PORRO DECEMQUE PER ANNOS,
«URBIS CAMPANAS AD SACRA VERENDA VOCANTES
«GRANDISONIS VIX NON SUPERAVI PULSIBUS OMNES :
«TANDEM RUPTA SONUM RAUCUM DARE SAUCIA COEPI
«OMINE SED FAUSTO FULGENS, RENOVATA PER IGNEM,
«SUAVES REDDO SONOS, FAXIT DEUS! USQUE PERENNES.»

«*Reuchlin, præp. an. æt.* 89.»

FUSA, 1486 — 1667 — 1783.

Quatre cloches plus petites se trouvaient jadis dans la tour occidentale de Saint-Thomas, outre la grande dont nous venons de retracer l'historique. Elles furent toutes enlevées dans la terreur. La grande cloche fut seule laissée à l'église pour servir de tocsin.

En 1810 on ajouta une seconde cloche qui pèse 435 kilogrammes. Elle porte cette inscription, dont la première partie se trouve au haut et la seconde au bas :

«ME FECERUNT MATHEUS ET JOHANNES LUDOWICUS
«EDEL PATER ET FILIUS ARGENTORATI, ANNO MDCCCX
«MENSE JANUARIO.»
«PASTORIBUS ECCLESIÆ THOMANÆ PHIL. JAC. ENGEL,
«JOH. LUD. RAUTENSTRAUCH, JOH. MÜLLER.»

Au milieu, on voit, comme sur la grande cloche, l'apôtre Saint-Thomas touchant la plaie du Sauveur.

Dans les deux cloches, des pièces de monnaies contemporaines se trouvent dans la fonte.

Les cloches de Saint-Thomas, la grande surtout, se distinguent par leurs sons suaves et mélodieux. Aux grandes fêtes surtout leur tintement solennel se marie agréablement à celui des cloches de la cathédrale. Quand on se trouve au milieu, entre les deux églises, on dirait que c'est un concert exécuté dans les modulations les plus diverses et les plus harmonieuses, tellement les sons des cloches s'accordent entre eux.

X. DE L'HORLOGE.

L'horloge de l'église de Saint-Thomas se trouve placée au haut du troisième étage du clocher, au-dessus de la rose. Elle y fut établie en 1551 pour faire sonner les heures à la grande cloche.[199] Le cadran est appliqué au dehors au haut de la face méridionale, entre les deux ogives des fenêtres.

Nous n'avons pas trouvé de donnée sur l'établissement de l'horloge actuelle.

L'horloge de Saint-Thomas ne sonne que les heures. Elle est toujours réglée de manière à les sonner cinq minutes avant celle de la cathédrale. De là il vient que si, par extraordinaire, il arrive que les deux horloges sonnent à la fois, la croyance populaire prétend y voir une prédiction de sinistre augure : c'est, dit alors le peuple, l'annonce d'un grand incendie qui éclatera prochainement à Strasbourg.

[199] Voyez Archives de la ville de Strasbourg : *Protocolles de la Chambre des XXI*, année 1551, p. 103.



DEUXIÈME PARTIE.

DES MONUMENTS,

INSCRIPTIONS, ÉPITAPHES ET AUTRES OBJETS CURIEUX.

Pour procéder avec ordre, nous diviserons cette partie en trois grands chapitres.

Le premier sera consacré aux monuments, le second aux épitaphes et inscriptions, et le troisième aux deux cercueils renfermant des corps embaumés, placés dans la chapelle de Saint-André.

I. DES MONUMENTS.

Ce chapitre sera subdivisé en deux sections, dans lesquelles nous traîterons successivement des monuments anciens et des monuments modernes. Chacune des sections se subdivisera ensuite en autant de paragraphes distincts qu'elle comprendra d'objets différents.

I. DES MONUMENTS ANCIENS.

Si, malgré les pertes dont nous sommes redevables à la réformation, l'église de Saint-Thomas est encore assez riche en inscriptions et épitaphes provenant du moyen-âge, il n'en est pas de même quant aux monuments de sculpture proprement dits. Ces derniers ne sont plus qu'en fort petit nombre. Nous n'aurons à nous occuper dans cette section que de trois objets.

Toutefois, si le nombre des sculptures anciennes n'est que fort restreint, celles qui sont parvenues jusqu'à nous ne laissent pas que de présenter un vif intérêt sous le rapport de l'histoire de l'art.

1. *Bas-relief représentant Saint-Florent prêchant aux bêtes sauvages.*

Ce monument curieux est, sans contredit, le morceau le plus ancien de toute l'église d'aujourd'hui ; c'est donc par sa description que nous devions ouvrir le chapitre des monuments.

La sculpture que nous allons essayer de décrire se trouve incrustée dans le mur, à la gauche de l'arcade du porche du portail septentrional de l'église. Placé à une certaine hauteur, et bruni par les siècles, le bas-relief, d'une dimension peu considérable, échappe facilement aux regards de ceux qui en ignorent l'existence. Mais il suffit de l'apercevoir pour rester convaincu qu'il remonte à une époque fort reculée.

La sculpture est exécutée sur une pierre d'un brun grisâtre, d'une forme triangulaire, mais beaucoup plus large qu'élevée, placée de telle sorte que l'angle est tourné vers le haut et que la pierre est assise sur le côté le plus grand. Au milieu du triangle, on voit le buste d'un évêque levant la main droite comme pour prêcher ou pour donner la bénédiction. De la main gauche il tient la crosse. Sa tête, qui est sans mître, est ceinte d'une auréole. Il

est vêtu de la dalmatique, au-dessus de laquelle il porte l'étole. A la gauche apparaissent la tête d'un homme et deux mains jointes en prière comme pour invoquer le prélat. A la droite de ce dernier on voit un animal sautant, qu'un autre, dont la tête munie d'une forte oreille est seule visible, mord par derrière dans le cou. C'est sans nul doute une brebis attaquée par un loup.

Le sujet de ce bas-relief a donné lieu à diverses suppositions évidemment erronées. Mais ce ne peut être là ni Saint-Thomas prêchant aux poissons, comme l'ont dit les uns, ni Saint-Antoine prêchant aux porcs, comme l'ont assuré d'autres. Ni l'une, ni l'autre de ces explications ne saurait s'appliquer aux figures que nous voyons sur le bas-relief. Le doute disparaît lorsqu'on se rappelle la légende de l'évêque Saint-Florent, dont le nom sera inséparable de l'histoire de Saint-Thomas.

En reconnaissance du miracle par lequel le saint homme, lorsqu'il était encore simple anachorète dans la Vallée-de-la-Bruche, avait rendu la vie au prince Sigebert, qui avait expiré sous les pieds de son cheval, terrifié à la chasse par la vue d'un sanglier, le roi Dagobert avait fait donation au solitaire écossais de l'enclos de Haslach. Là, Saint-Florent avait donc établi sa cellule, cultivant de ses mains les terres que lui avait valu la munificence royale. Mais les bêtes sauvages, dont les hurlements retentissaient fréquemment autour de sa cellule, venaient ravager les plantations que le laborieux anachorète faisait naître au milieu des forêts séculaires. Saint-Florent n'avait contre elles d'autre moyen que sa foi. Voici l'expédient dont il se servit suivant la légende : il plaça tout autour de son enclos des baguettes disposées en forme de croix. Depuis ce moment, ajoute la légende, son terrain fut garanti, car les animaux n'osaient plus franchir la haie que sa forme rendait sacrée ; saisis de stupeur ils se couchèrent tranquillement autour de l'enclos de Saint-Florent, dont la sainteté parvint jusqu'à apprivoiser leur humeur sauvage.

N'est-ce pas là le sujet de notre bas-relief ? D'un côté c'est un des habitants de la vallée venant se prosterner aux pieds du saint solitaire, peut-être l'envoyé du roi implorant son secours pour

rendre la vie au prince Sigebert? et de l'autre côté un loup affamé, une bête sauvage domptée par les paroles du pieux anachorète, comme le redisait la litanie adressée à Saint-Florent.[200]

Cette explication nous paraît répondre entièrement aux figures du bas-relief. Elle semblera d'autant plus vraisemblable lorsqu'on se rappelle que la mémoire de Saint-Florent était particulièrement vénérée à Saint-Thomas; et que cet évêque, s'il n'a pas été le fondateur de l'église, comme l'assure Grandidier, en a cependant été le premier bienfaiteur. Il n'y a donc rien de surprenant de retrouver une des scènes principales de la légende de Saint-Florent représentée sur l'église dont ce prélât avait mis tant de soins à protéger les premiers développements.

Peut-être aussi, si l'explication que nous venons de donner ne devait point paraître satisfaisante, et si l'on préférait attribuer au bas-relief un sens symbolique, pourrait-on prétendre qu'il doit nous montrer la religion domptant les penchants grossiers de l'homme. La figure de l'évêque représenterait l'église, la grande puissance civilisatrice du moyen-âge; les animaux, l'homme, encore soumis aux passions sauvages; et le fidèle en prières, l'homme adouci par l'empire bienfaisant de la religion.

Sans doute ce bas-relief curieux est un reste de l'église construite par Adaloch dans la seconde quinzaine du neuvième siècle; il aura été placé à l'endroit où il se trouve aujourd'hui, lors de l'érection du transept. Le style de la sculpture correspond assez avec celui du sarcophage d'Adaloch, dont nous allons nous occuper; les figures sont même d'un travail plus correct et plus élégant que celles qui ornent le cercueil du restaurateur de Saint-Thomas.

[200] Dans la litanie adressée à ce saint se trouvait cette strophe: *«Saint-Florent, à qui Dieu a soumis les animaux les plus féroces, prie pour nous.»* Voyez GRANDIDIER, *Histoire de l'église et des princes évêques de Strasbourg.* t. 1, p. 228.

2. *Sarcophage de l'évêque Adaloch.*

De tous les monuments anciens de l'église de Saint-Thomas, le cercueil de l'évêque Adaloch[201] est bien certainement le plus remarquable. D'une part ce monument remonte à une époque reculée dont il ne reste que peu de vestiges ; et d'autre part, à raison de cette particularité même, ce monument est du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art en Alsace.

Nous avons déjà dit dans le chapitre historique que le sarcophage de l'évêque Adaloch se trouve placé au chœur, dans une niche

[201] Nous avons raconté au long, au chapitre consacré à l'historique de l'église, la restauration de l'église de Saint-Thomas par l'évêque Adaloch. (Voyez p. 16 et suiv.)

Suivant Grandidier, Adaloch serait monté au siége de Strasbourg en l'année 817, après la mort de l'évêque Erlehard. Issu de haute lignée, Adaloch joignit au mérite que lui donnait sa naissance, celui de la science, de la piété et de la vertu. Specklin assure qu'il était en grande faveur auprès de l'empereur Louis-le-Débonnaire.

Voici, outre la reconstruction de Saint-Thomas et les donations qu'il fit à l'église, les principaux événements qui marquèrent les cinq années de l'épiscopat d'Adaloch. Dès l'année de son avènement il obtint de l'empereur Louis le privilége important confirmant à l'église de Strasbourg la possession du district de Still dans la Vallée-de-la-Bruche, district dont la munificence royale avait fait donation, longtemps auparavant, à cette église; la même année nous le voyons prendre part aux travaux de l'assemblée que ce monarque avait réunie à Aix-la-Chapelle, dans le but de réformer l'état monastique; selon toute apparence Adaloch assista encore au concile tenu à Thionville en 821. Nous avons également rapporté dans la partie historique la tradition qui attribue à ce prélat la sécularisation du monastère de Saint-Thomas.

D'après Grandidier, Adaloch serait mort à la fin de l'année 821 ou au commencement de 822. Selon Kœnighoven, Adaloch vivait encore en 830, et ce serait à cette année que remonterait la restauration de l'église. (Voyez p. 17, note 24.)

L'abbé Grandidier a publié dans l'*Almanach d'Alsace* de 1785, p. 294, une notice sur le cercueil de l'évêque Adaloch. Il s'occupe également de ce monument dans son *Histoire de l'église de Strasbourg*.

en plein-cintre, de 2 mètres 20 centimètres de largeur sur 1 mètre 70 centimètres de hauteur, pratiquée dans le mur près de l'endroit occupé jadis par le maître-autel de l'église, du côté de l'Evangile, c'est-à-dire à gauche lorsqu'on est en face du chœur.[202]

Ce qui frappe le plus au premier coup-d'œil c'est le peu de longueur du cercueil qui n'a que 1 mètre 65 centimètres de longueur sur 50 centimètres de largeur et 46 centimètres de hauteur. Aussi la petitesse de la tombe a-t-elle fait douter que le corps entier de l'évêque y ait jamais pu reposer.

Grandidier le nie expressément et prenant cette négation pour point de départ, il prétend qu'à la mort d'Adaloch en 821 ou 822 cet évêque aurait été placé dans un autre cercueil, et que seulement huit années plus tard, on aurait retiré les os du grand cercueil pour les déposer dans la petite tombe que nous voyons aujourd'hui dans la niche du chœur. La date de 830, sculptée au couvercle du sarcophage et isolée de l'inscription, serait, d'après Grandidier, celle de l'érection de ce monument et non celle de la reconstruction de l'église.[203]

Schœpflin va encore plus loin que Grandidier. Le célèbre historien prétend que la tombe d'Adaloch est de beaucoup postérieure à la date indiquée sur le couvercle du cercueil. A en croire Schœpflin le style du monument indiquerait évidemment une époque de beaucoup postérieure, et la petitesse du cercueil ne permettrait pas d'admettre qu'il ait pu recevoir le corps entier du prélat.[204]

Grandidier a déjà redressé l'erreur de Schœpflin et démontré que le cercueil est bien de l'époque d'Adaloch. Nous verrons tout-à-l'heure qu'il ne peut pas exister le moindre doute à cet égard.

202 On sait qu'anciennement il y avait dans les églises un pupitre ou lutrin (*ambon* ou *jubé*), des deux côtés du principal autel. Du haut de ces pupitres les diacres donnaient lecture aux fidèles des évangiles et des épitres. De là il vient que celui de gauche était appelé l'Evangile, et celui de droite, l'Epître.

203 Voyez *Histoire de l'église de Strasbourg*, t. II, p. 145 et suiv.; et l'article cité dans l'*Almanach d'Alsace*, p. 294.

204 Voyez *Alsatia illustrata*, t. I, p. 817.

Quant à l'assertion de Grandidier lui-même, que le corps de l'évêque, qui aurait été déposé d'abord dans un autre cercueil, n'aurait été transféré dans la tombe actuelle qu'en l'année 830, cette assertion, dis-je, est tout aussi dénuée de fondement. Une seule observation, que nous avons déjà faite dans la partie historique, détruit tout l'échafaudage des suppositions du savant abbé: c'est que la date «DCCCXXX», qui est l'objet de ses démonstrations, est postérieure de six siècles au cercueil même. Effectivement, il suffit de jeter un coup-d'œil sur cette date pour reconnaître le gothique du quatorzième ou même du commencement du quinzième siècle; tandis que l'inscription même, composée de lettres de forme romaine, accuse bien certainement le style du neuvième siècle, comme l'a établi Grandidier, et comme nous chercherons à le démontrer également. Il est bien certain pour nous que ce fut Kœnigshoven qui fit sculpter la date 830 au bas de l'ancienne inscription, et il est tout aussi certain pour nous que son intention était d'indiquer par ces chiffres la date de l'éréction de l'église d'Adaloch; car dans tous les ouvrages il rapporte cet événement à ladite année. [205] Le sens naturel du texte de l'inscription même montre d'ailleurs que telle a été l'intention de celui qui fit ajouter la date de 830.

Enfin, l'argument que l'on prétend tirer de l'exiguité du cercueil est tout aussi contestable. La tombe, dit-on, n'a que cinq pieds de long: donc elle n'a pas pu contenir tout un corps humain. Mais la taille de tous les hommes dépasse-t-elle donc la longueur de ce cercueil, et ne serait-il pas possible que celle de l'évêque Adaloch eut été bien au-dessous? Pourquoi donc, même en retranchant l'épaisseur de la pierre, un homme d'une petite stature n'aurait-il pas pu être placé dans le sarcophage? Le dernier reste de doute qui pourrait encore subsister ne doit-il pas disparaître en présence d'un texte de Specklin, qui, en faisant le tableau d'A-

[205] Nous avons vu dans la partie historique que Kœnigshoven avait d'abord mis partout l'année 838, et qu'il a supprimé plus tard le dernier 8. La date 838 ne se trouve plus que dans sa chronique allemande.

daloch, dit que c'était un homme de petite taille, mais très pieux et savant.[206]

Ajoutons encore, avant d'aller plus loin, que c'est à tort que Grandidier, désireux de trouver des arguments pour son assertion, prétend que la dernière lettre X de la date, composée, dit-il, de traits mal formés, pourrait peut-être figurer un I; ce qui ramènerait alors la date à l'an 821, lequel selon le docte abbé est celui de la mort d'Adaloch. Tout alors serait en règle suivant lui. Mais ce raisonnement repose encore sur une simple supposition que la vue du monument contredit de la manière la plus positive. En effet, le dernier chiffre X est aussi bien exprimé que les autres, et ne saurait en aucune façon autoriser la supposition évidemment gratuite et erronée de Grandidier.

Tenons donc pour certain que le cercueil tel que nous le voyons de nos jours, est celui dans lequel on déposa l'évêque Adaloch immédiatement après sa mort; et que depuis cette époque le corps du prélat n'a pas changé de place.

Cette digression était nécessaire pour redresser les fausses idées que les assertions de deux de nos historiens d'Alsace les plus distingués avaient répandues sur le cercueil d'Adaloch. Hâtons-nous maintenant d'arriver à ce remarquable monument même.

Le sarcophage est en forme de caisse, surmonté d'un couvercle angulaire en guise de toit à faces fuyantes rattaché au cercueil par des crampons de fer. Il est en grés du pays d'une couleur grisâtre; mais il est à regretter que le vernis dont on a jugé bon de l'enduire, au dix-septième ou au dix-huitième siècle sans doute, donne à la pierre un aspect tout autre que son aspect naturel.

Le sarcophage est tout orné de sculptures. Dans le sens de la longueur il est divisé en sept petits compartiments ou niches, par huit tourelles, réunies entre elles par des arcs plein-cintres. Chaque compartiment renferme une sculpture.

Dans celui du milieu on voit le Christ tel qu'il est représenté fréquemment sur d'autres monuments de la même époque et des

206 . . . . *Bischoff Adelochus ein kleine person aber heilig und hochgelartt.* . .

siècles antérieurs.[207] Il est assis sans qu'on aperçoive rien du siége. La tête, tournée vers le côté droit, est entourée du nimbe; la main gauche s'appuie sur l'Evangile placé sur les genoux; la main droite est levée comme pour donner la bénédiction. Dans le compartiment à la droite de celui du milieu on voit un évêque tête nue et le genou droit à terre, tenant la crosse de la main gauche et levant la main droite comme pour prêter serment au Seigneur. C'est sans nul doute l'évêque Adaloch lui-même rendant hommage au chef suprême de l'église; c'est à lui que s'adresse le regard et la bénédiction du Christ. Peut-être aussi les deux doigts levés par Jésus-Christ indiquent-ils que le Sauveur reçoit le serment de l'évêque en prenant lui-même la position de celui qui jure comme pour l'indiquer au prélat. A la gauche du Christ on voit un ange, la tête entourée d'une gloire, et portant deux ailes. Il tient sur ses mains l'étole[208] destinée à l'évêque. Les compartiments qui se trouvent à côté du prélat et de l'ange sont remplis par des ornements ou fleurons. Dans les deux compartiments extrêmes on voit deux figures dont nous ne saurions indiquer la signification, mais qui paraissent être des figures symboliques. Toutes les deux sont entièrement nues. Celle du compartiment de droite est la figure d'un homme tenant dans chaque main un serpent entortillé au milieu; celle du compartiment de gauche est la figure d'une femme, à la chevelure volante, chevauchant sur un poisson, qu'elle tient par la queue de la main droite et qu'elle semble guider par une bride qu'elle a dans la main gauche. On sait que dans les premiers siècles de l'Eglise les artistes représentaient fréquemment le Christ lui-même sous la figure d'un

[207] Grandidier le remarque avec justesse. Il ajoute que le Christ est représenté sous la même forme sur les médailles du bas-empire publiées par *Baudrin*.

[208] L'étole, comme le fait observer Grandidier, s'appelait *orarium* en latin, d'où le français du moyen-âge a fait *orier*. Cette étole est la même que celle de la mosaïque si connue du Latran, que Saint-Pierre donne de la main droite à Léon III, et que ce pape tient de la même manière que l'ange représenté sur le cercueil d'Adaloch.

poisson.[209] Grandidier pense que ces deux figures sont là pour représenter les mauvais génies ennemis de l'église. Cela ne peut s'appliquer qu'à la figure mâle, à droite, qui ressemble assez à un esprit malin, et dont la tête de mort à face grimaçante paraît assez justifier cette supposition. Il nous semble qu'elle représente le génie du mal, l'éternel ennemi du christianisme, voulant anéantir la foi dans l'éternité, dont les serpents sont le symbole. Mais ses efforts sont vains, la résurrection du Christ triomphe; c'est elle, sans doute, que nous voyons représentée dans la figure de femme assise sur le poisson, qui dans l'église primitive était le symbole de la résurrection. Pour bien juger du sens allégorique de ces figures bizarres, il faudrait pouvoir examiner les faces du cercueil qui sont tournées vers le mur. Ajoutons que les figures sont disposées de manière que des deux côtés elles se dirigent vers le Christ placé au milieu; de telle sorte que celles qui sont aux deux extrêmités sont en regard l'une de l'autre. Le Christ lui-même est placé en face; seulement il tourne la tête et le regard vers le prélât agenouillé à sa droite.

Le haut du cercueil ou la face étroite, où doit reposer la tête du cadavre, est rempli par un bas-relief encadré par deux tourelles semblables à celles de la face de devant, et qui en occupe toute la largeur. Cette dernière est plus considérable que celle des compartiments dont nous venons de faire la description. Ici le bas-

[209] Le mot grec ΙΧΘΥΣ, qui signifie poisson, contenant les initiales de Ιησους Χριστος Θεου Υιος Σωτηρ (Jésus-Christ fils de Dieu, Sauveur), les habitants de l'Océan offrirent l'image du Christ aux artistes chrétiens, qui, durant les temps d'orage et de proscription du christianisme, étaient forcés de cacher aux yeux de leurs oppresseurs payens les signes destinés à rappeler leur foi. Le trait grossier d'un poisson formé de deux lignes courbes, réunies à leurs extrémités, renferma sous le nom de *vesica piscis* la figure de Notre-Seigneur dans sa gloire, ou bien encore celle de la Madone ou du saint patron; on la plaçait sur les frontons, sur les portiques des églises, sur les trônes des évêques, sur tous les objets enfin destinés à rappeler le souvenir du fondateur ou des héros du christianisme, (Voyez *Histoire de l'architecture*, par Th. Hope, traduit de l'anglais par A. Baron, p. 163.)

relief comprend trois figures. A la droite, un homme assis sur un trône, et qui paraît encore représenter l'évêque Adaloch, tend une bannière à un autre qui est agenouillé devant lui et qui la saisit des deux mains; une troisième figure tenant un fleuron à la main, est assise à la gauche. Ce paraît être, comme le suppose Grandidier, l'évêque remettant la bannière de l'église à un seigneur séculier, chargé de la défense de la communauté, sans doute à l'avoyer de la maison de Saint-Thomas.

Nous regrettons de ne pas pouvoir faire la description des deux autres faces du cercueil; comme elles sont tournées vers les murs de la niche, il est impossible de voir les sculptures dont elles sont sans doute ornées, comme les deux autres qui sont à découvert. Arrivons au couvercle.

L'inscription que nous avons déjà transcrite dans la partie historique, se trouve sur la face large qui regarde le spectateur. On se rappelle qu'elle porte, que pour augmenter le culte divin l'évêque Adaloch rétablit l'église qui tombait en ruines de vétusté :

«ADELOCHUS PRÆSUL AD DEI LAUDES AMPLIFICANDAS
«HANC EDEM COLLAPSAM INSTAURAVIT.»
«DCCCXXX.»

La date «DCCCXXX» ajoutée plus tard, est entièrement isolée de l'inscription; elle se trouve au milieu de la partie du couvercle qui est adaptée sur le cercueil. Nous avons déjà remarqué que cette date est en lettres gothiques de la seconde moitié du quatorzième siècle ou de la première du quinzième.

L'inscription au contraire est en caractères romains majuscules, telles qu'ils étaient en usage aux huitième, neuvième et même au dixième siècles. Elle présente la particularité digne de remarque, que des lettres plus petites sont renfermées ou enclavées dans les lettres plus grandes, particularité qui se retrouve dans d'autres monuments de la même époque.[210]

[210] Ainsi que le dit GRANDIDIER, la particularité des lettres enclavées, loin de faire suspecter l'ancienneté du cercueil, convient très bien au neu-

Dans l'origine, le cercueil d'Adaloch reposait bien certainement à chacun des quatre angles sur un lion. Ces lions se trouvaient alors placés deux à deux aux extrémités du cercueil, de manière à être vus dans toute leur longueur, et à se regarder deux à deux par les têtes appuyées contre les angles du cercueil. Aujourd'hui le sarcophage ne repose plus que sur deux de ces lions. C'est pour cette cause qu'on les a posés aux deux extrémités, dans la direction de la face étroite, ayant les têtes du côté du spectateur. Sur notre dessin, l'artiste a jugé plus convenable de les replacer dans la position qu'ils avaient originairement occupée conformément aux règles de l'art. Il a également reporté au milieu le cercueil dont la partie inférieure touche le mur de la voûte.

Ainsi que nous l'avons indiqué dès le commencement, ce sarcophage est surtout très remarquable parce que nous avons conservé en lui un monument d'une époque très reculée, à laquelle les beaux-arts, dont la barbarie avait si longtemps comprimé l'essor, commencèrent à se ranimer. Les bas-reliefs du cercueil sont bien encore d'un travail grossier, mais ils n'en montrent pas moins déjà une tendance incontestable vers le progrès. Le monument appartient évidemment à l'époque dont les efforts préludèrent au développement prodigieux que les beaux-arts, et surtout l'architecture, allaient reprendre dès les premières années du onzième siècle. Les ornements du cercueil rappellent même incontestablement les superbes ornements de l'ancienne église de Rosheim, laquelle est sans contredit la merveille des basiliques romanes d'Alsace, et peut-être même des basiliques de France et

vième siècle. L'abbé Grandidier cite pour le prouver l'épitaphe de l'archevêque Tilpin de Rheims, posée vers 850 par Hincmar, l'un de ses successeurs. Il ajoute, avec non moins de justesse, que les inscriptions romaines des derniers temps de l'empire fourmillent des mêmes lettres enclavées. Il en cite deux qui sont très remarquables dans MAFFEI, *Museum Veronense*, p. 147.

Les sculpteurs enclavaient de petites lettres dans les grandes pour gagner de la place. L'artiste qui exécuta le cercueil d'Adaloch dût recourir à ce moyen pour pouvoir inscrire toute l'inscription sur le couvercle.

ST· THOMAS A STRASBOURG.





d'Allemagne.[211] L'ensemble du cercueil et ses divisions ne laissent pas d'ailleurs que de présenter de l'harmonie dans les proportions; ils montrent que l'artiste qui l'exécuta n'était pas dépourvu du sentiment du beau. Le cercueil ressemble du reste pour la forme générale aux sarcophages exécutés dans le style roman.

3. *Bas-relief représentant l'apôtre Saint-Thomas touchant la plaie du Seigneur.*

Tout près du portail du transept méridional, à la droite du portail, entre ce dernier et le contrefort de droite formant avec celui du milieu une espèce de porche, se trouve incrusté un bas-relief qui mérite à un haut degré de fixer l'attention de l'ami de l'art.

C'est une composition d'une assez grande dimension représentant l'apôtre Saint-Thomas, patron de l'église, au moment où il touche la plaie de Jésus-Christ. Le Seigneur se tient debout et fait signe à son disciple incrédule, en étendant le bras droit, de toucher la blessure laissée dans son flanc par la lance du soldat romain, pour que l'apôtre reste convaincu avec ses frères du miracle de la résurrection. Saint-Thomas à genoux devant le Seigneur, étend les bras vers le Christ, comme pour lui demander pardon de son incrédulilé, car déjà la vue de la plaie lui a rendu toute sa foi; déjà il fait l'exclamation sublime, mise dans sa bouche par Saint-Jean : «*Mon Seigneur et mon Dieu!*» A chaque côté de ces deux figures principales se trouve assis un apôtre : Saint-Jean, le disciple que Jésus aimait, du côté du Christ, et Saint-Pierre, la roche sur laquelle il bâtit son église, du côté

[211] De savants archéologues qui ont fait une étude approfondie des monuments des deux pays, nous ont assuré n'avoir trouvé nulle part un monument roman qui sous le rapport de la pureté du style et sous celui de l'élégance et de la beauté des formes, puisse être placé au-dessus de l'église de Rosheim. Cette merveille de l'art en Alsace mériterait d'être connue d'avantage, et nous désirons vivement que M. Ch. Perrin, architecte, publie le travail remarquable qu'il a fait sur cette église.

de Saint-Thomas, sans doute pour que l'incrédulité de ce dernier fasse contraste avec la foi ardente du prince des apôtres.

Le sujet, comme on le voit, est tirée de l'évangile de Saint-Jean (chap. XXI, v. 26 à 29). Il trouvait naturellement sa place dans l'église consacrée sous l'invocation de l'apôtre Saint-Thomas, dans laquelle nous l'avons vu reproduit à plusieurs reprises.

Le style de cette composition est d'une grande noblesse; les têtes surtout sont très-belles de dessin et d'expression; et la draperie mérite aussi de justes éloges. Le caractère des figures indique la belle époque du gothique. Ce morceau de sculpture remarquable paraît être contemporain de la construction de la croisée. Il est d'un aspect tout aussi austère que cette partie de l'édifice même. Peut-être même est-il encore antérieur en date à l'érection du transept.

Cette belle sculpture ornait jadis le jubé de l'église. Elle se trouvait placée dans une niche pratiquée au-dessus de la porte, qui de l'ambon conduisait dans le chœur. Au haut dans l'arcade on lisait cette inscription, transcrite de l'évangile cité:

«TANGE LATVS ET CREDE. BEATVS QVI NEC PALPAVIT,
«NEC VIDIT, NEC DUBITAVIT.»[212]

Cette sculpture se trouve aujourd'hui dans une voûte pratiquée dans le mur du transept. Il est à regretter qu'elle ait été grattée lorsqu'on la plaça à l'endroit qu'elle occupe en ce moment, et qu'elle en ait un peu souffert.

Il serait à désirer qu'une œuvre d'art si distinguée et si digne d'être conservée obtînt une place convenable dans l'intérieur de

212 C'est Mieg qui nous indique la place occupée jadis par le bas-relief et l'inscription que nous venons de rapporter. Il en parle à la page 228[b], où il reprend en sous-œuvre les épitaphes et inscriptions de Saint-Thomas, pour réparer quelques omissions, ajouter quelques notes et des variantes, tirées d'une collection semblable à la sienne, composée par Oséas Schad, auteur du fameux opuscule sur la cathédrale *(Münsterbüchel)* de 1619.

Voici les termes dans lesquels il s'exprime: *«Ueber der chorthür und dem »lettner steth Christus und Thomas und noch zwei bilder, und darüber in einem bogen...»* Suit alors l'inscription que nous venons de transcrire dans le texte.

l'église que, pendant des siècles, elle contribuait à orner. Tout près de l'endroit où elle se trouve incrustée en ce moment, il existe à l'intérieur une niche qu'on dirait avoir été faite tout exprès pour la recevoir. Si elle doit conserver sa place actuelle, on devrait au moins avoir soin de la surmonter d'une petite toiture, pour la protéger contre la pluie; les parties inférieures les plus saillantes ne se ressentent déjà que trop d'être ainsi exposées à l'action de l'air et de la pluie.

II. MONUMENTS MODERNES.

L'église de Saint-Thomas renferme un nombre assez considérable de monuments modernes dont plusieurs inspirent un haut intérêt.

Ces monuments excitent notre attention sous un double rapport.

D'une part ils nous rappellent la mémoire d'hommes dont l'histoire a plus ou moins popularisé les noms. Et cette remarque ne s'applique pas uniquement au superbe mausolée de l'illustre maréchal de Saxe; elle regarde également les monuments plus modestes érigés non loin du chef-d'œuvre de Pigal, à plusieurs savants de l'ancienne et célèbre Université de Strasbourg, savants dont les noms et les ouvrages appartiennent désormais à toute l'Europe.

D'une autre part, l'ami des beaux-arts ne s'estime pas moins heureux de retrouver réunis, dans un local aussi spacieux et aussi favorablement disposé que l'église de Saint-Thomas, des ouvrages de deux grands maîtres que l'on peut regarder comme des représentants des deux époques principales de l'art plastique moderne.

Examinons donc de plus près la série de ces monuments.

Nous consacrerons à leur description trois sections distinctes. Dans la première nous traiterons du mausolée de Pigal, dans la seconde des monuments d'Ohmacht, et dans la troisième du monument élevé en l'honneur de Schœpflin.

1. *Du mausolée du maréchal de Saxe.*

Parmi les monuments de l'église de Saint-Thomas, il en est un qui frappe vos regards avant tous les autres, lorsque vous entrez dans l'enceinte du temple : c'est le magnifique mausolée que Louis XV fit ériger, au comte Maurice de Saxe, maréchal-général de France.[213]

[213] Maurice, comte de Saxe, connu sous le nom de maréchal de Saxe, était fils naturel d'Auguste II, électeur et duc de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse Aurore-Marie de Kœnigsmark, qui le mit au monde le 15 octobre 1696. Il montra de bonne heure un esprit ardent et une force physique prodigieuse. Cette dernière était un héritage de son père. En 1711, le roi lui conféra le titre de comte de Saxe, et peu après il le nomma colonel d'un régiment de cuirassiers nouvellement formé.

Maurice fit ses premières armes dans les guerres de Flandre, sous le prince Eugène et Marlborough. En 1709, il fut témoin de la prise de Lille et se distingua aux siéges de Tournay et de Mons, ainsi qu'à la bataille de Malplaquet. La campagne de 1710 valut à Maurice des éloges publiques de la part d'Eugène et de Marlborough. L'année suivante, au siége de Stralsund, le jeune guerrier passa le fleuve à la vue de l'ennemi. Après cette campagne il épousa la riche et belle comtesse Löben.

En 1717, Maurice prit part, sous le commandement du prince Eugène, au siége de Belgrade et à la victoire remportée sur les Turcs. L'année suivante; à son retour en Pologne, le roi Auguste son père, le décora de l'ordre de l'aigle-blanche de Pologne.

L'art militaire était l'étude favorite de Maurice. Dans toutes les campagnes il avait avec lui une bibliothèque composée d'ouvrages relatifs aux sciences militaires ; il ne se passait guère de journée sans qu'il ne consacrât au moins une ou deux heures à la lecture.

Le comte Maurice appréciait et estimait beaucoup les qualités qui distinguent les Français dans les relations sociales. Après la paix de 1720, il ne put résister plus longtemps au désir de voir la France. Arrivé à Paris, il passa en majeure partie son temps à étudier les mathématiques, l'art de la guerre et des fortifications, et l'art mécanique, sciences pour lesquelles il avait un talent distingué. Déjà à l'âge de seize ans il avait possédé des connaissances étendues dans la stratégie ; il avait inventé un exercice militaire qu'on appliqua dans l'armée saxonne. Ayant obtenu le commandement d'un



MAVSOLEE DV MARECHAL DE SAXE

Aussi, si l'ancienneté du mausolée ne nous avait pas déjà engagés à ouvrir par sa description le chapitre consacré aux monuments modernes, son importance et sa haute célébrité n'eussent pas manqué de nous y convier.

régiment français, en 1722, il forma ses soldats d'après sa propre méthode.

En 1726 il fut élu duc de Courlande par les Etats de ce pays. A peine établi dans son duché, le russe Mentzikoff, qui briguait également la couronne ducale, vint l'assiéger dans son palais à Mitau. Maurice quoiqu'il n'eût auprès de lui que soixante hommes, se défendit avec tant de vigueur, que les Russes se virent obligés de lever le siége et de s'éloigner. Mais quand la Pologne eut aussi pris les armes contre lui, il saisit la première occasion favorable et retourna en France. C'était en 1729.

De retour à Paris, Maurice s'adonna avec une nouvelle ardeur à l'étude des mathématiques. Ce fut alors, pendant que la fièvre le retenait chez lui, qu'il écrivit ses *Rêveries*. (Paris, 1757. 2 vol. 4.) Cet ouvrage, digne d'un César ou d'un Condé, rédigé dans un style plus mâle qu'élégant, était rempli de vues nouvelles et hardies sur l'art de la tactique militaire, dont les guerres du dernier demi-siècle ont depuis démontré la justesse dans l'application.

Quand la mort de son père, le roi Auguste II de Pologne, souleva la guerre en Europe, son frère, l'électeur de Saxe, lui offrit le commandement en chef de ses armées. Mais Maurice préféra servir dans l'armée française. Elevé au grade de maréchal de camp, il se rendit à l'armée du Rhin, sous les ordres du maréchal de Berwick. A la bataille d'Ettlingen il décida la victoire à la tête d'une division de grenadiers. Il ne déploya pas moins d'intrépidité au siége célèbre de Philippsbourg. Le grade de lieutenant-général fut, en 1734, la récompense de ses services.

Dans la guerre qui éclata pour la succession d'Autriche, le comte de Saxe emporta d'assaut la ville de Prague, le 26 novembre 1741. Eger se rendit également peu de jours après l'ouverture de la tranchée. Plus tard, Maurice ramena l'armée du maréchal de Broglie au Rhin, et força les lignes de Lauterbourg. Au mois de mars 1744, il reçut le diplôme de maréchal de France. Toutefois, comme protestant, il ne put, en présence de la législation d'alors, prendre place dans le collége des maréchaux.

Le nouveau maréchal se hâta de prouver à la France combien il était digne de porter le titre qu'on venait de lui conférer.

La campagne de Flandre de 1744, célèbre à jamais dans les annales militaires, le plaça à côté de Turenne. Quoique l'armée de Maurice se trouvât

Vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis la mort du maréchal, quand le fracas des marteaux fit résonner les voûtes de Saint-Thomas, et annonça que le mausolée, qui venait d'arriver à Strasbourg précédé d'une haute réputation, allait enfin être posé au

de beaucoup inférieure en nombre à celle de l'ennemi, il sut avec une habileté extraordinaire tenir ce dernier en échec et le maintenir dans l'inaction.

La campagne de 1745 le couvrit de plus de gloire encore. Au mois de janvier de ladite année, la reine de Hongrie avait conclu un traité d'alliance avec l'Angleterre et les Pays-Bas. Malgré une forte maladie qui minaît alors sa santé, Maurice accepta le commandement en chef de l'armée française dans les Pays-Bas. Peu après son entrée en campagne, le 11 mai 1745, il livra la bataille de Fontenoi. Presque mourant, le maréchal monta cependant à cheval. La prise de Tournay, de Bruges, d'Oudenarde, d'Ostende, d'Ath et de Bruxelles (28 février 1746), fut le fruit de sa victoire. Pour récompenser des services si éclatants, Louis XV délivra au vainqueur de Fontenoi des lettres de grande naturalisation. Après la victoire de Raucoux (11 octobre 1746), le roi fit présent au maréchal de six canons. L'année suivante il le nomma maréchal-général des armées de France, et après la victoire de Lawfeld (2 juillet 1747), et la prise de Berg-op-Zoom (16 septembre), gouverneur des Pays-Bas. Le maréchal victorieux mit ensuite le siége devant Maestricht (avril 1748); il espérait déjà décider la conquête des Pays-Bas par la prise de cette place, lorsque la République Néerlandaise accepta la paix qu'elle avait d'abord refusée, et l'arrêta ainsi dans le cours de ses triomphes. La paix fut conclue à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre 1748.

Après ces campagnes, le maréchal de Saxe, tout couvert de gloire, se retira au château de Chambord, dont Louis XV lui avait offert la jouissance. De là Maurice alla à Berlin rendre visite à Frédéric-le-Grand, qui le reçut avec les marques de la plus haute distinction. Après son retour au château de Chambord, le maréchal passa le reste de sa vie dans la société de savants et d'artistes.

Il y mourut le 30 novembre 1730, des suites d'une hémorrhagie.

De là son corps fut transporté à Strasbourg dans le commencement de l'année 1751. D'abord déposé provisoirement au Temple-Neuf, depuis le 7 février 1751, il fut transporté le 20 août 1777 dans l'église de Saint-Thomas, où Louis XV lui avait fait ériger le superbe et célèbre mausolée exécuté à Paris par Pigal, et dont nous allons faire la description. Le monarque voulut que les cendres du maréchal reposassent dans une église appartenant au culte qu'avait professé Maurice.

fond du chœur de l'ancienne collégiale. C'était en 1776. Pigal [214] le statuaire célèbre de Louis XV, l'auteur de cette œuvre admirable de génie et de patience, s'était rendu en personne à Strasbourg et dirigeait les travaux.

[214] Jean-Baptiste Pigal naquit à Paris en 1714. Fils d'un charpentier qui tenait un emploi dans la maison du roi, Pigal vit, étant fort jeune encore, qu'il n'avait qu'une fortune très bornée à attendre de ses parents, et que le seul bien sur lequel il pouvait compter était en lui-même.

Doué par la nature d'une belle et haute stature, il montrait d'heureuses dispositions pour les travaux qui exigent de la force et de l'activité. Son goût pour le modelage se prononça de bonne heure; aussi lorsqu'il s'agit de choisir un état, il se décida pour l'architecture. Ce fut en taillant les pierres brutes pour les bâtiments, et en donnant les formes convenables à ces masses informes, que son goût pour la sculpture se fit sentir et lui fit prendre la résolution de s'appliquer au dessin.

Il se mit donc hardiment au travail, et fit en peu de temps des progrès assez considérables pour être admis au nombre des élèves de l'Académie. Là, il se livra à des études sérieures sur les modèles des grands-maîtres, et bientôt ses progrès le firent remarquer de ses professeurs. Cependant il ne put jamais réussir à gagner le prix de Rome.

Il n'en résolut pas moins d'entreprendre le voyage d'Italie. Soutenu par quelques amis, et surtout par Couston aîné, il se rendit dans la ville éternelle. D'abord découragé à la vue des trésors de l'antiquité amassés dans Rome, Pigal se mit ensuite à étudier et se rendit maître de l'indécision qui l'avait d'abord tourmenté. Après quelques mois de travail on vit sortir de ses mains une copie de la charmante statue de la jeune Julie jouant aux osselets. Enhardi par ce succès, il résolut de créer après avoir imité; il fit encore à Rome le modèle de la statue de Mercure qu'il apporta avec lui en France. Il espérait que cette statue lui ouvrirait les portes de l'Académie.

Arrivé à Lyon, il tomba malade; se trouvant sans argent à son départ de Lyon il laissa sa statue en gage à la bonne femme qui l'avait soigné durant sa maladie, et qui lui avait encore prêté quelque argent pour le voyage de Paris. Un lyonnais, ami des arts, ayant vu cette statue, fut tellement frappé de sa beauté qu'il remboursa à la femme la dette de Pigal, et envoya la statue à l'artiste à Paris; acte généreux qui lui valut un ami digne de lui.

Pigal ne s'était pas trompé. La statue de Mercure devenue l'objet de l'admiration générale, le fit recevoir effectivement à l'Académie. Toutefois ce ne fut que longtemps après son retour à Paris, que les ouvrages du jeune statuaire attirèrent l'attention d'un des ministres et l'intérêt plus important

Ce ne fut que dans l'été de l'année suivante que le corps du maréchal put être confié au caveau pratiqué près du monument. Depuis le 7 février 1751, le cercueil se trouvait deposé au Temple-Neuf, où il avait été conduit à son arrivée à Strasbourg. La trans-

encore de Mme de Pompadour. Tous deux lui firent des commandes. Dès-lors sa réputation fut assurée.

En 1744, Pigal fut reçu membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Ce fut à cette époque environ qu'il exécuta en marbre sa statue de Mercure, à laquelle il ajouta plus tard, comme pendant, une statue de Vénus. Toutes deux furent acquises par Louis XV, et données par lui en présent au roi de Prusse, en 1748. Ces deux statues établirent la haute réputation de Pigal, réputation que les bas-reliefs d'enfants qu'il exécuta pour la Chapelle des Enfants trouvés, et son fameux Enfant à la cage ne firent qu'augmenter encore.

La France ayant perdu le maréchal de Saxe, Louis XV voulut ériger à l'illustre guerrier un monument digne de la gloire dont il avait couvert les armées françaises. Le dessin présenté par Pigal fut trouvé si magnifiquement conçu qu'il obtint la préférence sur les projets des autres concurrents. Quoique l'exécution de ce vaste plan exigeât une occupation pénible et continue, un travail énorme de corps et d'esprit, pendant longues années, Pigal s'en chargea avec empressement. C'était en 1756. Ce mausolée, qui est son ouvrage principal, plaça Pigal au premier rang des statuaires français. A l'occasion de l'érection du mausolée, qui n'eut lieu qu'en 1776, Pigal se rendit à Berlin pour se faire présenter à Frédéric-le-Grand, et en même temps pour revoir ses statues de Mercure et de Vénus.

Le mausolée du maréchal de Saxe valut à notre artiste une autre commande : ce fut celle de la statue de Louis XV que la ville de Rheims fit ériger pour célébrer le règne heureux de ce monarque, couronné à Rheims en 1722. L'artiste représenta Louis en souverain, étendant une main pour commander. D'un côté il plaça une grande et belle femme représentant la France, et tenant un toupet de la crinière d'un lion ; de l'autre côté il posa un commerçant assis sur des caisses et ballots de marchandises. Au bas, aux pieds du roi, il plaça un agneau reposant tranquillement près d'un loup, des cornes d'abondance et d'autres ornements semblables, faisant allusion aux années heureuses du règne de Louis XV, dont les citoyens de Rheims voulaient perpétuer le souvenir. Le sculpteur se représenta lui-même sous la figure du commerçant.

Lorsque Bouchardon se sentit mourir, avant d'avoir fini le monument érigé à Louis XV devant le jardin des Tuileries, il chargea, par son tes-

lation à Saint-Thomas eut lieu le 20 août 1777. Une solennité funèbre fut célébrée à cette occasion avec une pompe extraordinaire, qui pendant longtemps en fit conserver le souvenir à Strasbourg. Toutes les autorités et toute la population y prirent part.[215]

tament, Pigal de le terminer. Pigal répondit dignement à la marque de confiance que lui avait témoignée son collègue mourant; il fit même quelques changements, surtout au cheval, qui ajoutèrent à la perfection du monument. Le célèbre fondeur Gorse se trouvant alors en Russie, pour y jeter en fonte la statue de Pierre-le-Grand, Pigal, qui, sans qu'on s'en doutât, était devenu fondeur en voyant travailler Gorse, se chargea de la fonte, et l'exécuta avec une promptitude, des économies et un succès étonnants.

Plus tard, Pigal exécuta le mausolée du comte d'Harcourt, placé dans l'église de Notre-Dame, et qui passe pour un chef-d'œuvre de composition et d'exécution. Plus tard encore il fut chargé de sculpter une statue de la Vierge pour la plus vaste chapelle de l'église de Saint-Sulpice.

Outre ces grands monuments, Pigal exécuta quantité de monuments moins connus, des bustes d'hommes célèbres, d'amis et de bienfaiteurs. Bornons-nous à citer parmi eux la statue de la marquise de Pompadour, la composition représentant l'amour et l'amitié, plusieurs statues de Louis XV, celle de Voltaire, et la statue de la jeune bergère assise sur un tronc d'arbre et se tirant une épine du pied. Cette figure formait pendant à celle du garçon portant une cage dont s'est envolé un oiseau, statue connue sous le nom de l'Enfant à la cage, et se distinguait comme cette dernière par la beauté et la délicatesse du travail.

Pigal mourut le 20 août 1785, recteur et chancelier de l'Académie royale de peinture et sculpture. Comme homme il était d'un caractère bon, noble et généreux; comme artiste il occupe un des premiers rangs parmi les statuaires modernes. Aussi ne pouvons-nous pas ajouter foi à l'assertion d'un de ses biographes, suivant lequel Pigal aurait dû sa fortune plutôt à ses études consciencieuses qu'à son génie.

[215] Les solennités qui eurent lieu à l'occasion de la translation du corps du maréchal à Saint-Thomas, sont décrites au long dans la relation allemande qui en parut peu après, sous le titre : «*Beschreibung der Feyerlichkeiten* »*so bey der Einsenkung des aus der Neuen in die Thomaskirche versetzten hohen Leich*»*nams des Grafen Moritz von Sachsen, General-Feldmarschals von Frankreich, beob*»*achtet worden, den* 20 *August* 1777. *Strasb.* 4° » On en trouve aussi la description dans la publication périodique : «*Der Bürgerfreund. II. Jahrgang*, t. 1, p. 526.»

Comme il sera peut-être agréable à un grand nombre de nos lecteurs d'a-

Depuis ce jour le corps du général de Louis XV repose sous le mausolée que lui fit ériger le monarque reconnaissant, afin de per-

voir une idée des cérémonies observées lors de cette solennité, nous ajoutons quelques détails.

La fête fut annoncée, dès le lever du soleil, par des coups de canon tirés de demi-heure en demi-heure jusqu'à la fin de la cérémonie. A trois heures de l'après-midi, les cloches de toutes les églises protestantes se mirent en branle : c'était le signal de la fête. Le cercueil du maréchal était placé dans une espèce de chapelle funéraire sous le grand portail du Temple-Neuf. Toute la garnison y vint rendre les honneurs militaires au défunt. Elle défila ensuite, cavalerie en tête, jusqu'à l'église de Saint-Thomas, passa le pont et alla se ranger en ligne de bataille au quai Finckwiller.

Les troupes étaient suivies du cortége funèbre lequel se mouvait dans l'ordre suivant. Il était ouvert par un homme vêtu de deuil, portant un flambeau funéraire orné des armes ducales de Courlande; puis suivaient : douze orphelins dans leur costume; deux hommes en deuil portant des flambeaux ornés des armes du maréchal; les étudiants de la fondation de Saint-Guillaume vêtus de deuil, exécutant des chants funèbres, alternativement avec la musique du régiment Schomberg qui les précédait immédiatement; un second homme en deuil avec un flambeau aux armes du maréchal; le clergé protestant au nombre de 34 personnes; encore deux hommes vêtus de deuil, portant l'écusson de Courlande et un flambeau funéraire; l'écuyer de la ville portant la couronne ducale sur un coussin de velours noir; encore deux hommes en deuil aux armes de Courlande, tenant des flambeaux; un homme vêtu de deuil, portant épée et hallebarde, représentant le suisse du maréchal; deux héraults d'armes en bottes, portant de longs manteaux, et tenant le bâton de maréchal; le baron de Gore, un des cavaliers de cour de la princesse Christine, abbesse de Remiremont, portant le cœur de Maurice sur un coussin de velours noir, et suivi de deux pages tenant les pans du manteau du baron; deux autres héraults vêtus comme les premiers; six hommes en deuil, tenant des flambeaux, marchaient deux à deux, dans le cortége qui suivait le suisse. Venaient ensuite : l'étendard du détachement du régiment de Schomberg; le cercueil sur un brancard porté alternativement par douze dragons de Schomberg, entourés de douze porteurs de flambeaux; quatre lieutenant-généraux : le comte de Lausnitz, le comte de Vaux, le comte de Waldener et le baron de Wurmser, tenant les quatre coins du drap funèbre en velours qui couvrait le cercueil, autour duquel marchait tout le corps des officiers du régiment de Schomberg; les comtes de Lœwenhaupt, accompagnés du prince de Rohan-Rochefort et du baron de Wangen, conduisaient le deuil; après

pétuer la gloire de ses triomphes. Depuis ce jour aussi ce mausolée vaut à l'église de Saint-Thomas une illustration toute particu-

eux marchaient le maréchal de Contades, entouré de sa garde ; le lieutenant du roi, de Saint-Victor, suivi des officiers de l'état-major; le baron d'Autigny, Prêteur royal, à la tête du Sénat ; la noblesse et d'autres personnes de marque. Le cortége était termiué par une compagnie de grenadiers.

Arrivé à Saint-Thomas, le convoi funèbre fut reçu par les chanoines, le prévôt et le doyen en tête, qui accompagnèrent le cercueil jusqu'au catafalque dressé dans le chœur. Douze dragons du régiment de Schomberg firent la garde d'honneur auprès du cercueil. Les porteurs de flambeaux se placèrent dans le chœur ; les héraults allèrent s'asseoir sur les quatre siéges posés aux angles du catafalque ; le suisse se posta près de ce dernier et les pages prirent place des deux côtés de l'entrée pratiquée dans la balustrade du chœur ; le cœur du maréchal fut déposé à la droite du cercueil, et la couronne ducale à gauche sur des tabourets. Le baron de Gore alla se mettre auprès des seigneurs qui conduisaient le deuil.

Au moment où le cortége entra dans l'église, une musique funèbre, exécutée sur les orgues avec accompagnement de trompettes et de timballes, se fit entendre. En même temps une salve d'artillerie, de douze coups, fut tirée derrière l'hôtel du lieutenant du roi, et les troupes rangées sur le quai Finkwiller firent une décharge de mousqueterie.

L'exécution de la première partie de la cantate composée pour cette cérémonie par Schönfeld, maître de chapelle du Temple-Neuf, ouvrit la cérémonie. Puis, le célèbre Blessig, alors prédicateur français, chargé de cette mission par le magistrat, prononça un discours français, qui excita un tel enthousiasme, qu'après que l'orateur eût fini, la princesse Christine, sœur de Louis XV, se mit à applaudir et fut imitée par tout l'oratoire; scène au moins extraordinaire dans une église, et plus encore dans un temple protestant de Strasbourg au siècle passé! Ce fut le commencement de la haute réputation que Blessig allait obtenir.

Immédiatement après la musique reprit, et l'un des capitulaires de Saint-Thomas, suivi du pasteur et des ministres adjoints de l'église, se rendit auprès du catafalque où il remit au pasteur la clef du caveau pour y déposer la capsule renfermant le cœur du maréchal. Une seconde salve d'artillerie fut tirée au moment où le cercueil fut descendu dans le caveau.

Ensuite le pasteur de Saint-Thomas et ses vicaires présentèrent aux seigneurs qui conduisaient le deuil, les livres mortuaires de l'église, pour signer l'acte qui y avait été dressé sur la translation du cercueil dans le caveau.

L'exécution de la seconde partie de la cantate de Schönfeld termina la

lière, et y attire chaque année une foule considérable d'étrangers.[216]

Essayons maintenant de donner une idée du monument.

Le maréchal est représenté au moment où il s'avance vers la tombe. Ce n'est pas dans la mêlée des batailles que l'illustre capitaine doit terminer sa brillante carrière. La mort, que tant de fois il a bravée au champ d'honneur, l'atteint au sein de la paix due à ses triomphes. Mais le héros s'avance vers le cercueil entre-ouvert à ses pieds, le front non moins serein que jadis lorsqu'il guidait ses fidèles légions en face des canons ennemis. Armé de pied en cap, le bâton de maréchal à la main, la tête ceinte d'une couronne de lauriers, Maurice descend d'un pas ferme les marches du gradin qui le conduisent au tombeau. Tout dans cette figure majestueuse et imposante, respire l'intrépidité que le héros déployait au champ de bataille. Cette attitude mâle et pleine de dignité commande le respect; elle dénote à la fois le sang-froid du général en chef et la bravoure du guerrier. La statue du maréchal occupe le milieu du mausolée. A sa droite, on voit, frémissant

cérémonie. Une troisième salve, et le son des cloches des sept paroisses protestantes, continué pendant une heure entière, en annoncèrent la fin.

[216] Pigal ne souffrit qu'avec peine que ses ouvrages sortissent de France. Pour lui Strasbourg était presque l'étranger.

Son ami le lieutenant-colonel de Mopinot, qui publia, en 1786, une biographie de Pigal, sous le titre de : «*Eloge historique du célèbre sculpteur Pigal., suivi d'un mémoire sur la sculpture,*» ouvrage dont un exemplaire donné par l'auteur se trouve encore aux archives de la ville de Strasbourg, assure que Pigal résista longtemps à la décision qui fit transporter dans cette ville le mausolée du comte de Saxe, et qu'il eut un vrai chagrin lorsqu'il fut obligé d'obéir et de partir.

Une quantité de projets et de plans avaient été présentés pour le transport du mausolée de Paris à Strasbourg. Pigal les examina et trouva les sommes demandées exorbitantes. Ne voulant se fier à aucun d'eux, il étudia lui-même les moyens du transport, s'en chargea, et fit exécuter les machines et voitures qu'il avait imaginées. Le transport eut lieu avec promptitude et sans accident, et la dépense en fut moindre de trois-quart de ce qu'on avait calculé qu'elle devait être.

sur leurs étendards brisés, les ennemis de la France représentés sous la forme des animaux symboliques ou des tenants d'écu des trois puissances dont le maréchal triompha dans les campagnes de Flandre. Au fond le lion hollandais recule d'épouvante et en rugissant à la vue du héros dévoué à la mort. Devant lui le léopard britannique mortellement blessé se roule dans la poussière. Plus rapprochée encore du spectateur l'aigle impériale déploie les ailes, comme pour se sauver, à l'approche de l'ennemi le plus redouté. A la gauche du maréchal s'élèvent les drapeaux de la France, déployés et victorieux. Au devant d'eux l'amour et la reconnaissanse déplorent la perte irréparable qui va s'accomplir. La patrie adoptive que Maurice s'est conquise au prix de tant d'éclatantes victoires, la France, représentée sous la figure d'une femme jeune, belle et vigoureuse, est assise sur les dernières marches, entre le maréchal et le cercueil. En larmes et éplorée elle s'efforce de retenir Maurice de la main droite, tandis que de la main gauche elle cherche à repousser la mort placée au bas prés du sarcophage. Mais c'est en vain. La France doit perdre son héros. Déjà l'amour, placé non loin de lui, a renversé le flambeau en fondant en larmes. . . . La mort doit vaincre le général toujours victorieux. Le clepsydre à la main, elle annonce au maréchal, en tournant vers lui sa face hideuse, que ses moments sont écoulés, et le presse d'entrer dans le cercueil dont elle soulève le couvercle. La France n'est pas seule à pleurer la mort de Maurice. Hercule, ici représentant de la force morale autant que de la force physique, est lui-même consterné de la fin prochaine du prince saxon dont le bras n'avait pas moins de force que le sien; appuyé à droite sur le sarcophage, il est plongé dans une sombre et profonde douleur qui forme un contraste heureux avec celle de la France.

L'artiste, comme on voit, a rendu sa pensée avec un rare bonheur. Le spectateur la saisit sans peine; elle se présente à lui au premier coup-d'œil. L'ensemble du groupe est harmonieux, admirable, et ne laisse rien à désirer. La figure principale, celle du héros, placée au milieu, domine toute la composition : son

attitude imposante captive l'attention au premier regard. Les autres statues, quoique exécutées avec autant de soins que celle du maréchal, ne forment que des accessoires et sont disposées de manière à relever encore davantage la figure de Maurice qui d'elle-même attire déjà toute l'attention du spectateur. Aussi, l'ensemble du groupe est-il à juste titre l'objet des éloges unanimes des connaisseurs. L'Europe artistique a proclamé depuis longtemps que le mausolée de Pigal est un chef-d'œuvre.

Pourquoi donc, dans les détails, la critique, la critique sévère, inexorable, est-elle réduite à placer un mot de blâme à la suite d'éloges si justement mérités?

Un premier reproche porte sur la statue de la mort : la mort, dit-on, représentée sous la forme d'un squelette, est d'un aspect hideux, elle fait une impression désagréable, que l'art ne doit jamais inspirer. Ce n'est pas ainsi, ajoute-t-on, que les anciens figuraient les derniers moments de leurs héros. Effectivement, l'artiste était lui-même frappé de cet inconvénient. Il a cherché à le mitiger, il est vrai, autant que possible ; mais il n'en a pas moins échoué devant une difficulté insurmontable. Quoique la mort soit couverte d'une ample draperie, et que sa face dégoûtante qui regarde le maréchal soit détournée du spectateur, le peu du squelette qui est à découvert et ce qu'en laissent deviner les plis profonds du linceuil dont Pigal l'a affublé, fait déjà une impression excessivement désagréable que l'artiste doit toujours se garder de provoquer.

Les sculpteurs du moyen-âge ont bien pu créér des productions de ce genre, sans choquer leurs contemporains habitués à voir représentées sous toutes les formes la mort, la vie ascétique des cloîtres et les scènes de macération avec lesquelles le mysticisme des siècles moyens avait familiarisé la chrétienté entière. On sait que l'art d'alors était pour ainsi dire spiritualisé; qu'il cherchait avant tout à rendre l'expression et le sentiment, sans s'inquiéter souvent de la beauté des formes et des lignes, même en leur faisant parfois injure de la manière la plus révoltante. Un tel art, né des besoins et des convictions d'une époque spéciale seulement, ap-

proprié aux exigences et répondant au goût de cette époque, un tel art pouvait oser ce que l'art véritable, voué à la réalisation du beau idéal, absolu, éternel, condamnera à jamais. Il est des vérités que l'art ne doit pas rendre dans toute leur nudité, et qu'il ne peut offrir à nos regards qu'en les revêtant de formes plus poétiques. C'est ce que Pigal, naturellement préoccupé de l'idée de l'ensemble de son groupe, n'aurait pas dû oublier.

Un second reproche est adressé à l'Hercule. Dans l'antiquité, dit encore la critique inexorable, un sculpteur n'aurait jamais représenté l'Alcide absorbé par la douleur; l'Hercule antique est inaccessible aux larmes; il eut été triomphant et glorieux à la vue du héros inébranlable qui s'avance vers la mort, la tête haute et fière. Il nous semble cependant que la pensée de l'artiste pourrait peut-être se justifier, tout en convenant qu'il aurait mieux fait de ne pas représenter Hercule dans cette position incompatible avec son caractère. On ne peut point se dissimuler que la pensée que l'Alcide lui-même, lui le demi-dieu au cœur inaccessible à la douleur, est accablé par la perte imminente du héros chéri, a quelque chose de grandiose qui excuse peut-être cette licence artistique du sculpteur.

Pigal ne tenait pas moins à son Hercule consterné, qu'à son génie de l'amour. L'un et l'autre étaient à ses yeux une partie essentielle de son mausolée, une partie indispensable à l'harmonie de l'ensemble, à la vérité de sa composition. L'Hercule est là pour représenter la force physique prodigieuse que le comte Maurice avait héritée de son père, et le génie en pleurs doit rappeler le penchant irrésistible vers l'amour que tout le monde connaissait au maréchal.[217]

[217] L'ami et biographe de Pigal rapporte au sujet de l'Amour en pleurs, une anecdote que nous ne saurions passer sous silence.

Pigal avait placé au fond un Amour qui se désolait et qui éteignait son flambeau en voyant son héros descendre dans le tombeau. Il voulait par cette figure faire allusion au penchant irrésistible à l'amour que la nature avait donné au maréchal. On ne voulut pas permettre à l'artiste de rappeler ce trait de la vie de Maurice; on prétendit qu'il fallait le cacher à la posté-

Un dernier reproche atteint tout le monument en général. Malheureusement toute l'œuvre de Pigal porte le caractère et les défauts de l'époque qui la vit produire. Le mausolée peut être regardé comme le type de l'école statuaire du dixhuitième siècle, qui affectait un dédain trop superbe pour l'étude de la nature et de l'antique. De là ces lignes souvent indécises, parfois trop molles et parfois trop prononcées, qui n'accusent pas assez fidèlement le corps humain, et font qu'on se ressent trop du manque des proportions anatomiques. La draperie pêche par le même défaut; d'une ampleur souvent démesurée, les plis accusent fréquemment la recherche et l'arbitraire.

• Mais malgré ces reproches plus ou moins fondés qu'une critique sévère peut trouver à faire au mausolée de Pigal, ce monument justement célèbre n'en restera pas moins une des productions les plus belles et les plus remarquables de la sculpture moderne. Il faut lui tenir compte du temps de son exécution, et ne pas oublier, lorsqu'on est placé devant lui, qu'on se trouve en face du siècle passé, devant une œuvre du statuaire de Louis XV. Malgré ses défauts, ainsi que l'a dit un publiciste allemand, le mausolée de Pigal, est comme le coucher serein du soleil de la première pé-

rité comme un vice. Pigal ne se décida qu'avec peine à renoncer à cette partie de sa composition qui lui paraissait une épisode indispensable à l'ensemble de son poëme. Il faut donc, disait-il, ôter aussi l'Hercule consterné qui caractérise la force prodigieuse que la nature, dont le maréchal tenait son penchant à l'amour, lui avait également donnée? On l'obligea à transformer cet Amour en petit dieu de la guerre, portant un grand casque sur la tête. On veut me déshonorer à jamais, disait encore Pigal, en maltraitant ainsi l'ensemble et l'exactitude de ma composition : je fléchis; mais je me redresserai, ajoutait-il à un petit nombre de ses amis.

Effectivement, lorsqu'il plaça le monument à Strasbourg, il se hâta d'enlever le grand casque de dessus la tête de l'Amour, et termina cette statue telle qu'il la voulait. Mais pendant quelques années il garda le secret de ce travail.

De là vient que sur une gravure ancienne du mausolée on voit encore un enfant avec un casque énorme qui éteint un flambeau, ce qui, en effet, est aussi choquant qu'inintelligible.

riode de l'art moderne annonçant l'approche d'une aurore nouvelle.[218]

En effet, peu après que le mausolée de Pigal eut pris place au chœur de Saint-Thomas, l'art, brisant les liens arbitraires dans lesquels l'avaient tenu enchaîné trop longtemps la mode et l'étiquette, revint de la cour des rois dans l'habitation plus humble du bourgeois, d'une caste privilégiée à l'humanité, du faux vernis d'une période passagère et transitoire à la nature, au vrai, au beau idéal, absolu, éternel, invariable. Ajoutons, dès maintenant, que nous le retrouvons tel dans les œuvres d'Ohmacht dont nous allons nous occuper.

Mais avant de parler des monuments dûs au ciseau de cet artiste distingué, nous avons encore à terminer la description du monument du maréchal de Saxe.

Une table pyramidale en marbre gris se trouve placée derrière le mausolée. La couleur foncée de cette pyramide fait que les figures exécutées en marbre blanc se détachent parfaitement du fond.

Sur la table pyramidale on lit l'inscription suivante en lettres d'or :

MAURITIO SAXONI

CURLANDIÆ ET SEMIGALLIÆ DUCI

SUMMO REGIORUM EXERCITUUM PRÆFECTO

[218] Voici ce passage extrait d'un article inséré au *Morgenblatt*, par un auteur anonyme dont nous partageons entièrement les jugements :

«So müssen wir Ideenreichtum, Harmonie der Anordnung, Kraft und Schwung »dem alten Meister zuerkennen, obwohl er Natur und Maass ebenso wenig erreichte als »andere vor ihm und um ihn. Aber jene ruhmwürdigen Eigenschaften besitzt er vor so »vielen andern, dass er wie die verklärende Abendröthe der frühern Periode moderner »Sculptur zu betrachten ist.

»Er war Hofbildhauer Ludwigs XV. Nach ihm hat die Bildhauerei aufgehört fran»zösische Hofbildhauerei zu seyn. Sie hat sich geweigert, in die Moden und Etiketten der »Willkühr sklavisch sich zu fügen, und ist zu der Menschheit, der Natur, dem Leben »und Ideale zurückgekehrt. Daran erinnern uns die übrigen neuern Monumente der »Thomaskirche. . . .»

SEMPER VICTORI

LUDOVICUS XV

VICTORIARUM AUCTOR ET IPSE DUX

PONI JUSSIT.

OBIIT XXX NOV. ANNO MDCCL ÆTATIS LV. [219]

219 Schœpflin avait composé l'inscription suivante rapportée par Hermann dans le volume II de ses *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg*, p. 394. Nous la transcrivons de cet ouvrage:

MAURITIUS A SAXONIA COMES

ELECTUS CURLANDIÆ ET SEMIGALLIÆ DUX

FRANCIÆ ARCHIMARESCALLUS

AD FONTENOAM, ROCOAM, LAFFELDAM

PRÆLIATOR TRIUMPHANS

AD RHENUM ET LISAM

SINE PRÆLIO VICTOR

PRAGA, EGRA, BRUXELLA

TRAJECTO AD MOSAM EXPUGNATIS

POLIORCETES

IMPERIO ET LIBRIS DE RE BELLICA SCRIPTIS

CÆSAR

MILITUM AMORE

TURENNIUS

ORBEM VIRTUTIS PRÆCONEM

LUDOVICUM REMUNERATOREM

VIVUS ET MORTUUS

HOC MAUSOLEO EXPERTUS

INTER PUGNAS ET STRAGES

INVULNERABILIS HEROS

CAMBORITI QUIESCENS

OPPRESSUS EST FEBRE

A. MDCCL. ÆTATIS LV.

CORPUS ARGENTINAM ALLATUM

POST VIGINTI SEX ANNOS D. THOMÆ

TEMPLO ILLATUM

GALLIA CONSTERNATA DOLORE.

Nous ajoutons, pour la curiosité du fait, l'inscription suivante en vers, terminée en chiffres dont l'addition forme l'âge du maréchal :

Au sarcophage sont sculptées les armes du prince traversées de deux bâtons de maréchal et ornées de l'ordre de l'aigle blanche de Pologne. L'écu est surmonté de la couronne ducale. Les armes sont en partie couvertes par le linceuil.

Il est à regretter que le chœur de Saint-Thomas, au lieu d'être peint en blanc ne le soit en couleur plus foncée ; un fond d'un brun grisâtre ferait un bien immense à toute la composition ; un tel fond relèverait non seulement tout le groupe, mais ferait que les statues en marbre blanc s'en détacheraient davantage, et par cela même les ferait grandir considérablement.

Le corps du maréchal repose dans un cercueil de plomb, renfermé dans un cercueil de bois, que l'on a placé dans un sarcophage en pierre construit dans le caveau. Le cœur de Maurice est conservé dans une capsule en or, contenue dans une boite et placée derrière ce sarcophage dans une niche fermée à grille.

Terminons ce paragraphe en rappelant un trait de courage d'un citoyen qui nous a conservé le monument que nous venons d'admirer. Dans la terreur, l'église de Saint-Thomas, comme tant d'autres, avait été transformée en magasin, ainsi que nous l'avons rapporté dans la partie historique. La populace conduite par quelques Jacobins furibonds envahit également ce temple dans le but de démolir tous les monuments qui rappelaient l'ancien régime et les siècles de la féodalité. Un citoyen courageux nommé Mangelschott, alors garde-magasin des fourrages militaires à Strasbourg,

Son courage l'a fait admirer de chac	1
Il eut des ennemis, mais il triompha	2
Les rois qu'il défendit sont au nombre de	3
Pour Louis, son grand cœur se serait mis en	4
Des victoires par an il en gagna plus de	5
Il fut fort comme Hercule et beau comme Tyr	6
Pleurez, braves soldats, ce grand homme hic ja	7
Il mourut en novembre, et de ce mois le	8
Strasbourg contient son cœur en un tombeau tout	9
Pour tant de Te Deum *pas un* De Profun	10
Total (pareil à l'âge du maréchal)	55

sauva le mausolée de Pigal en faisant entasser une grande quantité de foin et de paille dans l'église, et en le dérobant de cette manière à la vue des iconoclastes modernes.[220]

2. *Des monuments d'Ohmacht.*

Bien que les monuments dûs au ciseau d'Ohmacht[221] soient loin de pouvoir être comparés, sous le rapport de l'importance de la

[220] Voyez Fargès-Méricourt, *Description de la ville de Strasbourg*, p. 71.
Nous ne saurions passer sous silence un autre événement qui se rapporte à l'histoire du mausolée du maréchal de Saxe, et qui mérite d'être raconté ici.

C'était le 13 juin 1790, le jour où avait été célébré à la plaine des bouchers, (alors le *pré d'alliance, die Bundesaue*) la fête de l'Union-Rhénane. Cent cinquante-quatre détachements des garnisons et gardes nationales des départements voisins, avaient répondu à l'invitation de la garde nationale de Strasbourg et s'étaient rendus dans cette ville comme députations.

Après la fête, le détachement de la garde nationale de Metz, fort de 180 hommes, entra dans l'église de Saint-Thomas pour y rendre les honneurs aux cendres du maréchal de Saxe, sous lequel le commandant du détachement avait fait sa première campagne. Arrivés devant le mausolée, les soldats citoyens se rangèrent en ligne de bataille, et le pasteur de l'église descendit dans le caveau où repose le corps de Maurice pour chercher la boite dans laquelle est conservé le cœur du maréchal. Au moment où la boite fut ouverte et où l'on aperçut la capsule dorée dans laquelle se trouve renfermé le cœur de l'illustre général, la musique exécuta un morceau funèbre, et les soldats présentèrent les armes. Le commandant et les officiers messins touchèrent alors la capsule de la pointe de leurs épées; chacun des soldats citoyens en fit autant en défilant devant le monument. Un silence religieux régna dans l'église durant cette scène. La cérémonie se termina par une collecte faite pour les pauvres de la paroisse. (Voyez Friese, *Vaterländische Geschichte*, t. V, p. 60.)

[221] Le 6 novembre 1760, au moment même où Pigal travaillait avec ardeur au mausolée du maréchal de Saxe, naquit dans un village près de l'ancienne ville libre impériale de Rotweil, dans le duché de Würtemberg, Ohmacht qui devait plus tard contribuer puissamment à orner l'enceinte de Saint-Thomas, déjà illustrée par le chef-d'œuvre de Pigal.

Landelin Ohmacht fit preuve de bonne heure d'un talent distingué pour

composition, au célèbre mausolée de Pigal, ils n'en inspirent pas moins un vif intérêt. Peut-être même ces productions gracieuses gagnent-elles encore en intérêt par le contraste qu'elles font avec l'œuvre du statuaire de Louis XV, pour quiconque ne se

la sculpture. Reconnaissant cette disposition naturelle, ses parents le placèrent fort jeune encore chez un de ces ciseleurs en bois, tels qu'on en trouve un si grand nombre dans la Forêt-Noire, qui taillent des figures en bois, surtout des images de saints, souvent avec une habileté et un talent vraiment surprenants. Là le jeune Ohmacht fit ses premières études en aidant son maître à ciseler les figures que celui-ci mettait alors en vente.

Après avoir successivement travaillé chez plusieurs maîtres d'un mérite subalterne, il entra dans l'atelier de Melchior, statuaire très estimé de Frankenthal, où il resta plusieurs années. Ce fut là qu'Ohmacht s'initia aux règles de l'art et commença à épurer son goût. De cette première période de sa carrière artistique datent les bustes du Christ et de Saint-Pierre, et les deux tableaux représentant le sacrifice de Melchisédech, qui font encore aujourd'hui l'ornement du chœur de la cathédrale de Rotweil.

De Frankenthal, où il s'était déjà acquis quelque réputation, Ohmacht se rendit à Manheim, et puis à Bâle. Dans ces deux villes il s'occupa surtout à sculpter le portrait. Nous citerons seulement parmi ses ouvrages de cette époque son buste si estimé de Lavater.

En 1790 enfin Ohmacht put réaliser son vœu le plus ardent : il se rendit en Italie. A Rome, où il passa deux ans, il perfectionna son éducation artistique par de fortes études, et sut s'acquérir la bienveillance de Canova.

De retour en Allemagne, il visita successivement les riches collections de Münich, de Vienne, de Dresde et d'autres villes, tirant partout un profit immense de l'étude des trésors artistiques réunis dans ces cités. A Hambourg, où il fit un séjour assez long, Ohmacht sculpta plusieurs portraits, au premier rang desquels se fait remarquer le buste en marbre de Klopstock, ouvrage qui lui a valu tant de justes éloges. Ce fut aussi à Hambourg qu'il exécuta le monument du bourguemestre Rhodé de Lübeck. Ce monument, d'une grande perfection, fut placé dans le dôme de la ville dont le défunt avait été le premier magistrat.

En 1801, Ohmacht fut appelé à Strasbourg pour exécuter le monument que l'armée du Rhin voulut ériger au brave Desaix mort au champ d'honneur à Marengo. Ce monument, dont l'ensemble est l'objet de critiques fondées, n'est pas de la composition d'Ohmacht. Il fut exécuté d'après les dessins de l'architecte Weinbrenner de Carlsrouhe. Les bas-reliefs seuls sont

laisse pas trop préoccuper par ce qu'il y a d'imposant et de grandiose dans l'œuvre de cet artiste si éminent.

Si les figures de Pigal se ressentent trop du manque de l'étude du corps humain et de l'antique, celles d'Ohmacht, au contraire,

l'œuvre d'Ohmacht. Ce sont de véritables chefs-d'œuvre, entièrement conçus et exécutés dans l'esprit austère et dans le goût épuré de l'antiquité classique. Les quatre Victoires surtout, placées aux angles du monument, sont d'une beauté et d'une pureté de style vraiment extraordinaires. Le mausolée se trouve près de Strasbourg dans l'Ile-des-Epis, à moitié chemin entre le grand et le petit pont du Rhin.

A cette époque Ohmacht s'établit à Strasbourg, où son caractère franc et affable le fit bientôt entourer de l'estime générale. Il passa le reste de sa vie dans notre ville qu'il regardait comme sa seconde ville natale.

Ce fut à Strasbourg qu'Ohmacht exécuta ses ouvrages les plus remarquables. Les principaux d'entre eux sont, outre le monument de Desaix et les monuments de l'église de Saint-Thomas, le jugement de Paris, groupe charmant de quatre figures, en grés; les bustes de Holbein et d'Erwin de Steinbach; une statue également en grés de Neptune assis sur un rocher, qui se trouvait placée dans l'origine dans l'étang du parc de la Meinau, appartenant à M. Schulmeister, et qui est aujourd'hui la propriété de M. Hartmann à Münster; deux statues d'un jeune Faune, en pierre sablonneuse; une Vénus et une Flore, en marbre, que la ville de Strasbourg vient d'acquérir pour son Musée de M. Schulmeister; le buste colossal, en grés, de feu le marquis de Lezay de Marnésia, ce préfet si vivement regretté à Strasbourg; le même buste en marbre mais plus petit; les six statues des Muses qui ornent le pérystile de la salle de spectacle de Strasbourg; les statues de la Foi et de la Charité placées dans l'église protestante de Carlsrouhe, toutes en grés; Jésus-Christ attaché à la croix, sculpté en bois et doré, dans la même église; un buste, en marbre, de Raphaël, exécuté d'après un portrait de l'illustre peintre; deux statues de Hébée, en marbre; le beau groupe représentant l'Amour et Psyché, d'une pierre sablonneuse et fine; le buste colossal de Frédéric de Bade, en grés de Wasselonne, faisant partie du monument sépulcral érigé à ce prince; l'admirable monument de feu le professeur Blessig, surmonté de la statue du Christ appelant à lui les enfants, et celui de M. de Türckheim, président du Consistoire-général de la confession d'Augsbourg, placés tous deux au Temple-Neuf; les bustes de Levrault, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, de Brackenhoffer, ancien maire de ladite ville, et de Kirstein, le ciseleur si renommé de Strasbourg.

accusent la connaissance de l'une et de l'autre à un degré que peu d'artistes modernes ont su atteindre. C'est bien là cette pureté et cette chasteté des lignes, cette sobriété dans les formes, cette vérité, cette profondeur et cette noblesse d'expression, ce manque absolu de coquetterie et de recherche, et cette simplicité d'exécution qui ont fait dire, avec raison, des productions du statuaire de Strasbourg, qu'elles sont dignes d'être placées à côté des chefs-d'œuvre de l'antique Grèce. Si le génie de l'artiste n'a pas pu s'élever à toute la hauteur des modèles inaccessibles que nous a laissés l'antiquité, du moins s'est-il approché de très près de leur perfection et a-t-il su répandre sur ses œuvres comme un reflèt du génie de l'antiquité. Les statues d'Ohmacht, comme les statues antiques, resteront toujours belles ; elles ne perdront pas leur mérite, par cela même qu'elles ne sont point le produit d'une époque spéciale, mais celui du sentiment du beau idéal, absolu, invariable, qui survit à toutes les formes passagères dont la mode ou le goût peuvent revêtir l'art, et qui reparaît toujours tôt ou tard à travers toutes les entraves, toutes les transformations. Les ouvrages d'Ohmacht

Parmi les ouvrages moins importants d'Ohmacht, on peut citer un buste de l'Apollon de Belvédère ; celui d'une Muse ; ceux de Junon et d'Ariadne ; un bas-relief d'Antinous ; la statue d'un Hermaphrodite.

Outre ces ouvrages, Ohmacht exécuta encore un grand nombre de bustes et de portraits dont plusieurs sont admirables. Il ne réussissait pas moins dans le portrait que dans les statues et les grandes compositions. Les uns et les autres se distinguent par la réunion la plus agréable de la beauté idéale et de la vérité, deux choses qu'on trouve si rarement unies. Le sculpteur de Strasbourg, comme les grands maitres de l'antiquité classique, savait trouver cette ligne délicate et parfaite du beau, qui nous transporte d'admiration dans les statues des statuaires de l'ancienne Grèce.

Frappé à plusieurs reprises de coups d'apoplexie, Ohmacht fut mis hors d'état de continuer ses beaux et nobles travaux. Durant les dernières années de sa vie, il se trouva presque dans un état d'enfance, que son génie ne savait surmonter que par intervalles. Il mourut le 31 mars 1834. Son décès causa une sensation générale parmi les habitants de Strasbourg qui entouraient le digne vieillard de leur affection et de leur respect. Comme artiste Ohmacht était d'une modestie égale à son talent.

seront admirés tant que le sentiment du beau n'aura point disparu du cœur humain.

Les monuments dûs au ciseau de cet artiste sont au nombre de quatre. Ce sont ceux qui furent érigés à Koch, Oberlin, Emmerich et Reisseissen, citoyens dont les noms resteront encore longtemps chéris à Strasbourg.

Nous consacrerons à chacun de ces monuments un paragraphe à part.

a. *Du monument de Koch.*

De toutes les productions d'Ohmacht qui ornent l'intérieur du temple de Saint-Thomas, le monument érigé à la mémoire de Koch,[222] professeur en droit à l'ancienne université de Strasbourg,

[222] Christophe-Guillaume (de) Koch naquit, le 3 mai 1737, à Bouxwiller, petite ville de la Basse-Alsace, qui était jadis une résidence des comtes de Hesse-Hanau et plus tard des landgraves de Hesse-Darmstadt. Le grand-père et le père de Koch, appartenant à une famille strasbourgeoise d'origine, remplissaient dans la régence de ces princes les fonctions de conseillers de la chambre des finances.

Le jeune Koch étant venu à Strasbourg avec son père, en 1750, il y fréquenta d'abord le Gymnase et fut reçu étudiant à l'Université en 1752. Il s'occupa dès lors de préférence d'études historiques, sous la direction du célèbre Schœpflin, avec lequel il se lia plus intimément après son retour de Paris, en 1763, où il s'était rendu l'année précédente, après avoir été reçu licencié en droit. Il avait traité dans sa thèse le sujet difficile de la collation des dignités et bénéfices ecclésiastiques dans l'empire germanique : *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano germanico.*

Schœpflin avait donné, à cette époque, aux études historiques et diplomatiques une vive impulsion. Koch le seconda puissamment dans ses efforts, et ne contribua pas peu à maintenir l'éclat de l'école de Strasbourg. Schœpflin venait de faire paraître le premier volume de son *Alsatia illustrata*, et s'occupait de l'*Alsatia diplomatica*. Koch l'aida dans la recherche des matériaux de cet ouvrage et fut en même temps chargé par Schœpflin de la continuation des recherches sur l'histoire de la maison de Bade-Zeringen, dont le premier volume venait de paraître en 1763; recherches pour lesquelles Koch entreprit différents voyages.

représentant de cette ville à plusieurs assemblées nationales, historien et publiciste célèbre et vénéré dans toute l'Europe savante, est celle dont la composition est la plus grande. C'est aussi, à notre goût, celle qui, de toutes, est la plus distinguée, la plus parfaite.

Après la mort de Schœpflin, arrivée en 1771, Koch devint, en vertu d'une clause de la donation par laquelle le premier avait légué sa bibliothèque et son musée d'antiquités à la ville de Strasbourg, conservateur de cette riche collection qu'il avait aidé Schœpflin à mettre en ordre. La même année il reçut de l'Université un petit traitement avec le titre de professeur d'histoire extraordinaire. La même année encore parut, à son insu, la première édition de son *Tableau des révolutions de l'Europe, etc.* publiée à Lausanne sur ses simples cahiers; ouvrage justement estimé que Koch ne cessa de perfectionner jusqu'à sa mort.

Reçu docteur en philosophie en 1773 et docteur en droit en 1776, Koch s'acquit par ses travaux une célébrité toujours croissante, qui le fit appeler en 1779 à Gœttingue où il devait remplir à l'Université la chaire de droit politique et publique. Mais, préférant rester à Strasbourg, il refusa cette belle position, après que le magistrat lui eut offert un supplément de traitement. L'année précédente il avait publié son ouvrage sur les libertés de l'église germanique, sous le titre de : *Sanctio pragmatica Germanorum illustrata*.

En 1780, Koch fit paraître le premier volume de ses *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'Europe*, ouvrage reconnu comme classique par les publicistes. La même année l'empereur Joseph II, pour lui montrer sa satisfaction des progrès que faisaient sous sa direction plusieurs jeunes gens appartenant aux familles les plus illustres d'Allemagne, entre autres le prince héréditaire de Nassau-Saarbrück, envoya, de son propre mouvement, à Koch, le diplôme de chevalier de l'empire.

En 1787, Koch exerça pour la première fois les fonctions de recteur de l'Université de Strasbourg, fonctions que les professeurs de cette université remplissaient alternativement de six mois en six mois. Il venait de prendre rang au nombre des professeurs ordinaires de l'Université. La même année Koch publia un programme sur le code des réglements ecclésiastiques rédigé dix siècles auparavant, en 787, par l'évêque Rachion. Plus tard, il publia une notice plus détaillée sur ce précieux manuscrit, lequel n'est autre chose qu'une des plus anciennes copies de la collection des décisions des conciles et des épîtres décrétales des souverains-pontifes commencée en 633 par l'évêque Isidore de Séville. Le manuscrit conservé à la bibliothèque de

Pour cette cause nous plaçons le paragraphe qui en contient la description avant celui qui traitera du monument élevé à Oberlin, quoique ce dernier soit antérieur en date. Nous tenions à faire suivre immédiatement la description du mausolée de Pigal de

la ville de Strasbourg contient le supplément des canons rassemblés en 681 ; mais il est tout-à-fait exempt des additions postérieures, connues sous le nom de *fausses décrétales*.

Quand la révolution eut éclaté, en 1789, Koch fut envoyé à Paris, dès la fin de cette année, avec le stettmeistre Sandherr de Colmar, pour soutenir, de concert avec les députés de la province, auprès de l'Assemblée constituante, les droits civils et religieux des protestants d'Alsace et de Strasbourg en particulier, tels que ces droits se trouvaient réglés par les traités de paix et la capitulation de la ville de 1681. Le décret du 17 août 1790, qui excepta les biens des protestants d'Alsace de la sécularisation ordonnée par celui du 2 novembre 1789, et par lequel les protestants d'Alsace furent maintenus dans tous les droits reconnus lors de la réunion de la province à la France, fut en grande partie le fruit des efforts de Koch. Ce fut lui aussi qui contribua puissamment, après son retour à Strasbourg, à faire rendre le décret du 1er décembre 1790, qui régla définitivement ce que celui du 17 août, rendu à sa sollicitation, avait laissé de vague et d'incertain. Ce second décret excepta de nouveau les biens des protestants d'Alsace de la vente des biens nationaux qui avait été votée dans l'intervalle.

Pendant son séjour à Paris, Koch publia son *Tableau des révolutions de l'Europe dans le moyen-âge*, dont l'impression avait été commencée en 1771. Avant son retour à Strasbourg il fut nommé membre de l'administration du district de cette ville.

Le 29 août 1791, Koch fut élu député du département du Bas-Rhin à l'Assemblée législative. Si comme savant il se distinguait par une haute érudition et par une rare sagacité, il ne se faisait pas moins remarquer comme homme public, par ses principes vraiment libéraux et modérés, par sa fermeté inébranlable et par la noblesse et l'élévation de ses sentiments. Sa parole ne fut pas sans influence dans plusieurs discussions importantes ; mais elle fut impuissante, comme tant d'autres, pour empêcher la guerre avec l'Europe monarchique.

Après le 10 août, Koch fut arrêté, en septembre, avec plusieurs de ses collègues de l'Université et les citoyens les plus estimables de Strasbourg qui s'étaient déclarés contre la tyrannie révolutionnaire. Momentanément remis en liberté, il fut de nouveau arrêté par le fameux Euloge Schneider, et languit pendant onze mois dans diverses prisons.

celle de la production d'Ohmacht, qui nous paraît être la plus remarquable de toutes les œuvres dont cet artiste a orné le temple de Saint-Thomas, et qui peut en être regardée comme le type. Nous aimions à mettre ainsi deux époques bien distinctes de l'art en face

Rendu enfin à la liberté après la chûte de Robespièrre, Koch fut nommé administrateur du département, par de Bailly chargé d'organiser les autorités de Strasbourg dans un meilleur esprit. Ce fut durant les fonctions qu'il remplit en sa qualité d'administrateur du bureau des domaines, qu'il fit prendre, de concert avec son collègue à l'Université, Braun, deux arrêtés qui interrompirent les soumissions sur les biens des hospices et autres établissements de bienfaisance, ainsi que sur ceux de l'OEuvre-Notre-Dame, chargé de la conservation et de l'entretien de l'édifice de la cathédrale. Il ne prit pas moins de part aux décisions ultérieures qui sauvèrent définitivement les biens de ces antiques institutions de la main-mise nationale.

Après l'entrée en fonctions du nouveau département, Koch fut rendu à ses travaux littéraires. Il avait été assez heureux pour ne pas en être nommé membre. Peu de temps auparavant il avait été promu professeur à la Faculté de droit avec le traitement de la fondation de Saint-Thomas.

Sitôt qu'il fut libre, comme il disait, Koch s'occupa de la révision de son *Histoire des traités de paix de l'Europe, depuis la paix de Westphalie jusqu'à la paix de Fontainebleau, en* 1785; ouvrage qui parut en quatre volumes, en 1796 et 1797, au milieu des négociations entre la République française et les puissances de l'Europe; négociations dont l'auteur s'abstint de parler, parce qu'il ne les regardait que comme transitoires et incapables de fonder le droit public de l'Europe.

Pendant que son *Histoire des Traités* s'imprimait à Bâle, Koch faisait à Strasbourg des cours sur la révolution française, sur la statistique et sur les révolutions de l'Europe. Pour conserver son docte loisir il refusa un siége de juge au tribunal du Bas-Rhin, et d'autres fonctions publiques encore.

Dès la formation de l'Institut de France, Koch fut nommé membre de ce corps célèbre. Antérieurement déjà il avait été reçu membre d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes de l'Europe.

En 1797 parut la première édition de ses *Tablettes chronologiques*.

En 1800, Koch publia sa *Table des traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie*; ouvrage dans lequel fut imprimé pour la première fois l'acte de cession de l'Alsace à la France d'après le titre de 1648.

Pendant qu'il était occupé de ces publications, des intérêts qui prenaient

l'une de l'autre, et nous pensions pouvoir le faire sans que le monument modeste du statuaire moderne risquât d'être écrasé par le mausolée colossal du grand-maître du siècle de Louis XV. Tout connaisseur impartial verra au premier aspect qu'il y aurait in-

toujours une grande place dans ses affections, ceux de la réorganisation des cultes, et particuliérement ceux du protestantisme français, le firent rentrer aux affaires publiques. Un projet rédigé par Koch, servit de base à la section de la loi du 18 germinal an X, relative à l'organisation des cultes protestants.

Peu de temps avant la publication de cette loi, au mois de mars 1802, Koch, sans s'y attendre, avait été nommé membre du Tribunat par le Sénat conservateur. En acceptant ces fonctions il fit un nouveau sacrifice à la chose publique. Par ses efforts il réussit à obtenir du gouvernement la transformation de l'ancienne Université de Strasbourg en Académie protestante, depuis encore transformée en Séminaire protestant, la nomination du premier président du Directoire du Consistoire-général de la confession d'Augsbourg, fonctions récemment créées par la loi organique de germinal. Koch fit également des démarches nombreuses pour l'organisation de l'école de droit de Strasbourg.

En 1807 parut, avec un succès vraiment éclatant, la seconde édition de son *Tableau des révolutions de l'Europe*.

Après la suppression du Tribunat, Koch, qui avait refusé des offres de places publiques à son choix, retourna à Strasbourg au commencement de 1808, avec une pension de retraite de 4,000 francs. Quelque temps avant cette suppression il avait refusé d'accepter les fonctions de secrétaire d'état que lui avait offertes le souverain d'un royaume voisin de l'Alsace.

La même année encore Koch reçut le titre de doyen d'honneur du conseil de discipline de l'école de droit; l'année suivante il fut nommé président de la *Société des sciences et des arts*, et membre de la Commission administrative des hospices réunis de Strasbourg, auxquels il rendit de grands services; à peu près au même temps il devint doyen à vie du chapitre de Saint-Thomas. Plus tard, Koch, déjà membre laïque du Consistoire du Temple-Neuf, fut élu député au Consistoire-général du culte protestant, et le 25 août 1810 membre du Directoire-général de ce consistoire. Vers la fin de la même année, le grand-maître de l'Université lui conféra le titre de Recteur honoraire de l'Académie de Strasbourg; et au commencement de 1812, Koch fut nommé président honoraire du Conseil académique récemment institué.

En 1810, Koch réimprima, à Paris, ses *Tablettes chronologiques* à l'usage des élèves de Strasbourg; en même temps il s'occupa d'une nouvelle édition de

justice à vouloir comparer, sous le rapport de la grandeur de la composition même, deux monuments destinés à conserver la mémoire de deux hommes qui ont fourni des carrières si différentes. Il est naturel que, sous ce point de vue, aucun des monuments d'Ohmacht, destinés à perpétuer le souvenir de quelques savants, ne soutiendrait la comparaison avec le mausolée gigantesque que la munificence et la gratitude royales firent ériger à l'un des premiers capitaines des temps modernes.

Après cette digression, revenons à l'œuvre d'Ohmacht que nous venons de prémunir ainsi contre une impression qui pourrait lui être défavorable.

Au fond, sur un espèce d'autel, se trouve placé le buste du savant professeur, de grandeur plus que naturelle. A la base du piédestal est assise, sur une roche, la ville de Strasbourg, sous la forme d'une femme jeune et vigoureuse, aux traits et au costume grecs, et présentant une couronne de feuilles de chêne au citoyen, au savant et au fonctionnaire distingué et intègre dont elle pleure la perte. Cette figure est admirable de forme et d'expression. La tête surtout, ornée d'une couronne murale, est d'une

son *Tableau des révolutions de l'Europe*, et reprit son ancien travail sur les généalogies des maisons souveraines de l'Europe, dont le premier volume avait paru en 1780.

Tombé malade dans l'hiver de 1812, Koch ne put plus se remettre entièrement. Il mourut le 25 octobre 1813, après qu'il eut encore vu, au printemps de la même année, la nouvelle édition de son *Tableau des révolutions de l'Europe*.

Koch voulait aussi publier, sous le titre de : *Scriptores Alsatici res Germaniæ illustrantes, ex schediis Jo. Dan. Schœpflini*, un recueil de chroniques et de documents inédits. A sa mort l'annonce en avait déjà paru.

Le premier volume de ses *Tables généalogiques des maisons souveraines du nord et de l'est de l'Europe* fut publié en 1815, par F. Schœll, à Paris.

Le Séminaire protestant qui doit à Koch son existence actuelle, se rendant l'organe de toute la ville, fit ériger à ce digne savant et magistrat le beau monument placé en face du mausolée élevé à la mémoire de son maître et ami Schœpflin.

J. G. Schweighæuser, fils, son collègue au Séminaire, a écrit la biographie de Koch au nom de ce corps.

beauté, d'une noblesse et d'une pureté de dessin remarquables qui rappellent l'antique. A la droite du monument est assis un génie en larmes, tout nu, tenant sous le bras des rouleaux de papier qu'il montre du doigt, et qui figurent les ouvrages que nous a laissés le digne savant. C'est que la ville et la science ont fait une perte également grande ; c'est que le corps qui fit ériger le monument s'est rendu l'interprète de la cité entière. Toutes ces figures sont exécutées avec tant de finesse, que l'on a de la peine à concevoir comment l'artiste a pu manier avec tant de bonheur le grés d'Alsace, et que l'on croirait presque voir du marbre. Le portrait de Koch, assure-t-on, est d'une ressemblance frappante. Les traits, ainsi que l'expression de la figure, sont rendus avec un rare bonheur. On sait qu'Ohmacht réussissait parfaitement dans le portrait, et qu'il savait, tout en idéalisant les têtes, les rendre avec une ressemblance extraordinaire, et rester fidèle à la vérité : écueil contre lequel échouent tant d'artistes, et que les artistes vraiment distingués peuvent seuls éviter.

Le monument ne fut posé qu'en 1816, c'est-à-dire trois années après la mort de Koch.

A la base on lit cette inscription :

CHRISTOPHORO GUILIELMO KOCH
HISTORIAR. ET JUR. PUBL. IN ACAD. ARGENT. PROFESSORI
PER CUMULATARUM DIGNITATUM MUNERUMQUE
HONORIFICUM DECURSUM
DE RE CIVILI ECCLESIASTICA LITERARIA
PRÆCLARE COMMERITO
GRATÆ CIVITATIS INTERPRETES
COLLEGÆ THOMANI POSUERE.
OBIIT ANNO MDCCCXIII. VIXIT ANNOS LXXVI.

b. *Du monument d'Oberlin.*

Le monument érigé à Oberlin,[223] professeur de logique et de métaphysique et bibliothécaire à l'ancienne Université de Strasbourg, philologue et historien distingué, quoique d'une composition plus simple que celui de Koch, mérite les mêmes éloges que ce dernier.

[223] Jérémie Jacques Oberlin, naquit à Strasbourg le 7 août 1735. Son père J. Georges Oberlin, était professeur au Gymnase; par sa mère il était petit-fils du célèbre Jean-Henri Feltz, professeur en droit, dont l'épitaphe se voit également à l'église de Saint-Thomas.

Reçu au nombre des étudiants de l'Université de Strasbourg, Oberlin voulut d'abord se vouer à la théologie. Il consacra trois années à l'étude de la partie historique et philologique de cette science. Mais plus tard il se voua entièrement à l'étude des langues, de la littérature, de l'archéologie, de l'histoire et de la diplomatique. En 1758, Oberlin soutint sa dissertation sur les tombeaux des anciens et fut reçu docteur en philologie et philosophie. Ses talents et son ardeur au travail le firent remarquer de bonne heure par Schœpflin, qui lui donna libre accès dans sa riche bibliothèque, et confia à sa surveillance plusieurs des jeunes gens qu'on lui adressait alors de toutes parts. Oberlin était encore jeune et déjà ses travaux lui avaient valu la réputation d'un des antiquaires et diplomates les plus profonds.

En 1755, dès l'âge de vingt ans, il avait été adjoint à son père; et lorsque ce dernier mourut en 1770, il lui succéda comme professeur ordinaire au Gymnase. En même temps Oberlin donna des leçons privées sur la littérature classique, l'histoire et l'héraldique, à plusieurs jeunes gens de naissance distinguée que lui avait adressés Schœpflin. Depuis 1763 il faisait des cours privés sur ces différentes sciences et les continua en 1770, après qu'il eut été nommé *adjoint à l'ordre de philosophie*. Depuis la même année 1763 Oberlin était custode-adjoint de la bibliothèque de l'Université, à laquelle il voua des soins constants et rendit des services signalés. La bibliothèque et le musée de Schœpflin ayant été établis dans le local de celle de l'Université, après la mort de ce savant, Oberlin fut bientôt adjoint à Koch pour la garde de cette riche collection.

Nommé professeur extraordinaire à l'Université en 1778, Oberlin entra en 1782 au rang des professeurs ordinaires de cette Université, à laquelle il occupa depuis lors la chaire de logique et de métaphysique. En 1787 il devint Ephore du Gymnase.

Il se compose d'une espèce de portique formé de deux colonnes supportant un fronton. Ce fronton, encadré de feuillages artistement entrelacés et orné de deux têtes de génies, renferme en bas-relief le profil du savant professeur. Ohmacht, ainsi que

La terreur l'arracha, comme tant d'autres, à ses travaux scientifiques. Il partagea avec ses collègues la prison au Séminaire épiscopal, et plus tard à Metz. Rendu à la liberté à la fin de 1794, Oberlin s'empressa de reprendre ses importants travaux.

Il fut nommé membre du sénat du district de Strasbourg, et puis de celui du département du Bas-Rhin.

Les écoles centrales ayant été établies en 1796, Oberlin fut nommé un des cinq jurés de celle du Bas-Rhin, et fut préposé à la bibliothèque de cette institution. Il passa à juste titre pour un des bibliothécaires les plus habiles et les plus érudits. Un grand nombre de sociétés savantes de France et de l'étranger tinrent à honneur de s'adjoindre un savant si justement renommé.

Quatre années plus tard, Oberlin fut appelé à l'honneur de siéger au conseil municipal de Strasbourg.

Lors de l'ouverture de l'Académie protestante, dans laquelle venait d'être transformée l'ancienne Université, Oberlin, qui en faisait partie, prononça un discours d'ouverture.

Il mourut le 10 octobre 1806, âgé de 71 ans, entouré de l'estime et des regrets de ses concitoyens.

Durant sa longue carrière Oberlin a publié un grand nombre d'ouvrages plus ou moins étendus sur les sciences diverses auxquelles il avait consacré ses études. Il nous serait impossible de donner ici la longue liste de ces ouvrages; nous nous bornerons à quelques citations.

Parmi les ouvrages d'histoire d'Oberlin, nous rappellerons les suivants : *Orbis antiqui monumentis suis illustrati Prodromus* (1770); *Rituum Romanorum tabulæ,* (première édition 1774; seconde, 1784; ces deux ouvrages, avec son ouvrage élémentaire sur la diplomatique, lui servaient de manuels dans ses cours publics); *Literarum omnis ævi fata, tabulis synopticis exposita.* (1789); notice biographique sur le chroniqueur Jean Twinger de Kœnigshoven, si populaire en Alsace sous ce dernier nom (1789); *Essai d'annales de la vie de Gutenberg, inventeur de l'imprimerie* (1801); (ces deux ouvrages, dont le premier est écrit en latin, parurent, comme d'autres encore que nous passons sous silence, sous la forme de thèses académiques, à la soutenance desquelles Oberlin remplissait les fonctions de président); ce fut lui aussi qui donna

nous l'avons dit, réussissait à merveille dans le portrait, et l'on peut dire sans exagération que peu d'artistes ont su aussi bien que lui reproduire la nature tout en l'idéalisant. La tête d'Oberlin à elle seule en serait une preuve, s'il en était besoin. Au bas, debout devant un autel et portant à la main un rouleau de papier, se tient Clio, la muse de l'histoire. Cette figure svelte et noble est en bosse ; elle est de grandeur plus que naturelle et forme un digne pendant à celle du mausolée de Koch. Toutefois, nous préférons la figure de femme du monument de Koch, à celle de Clio ; nous trouvons qu'elle se rapproche davantage encore du type antique que la figure de la muse. Cette dernière, ainsi que le médaillon d'Oberlin, est en marbre blanc. Les encadrements sont en grés. Le mausolée commencé en 1809 a été terminé en 1810. Il fut posé l'année suivante.

On lit au bas cette inscription :

le premier abrégé de statistique de l'Alsace dans son *Almanach d'Alsace,* dont il dirigea la publication pendant sept ans (1782 à 1789).

Parmi les ouvrages littéraires et archéologiques d'Oberlin, nous citerons seulement les suivants : *Miscella literaria Argentoratensia* (1770); *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban-de-la-Roche* (1775) ; *Eléments de la langue des Celtes Comérites ou Bretons* (1779) ; *Alsatia literata* (sous ce titre sont réunies deux thèses imprimées en 1782 et 1786).

Oberlin a de plus le mérite d'avoir publié (en 1781 et 1794) le glossaire de la langue allemande du moyen-âge de Scherz : *Glossarium Germaniæ medii ævi.*

Parmi ses ouvrages diplomatiques nous nous bornerons à citer le livre élémentaire dont nous avons déjà fait mention : *Artis diplomaticæ primæ lineæ* (1788).

Oberlin avait commencé une description du musée d'antiquités de Schœpflin ; mais malheureusement il n'en existe que la première partie sous le titre : *Museum Schœpflini.* Oberlin y réunit les traités qu'il avait publiés en 1770, 1772 et 1773, sur le *Lapidarium*, le *Marmorarium* et le *Vasarium* de ce musée.

Enfin, n'oublions pas d'ajouter qu'Oberlin a fait paraître des éditions très estimées de plusieus auteurs classiques; entre autres d'Ovide (1778), d'Horace (1788), de Tacite (1801) et de César (1805).

Feu J. Schweighæuser, pére, le célébre helléniste, nous a donné, en 1806, une biographie latine d'Oberlin, dont il avait été le collégue à l'Université et à l'Académie.

JEREMIÆ JACOBO OBERLINO

ACAD. ARGENT. PROFESSORI

ANTIQUA ERUDITIONE ANTIQUA VIRTUTE

CLARO

CIVES AMICI.

NAT. VIII AUG. MDCCXXXV.

OBIIT V OCTOBRIS MDCCCVI.

c. *Du monument d'Emmerich.*

Plus simple que les deux monuments dont nous venons de faire la description, le monument érigé à la mémoire d'Emmerich,[224] du savant théologien, du prédicateur plein de foi, d'amour évangélique, de sentiment et d'éloquence, ne se compose que d'un buste placé sur une espèce d'autel ou de piédestal devant un fond d'architecture imitant le gothique et destiné à le relever ; mais le buste

[224] Frédéric Charles Timothée Emmerich naquit à Strasbourg, le 15 février 1786. L'éducation que lui donna son père, professeur plein de mérite au gymnase, développa rapidement les heureuses dispositions du jeune Emmerich, qui fit des études fortes et sérieuses. Emmerich se distingua autant par son érudition que par ses qualités morales et sociales. Comme orateur sacré il occupe un rang distingué. Ses sermons, publiés après sa mort par feu M. le professeur Redslob avec une introduction remarquable, sont comme le reflet de son âme pleine de charité et de piété profonde. Il s'y donnait tout entier, sans réserve ni prétention, dans toute son humilité. Comme professeur, Emmerich n'exerça pas une influence moins grande que comme prédicateur. Ses cours, surtout ceux sur l'histoire de la réformation, dont il avait fait une étude spéciale, attiraient un auditoire nombreux et attentif.

Emmerich, avec son âme candide, sensible et aimante, ne vivait pas de la vie de ce monde ; on peut dire de lui qu'il ne vivait qu'en Dieu. Aussi son corps fut-il miné de bonne heure par les fatigues du travail et par la puissance trop active de son intelligence et de son sentiment. Il mourut d'une maladie de langueur le 1er juin 1820.

Emmerich était professeur au Séminaire protestant et à la Faculté de théologie de Strasbourg, et prédicateur à l'église de Saint-Thomas.

d'Emmerich est, sans contredit, parmi les bustes si remarquables d'Ohmacht, un de ceux qui a le plus de mérite artistique.

En effet, il est impossible d'inspirer plus de vie et plus d'âme à la pierre dure et froide que ne l'a fait ici Ohmacht. C'est bien là Emmerich tel qu'il vécut au milieu de nous. Sa figure respire cette bonté candide qui remplissait son âme pure jusqu'au dernier moment. C'est bien lui dans un de ces beaux moments d'inspiration tels qu'il en avait tant à la chaire, où les paroles tombaient de ses lèvres comme un ruisseau clair et limpide pour porter la consolation et l'espoir dans les cœurs contrits et opprimés. Bien que le sculpteur ait composé cette tête presque de mémoire, et qu'il en ait idéalisé les traits, la ressemblance est cependant parfaite. Le buste en marbre se détache parfaitement du fond d'architecture exécuté en grés d'une couleur rougeâtre. C'est un monument simple et modeste digne de la simplicité de celui dont il nous conserve les traits chéris.

Au bas du monument on lit l'inscription suivante :

FRID. CAROLO. TIMOTH. EMMERICH

S. S. THEOL. D. PROF. PUBL.

DOCTRINA. HUMANITATE. PIETATE.

EXIMIO

AUDITORES. GRATI. LUGENTES. AMICI.

OBIIT. ARGENT. D. I. IUN. MDCCCXX ÆTATE XXXIV.

d. *Du monument de Reisseissen.*

Le quatrième monument d'Ohmacht que renferme l'église de Saint-Thomas, est celui du docteur Reisseissen, si généralement estimé et regretté à Strasbourg.

Il se compose, comme celui d'Emmerich, du buste du défunt, placé devant un fond d'architecture gothique. Ce buste est également en marbre. Ici encore la pierre semble contenir l'âme si belle, si charitable du médecin qui était l'ami des pauvres, le consolateur des affligés.

Le monument porte cette inscription :

MEMORIÆ
FRANCISCI DANIELIS
REISSEISSEN
MEDICI HUMANISSIMI
QUI STUDIIS OPERA FORTUNA
DE CIVIBUS ECCLESIA
SUAQUE ARTE
PRÆCLARE MERUIT.
OBIIT ARGENT. MDCCCXXVIII
D. XXII MAII ÆTATIS LV.

3. *Du monument de Schœpflin.*

Il nous reste à parler du monument élevé à la mémoire de Schœpflin,[225] professeur d'histoire et d'éloquence à l'ancienne Université de Strasbourg, conseiller historiographe du roi, historien et antiquaire célèbre que notre ancienne Université comptait au nombre de ses premières illustrations.

[225] Jean Daniel Schœpflin naquit le 8 septembre 1694, à Sulzbourg dans le margraviat de Bade-Durlach, où son père tenait un emploi à la cour du margrave.

Il fit ses premières études au collège de Durlach. De là il se rendit à l'Université de Bâle, où il fit un séjour de trois ans. De cette Université le jeune Schœpflin passa à celle de Strasbourg que plus tard il devait illustrer par sa vaste et profonde érudition. Il arriva à Strasbourg en 1711, à l'âge de seize ans, et regarda dès lors cette cité comme sa seconde ville natale. Aussi refusa-t-il constamment dans la suite les offres aussi nombreuses que brillantes qui ne cessèrent de lui être faites par des princes et des universités, pour rester fidèle à sa cité d'adoption.

En 1720, le 10 décembre, à peine âgé de vingt-six ans, il succéda au professeur Kuhn, qui avait été le patron de sa jeunesse, dans la chaire d'histoire et d'éloquence latine à l'Université de Strasbourg. Au printemps suivant, il se fit recevoir docteur en philosophie, conformément aux anciens réglements de cette université.

Quoique antérieur en date aux quatre monuments qui précèdent, nous avons préféré n'en parler qu'après eux, afin de traiter des monuments beaucoup plus remarquables d'Ohmacht, immédiatement après le mausolée de Pigal, et de mettre, de cette manière,

Ce fut Schœpflin qui répandit sur l'Université de Strasbourg, déjà célèbre de longue date, cette illustration justement méritée, que ses disciples surent conserver jusqu'à la suppression de cette institution; ce fut lui qui créa cette brillante école d'histoire et de droit public, qui fit affluer à Strasbourg, de tous les points de l'Europe, une foule de jeunes gens, appartenant souvent aux plus hautes familles, et que Koch et Oberlin continuèrent si dignement aprés lui; cette école forma un grand nombre de diplomates, dont plusieurs sont arrivés aux fonctions les plus élevées de la diplomatie et se sont acquis une célébrité européenne.

En 1726, Schœpflin commença ses voyages scientifiques qu'il continua pendant longues années. Il traversa les principaux pays de l'Europe. Partout la renommée le précédait et lui donnait accés dans les bibliothèques, dans les archives, dans les collections publiques et privées, d'où il rapporta une riche moisson de chartes et de diplômes, de notes et de matériaux de toutes espéces. Les savants, les hommes d'état, les princes eux-mêmes tenaient à honneur de s'entretenir avec celui qui passait à juste titre pour un des historiens les plus éminents du siècle, avec le savant érudit aux formes polies et gracieuses, à la parole vive et éloquente. Koch et Oberlin l'assistaient dignement et l'aidaient dans ses recherches.

Ce fut vers la fin de 1727, pendant son séjour à Londres, que Schœpflin reçut sa nomination à un canonicat de la fondation de Saint-Thomas. En 1744 il se démit de sa chaire pour se livrer tout entier à ses travaux historiques, et pour mettre en ordre sa précieuse bibliothéque et son riche musée d'antiquités de tout genre.

L'éclat qui entourait le nom de Schœpflin, la réputation de haute érudition qu'il s'était acquise, lui valurent l'adjonction à un grand nombre de corps savants de la France et de l'étranger. Bornons-nous à faire mention de sa nomination à l'Académie de Londres (1728), à celle des inscriptions et belles-lettres de Paris (1729), et à celle de Saint-Pétersbourg (1741). En 1746, Louis XV lui décerna le brevet de conseiller historiographe du roi de France.

Le célèbre professeur s'occupa particuliérement de l'histoire d'Alsace. L'illustre chancelier d'Aguesseau en avait souvent conversé avec lui et l'avait vivement encouragé à pousser à bout ses travaux sur une province si intéressante sous le rapport historique.

Enfin, après de longues années passées en recherches et en rassemblement

deux époques bien distinctes de l'art moderne en regard pour ainsi dire l'une de l'autre.

Le monument de Schœpflin, placé non loin de ceux de Koch et d'Oberlin, ses dignes disciples et collègues, est d'une composition

de matériaux, il put, en 1751, publier le premier volume de son *Alsatia illustrata*. Il en présenta en personne un exemplaire à Louis XV, et saisit adroitement cette occasion pour entretenir le monarque des priviléges de l'Université protestante de Strasbourg, et pour faire connaître la position véritable de cette ancienne et célèbre institution, que de sourdes intrigues tâchaient de dénigrer à la cour. Schœpflin eut le bonheur d'obtenir du roi la confirmation des priviléges de son université.

Le second volume de l'*Alsatia illustrata* ne parut que dix ans après le premier. Mais dans l'intervalle Schœpflin avait fait paraître ses *Vindiciæ Celticæ*, ouvrage dans lequel il cherche à démontrer que les Celtes sont une race distincte de celle des Germains.

Comme complément de son ouvrage sur l'histoire d'Alsace, Schœpflin voulait publier une collection de chartes et de documents, et une série de chroniques alsaciennes. Cependant la partie de cet ouvrage contenant la collection de chartes et diplômes relatifs à l'histoire d'Alsace, parut seule par les soins de Koch, après la mort de Schœpflin (1772 et 1776). On sait que les deux *Alsatia* de Schœpflin, produits de vastes et pénibles recherches, continuées pendant toute la vie du célèbre savant, sont à juste titre regardées comme des ouvrages classiques pour l'histoire d'Alsace.

Déjà en 1763, Schœpflin avait fait paraître, sous le titre de *Historia Zaringo-Badensis*, le premier volume d'un grand ouvrage sur l'histoire de la maison de Bade, dans lequel il montre que les anciens margraves de Bade sont issus de l'illustre maison de Zeringen, et fait remonter leur origine au duc Adalric ou Ethicon d'Alsace, beau-frère du roi Franc Hilpéric, et père de Sainte-Odile, patronne de l'Alsace, prince qui est la souche commune de la maison impériale d'Autriche et des ducs de Lorraine. Le premier volume est seul de Schœpflin. Pour pouvoir vaquer à ses autres travaux, il chargea Koch de la continuation de cet ouvrage, pour lequel il lui fournit de nombreux matériaux. Cette publication fut terminée en 1766 par les soins de Koch.

Outre ces ouvrages principaux de Schœpflin, nous nous bornerons à citer ses fameuses *Vindiciæ typographicæ*, publiées en 1760. Sous ce titre il publia le document si important pour l'histoire de l'origine de l'imprimerie typographique que venait de découvrir l'archiviste Wencker; on sait que ce document est relatif au procès soutenu en 1439 par Gutenberg et son as-

beaucoup plus simple que ces derniers. Il consiste dans une grande urne sépulcrale de marbre blanc, posé sur un piédestal entre deux colonnes cannelées d'ordre corinthien, surmontées d'un fronton circulaire. Le piédestal ou autel est orné du portrait très ressemblant du célèbre historien. Ce médaillon en marbre n'est pas sans mérite artistique. Il est l'ouvrage du sculpteur Pertois, sous la di-

socié Heilmann contre les héritiers de leur co-associé André Drytzehen. Les pièces de ce procès curieux prouvent désormais incontestablement que c'est dans nos murs que le patricien mayençais proscrit fit les premiers essais de son art *nouveau et incomparable*, suivant les expressions des contemporains, et qui devait préparer une des révolutions les plus complétes que le monde ait eu à essuyer.

Tels sont les principaux et les plus populaires des ouvrages de Schœpflin. Outre ces ouvrages, il en publia un nombre immense d'autres moins considérables, que nous ne pourrions pas même rappeler sommairement ici; ce sont des discours, des panégyriques, des traités, des commentaires et des dissertations historiques, dont une assez grande partie a été publiée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. D'après le biographe Fréd. Domin. Ring, le nombre des ouvrages de Schœpflin s'élève à cinquante.

Schœpflin mourut à Strasbourg le 7 août 1771.

Dès le 25 mars 1765 il avait fait donation à cette ville de sa riche bibliothèque et de son précieux musée d'antiquités, sous la condition d'une rente viagère réversible en partie, après sa mort, sur la tête de sa sœur Sophie-Elisabeth. Ce fut elle, comme l'atteste l'inscription, qui fit ériger le mausolée à la mémoire de son frère, à l'endroit où les dépouilles mortelles du célèbre historien avaient été enterrées par autorisation du sénat.

Il est vivement à regretter que Schœpflin n'ait pas pu publier l'*Alsatia literata* qui devait faire suite à ses *Alsatia illustrata* et *diplomatica*, et pour laquelle il avait rassemblé de nombreux et importants matériaux. Schœpflin en avait recommandé la publication à ses disciples, collègues et amis, Koch et Oberlin. Ce dernier, dit-on, la recommanda, à son tour, non moins vivement à feu le professeur Frantz.

De nos jours, malheureusement, grand nombre des documents précieux qui devaient faire partie de la collection de Schœpflin, ainsi qu'un grand nombre d'autres manuscrits qui figurent sur la liste des *Scriptores rerum Alsatiarum*, dont Koch avait projeté la publication, paraissent être perdus sans retour : ils ont disparu, dans les orages de la révolution, avec tant d'autres restes des siècles passés.

rection duquel a été construit le monument. Tout ce qui est d'architecture est exécuté en grés, qu'on a eu le mauvais esprit de couvrir d'une couleur verte.

Le monument ne fut posé que deux années après la mort de Schœpflin, en 1773.

L'inscription fait mention que c'est la piété et les regrets d'une sœur qui firent élever ce monument à la mémoire de Schœpflin, au-dessus de la tombe où le sénat avait permis de déposer les restes mortels du savant historien. Elle est conçue en ces termes :

JOH. DANIELI SCHOEPFLIN

AUCTORITATE PROCERUM

HEIC SEPULTO

SOPHIA ELISABETHA

SOROR ET HERES

F. C.

OB. VII AUG. A. C. MDCCLXXI.

ÆTATIS LXXVI MENS. XI.



II. DES INSCRIPTIONS ET ÉPITAPHES

ANCIENNES ET MODERNES.

Quoique l'église de Saint-Thomas renferme encore un grand nombre d'inscriptions anciennes, le nombre en est fort éloigné cependant de celui qu'elle contenait jadis. La réformation en a fait disparaître une partie considérable. Dans l'année 1554, cette année si funeste aux épitaphes de nos églises, on transporta une bonne quantité des pierres sépulcrales de Saint-Thomas à la porte des Juifs, et on les employa, avec celles qui furent tirées des autres églises et couvents, aux travaux de fortifications qu'on y faisait alors.

Cependant l'église de Saint-Thomas subit une perte moins considérable que d'autres maisons religieuses. La collection d'inscriptions et d'épitaphes anciennes qu'elle possède de nos jours est encore assez nombreuse, ainsi que nous l'avons dit en commençant.

Le savant Sébastien Mieg de Bofzheim a recueilli dans deux gros volumes in-4° la série des inscriptions de toutes espèces que renfermaient les églises et couvents de Strasbourg dans la seconde moitié du seizième siècle, en y ajoutant des notes et d'autres données curieuses. Nous avons à plusieurs reprises déjà tiré parti de son ouvrage manuscrit : *Monumenta in ecclesiis et claustris argentinensibus*. M. Strobel qui en possède un exemplaire nous

ayant permis de copier la série des inscriptions de Saint-Thomas, qui se trouve au volume I, p. 115[b] à 142[b], nous sommes en état d'en donner la collection complète telle qu'elle existait au milieu du seizième siècle, à l'époque même où l'église fut dépouillée de la majeure partie des épitaphes. Nous croyons que ce sera un appendice intéressant dont bien des personnes nous sauront gré.

Nous avons soigneusement collationné les inscriptions sur les pierres mêmes, et nous avons été assez heureux pour en découvrir une dixaine que Mieg avait omises de comprendre dans sa collection. Un grand nombre d'autres pierres sépulcrales se trouvent sous les bancs. D'autres encore sont en partie masquées par ces derniers. Nous avons cru devoir renoncer à comprendre dans la collection plusieurs inscriptions qui ne se trouvent à découvert qu'en partie, et dont les fragments ne présentent aucun sens et ne contiennent pas de noms.

Nous avons pensé que nous ne pouvions mieux classer cette riche collection d'inscriptions qu'en les rangeant d'après l'ordre de leurs dates, et en les faisant suivre de la série également assez nombreuse des inscriptions plus récentes. Leur réunion formera de cette manière une chaîne non interrompue depuis la fin du treizième siècle jusqu'à nos jours. Nous aurons soin de marquer par des astériques les inscriptions qui existent encore. Des notes biographiques ou autres seront ajoutées à celles d'entre elles qui présentent un intérêt général, ou qui se rapportent à des hommes distingués ou dont le nom se rattache à l'histoire de l'église de Saint-Thomas.

Notre intention avait d'abord été de donner la traduction de toutes les inscriptions. Mais la grande étendue de la collection nous a forcé d'y renoncer. Nous nous y décidâmes d'autant plus facilement par la considération que les personnes auxquelles cette collection, presqu'entièrement composée d'inscriptions latines, offre de l'intérêt, préféreront le texte original, et que les autres trouveront des indications suffisantes sur les principales de ces inscriptions dans les notes dont nous les accompagnerons.

Pour donner la collection toute complète nous reproduirons les inscriptions que nous avons déjà eu occasion de transcrire dans le cours de notre opuscule.

Voici donc la série des inscriptions et épitaphes anciennes et modernes :

° 830. Adelochus præsul ad Dei laudes amplificandas hanc edem collapsam instauravit.

DCCCXXX.[226]

° 1290. Anno Domini MCC°LXXXX°. II° idus februarii obiit Henricus canonicus huius ecclesie et prepositus Honougiensis qui fecit hanc cappellam cum duabus prebendis suis que dedicata est per episcopum Tullensem in honore S. Michælis eodem anno in die S. Mathei apostoli.[227]

1294. Anno Domini MCCLXXXXIIII. XIII kalendas maii obiit Burchardus miles dictus Spender.

» Anno Domini MCCLXXXXIIII decimo kalendas augusti obiit Loselinus dictus Broger.

[226] C'est l'inscription du cercueil d'Adaloch, dont nous nous sommes occupés à deux reprises, p. 18 et 167. Nous nous bornons donc ici à renvoyer à ces deux passages.

[227] La remarque que nous venons de faire au sujet de l'inscription du cercueil d'Adaloch s'applique également à celle-ci. Cette inscription, ainsi que nous l'avons déjà dit, se trouvait jadis au-dessus de la porte d'entrée qui conduisait dans la chapelle de Saint-Michel. C'est l'épitaphe de Henri, prévôt du chapitre de Honau et chanoine de celui de Saint-Thomas, et fondateur de cette chapelle. (Voyez p. 53.)

L'évêque de Toul qui consacra la chapelle de Saint-Michel, suivant l'épitaphe, était l'évêque Probe, qui occupa le siége épiscopal de Toul de 1287 à 1296. (Voyez *Gallia christiana*, t. VI, p. 1100.)

Cette épitaphe est la plus ancienne en date de toutes celles de Saint-Thomas. Elle est incrustée dans le mur occidental du transept du sud, auquel s'adossait jadis la chapelle de Saint-Michel. On sait que ce mur est compris dans l'église depuis 1330.

(1301.) Anno Domini MCCCI nonas maii obiit dominus Cunradus dictus Broger.

(1305.) Anno Domini MCCCV nonas februarii obiit uxor eius domina Erlin.

1303. Anno Domini MCCCIII. VIII kalendas marcii obiit dominus Reimboldus. . . . . Friburg civis Argentinensis.

° 1304. Anno Domini MCCCIIII. XIIII kalendas augusti obiit honorandus dominus Fridericus Suecce prepositus et canonicus huius ecclesie. Orate pro eo.

° » Anno Domini MCCCIIII. sedecimo kalendas augusti obiit Fridericus prepositus Sancti Thome Argentinensis.[228]

° 1307. Transierunt anni cum septem mille tricenti
Quando non tardus in doctrinis Eberhardus
Cecus multorum rector Thome puerorum
Gertrudis festo cecidit necis ense molesto.
Orate pro eo.

» Anno Domini MCCCVII. IIII kalendas iulii obiit Waltherus dictus Erlin civis Argentinensis.

(1334.) Anno MCCCXXXIIII. VII idus novembris obiit Odilia uxor eius.[229]

° 1313. Anno Domini MCCCXIII. VI nonas augusti obiit Ludewicus prepositus ecclesie S. Thome Argentinensis qui re-

[228] Ces deux épitaphes s'appliquent évidemment à la même personne, quoique les dates en soient diverses.

La première paraît avoir été posée près de l'autel fondé par le prévôt Frédéric. Elle se trouve dans le premier compartiment du bas-côté septentrional extrême en venant du transept sous la galerie qui longe ce bas-côté.

La seconde, placée par terre près de la première, est la pierre sépulcrale du prévôt. Elle porte la figure du défunt tracée au trait et d'un très-beau dessin.

[229] Ce sont les épitaphes des père et mère de l'écolâtre Erlin qui construisit la nef en 1330.

quiescit hic in sepulcro Johannis decani dicti Zorn avunculi sui.

131.. Anno Domini MCCCX......... obiit Burchardus...... Kettener civis Argentinensis.

(1309.) Anno Domini M. CCC. IX. kalendas octobris........[230]

° 1318. Anno Domini MCCCXIII. VI kalendas octobris obiit magister Gozzo de Hagenowe medicus canonicus Sancti Thome Argentinensis.[231]

[230] Ce sont les épitaphes de Burcard Kettener et de sa femme Gertrude. On se rappelle que Burcard Kettener était receveur et architecte de la fabrique de l'église. C'est le même auquel Kœnigshoven attribue à tort l'érection de la tour occidentale ou du clocher, et le même aussi qui fonda en 1311, dans les deux chapelles latérales de cette tour, deux autels dédiés l'un à la Sainte-Vierge, et l'autre à Saint-Jean-Baptiste.

Malgré les recherches les plus scrupuleuses, nous n'avons plus pu découvrir la moindre trace de ces deux épitaphes, qui se trouvaient jadis sous le clocher, où Kettener avait fondé ses autels. MIEG (p. 137) dit qu'elles se trouvaient de son temps : *«inter campanas sub majori turri.»* Alors déjà ces épitaphes, celle surtout de la femme Kettener, étaient presqu'illisibles. Nous les reproduisons d'après cet auteur.

Il est à regretter que la date de la mort de Kettener ne pouvait plus se reconnaître du temps de Mieg. Cependant le X qui existe encore paraît indiquer que Kettener mourut entre 1310 et 1320. Dans tous les cas il est vraisemblable qu'il ne vivait plus en 1330, puisque, dans cette année, l'écolâtre Erlin exécuta l'élargissement de la nef de Saint-Thomas, pour lequel Kettener s'était donné tant de peines, et qu'il avait commencé, ainsi que nous l'avons exposé dans la partie historique. (Voyez p. 56 et 59.)

La fête de Kettener se célébrait le 17 mars (*XVI kalendas aprilis*), d'après la copie des livres anniversaires de Saint-Thomas, conservée par Mieg. (Voyez MIEG, p. 50 a; cf. note 95.)

La femme de Kettener était morte dès 1309, comme l'indique la partie conservée de son épitaphe, et comme le fait voir aussi le titre de fondation des autels créés par son mari, où il est dit expressément que cette fondation a lieu pour le repos de l'âme de l'épouse prédécédée de Kettener et pour celui de l'âme du fondateur lui-même.

[231] MIEG (p. 142) ne donne que d'une manière incomplète cette épitaphe qui se trouve en partie couverte par des bancs.

1320. Anno Domini MCCCXX. XIIII kalendas iunii obiit Sigelinus dictus de Mülnheim prepositus ecclesie Sancti Thome Argentinensis.

1322. Anno Domini MCCCXXII. VI kalendas aprilis obiit dominus Johannes dictus Zorn canonicus huius ecclesie.

1330. Anno Domini MCCCXXX. II idus maii obiit Johannes dictus Kamerer decanus huius ecclesie Sancti Thome. Orate.

° 1332. Anno Domini MCCCXXXII. XIII kalendas iunii obiit magister Johannes Rüwin canonicus et prepositus huius ecclesie qui requiescit hic in sepulcro Nicolai Rüwini fratris sui. Eadem die facta est cedes inter primates civitatis Argentinensis scilizet Zorne et Mülnheim.[232]

» Altare per Johannem huius ecclesie decanum fundatum in honorem beatorum Bartholomei Vincentii et Brigitte est consecratum anno Domini MCCCXXXII idus septembris.[233]

[232] L'épitaphe du prévôt Rüwin présente un intérêt historique tout particulier. Elle rappelle un événement à jamais mémorable dans les annales de l'ancienne ville libre impériale de Strasbourg : le combat sanglant qui eut lieu, dans la soirée du jour de la mort du prévôt (20 mai), entre les familles rivales des Zorn et des Mülnheim, et leurs partisans respectifs.

Avec cette journée commence une ère nouvelle dans l'histoire de la république de Strasbourg. L'événement dont il est fait mention dans l'épitaphe de Rüwin, la rixe qui éclata durant la fête que la noblesse célébrait annuellement, fut l'occasion d'une révolution complète dans le gouvernement intérieur de la cité. Les chefs de la bourgeoisie surent, avec une adresse vraiment extraordinaire, tirer parti du trouble et de l'anxiété que la scène meurtrière qui avait interrompu les danses à l'hôtel de la rue Brûlée, avait jetés dans la ville, pour se faire ouvrir les portes du Sénat ainsi qu'aux gens de métiers. Jusqu'à cette révolution plébéïenne les nobles y avaient siégé exclusivement.

L'épitaphe du prévôt Rüwin se trouve dans le mur qui sépare la partie centrale de l'abside du transept septentrional.

[233] C'est l'inscription qui attestait la consécration de l'autel fondé en 1330

1333. Anno Domini MCCCXXXIII. III nonas decembris obiit Johannes Kusolt iunior canonicus huius ecclesie.

1341. Anno Domini MCCCXLI. XIIII kalendas septembris obiit Sigelinus dictus zu der Megede.

(1367.) Anno Domini MCCCLXVII. XI kalendas augusti obiit Johannes dictus zu der. . . .[234]

1343. Anno Domini MCCCXLIII. IIII nonas maii obiit Sigelinus

par le doyen Jean Kammerer en l'honneur de Saint-Barthélémy, Saint-Vincent et Sainte-Brigitte. (Voyez p. 65, et p. 146, note 188.) Cette inscription se trouvait jadis au-dessus d'une niche pratiquée dans le mur du transept, à la droite du chœur (MIEG, p. 230 ^{b}), qu'occupait sans doute l'autel fondé par le doyen Jean.

Dans la même niche on voyait jadis une peinture en huile, représentant d'un côté un homme avec sept fils, dont les deux premiers étaient en habit sacerdotaux, et de l'autre une femme avec cinq filles, tous à genoux.

Au-dessus de la femme on lisait ces vers :

«Einiger trost Herr und Gott
»Hilff uns sünderin us aller noth!»

Au-dessus de l'homme, qui représentait Henri Schenckbecher, lequel avait sans doute fondé un autel dans cet endroit, conjointement avec sa femme et ses enfants, se trouvait cette inscription également en vers :

«Din bitter lyden, sterben und elend,
»Kom uns zu trost an unserm end.» (Ibid.)

Le style de cette inscription paraît indiquer la fin du quinzième ou le commencement du seizième siècle.

La niche où se trouvait du temps de Mieg l'inscription relative à l'autel fondé par le doyen Kammerer et la peinture de la famille Schenckbecher, est sans doute la grande niche dans le mur oriental du transept du sud. A côté d'elle il s'en trouve une autre moins grande, dans le mur méridional du même transept, au-dessus de laquelle on voit encore les traces d'une peinture. A en juger par les deux têtes qui sont encore conservées cette peinture paraît avoir été l'œuvre d'un artiste distingué. Le style indique également la seconde moitié du quinzième siècle.

[234] C'était également *zu der Megede*.

de Mülnheim prepositus secundus huius ecclesie. Orate pro eo ad Deum.[235]

1343. Anno Domini MCCCXLIII. IIII kalendas septembris obiit magister Johannes Erlin scolasticus huius ecclesie et vicarius domini episcopi Argentinensis.[236]

1345. Anno Domini MCCCXLV. III kalendas ianuarii obiit Ortwinus dictus Kleinschilt canonicus huius ecclesie. Orate pro eo.

1347. Anno Domini MCCCXLVII. XV kalendas decembris obiit Johannes de Baden canonicus huius ecclesie.

[235] Sigelin de Mülnheim, le second prévôt de ce nom, est le même qui fut nommé prévôt de Saint-Thomas, en 1338, en concurrence avec Ulric Suesse. Toute la famille de Zorn avait intercédé auprès de l'évêque en faveur de ce dernier qui était de leur parti; mais, malgré ces démarches, Bertholde confirma Sigelin de Mülnheim. C'est pour cela, dit Kœnigshoven, qui rapporte cet événement dans sa chronique allemande (f. 166 [a]), que les Zorn firent en sorte que la ville n'accorda pas de secours à l'évêque tenu prisonnier aux châteaux de Waldeck et de Kirckel par Jean de Lichtenberg et ses partisans.

La pierre sépulcrale du prévôt Sigelin de Mülnheim se trouvait jadis vers le milieu de la nef. L'inscription était exécutée en lettres de métal. (Voyez MIEG, p. 134 [b].)

[236] C'est l'épitaphe de l'écolâtre Erlin qui exécuta l'élargissement de la nef et dressa les piliers en 1330. Cette pierre sépulcrale n'existe plus, à moins qu'elle ne se trouve sous les bancs. On y voyait la figure de l'écolâtre en grand ornat. Mieg en donne un croquis dans sa collection (p. 142 [b]). D'après ce dessin, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, l'écolâtre tenait dans la main droite un calice ou un équerre; car il paraît par le dessin de Mieg que du temps de ce savant on ne reconnaissait plus distinctement la forme de ce que le défunt portait à la main. Cela semble plutôt être un calice, mais il se pourrait fort bien aussi que c'eût été un équerre, que le sculpteur aurait mis à la main d'Erlin pour indiquer que l'écolâtre était en même temps architecte de l'église. Il est du reste étonnant que l'épitaphe ne fasse pas mention de l'érection de la nef.

Voyez ce que nous avons dit sur l'écolâtre Jean Erlin aux p. 59 et 66.

1349. Anno Domini MCCCXLVIIII. XIIII kalendas iunii obiit Nicolaus dictus de Mülnheim civis Argentinensis.

1352. Anno Domini MCCCLII. III nonas marcii obiit Nicolaus dictus de Rin. . . .[237]

» Anno Domini MCCCLII. XVI kalendas aprilis obiit Ulricus dictus Suesse canonicus Sancti Thome.[238]

° 1356. Anno Domini MCCCLVI. IIII idus augusti obiit dominus Johannes dictus Thaler miles de Austria. Orate pro eo.[239]

1360. . . . . MCCCLX. VI nonas octobris obiit Johannes dictus de Rosheim civis Argentinensis. . . .

136.. Anno Domini MCCCLX. . . . . Johannes dictus Kuchinmeister subdiaconus. Orate pro eo.

° 1365. Anno Domini MCCCLXV. II ydus ianuarii obiit Bertdold No . . . . isingen prebendarius huius ecclesie.

» Anno Domini MCCCLXV. X kalendas septembris obiit Dietric dictus Got gesegen. . . .

» Anno Domini MCCCLXV. XIIII kalendas septembris obiit Bertholdus Erlin canonicus huius ecclesie.

237 C'était sans doute *de Rinstette.*

238 Ulric Suesse est le même qui fut nommé prévôt concurremment avec Sigelin de Mülnheim, lequel lui fut préféré par l'évêque. (Voyez note 235.) La pierre sépulcrale d'Ulric gisait jadis devant l'autel de Saint-Egide. La chapelle consacrée sous l'invocation de ce saint se trouvait à l'extrémité occidentale du bas-côté du sud; elle fut comprise dans la nef en 1330, avec la chapelle de Saint-Michel construite à l'extrémité opposée du même bascôté. (Voyez p. 59.)

239 La statue du chevalier autrichien est sculptée en ronde-bosse sur la pierre sépulcrale. Le défunt y est représenté en costume militaire du temps, le manteau sur l'épaule, le casque en tête et l'écusson suspendu au ceinturon de l'épée. Les armes de Thaler se trouvaient sculptées jadis sur l'écusson; elles ont été enlevées dans la terreur à coups de marteaux. Elles figurent encore sur le dessin que Mieg donne de cette pierre sépulcrale

1366. Anno Domini MCCCLXVI. VIIII kalendas novembris obiit Nicolaus Wetzlonis scolasticus huius ecclesie.[240]

» Anno Domini MCCCLXVI. VI ydus decembris obiit Johannes dictus Buman civis Argentinensis.

1371. Anno Domini MCCCLXXI. VI ydus iulii obiit venerabilis dominus Nicolaus dictus Spender prepositus huius ecclesie.[241]

° » Anno Domini MCCCLXXI. XVII kalendas septembris obiit Johannes de Eschbach summissarius. . . . . .

.... .onas aprilis obiit Elisabeth uxor Goselini dicti Klo. . . .[242]

° 1373. Anno M. CCC. LXXIII. VI nonas maii obiit Dina dicta de Masemuns. . . .

(p. 115 *b*). Luck les a reproduites en couleur dans son précieux ouvrage généalogique, conservé à la bibliothèque de Strasbourg. (Voyez *Wappenbuch*, volume lettre T.) La statue, dont les pieds posent sur un lion, est d'un travail assez grossier et d'un dessin incorrect.

Il paraît résulter de titres conservés aux archives de Saint-Thomas que le chevalier Jean Thaler s'était fixé à Strasbourg, car on voit après sa mort ses filles entrer en relation avec le chapitre. Nous avons de plus, dans un titre des archives de la ville, trouvé la mention d'un *Jean Taler, prêtre*, qui vivait en 1375, et qui pourrait fort bien avoir été le fils du chevalier enterré à Saint-Thomas.

L'épitaphe de ce dernier se trouve près de celle du prévôt Rüwin, dans le mur qui sépare la partie centrale de la croisée du transept septentrional.

240 C'est Nicolas Wetzel dont Kœnigshoven fait mention dans sa notice latine, en parlant de l'érection de la tour bâtie en 1347 sur le dôme : «pendant que Nicolas Wetzel était préposé de la fabrique», dit-il. (Voyez p. 67.) On voit par l'épitaphe que Nicolas Wetzel mourut écolâtre de l'église.

241 C'est l'épitaphe du prévôt Nicolas Spender qui reconstruisit l'oratoire de Saint-Gall et la maison des sœurs en 1360. (Voyez p. 54 et note 86.)

242 C'était sans doute Klobeloch. Ce n'a pas pu être Klosener, car la famille qui portait ce nom était éteinte dès avant le milieu du quinzième siècle.

1374. Anno Domini MCCCLXXIIII. XIIII kalendas augusti obiit dominus Johannes Humberhti cantor Rynougensis et canonicus huius ecclesie.

1378. Anno domini MCCCLXXVIII. V die ydus februarii obiit Johannes dictus Meisterlin civis Argentinensis.

» Anno Domini MCCCLXXVIII. II idus iulii obiit Heinricus de Reno custos huius ecclesie.

(1360.) Anno Domini MCCCLX. XII kalendas marcii obiit domina Clara de Lobegasse relicta Heinrici de Reno militis.

* 1381. Anno Domini MCCCLXXXI. XIII kalendas ianuarii obiit Johannes de Acher animissarius huius ecclesie.

1381. Anno Domini MCCCLXXXI. VIII idus se....bris obiit Anna Gersterin uxor Heilmani Berschin civi.................

(1404.) et Nicolaus Berschin filius prescriptorum decanus huius ecclesie qui obiit in die omnium sanctorum anno MCCCC quarto.[243]

* » Anno Domini M(CCC)LXXXI. III nonas novembris (obiit Elhardus) civis Argentinensis. Orate pro eo.[244]

* 1384. Anno Domini MCCCLXXXIIII nonas aprilis obiit honorandus dominus Heinricus de Hohenstein presbyter prepositus et canonicus huius ecclesie ac canonicus cathedralis

[243] C'est l'épitaphe de Nicolas Bertschin, sous la direction duquel fut exhaussée la tour occidentale, en 1398. (Voyez p. 69.) C'est donc lui qui dressa le plan de l'étage supérieur du clocher et qui donna à la tour sa forme actuelle.

Bertschin, comme Kœnigshoven nous l'apprend, était alors simple chanoine et directeur de la fabrique de l'église. Son épitaphe fait voir qu'il mourut doyen du chapitre.

[244] La partie de cette inscription que nous avons mise entre parenthèse n'est plus lisible de nos jours. Nous donnons l'épitaphe dans son entier d'après MIEG.

ecclesie Bambergensis in qua sepultus requiescit. Orate Deum pro eo.

..... Anno Domini MCCCC. . . . .

(1387.) . . . . CCC. LXXXVII. XV die iulii obiit domina Odylia Herlerin uxor validi viri Francisci Hagen armigeri cuius anima requ........ pace. Amen.

° 1395. Anno Domini MCCCLXXXXV. XV kalendas februarii obiit Arbogastus dictus Rihter alias Dütschman armiger Argentinensis.

» Anno Domini MCCCLXXXXV. XI kalendas augusti obiit Johannes Epfiher de Andela prebendarius huius ecclesie.

..... Cantor in hoc templo fuit at ove canonicus olim Bobst Michæl cuius nunc premit ossa lapis.[245]

1401. Anno Domini MCCCCI. III kalendas novembris obiit dominus Valentinus Betscholt presbyter et canonicus huius ecclesie. Orate pro eo.

° 1404. Anno Domini MCCCCIV. XI kalendas maii obiit Johannes dictus Schilt armiger pater. . . . . Orate pro eis.[246]

1411. .... Domini M. CCCC. XI. vicesima quinta mensis augusti obiit venerabilis vir dominus Jacobus Rey. . . . . .[247]

[245] Cette épitaphe qui ne porte point de date chez Mieg, se rapportait, suivant cet auteur, à l'année 1400 environ. (Voyez MIEG, p. 134 [b].)

[246] Le reste de cette épitaphe, qui se trouve à l'extrémité occidentale du bas-côté extrême, est couvert par l'escalier conduisant à la galerie qui règne le long de ce bas-côté. Elle manque, ainsi que plusieurs autres encore, dans la collection de Mieg.

[247] C'était, toujours d'après MIEG, l'épitaphe de Jacques Reyfstock.

Mieg rapporte à la page 229 [b], où il reprend en son œuvre les inscriptions de Saint-Thomas, que dans la collection d'Osée Schad, semblable à la sienne, l'épitaphe de Reyfstock était rapportée dans ces termes :

1411. Anno Domini MCCCCXI. III nonas septembris obiit Orto dictus Manse canonicus huius ecclesie. Orate pro eo.

° » Anno Domini M. CCCC. XI. III nonas septembris obiit dominus Orto dictus Mansze canonicus ecclesie sancti Thome inchoator huius operis. Orate pro eo.[248]

1412. Anno Domini MCCCCXII. kalendas iunii obiit Johannes dictus Krutelin canonicus et cantor huius ecclesie.

° 1413. Anno domini MCCCCXIII. V idus novembris obiit honorandus dominus Fridiricus Bohardi presbyter prepositus et canonicus huius ecclesie. Orate pro eo. H. B.

«*Anno MCCCCXC vicesima quarta mensis augusti obiit venerabilis presbyter Jacobus Reyfstock.*»

On voit que d'après cette version, Jacques Reyfstock, qui dans le texte de Schad est nommé prêtre, ne serait mort qu'en 1490, le 24 août; tandis que d'après celle de Mieg l'épitaphe portait le 25 août 1411.

Nous préférons la version de Mieg, parce que nous avons pu nous convaincre, en comparant ses textes avec les inscriptions encore conservées, de la scrupuleuse exactitude avec laquelle cet auteur a reproduit les textes originaux; et que nous avons vu aussi, par les quelques citations de Schad rapportées par Mieg, que le mérite qui distingue la collection de Mieg n'était pas au même degré celui de la collection de Schad.

248 La première épitaphe qui se rapporte au chanoine Orto Manse se trouvait sans doute dans l'église ou dans le cloître.

La seconde, dans laquelle le défunt figure comme architecte, est incrustée dans le mur méridional de la maison du sacristain. Toutefois, ce n'est pas à cette maison même que l'inscription peut se rapporter; car la construction indique le seizième siècle. Mais le fragment d'un escalier plus ancien, et qui peut fort bien être de l'époque de l'épitaphe, fait voir qu'il y avait eu antérieurement une autre bâtisse dans cet endroit, dont Manse avait été le directeur. Peut-être ce chanoine fut-il le constructeur du charnier bâti en 1411 autour du cimetière qui régnait alentour du chœur, et dont la construction, où se trouvait l'inscription, était contemporaine. Peut-être aussi cette inscription fut-elle transportée du charnier même dans l'endroit où nous la voyons aujourd'hui.

La famille Manse portait le titre nobiliaire de Manseberg.

(1379.) Anno Domini M. CCC. LXXIX. III idus novembris obiit Reimboldus Bohart miles pater.

(1376.) Anno domini M. CCC. LXXVI. IIII nonas maii obiit Johannes Bohart armiger frater predicti prepositi. Orate pro eis.

1414. Anno Domini MCCCCXIIII. V nonas marcii obiit Erhardus Buhel de Gamundia sumissarius huius ecclesie. Orate pro eo.

1417. Anno Domini MCCCCXVII. IIII nonas septembris obiit dominus Theodericus Fabri de Ehenheim olim canonicus huius ecclesie. Orate pro eo.

° 1418. Anno Domini MCCCCXVIII. XII kalendas iulii obiit honorandus Magister Johannes de Rinstete decanus et canonicus huius ecclesie. Orate pro eo.[249]

1419. Anno Domini MCCCCXIX idus octobris obiit Hetzlo dictus Rebstock armiger Argentinensis. Orate pro eo.

» Anno Domini MCCGCXIX feria sexta ante Galli confessoris obiit Johannes Rebestock filius predicti Hetzelonis. Orate pro eo.

» Anno Domini MCCCCXIX. XII kalendas octobris obiit domicella Katherina filia quondam Heinrici de Tutenstein armigeri. Orate pro ea.

° 1420. Anno Domini M°CCCC°XX° ipsa die beati Johannis evangeliste obiit dominus Jacobus dictus Twinger fidelis canonicus huius ecclesie. Orate pro eo. I. A.[250]

[249] La figure du doyen Jean de Rinstette est sculptée en ronde-bosse sur la pierre sépulcrale.

Cette pierre qui se trouve à côté de celle du prévôt Frédéric Suesse (voyez note 228), n'est pas moins remarquable que cette dernière sous le rapport de l'art avec lequel est exécutée la sculpture.

[250] C'est l'épitaphe de Jacques Twinger de Kœnigshoven, le chroniqueur le plus célèbre de l'Alsace, dont le nom s'est retrouvé à tant de reprises sous

° 1426. Anno Domini MCCCCXX° sexto x kalendas augusti obiit dominus Johannes Keller de Dieffental canonicus huius ecclesie. Orate pro eo. Hic iacet sub litera O.

notre plume dans le cours de cet essai. Aussi ne pouvons-nous pas, pour cette cause, passer sous silence, dans ce livre, les destinées de cet homme remarquable auquel nous devons les données les plus complétes et les plus exactes que nous possédions sur l'histoire de nos églises, et notamment sur celle de Saint-Thomas.

Jacques Twinger est issu d'une famille très ancienne de Strasbourg qui portait le titre nobiliaire de Kœnigshoven, nom sous lequel le chroniqueur est communément désigné.

Dans une note qu'il a placée au registre de sa chronique latine (à la lettre J), Kœnigshoven a marqué lui-même les époques des principaux événements de sa vie. Il nous y apprend qu'il naquit en 1346; qu'il fut ordonné prêtre en 1382, et qu'il fut nommé membre du chapitre de Saint-Thomas en 1395.

Déjà, quand il n'était encore que simple clerc, Kœnigshoven compila sa chronique latine, qu'il continua jusqu'en 1419. En 1382, l'année même où il fut reçu prêtre, il entreprit la grande chronique allemande, qu'il conduisit jusqu'à l'année 1415. Dans l'une et dans l'autre de ces compilations, il traita l'histoire d'Alsace avec plus de développement qu'elle ne l'avait été avant lui, et c'est surtout à raison de cette circonstance que ses chroniques présentent le plus vif intérêt. Les deux volumes, déposés dans l'origine à l'OEuvre-Notre-Dame, sont conservés aujourd'hui à la bibliothéque de la ville de Strasbourg. Outre ces ouvrages, Kœnigshoven rédigea, en 1386, une version abrégée de sa grande chronique allemande, version que Schilter a publiée en 1698, et qui depuis cette époque a tant popularisé le nom de Kœnigshoven en Alsace. Il composa de plus, en 1399, un glossaire latin-allemand dont l'original existe également à la bibliothéque de la ville avec plusieurs copies.

A côté de ces travaux historiques Kœnigshoven en exécuta d'autres aux archives de Saint-Thomas. A peine élévé à la dignité de chanoine, il s'empressa de refaire les livres cartulaires du chapitre, et de dresser un registre plus exact des biens, propriétés et revenus de la collégiale. Nous avons eu fréquemment occasion de citer ces volumes dans le cours de notre travail, et surtout la notice latine sur l'église de Saint-Thomas que Kœnigshoven a insérée dans le volume qui porte de nos jours la suscription *Registrande A*, f. 275[a] à 274[b]. On trouve le texte de cette notice à la fin du volume, au nombre des pièces justificatives, N° II.

1428. Anno Domini MCCCCXXVIII. VI idus novembris obiit dominus Johannes Hagel prebendarius altaris sancte Marie Magdalene. Orate pro eo.

Schilter révoque en doute que l'épitaphe, dont nous venons de transcrire le texte, soit celle du chroniqueur Kœnigshoven, par le motif que ce nom n'y figure pas. Mais Schilter, qui n'avait aucune donnée sur la vie de Kœnigshoven, est évidemment dans l'erreur. L'identité de la personne, ainsi que nous l'avons démontré ailleurs, ne saurait être contestée. Kœnigshoven s'appelait tantôt seulement Jacques Twinger, et tantôt il ajoutait le titre de Kœnigshoven, comme il le fait notamment dans sa grande chronique allemande de 1382, dont Schilter et ses contemporains ignoraient entièrement l'existence. L'écriture est la même dans les chroniques et dans les livres saliques du chapitre. Si la chronique allemande s'arrête à l'année 1415, c'est que Kœnigshoven en avait fait donation à l'OEuvre-Notre-Dame dès 1409. Mais par contre la chronique latine, que l'auteur avait gardée chez lui, va jusqu'en 1419, ainsi que nous l'avons déjà fait observer. La transcription des titres écrits de la main de Kœnigshoven dans les cartulaires de Saint-Thomas s'arrête tout juste à l'année de sa mort, ainsi que la notice latine sur Saint-Thomas. C'est donc évidemment l'épitaphe du chroniqueur Jacques Twinger de Kœnigshoven : tout concourt à le mettre hors de doute.

Le zèle que ne cessa de déployer Kœnigshoven aux archives, dans l'intérêt de la collégiale, lui fit donner le titre de *fidelis canonicus* que ses collègues inscrivirent sur la pierre sépulcrale.

L'épitaphe fait foi qu'il mourut le 27 décembre, jour de Saint-Jean-Evangéliste. C'était ce jour aussi que l'on célébrait jadis à Saint-Thomas l'anniversaire du *fidèle chanoine*, comme on le voit par la mention de cette fête aux livres des anniversaires dont Mieg nous a conservé une copie dans l'ouvrage déjà fréquemment cité. (Voyez p. 61[a].) Il en est aussi fait mention au registre des biens et revenus *(Registrande C)*, renouvelé par Kœnigshoven (f° 73[b]).

L'épitaphe de Kœnigshoven est incrustée de nos jours dans le mur qui sépare le dôme de la croisée méridionale. Elle se trouvait dans l'origine dans le mur d'enceinte du nouveau cimetière fondé en 1410 derrière l'église, près de la maison du sacristain, dans le jardinet du pasteur en venant de la rue de l'Ail. (Mieg, l. c., p. 115[a].)

Nous avons inséré dans le premier volume du *Code diplomatique de la ville de Strasbourg* une notice très étendue sur Kœnigshoven et ses chroniques. Nous y renvoyons les personnes qui désireraient trouver des renseignements plus détaillés sur cet homme remarquable et ses ouvrages.

1430. Anno Domini MCCCCXXX. V kalendas ianuarii obiit domina Katterina uxor Fridelini de Secingen. Orate pro ea.

° 1433. Anno Domini MCCCCXXXIII. XI kalendas decembris obiit Erhardus de Seckingen. Orate pro eo. C. Z.

° 1436. Anno Domini MCCCCXXXVI. III idus octobris obiit Katerina Ganserin uxor Adami Riffe olim magister scabinorum civitatis Argentinensis. Orate pro ea.

(1455.) Anno Domini MCCCCXLV. IIII idus novembris obiit Adam Rif eo tunc magister scabinorum. Orate pro eo.[251]

° 1437. Anno Domini MCCCCXXXVII. IIII kalendas iunii obiit honorabilis dominus Stephanus Zorn cantor et canonicus huius ecclesie. Orate pro eo.[252]

° » Anno Domini MCCCCXXXVII. V kalendas septembris obiit honorandus dominus Burckardus Burggrafe presbyter prepositus et canonicus huius ecclesie ac canonicus Wurmaciensis ecclesie kathedralis in qua sepultus requiescit. Orate pro eo. H. B.

1438. Anno Domini MCCCCXXXVIII. ipsa die Oswaldi obiit dominus Rulmannus Merswin canonicus huius ecclesie. Orate pro eo.

1453. Anno Domini MCCCCLIII. V kalendas ianuarii obiit honorabilis dominus Nicolaus Merswin scholasticus et canonicus huius ecclesie. Orate pro eo.

1460. Anno Domini MCCCCLX die I[ma] obiit Jodocus Albrant

[251] Les épitaphes de l'ammeistre Adam Riff et de sa femme sont de celles qui manquent dans la collection de Mieg. Elles se trouvent, l'une et l'autre, sur une grande pierre sépulcrale couchée par terre dans la nef. Les lettres de l'inscription étaient jadis en métal.

[252] C'est l'épitaphe d'Etienne Zorn qui obtint, en 1420, la prébende devenue vacante par la mort de Kœnigshoven. (Voyez MIEG, p. 15[b].)

dictus Gugel huius ecclesie canonicus ac fructuum camere apostolice collector.

° 1460. Anno Domini 1460 mense aprilis obierunt Johanes Elnhart senior armiger ac Brigida Dütschmennyn eius legittima uxor.

(1459.) Anno precedenti die xxx iunii obiit Johannes Elnhart iunior armiger eorum filius....
Quorum anime requiescant in sancta pace.

1465. Anno Domini MCCCCLXV. IIII idus maii obiit Cuno Nope armiger.

(1464.) Anno Domini MCCCCLXIIII. III kalendas februarii obiit Wilhelmus Nope armiger eius liber. Orate pro eis.

° 1467. Anno Domini MCCCCLXVII tertio kalendas maii obiit honorandus dominus Gosso de Kagenek presbyter prepositus et canonicus huius ecclesie cuius anima requiescat in pace. Amen.

1470. Hoc opus fieri fecit dominus Johannes Hell decanus et canonicus ecclesie sancti Thome. 1470.[253]

° 1473. Anno Domini MCCCCLXXIII decima die mensis septembris obiit honorandus dominus Burkardus Schön de Rotiwilr presbyter prepositus et canonicus huius ecclesie cuius anima requiescat in pace.

» Nicolaus Wurmser dominus doctor canonicus et decanus ecclesie S. Thome hunc locum pro requie deputavit Natus est anno 1473 die 22 mensis septembris. Obiit anno . . . . . die mensis . . . . .
Wurmseri hic iacent. Soli volunt esse. Quisquis aspicis pro eis ora. Ex nihilo facti in nihilum redacti sunt. Homo memorare finem, tempus omnia auffert.

[253] Nous ignorons où se trouvait placée cette inscription. MIEG, qui la rapporte p. 236, n'indique pas l'endroit d'où il l'a tirée.

..... Anno Domini M. . . . . obiit Georgius Ungerer civis Argentinensis.

(1476.) Anno Domini MCCCCLXXVI. XII kalendas martii obiit Eltzbeth uxor prescripti Georgii Ungerer. Orate pro eis.

° 1479. Anno Domini MCCCCLXXIX. XVI kalendas maii obiit validus Bechtoldus Zorn zum Ried. Eodem anno pridie kalendas marcii obiit Verena Rebstökin eius uxor legittima.

° 1481. Anno Domini MCCCCLXXXI. XIX marcii obiit spectabilis magister Paulus Munthart decretorum licentiatus prepositus S. Petri iunioris et huius canonicus et benefactor ecclesiarum librarieque hic noviter erecte fundator. Orate pro eo.[254]

[254] C'est l'épitaphe de Paul Münthart dont nous avons déjà parlé à l'occasion de la fondation de l'église des Sœurs-Pénitentes, aujourd'hui église paroissiale de Sainte-Madeleine. Ce fut lui qui en posa la première pierre, en 1480, en présence du célèbre Geiler de Kaysersberg, prédicateur à la cathédrale, et d'Eggelin de Brunswic. (Voyez p. 55.)

Ainsi que le dit l'épitaphe, Paul Münthart, licencié ès-décrets, était prévôt de la collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune, chanoine de celle de Saint-Thomas, bienfaiteur des deux églises, et fondateur de la bibliothèque de Saint-Thomas. Nous avons également déjà rappelé que Wimpheling fait son éloge en l'appelant le plus docte professeur en droit : *doctissimus legum professor*.

Münthart fut reçu chanoine à Saint-Thomas, en 1434. Il obtint alors le canonicat vacant par la mort de Pierre Schönleben. (Voyez MIEG p. 171.) Il possédait aussi la prébende de l'autel de Sainte-Agnèse dans la cathédrale. (*Ibid.* p. 283*b*.)

Par son testament, daté du 6 mai 1480, Münthart légua au chapitre de Saint-Thomas tous ses livres de droit civil et de droit canon, avec quelques ouvrages de théologie, et mit ainsi le fondement à la bibliothèque de la collégiale, réunie depuis à celle de l'Université. Le testament existe encore aux archives de Saint-Thomas. Il porte le n° 871 et se trouve transcrit au livre cartulaire (*Registrande.*) *AA*, f° 96.

Münthart mourut en 1481, après avoir été membre du chapitre de

1483. Anno Domini MCCCCLXXXIII ior do wart der stein gemacht Peter von Grünberg und Agnesz Kesselringe siner frawen.

° 14... Anno Domini MCCCC .... honestus ac providus vir Conradus Ingolt civis Argentinensis filius Nicolai Ingolt fundatoris prebende huius altaris.

Saint-Thomas pendant quarante-sept ans. Il y eut pour successeur, dès le lendemain de sa mort, Henri Schönleben, et à la prévôté de Saint-Pierre-le-Jeune, son frère Conrad, jurisconsulte comme lui.

La famille Münthart paraît avoir été originaire de la petite ville d'Offenbourg, dans le grand-duché de Bade, car dans la copie des livres mortuaires de Saint-Thomas que nous a conservée Mieg, Conrad Münthart est nommé *Offenburgensis*. Le nom d'un autre chanoine nommé Jacques Münthart, le vieux, rapporté dans le livre de Mieg sous l'année 1534, est également suivi des mots : *Patria Offenburgensis*. Jacques Münthart est le même que nous voyons figurer dans les luttes que l'introduction de la réformation occasionna à Saint-Thomas. D'abord adversaire fougueux de la réforme, il émigra en 1524 avec les chanoines qui étaient restés fidèles à l'ancien culte. Mais peu après, il rentra nuitamment à Strasbourg, fut surpris auprès de sa maîtresse et tenu prisonnier, comme le raconte SPECKLIN (vol. II, f° 298). Il n'obtint la liberté qu'après avoir fait part au Sénat des projets des émigrés et indiqué les lieux où ses collègues avaient déposé les effets précieux de l'église qu'ils avaient emportés avec eux. Plus tard nous retrouvons Jacques Münthart au nombre des signataires de la protestation que le chapitre de Saint-Thomas rédigea contre les trois summissaires émigrés qui avaient pris le titre de commissaires de la collégiale dans la plainte qu'ils avaient remise à la Régence autrichienne d'Esslingen contre le Sénat. (Voyez p. 81.)

L'anniversaire de Paul Münthart se célébrait annuellement aux chœurs de Saint-Thomas et de Saint-Pierre-le-Jeune, le 19 mars (*XV kalendas marcii*), jour de la mort du prévôt. (Voyez MIEG, livres anniversaires de Saint-Thomas p. 48 [b], et livres anniversaires de Saint-Pierre-le-Jeune, p. 370 [b].)

L'épitaphe de Paul Münthart à Saint-Pierre-le-Jeune était conçue en ces termes d'après Mieg (p. 429 [b]) :

«*Anno Domini M. CCCC. LXXXI. XIX marcii obiit spectabilis magister Paulus* »*Münthart decretorum licenciatus prepositus et benefactor huius et sancti Thome eccle-* »*siarum canonicus. Orate pro eo.*»

(1584.) Anno Domini MCCCCLXXXIII. die XXI mensis ianuari obiit honesta Barbera Bügin de Galilea uxor predicti Conradi Ingolt. Orate pro ea.[255]

• 1487. 1487. XXIIII mensis marcii venerabilis dominus Johannes Breitenbach canonicus et scolasticus huius ecclesie vita est functus. Orate pro eo. B.

1488. Anno Domini MCCCCLXXXVIII. VII idus ianuarii obiit dominus Petrus Müge civis Argentinensis.

(1483.) Anno Domini MCCCCLXXXIII. V nonas maii obiit dominus Matheus Muege civis Argentinensis filius predicti domini Petri.[256]

[255] Conrad Ingolt, auquel s'applique cette épitaphe, était fils de Nicolas et frère de Jean Ingolt. Il fonda avec ce dernier, en 1477, la prébende de l'autel de Saint-Léonard, confesseur, et de Saint-Erard, évêque. L'anniversaire de Conrad se célébrait le 15 février *(XV kalendas marcii)*. (Voyez MIEG, p. 48[b].) L'épitaphe ne porte pas l'indication de l'année de la mort de celui dont elle doit conserver le souvenir; la date de l'année n'a jamais été remplie. Cela provient, sans nul doute, de ce que la pierre fut posée pendant que Conrad Ingolt était encore en vie, soit lors de la création de la prébende qu'il avait instituée à l'autel qui se trouvait jadis près de l'endroit occupé par l'épitaphe, soit lors de la mort de sa femme. Suivant l'usage généralement observé, Ingolt fut enterré près de l'autel qu'il avait contribué à enrichir. La pierre se trouve en partie couverte par le cercueil du comte d'Alefeld. Elle est placée dans l'angle formé par le mur du transept et la chapelle des Évangélistes.

[256] Dès le quinzième siècle la famille des Mieg (Müg ou Mueg) était une des familles patriciennes les plus distinguées de Strasbourg. Pierre Mieg, auquel se rapporte notre épitaphe, fut anobli par l'empereur Frédéric III, en 1472. Son petit-fils Sébastien et ses arrière-petits-fils, Sébastien et Charles, reçurent, l'un en 1577, et les autres en 1582, le titre nobiliaire de Bofzheim (Boffsheim) de l'empereur Rodolphe II. Le premier était stettmeistre. (SCHOEPFLIN, *Alsatia illustrata*, t. II, p. 658, § 452.)

L'auteur Sébastien Mieg de Bofzheim, dont nous avons si souvent cité le nom et l'ouvrage, était fils du second Sébastien, et arrière-petit-fils de Jacques († 1498), fils aîné de Pierre, souche de la branche aînée des Mieg. Son propre fils, Guillaume Sébastien, savant distingué, devint stettmeistre en

» Anno Domini m. . . . . providus vir Heinricus Ingolt civis Argentinensis.

(1493.) Anno mccccLxxxxv. sexto kalendas iulii obiit honesta domina Clara Gerbottin eius uxor.
Orate pro eis.[257]

° » Anno Domini mcccc. . . . . obiit validus vir Waltherus de Milhem cuius anima requiescat in pace.

° 1498. Anno Domini mccccxcviii. die xxvi decembris obiit domina Feronica Hagen uxor validi viri Waltheri de Milhem cuius anima requiescat in pace.

1498. Anno Domini mccccLxxxxviii. vii kalendas maii obiit dominus Jacobus Müge civis Argentinensis. Orate pro eo.

(1470.) Anno Domini mccccLxx. iiii kalendas novembris obiit domina Katherina de Kölle uxor eius legitima. Orate pro ea.

1504. Anno Domini mv c und. iiii ior starb der streng her Thoman Lentzel ritter dem got gnod.

(1519.) Anno xv c xix starb der vest Cristoffel Lentzel sin sun, dem got barmhertzig si. Amen.

1506. Alexius Spirer homo fidei probitate clarissimus hic situs est. Viator opta ut requiescat. Obiit mdvi. xv marcii.

1507. Anno mccccccvii tercio nonas marcii obiit honorabilis dominus Petrus Müge presbyter et canonicus huius ecclesie cuius anima requiescat in pace.

1656 et 1657. La branche aînée s'éteignit en 1584 dans la personne de Paul Jacques, neveu de notre auteur.

Les Mieg, dont les épitaphes sont relatées aux années 1507, 1511 et 1533 (voyez 1534), appartiennent à la branche cadette et plébéienne, descendant de Matthieu († 1483), second fils de Pierre.

[257] Henri Ingolt appartient à la même famille que Jean et Conrad. La munificence avec laquelle les Ingolt avaient doté les autels, institués par eux à Saint-Thomas, de prébendes et de vicairies, fit pendant longtemps révérer leur mémoire dans cette église.

..... Anno Domini MCCCC....................... providus vir Johannes Ingolt de Argentina huius altaris fundator. Orate pro eo.[258]

[258] Jean Ingolt était frère de Conrad et conjointement avec celui-ci fondateur de l'autel de Saint-Erard et de Saint-Léonard. Son anniversaire se célébrait le même jour que celui de Conrad. (Voyez MIEG, p. 52 [b].)

La date de l'année de la mort de Jean Ingolt manque sur l'épitaphe comme celle du décès de Conrad sur la pierre sépulcrale de ce dernier; c'est sans doute encore par la raison que nous avons indiquée à l'occasion de l'épitaphe de Conrad.

Toutefois l'inscription que nous allons transcrire dans le texte immédiatement après la présente, fait voir que Jean Ingolt est mort en 1507.

A la page 229 [b] Mieg rapporte, d'après Schad, qu'une seconde inscription en lettres de cuivre et d'argent, ornée des armes de la famille Ingolt et rappelant la mémoire de Nicolas Ingolt, père de Conrad et de Jean, et celle de ce dernier, se trouvait jadis sur une table en plomb, dans la niche pratiquée dans le mur du bas-côté méridional en face du pilastre auquel est adossée la chaire. Cette inscription marquait la mort de Jean à l'an 1500. Elle était conçue en ces termes :

«Anno Domini MCCCCLXXIV obiit honestus et sagax Nicolaus Ingolt Argentinensis. »Deinde anno Domini MD obiit Johannes Ingolt filius prefati Nicolai vicariæ huius »altaris S. Leonhardi fundatores hoc conquiescentes in pace.»

Il se peut toutefois que la seconde de ces inscriptions, celle relative au fils Ingolt, ait été préparée à une époque à laquelle Jean vivait encore, sans qu'on ait songé à la compléter après sa mort et à ajouter le chiffre VII, que nous trouvons dans la seconde inscription marquant le décès de Jean Ingolt et de sa femme, inscription qui n'existe plus, mais que nous transcrirons de la collection de Mieg. Dans tous les cas nous adoptons la date indiquée par ce savant de préférence à celle fournie par Schad, par le motif que nous avons déjà exposé à la note 247.

L'épitaphe de Jean Ingolt à laquelle se réfèrent ces observations est couchée par terre, à l'endroit où se trouvait jadis, d'après Schad, l'inscription rappelant la mort du père Ingolt et de son fils Jean, c'est-à-dire au bas de la niche qui contenait cette inscription que nous venons de donner d'après Schad. Deux écussons sont sculptés sur la pierre. L'écu inférieur, portant une tête de nègre, est celui des Ingolt. Le texte de l'inscription indique clairement que l'autel fondé par Jean en l'honneur de Saint-Léonard se trouvait tout près de l'endroit où le défunt reçut la sépulture. Faisons remarquer encore que l'inscription rapportée par Schad attribue la fondation de cet au-

1507. Anno Domini MDVII. XVIII novembris obiit honestus et providus vir Joannes Ingolt Argentinensis.

(1496.) Anno Domini MCCCCXCVI. VIII iulii obiit honesta et pia Brigida Dedingerin uxor præfati.
Orate pro eis.

1509. Anno Domini MCCCCCIX septimo kalendas augusti obiit Nicolaus Keller prebendarius huius ecclesie. Orate pro eo.

° 1510. Das ist mir bliben das ich hab geben.
Was ich behalten hat mich begeben.
O gott gib uns allen das ewig leben.[259]

tel au père Nicolas et à Jean Ingolt conjointement, tandis que dans les titres des Archives de Saint-Thomas ce sont toujours les frères Conrad et Jean Ingolt qui sont désignés comme fondateurs de ce même autel.

[259] L'épitaphe curieuse en vers, que nous venons de transcrire, entoure une pierre sépulcrale sur laquelle est sculpté un squelette de mort couché sur un matelas.

Cette pierre sépulcrale, dont l'inscription ainsi que la sculpture rappellent la fragilité et la vanité des choses humaines, est celle du riche patricien Nicolas Rœder, qui par son testament institua, en 1498, son anniversaire, en faisant de riches donations au chapitre de Saint-Thomas, et en ordonnant à ce dernier d'ériger une montagne des oliviers, ornée de statues, près de sa tombe. (Voyez MIEG, p. 61 ^{b} et 114 ^{b}.) Les ordres du testateur furent exécutés après sa mort. Le chapitre fit élever près de la tombe de Rœder le monument commandé par le défunt, et se transporta chaque année, les 22 et 28 décembre *(XI et V kalendas januarii)* près de la tombe et de la montagne des oliviers pour y célébrer la mémoire de Rœder révéré comme un des principaux bienfaiteurs de la collégiale. (Voyez MIEG, livres des anniversaires de Saint-Thomas, p. 46 ^{a}.)

Les statues de cette montagne des oliviers sont les mêmes qui se trouvent de nos jours dans la crypte de la cathédrale derrière la grille du côté de l'église. (Voyez ce que nous avons dit à ce sujet aux pages 73 et 86.)

Le Christ est représenté à genoux et en prières; près de lui, sur un rocher, se tient un ange qui lui tend le calice des douleurs; derrière lui les trois apôtres sont plongés dans un sommeil profond; déjà le traître Judas, la bourse à la main, ouvre la porte du jardin, pour livrer son maître et bien-

1511. Anno Domini Dusent finff hundert und elff ior uff mitwuch den XIX dag februarii starb der ersam Florentz Mieg dem gott genad. Amen.

» Anno Domini MCCCCC undecimo secundo idus iunii starb der ersame Paulus von Jœlingen Altvogt zu Dachsteyn und Gertrut sin eliche huszfrowe denne got genade. Amen.

° 1512. Nicolaus Wurmser decretalium doctor ecclesie S. Thomæ decanus hoc fieri fecit III die marcii anno MDXII.[260]

° 1512. MDXII hoc fieri fecit Nicolaus Wurmser decanus ecclesie S. Thomæ III kalendas aprilis. Voluit ut scires lector. Abi et vale.[261]

faiteur aux soldats qui se pressent derrière lui; Jérusalem apparaît au fond.

On ignore le nom de l'artiste qui exécuta cette sculpture. Dans tous les cas l'auteur était un homme d'un grand talent.

La pierre sépulcrale de Rœder se trouve aujourd'hui dans le mur de clôture du jardinet du pasteur, près de la porte d'entrée, en venant de la rue de l'Ail. Il est à regretter qu'une grande partie de la pierre soit enfoncée dans la terre. Ce morceau de sculpture remarquable mériterait bien d'être mieux conservé.

Il paraît que la tombe de Rœder ne se trouvait pas loin de l'endroit où nous voyons aujourd'hui son épitaphe. Le monument, ainsi que la tombe, était placé jadis dans le charnier construit en 1411.

Les Rœder portaient le titre nobiliaire de Tiersberg.

260 Cette inscription se trouve sculptée au-dessus de la petite porte de la maison capitulaire sise dans la rue de la Monnaie à côté de l'Hôtel-de-la-Monnaie, anciennment à côté de la maison dite *Cour des Chartreux (Carthäuserhof)*. Cette maison qui fut construite par le doyen Nicolas Wurmser, en 1512, était jadis celle des doyens de Saint-Thomas. (Voyez MIEG, p. 823ᵃ.)

261 Cette seconde inscription se trouve au-dessus de la grande porte de la même maison canonicale faisant face au grand portail occidental de l'église. Au milieu des deux dernières lignes on voyait autrefois une sculpture représentant l'apôtre Saint-Thomas agenouillé devant le Christ tenant le drapeau à la main. Deux écus, dont celui de gauche était aux armes des Wurmser, se trouvaient au bas de cette sculpture. (*Ibid.*) L'une et les autres n'existent plus aujourd'hui. Ils ont été enlevés sans doute dans la terreur.

• 1521. Deputati ordinis hoc sacrarium extruxerunt anno salutis MDXXI.[262]

• 1522. Anno Domini M V C in dem . . . . . ior uff den. . . . . starb der ersam Adolff Schuldheis genant Win und brot der hie mit Anna Hüszlerin siner elichen huszfrowen und alle ier voreltern und Kinden begraben ligen. Bitten got für sy alle. 1.5.2.2.

1525. In dem ior MDXXV an dem XX dag des heimonats starb der edel vest Danzel von Baden dem got gnedig und barmhertzig sin wel. Amen.

1547. Bello civili patriæ sumptisque inter parteis ob religionem armis Gervasius et Prothasius Sopheri filius hic ad D. Thomæ collega pater ille ejusdem collegii quæstor posteritati commodante sumptibus immodicis ex ruinis partim resuscitando ædes has undique instaurarunt. Anno Domini MDXLVII.[263]

1554. Petrus Dasypodius in hoc collegium cooptatus id sui monumentum F. F. anno 1544.
Conradus Dasypodius collegii canonicus custos et decanus Petri Dasypodius collegii canonici scholastici et decani filius memoriæ ergo hoc F. F. anno 1581.
Joannes Bedrotus canonicus F. F. Anno 1540.
Mathæus Miægus canonicus hujus collegii anno 1553.
Laurentius Schenckbecher canonicus et cantor hujus collegii anno 1541.
Hieronymus Betschlin canonicus anno 1540.
Jacobus Bopius decanus hujus collegii anno 1541.

262 C'est l'inscription qui se trouve dans la clef de voûte de la chapelle des Evangélistes et qui rappelle la fondation de cette chapelle. Nous l'avons déjà transcrite à deux reprises. (Voyez p. 79 et 139.)

263 Nous ignorons où se trouvait jadis cette inscription. Peut-être provient-elle de l'ancienne maison où le chapitre tenait ses assemblées.

Exemplum sancti nostri videte, collegæ, Christus vulnera detegit, lenitatis et misericordiæ signum est. Hoc petit Thomas, nimium diffidentis animi indicium est, sed quo tardior ad credendum eo ad confitendum fuit concitatior. Qui cito incipit, consstantiam præstet, qui tarde accedit, moram diligentia atque ardore compescet. Hoc imitamini, collegæ, ut ex huius loci consiliis populus Dei augescat, cuius vox una cum Thomæ confessione sit : DOMINUS ET DEUS MEUS, CHRISTUS.

V. F. Capitoni theologo trium linguarum peritia claro, huius collegii præfecto, cujus similis forte sperari, haberi facile non potest, collegæ gratitudinis ergo mœsti posuere postquam prid. non. novembris magno sui relicto post se desiderio migrasset ad Christum anno 1541.

Beatus Felix Pfeffinger canonicus et scholasticus.

Bene merentium ergo Joannes Hüttichius P. 1540.

Joannes Sturmius F. C. 1544.

Prothasius Sopherus canonicus, 1540.[264]

1554. Omne genus ludi procul hinc fraudesque facessat,
Seria sunt doctis hic agitanda viris.

[264] Ces inscriptions ornées d'un grand nombre d'écussons se trouvaient peintes sur les vitraux de l'ancienne salle capitulaire (*Capittelstub*). Elles étaient destinées à rappeler le souvenir des membres distingués du chapitre dont elles renferment les noms. (Voyez Mieg, p. 231 [a] et [b].)

Conrad Dasypodius, dont la seconde inscription fait mention, est le célèbre mathématicien qui construisit l'ancienne et fameuse horloge de la cathédrale, que l'on comptait jadis au nombre des sept merveilles et que M. Schwilgué est occupé à refaire en ce moment.

La grande inscription relative à Saint-Thomas se trouvait sans doute sous la peinture représentant le saint apôtre et le moment si souvent reproduit dans son église par les artistes.

Nous rendons également attentif à l'inscription suivante destinée à rappeler la mémoire du célèbre réformateur Wolfgang Fabrice Capiton, prévôt du chapitre au temps de la réformation.

Consulat in medium quod quisquis putaverit æquum,
Consilia alterius, vel meliora probet.
Futiliter nemo, quæ sunt cœlenda, revelet
Sed memor officii sit bene quisquis sui.
Anno 1554.[265]

1581. Joanne Sturmio præposito Cunrado Dasypodio decano Jona Bitnero Fabricæ præfecto collegium Thomanum hunc locum pueris erudiendis instauravit anno Domini MDLXXXI.[266]

° 1615. Bartholomeo Nassero, præposito, Joanne Ludevico Hawenreutero, decano, Marco Floro, cantore, Laurentio Thome Wallisero, fabricæ præfecto, collegium Thomanum hoc organum musicum renovandum curavit. Anno Domini M. DC.XIII.[267]

° 1617. Joanni Sigrist Rubeaquensi doctori
Lict. Argent. præsulum primum
Officiali hinc archigramma-
teo tandem clericalium mo-
rum censori æquissimo te-
stamento suo in pauperes
liberalissimo. Huius ædis et
canonico et scholastico.
Quisquis hoc saxum
aspexeris cœli-

[265] Cette inscription se trouvait jadis au-dessus de la porte de la chambre capitulaire. (Voyez Mieg, p. 231 b.)

[266] Cette inscription se trouvait jadis dans la porte du cloître ou plutôt du charnier, par laquelle on entrait à l'école fondée en 1536 à Saint-Thomas. (Voyez Mieg p. 115 b.) On se souvient que le cloître fut démoli en 1771.

Cette inscription est la dernière en date de la collection de Mieg.

[267] C'est l'inscription placée près des orgues et qui nous a conservé la date d'une des restaurations de cet instrument. Nous en avons déjà fait mention à la section consacrée aux orgues. (Voyez p. 151.)

cam optate
quietem.
Obiit anno Dominis natalis
sesquimillesimo decimo
septimo die vero
quarta mensis
augusti
In umbras livor
Harpocratem
Agito.

° 1645. Der hoch edel geborne Fri. Lud. Kanofski von Langendorf kön. majest. in Franckreich confœd. cron churfürsten und stænd Obrist zu ros und fues starb selig den 24 novemb. anno 1645.[268]

° 1665. Christo vitæ regisacrum
cui vixit vivetque illustriss. Germen
Augustus comes Harteckius.
genus illilonga utriumque avorum serie
et decoris imaginibus splendidum
ortu ejus et christiana regeneratione
Annus MDCXLVIII. D. M. cognominis i
locus a Turreforti dictus inlaruere
ex domo paterna
Posonium, Noribergam, Francofurtum,
Heidelbergam, et per annos V Argentinam,
sedes ac magistras studiorum habuit,
prima ei religionis et pietatis cura,
quam omnes virtutes comitabantur
in sapientia reliqua, historiam
civilem, et jurisprudentiam,

[268] La figure du colonel Kanofski est sculptée en relief sur la pierre sépulcrale. Le défunt est représenté armé de toutes pièces et tenant le bâton de commandant à la main. Il était colonel au service de l'Union protestante.

feliciter et studiose sectabatur.
Desiit mortalis esse D. XXVIII. mart.
Ann. MDCLXV.
Sepultus est hoc loco D. XX juni.
Flos paradisi mundi desiderium.

° 1669. Hic requiescunt
ossa iuvenis
ut generose natiita
Optimæ indolis et
maximæ expecta-
tionis Friderici Chri-
stiani de Ale-
feld
viri per illu-
stris domini
Caii de Alefeld
equitis aurati
S. R. majestatis Daniæ
et Norwegiæ
in Slesvici et Holsa-
tiæ ducatibus
consiliarii provinci-
alis et
Haderslebiæ in Jutlan-
dia meridionali
Præfecti
Hæreditarii in Melbec etc.
ut et
generosissimæ dominæ
Sophiæ Ranzo-
viæ
filii dilectissimi
qui
postquam Haderslebiæ

Anno MDCLII. IV februar : lucem aspexisset et ad majorum splendorem qua potuit. morum. integritate indefessus. contendisset Argentinæ variolis decumbens catharro suffocativo placide in Salvatore suo obdormivit Anno MDCLXIX februarii die XXVI.[269]

• 1696. Viro
Qui Christo Ecclesiæque vixit in terris
Vivito et vivet in cœlis
Omnino magno
Doctori Sebastiano Schmidio
Conventus ecclesiastici per XXIX annos præsidi
Et hujus collegii XIII annos decano demum VI annos præposito
Undiquaque meritissimo
Universitatis professori per XLII annos
Per universum orbem litter. celeberrimo
Qui postquam

[269] Cette épitaphe se trouve sur le couvercle d'un cercueil en pierre placé devant la porte de la chapelle des Evangélistes et qui renferme les restes d'un gentilhomme danois, Frédéric-Chrétien d'Alefeld, mort à l'âge de dix-sept ans à Strasbourg, où il faisait ses études à l'Université.

Le cercueil est orné le long de ses deux larges faces des écussons des seigneuries de Rantzow, Derwische, Ramels, Walstorff, Halle, Kroktorff, Alefeld, Pogwisch et Breide, seigneuries qui appartenaient aux père et mère du défunt. Dans les faces étroites sont inscrits les noms des parents du jeune seigueur qui lui firent ériger ce monument. Au haut dn cercueil on lit : «*Hr Caii von Alefeld Ritter,*» et au bas : «*Sophia v. A. g. Rantzowinn.*»

Ingenii magnitudine incredibili studio
Stupenda eruditione doctrinæque profunditate
Religionis puritate ac sermonis gravitate
Vitæ quoque sanctimonia morumque integritate
Theologus
Ut ΑΜΩΜΗΤΟΣ ita forte ΑΜΙΜΗΤΟΣ
Omnibus muneribus gestis præclare defunctus esset
Cum scriptis jam orbe onusto
Ultimam manum libro
Qui codicum apex est et terminus
SS. Bibliorum
Versioni imponeret
Vitæ terminum
D. X. mens. jan. A. C. MDCXCVI
Apoplexia tactus senex octuagenarius attigit
Memoriæ et meritorum
Ut cum libris nunquam interituris æmulus esset interpres
Ad seram posteritatem
Lapis iste
Illustre Colleg. Scholarch.
Singulari gratia
Ceu singulari viri exemplo debitum monumentum
Jussu publico voluit. [270]

° 1732. Johanni Henrico Bœclero
Magni Bæcleri nepoti
Johannis filio

[270] Sébastien Schmid né à Strasbourg en 1617; nommé professeur en théologie en 1654; mort en 1696.

Schmid est, ainsi que les savants dont nous allons rappeler les noms, du nombre des professeurs qui contribuèrent le plus à donner à l'ancienne Université de Strasbourg l'illustration dont elle fut entourée jusqu'à sa suppression.

Cette inscription, ainsi que celles des autres professeurs de l'ancienne Université, est incrustée en lettres de cuivre sur une grande table noire.

Qui
Collegium patriæ Argentinæ Thomanum
Canonicus decanus præses
Academicam juris cathedram
Doctor
Per sex fere lustra
Prudentia doctrina meritis
Illustravit
Obrechti et Schilteri alumnus
Avitæ gloriæ æmulus
Ex Anna Maria Schwengsfeuria
Filiæ unius A. MDCCXXIV defunctæ pater
Integritate et innocentia vitæ
Justitiæ et æquitatis amore constanti
Modestia comitate candore
Omnibus venerabilis
Apoplexia improlis occidit D. XII jan. MDCCXXXII
Ætatis quinquagesimo tertio
Anna Margaretha Mivillia
Conjux secunda
Mariti memoriæ cenotaphium posuit
Polyandrium Ad. D. Galli corpus abscondit. [271]

° 1732. Hic quiescunt ossa
Generosissimi juvenis
Christiani Siegefridi
De Barner
Megapolitani
Nati Hagen comitum
Die XXII julii MDCCXIII
Denati Argentorati
Die 2do octobris MDCCXXXII.

[271] Jean Henri Bœcler, petit-fils de Jean Henri Bœcler, savant professeur d'histoire, né en 1679; nommé professeur en droit en 1703; mort en 1732.

° 1737. Joanni Henrico Lederlino
Linguar. oriental. in Acad. Argent. prof. publ.
Collegii Ad. D. Thomæ decano
Et gymnasiarchæ
Qui
Argentorati natus xv kal. sext. MDCLXXII
Origines suas doctrinæ gloria illustravit
Thesauros Orientis in patria paratos
In Batavia et Gallia auctos
Ore et scriptis
Per orbem literatum diffudit
Dubium
Græcis Hebraicis Syriacis an Arabicis
Majorem reputares
Ter academiæ
Duodecies ordinis philosophici rector
Bis maritus undecies pater
Obiit et sepultus est
Oberbrunnæ ad Vosagum A. MDCCXXXVII. III sept.
Mortem invenit ubi sanitatis præsidia
Non semel quæsiverat
Vir moribus antiquis candore constantia
Nulli secundus
Conjux duæ filiæ superstites generique
Optime merenti
Monumentum hoc posuerunt.[272]

° 1737 Johanni Henrico Feltzio
J. U. D. et Prof. P. O.
Cap. Thom. et Fac. Jur. seniori
Nato Kolbshemii XXII febr. MDCLXV.
Arg. pridie kal. oct. MDCCXXXVII extincto
Qui

272 Jean Henri Lederlin, né à Strasbourg en 1672; nommé professeur des langues grecque et hébraïque en 1703; mort en 1737.

Sanguinis Bœcleriani particeps
Ut a natura ingentes animi dotes
Ita a magno Obrechto mentis culturam
Ab illustri Schiltero jurisprudentiam
Accepit
Doctrinæ præstantia celeberrimus
Viro
Cui electores imperii jurium suorum
Assertionem
Diversi principes ministrorum suorum
Formationem
Nobilitatis immediatæ membra
Illustris status sui defensionem
Debuerunt agnoverunt
Majores dignitates modeste recusanti
Scriptori eleganti oratori facundo
Universitatis quinquies rectori
Bis et vicies facultatis suæ decano
Trecenties in cathedra præsidi
Novies patri ter avo
Optime merenti
Monumentum hoc erexit
Filia natu major.[275]

• 1745. Jeremiæ Eberhardio Linckio
J. U. D. et Prof. P. O.
Collegii Thomani decano

[275] Jean Henri Feltz né à Strasbourg en 1665; nommé professeur en droit, en 1695; mort en 1737.

Feltz était gendre du célèbre Olry Obrecht, d'abord professeur d'histoire et d'éloquence, puis professeur en droit et prêteur royal, mort en 1701, le même que Bossuet appelait un abrégé de toutes les sciences et l'homme de toutes les nations : «*Epitome omnium scientiarum et homo omnium populorum.*»

Felz lui-même était un jurisconsulte très distingué. Il était surtout très versé dans le droit public de l'Allemagne.

Spiritum
Argent. IV mart. MDCLXXXV acceptum
VII januari MDCCXLIII Deo reddenti
Ex Feltziana natu majori filia
Catharina Salome
Ter patri quater avo
Academiæ quarta vice rectori
Jurisconsultorum et philos. ord. quindecies decano
Quadringenties solenniter præsidi
Disputatori acerrimo
Viro
Scientiarum varietate ingenii sagacitate
Laborum pondere, studio indefesso
Illustri
Blando affabili æquo justo
Regi fidem ac industriam
Parentibus uxori liberis pietatem
Auditoribus cum facilitate dexteritatem
Sua cuivis officia
Probanti servanti exhibenti
Infra mensis spatium
I. D. Osterried D. mor. Prof. et Can. Thom. generum
Inverso mortalitatis ordine
Sequenti
Monumentum hoc F. F.
Vidua et filiæ. [274]

° 1750. Mauritio Saxoni
Curlandiæ et Semigalliæ duci
Summo regiorum exercituum præfecto
Semper victori

[274] Jérémie Everard Linck né à Strasbourg en 1685; nommé professeur en droit en 1720; mort en 1743.

Il était gendre de Feltz; aussi son épitaphe se trouve-t-elle dans le même cadre que celle de son beau-père Feltz.

Ludovicus XV
Victoriarum auctor et ipse dux
Poni jussit.
Obiit XXX nov. anno MDCCL ætatis LV.[275]

° 1754. Johannes Georgius Scherzius
J. U. D. et Prof. P. O.
Universitat. senior. cap. Thom. præpositus
LII annis. canonicus
CCC. Scabinorum. civitatis. alter. Nestor
Natus. Argent. IV. kalend. April. MDCLXXVIII.
Doctrinæ. omnigenæ. thesaurus
Jureconsultus. oracula. juris. moribus. fundens
Novus. auctor
Immortalis. de. patria. lingua. operis
Imo. parens
Fœtus. adhuc. præstantioris
Glossarii. Teutonici
Per X. lustra. formati. se. solo. judice. immaturi
A. patrio. magistratu. inter. pretiosa. servati
Fratrem. filiumque. collegas. deosculatus
Utroque. mature. orbatus
Hæc. dulcia. et. amara
Ut. Christum. lucrifaceret. aspernatus
Cœlestem. spiritum. cœlesti. patri
Cum. ips. kal. april. MDCCLIV. reddidisset
Terrestres. eius. reliquias. terræ. matri
Æternæ. memoriæ. particulam. huic. lapidi
Insinuarunt
Patrem. optimum
Pari. pietate
Vivum. colentes. amissum. deflentes
Tres. filiæ. et. ex. filio. nepos.[276]

[275] Voyez au sujet de l'inscription du maréchal de Saxe p. 185 et note 213.
[276] Jean George Scherz naquit à Strasbourg le 29 avril 1678. Il se distin-

° 1739. Phil. Henr. Bœclerus
Gentis suæ
Septem doctoribus publ. inclytæ
Decus
Artis medendi lumen
Cadaveribus quæ tractavit
Doctrina et eloquio
Quasi reddidit spiritum

guait, comme tant d'autres de ses collègues à l'Université, par cette vaste et profonde érudition qui, pour ainsi dire, y était héréditaire, et qui y faisait affluer la jeunesse studieuse de toutes les parties de l'Europe.

Scherz était professeur de philosophie appliquée avant que d'être professeur en droit; ce dernier titre lui fut conféré en 1771. Mais quoique juriste et philosophe, il avait fait de l'étude de la langue et de la littérature allemande du moyen-âge son étude de prédilection. Aussi les recherches consciencieuses qu'il fit dans ce domaine des sciences contribuèrent-elles surtout à lui acquérir la réputation dont il jouit à juste titre dans le monde savant. Scherz fut un de ceux qui dirigèrent l'attention publique sur les trésors littéraires que nous a légués le moyen-âge; qui provoquèrent par leurs efforts l'engoûment qui vers la fin du dernier siècle, une vingtaine d'années après la mort de Scherz, s'empara de la jeunesse savante de l'Allemagne; et qui préludèrent ainsi à la révolution qui devait refondre la littérature allemande et la porter au degré de perfection que lui firent atteindre les Gœthe et les Schiller.

Scherz a enrichi et complété le «*Thesaurus antiquitatum teutonicarum ecclesiasticarum, civilium, litterarium etc.*» que Schilter avait publié à Ulm en 1727.

Mais son ouvrage principal, celui qui honorera à jamais son nom, est son fameux «*Glossarium germanicum medii ævi*», qu'Oberlin publia une trentaine d'années après la mort de l'auteur. (*Strasbourg*, 1781 et 1784.)

Parmi le grand nombre de dissertations académiques soutenues sous la présidence de Scherz, il en est onze ayant pour titre: «*Philosophiæ moralis Germanorum medii ævi specimina*,» contenant cinquante et une fables d'un auteur qui paraît avoir vécu du temps de l'empereur Frédéric II. L'original, qui appartenait jadis à Scherz, fait partie de la bibliothèque Schœpflin, aujourd'hui propriété de la ville de Strasbourg.

Scherz mourut le 1 avril 1754, à l'âge de 74 ans, sénieur et prévôt du chapitre de Saint-Thomas, dont il était chanoine depuis cinquante-deux ans, comme le porte son épitaphe. Pendant trente ans il avait siégé au Sénat de sa ville natale.

Auditoribus amabilis
Insidias mortis
Scholæ non sibi metuendas
Ut desiderium sui leniret
Testamento fefellit
Beneficiis immortalis
Ob. VII id. jun. an. MDCCLIX.
Æt. XL. mens. V. D. XXIII.
Christina Sal. Beckia
Publici doloris interpres
Optimo conjugi
Monum. hoc. pos.[277]

° 1762. Jo. Jacobus Sachsius
Medicinæ doctor
Clinices professor
Capituli Thomani decanus
Per L annos medicinam exercuit
Ultra XL annos in cathedra docuit
Alsatiæ Hippocrates
Oraculum naturæ
Magnatum pauperum refugium
Liberalis et officiosus in omnes
Decessit Argentorati
D. XVIII jun. MDCCLXII
Ætatis anno LXXV. M. VI. D. VIII.
Ex Maria Salome Christiania
Quinquies parens
Filius filia gener superstites
Patri et socero

[277] Philippe Henri Bœcler, né à Strasbourg en 1718; nommé professeur en médecine en 1748; mort en 1759.

Ainsi que le dit son épitaphe il appartient à la famille des Bœcler, qui donna sept docteurs érudits à l'ancienne Université.

Tot meritis illustri
Cenotaphium posuere.[278]

° 1771. Joh. Danieli Schœpflino
Auctoritate procerum
Heic sepulto
Sophia Elisabetha
Soror et heres
F. C.
Ob. VII aug. A. C. MDCCLXXI.
Ætatis LXXVI. mens. XI.[279]

° 1806. Jeremiæ Jacobo Oberlino
Acad. Argent. professori
Antiqua eruditione antiqua virtute
Claro
Cives amici
Nat. VIII augusti MDCCXXXV.
Obiit X octobris MDCCCVI.[280]

° 1813. Christophoro Guilielmo Koch
Histor. et jur. publ. in Acad. Argent. professori
Per cumulatarum dignitatum munerumque
Honorificum decursum
De re civili ecclesiastica literaria
Præclare commerito
Gratæ civitatis interpretes
Collegæ Thomani posuere.
Obiit anno MDCCCVIII vixit annos LXXVI.[281]

[278] Jean Jacques Sachs, né à Strasbourg en 1686; nommé professeur en médecine en 1733; mort en 1762.

[279] Voyez la notice biographique sur Schœpflin, p. 204, note 225.

[280] Voyez la notice biographique sur Oberlin, p. 199, note 223.

[281] Voyez la notice biographique sur Koch, p. 192, note 222.

° 1820. Frid. Carolo. Timoth. Emmerich
S. S. Theol. D. Prof. publ.
Doctrina. humanitate. pietate
Eximio
Auditores. grati. Lugentes. amici.
Obiit. Argent. D. I. iun. MDCCCXX. ætate XXXIV.[282]

° 1828. Memoriæ
Francisci Danielis
Reisseissen
Medici humanissimi
Qui studiis opera fortuna
De civibus ecclesia
Suaque arte
Præclare meruit
Obiit Argent. MDCCCXXVIII
D. XXII maii ætatis LV.[283]

° 1830. Memoriæ
Johannis Schweighæuser
Græcar. et oriental. literarum professoris
In Academia Argentoratensi
Ordinis reg. legion. honor. equitis
Civis cordati probi sancti
Doctoris eximii clarissimi editis scriptis
Appiani Polybii Athenæi Arriani Herodoti Senecæ
Collegæ quibus usque fuit carissimus
Lapidem hunc posuerunt.
Natus Argentorati A. D. 26 junii MDCCXLII
Obiit ibidem A. D. 19 januarii A. MDCCCXXX.[284]

[282] Voyez la notice biographique sur Emmerich, p. 202, note 224.

[283] Voyez sur Reisseissen, p. 203.

[284] C'est l'épitaphe du célèbre helléniste, qui mourut doyen et professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de l'Académie de Strasbourg, professeur de littérature grecque et des langues orientales au Séminaire pro-

testant, associé libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, correspondant de plusieurs sociétés savantes et membre de la Légion-d'Honneur.

Jean Schweighæuser naquit à Strasbourg le 27 juin 1742. Il fit ses études à l'ancienne Université de cette ville, où, sous la direction de Schœpflin, de Lorentz, de Frid et des autres savants qui illustrèrent alors l'école de Strasbourg, il mit le fondement à cette universalité de connaissances qui, dans sa pensée, fut de bonne heure l'idéal du parfait philologue.

En 1767, il défendit avec éclat sa dissertation latine sur le *système moral de l'univers,* travail remarquable dans lequel le jeune savant pressentit et indiqua la transformation qui devait bientôt s'exécuter dans le domaine de la philosophie.

Après la mort de son père, pasteur très estimé à Strasbourg, Schweighæuser se rendit à Paris où il se perfectionna dans les études philologiques et s'enrichit de nouvelles connaissances dans le syriaque, l'arabe, et dans la littérature de l'Orient en général. Ensuite il alla continuer ses recherches en Allemagne, en Angleterre et dans la Hollande.

A son retour à Strasbourg, Schweighæuser fut attaché, en 1770, à l'Université en qualité de professeur adjoint à la chaire de philosophie. C'est à cette époque que remonte sa thèse de philosophie écrite en latin avec une rare élégance de style.

Plus tard des arrangements académiques firent passer Schweighæuser à la chaire publique de littérature grecque, que le célèbre Oberlin avait remplie jusqu'alors. A partir de cette promotion il tourna presque exclusivement vers l'étude de cette littérature sa profonde sagacité et sa prodigieuse mémoire. Une fraternité littéraire l'allia à cette époque à Brunck, ancien chef d'administration militaire, helléniste enthousiaste, sous le nom duquel parut un choix de tragédies de Sophocle et d'Euripide, dont Schweighæuser était l'éditeur.

En 1783 Schweighæuser fit paraître son édition d'Appien.

D'abord emprisonné, dans la terreur, avec ses collègues de l'Université, il fut ensuite relégué dans l'intérieur. Retiré à Baccarat, petit village de Lorraine, il s'adonna tout entier à ses études.

Rendu à la liberté il continua à les cultiver avec la même ardeur.

En 1795 parut l'édition de Polybe, fruit de ses travaux dans la retraite de Lorraine. C'est l'édition la plus complète, la plus correcte et la mieux ordonnée de toutes celles qui ont été publiées.

Depuis cette époque il trouva dans son fils M. Geoffroy Schweighæuser, un digne collaborateur, qui l'aida puissamment dans ses publications. Le *Manuel* d'Epictète, et le *Tableau de la vie humaine,* par Cébès, parurent successivement.

L'Institut de France venait d'être créé par le Directoire. L'éditeur de Polybe ne pouvait manquer d'y être appelé. Des écoles centrales ayant été ouvertes en Alsace, comme dans les autres parties de la France, Schweighæuser y obtint la chaire de littérature ancienne, et ne contribua pas peu, par ses leçons pleines de profondeur et d'intérêt, à ranimer parmi nous le goût de l'étude de l'antiquité classique.

Six années lui suffirent pour publier quatorze volumes d'Athénée, d'après des manuscrits anciens que M. Schweighæuser, fils, avait pour ainsi dire découverts et dont on n'avait jamais fait usage.

En 1806 Schweighæuser réunit ses dissertations philosophiques et littéraires sous le titre d'*Opuscules académiques*. La même année il fit imprimer pour les écoles le traité de morale de Cébès, avec un choix intéressant de poésies grecques.

L'Université de France, à peine instituée, s'empressa d'accueillir dans son sein un savant dont la réputation était devenue européenne. Schweighæuser fut nommé doyen et professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de l'Académie de Strasbourg.

Nommé conservateur de la bibliothèque de cette ville, il aida son digne collègue, M. le professeur Herrenschneider, à mettre en ordre la riche collection qui était un héritage de l'école centrale.

En 1809 parut l'édition de Senèque, la seule qui fasse autorité. Mais ce fut peut-être la publication d'Hérodote qui contribua le plus à répandre le nom du philologue de Strasbourg. Le *Lexique* d'Hérodote parut en 1824.

Schweighæuser rendit de grands services à l'étude des historiens grecs par les traductions latines dont il accompagnait le texe original si soigneusement épuré par lui, et les vocabulaires spéciaux, composés avec non moins de soins, dont il faisait suivre le texte de chacun des écrivains grecs. Il enrichit par des notes précieuses *Le trésor*, de Henri Estienne, réuni à ses deux *Glossaires*.

Le respectable savant mourut à Strasbourg, le 19 janvier 1830. Il eut pour successeur à la Faculté des lettres, au Séminaire protestant et à la bibliothèque, son fils et élève M. Geoffroy Schweighæuser, lequel porte à son tour dignement un nom devenu cher à la science. Malheureusement une cruelle maladie est venue paralyser M. Schweighæuser dans ses travaux.

M. Stiévenart, suppléant à la faculté des lettres et professeur de rhétorique au collége royal de Strasbourg, en 1830, a fait l'éloge historique de Jean Schweighæuser, pére.

L'épitaphe de Schweighæuser consiste en une simple pierre en marbre grisâtre. L'inscription est en lettres dorées.



III. DES CORPS EMBAUMÉS

DÉPOSÉS DANS LA CHAPELLE DE SAINT-ANDRÉ.

Dans la chapelle de Saint-André, attenante au transept méridional de l'église, se trouvent deux cercueils renfermant des corps embaumés.

Ces cercueils ont été découverts, avec trois autres, au mois de mai 1802, à l'occasion de fouilles faites dans un caveau du temple. Suivant une tradition ils auraient été transportés à Saint-Thomas en 1691, lors de l'incendie de l'église de Saint-Nicolas-aux-Ondes, où ils avaient été déposés dans l'origine.

Les deux cercueils ont des couvercles en verre qui permettent d'examiner de près les cadavres qu'ils contiennent.

Le grand cercueil renferme le corps d'un homme qui paraît avoir été d'un âge assez avancé. La taille du défunt est élevée et majestueuse ; ses traits, peu décomposés, sont réguliers et d'une grande noblesse. Le cadavre est vêtu d'une veste boutonnée, d'un juste au corps et de culottes de bure, de couleur brune. La tête, coiffée d'un bonnet de drap d'argent garni de dentelles, repose sur un chevet fourré de mélisses ; une fraise blanche plissée entoure le cou ; les mains, placées l'une sur l'autre, sont gantées en peau de daim ; les culottes, qui ne vont que jusqu'au genou, laissent voir des bas de lin ; les pieds sont chaussés de souliers très forts. Tout l'habillement est de la plus grande simplicité. Le cadavre ne porte

ni chaînes ni pierres précieuses. Rien dans toute la mise n'indique que le corps ait été celui d'un homme distingué par sa haute naissance.

Cependant feu le professeur Oberlin a reconnu aux armoiries peintes au haut et au bas du cercueil de bois dans lequel se trouve placé le cercueil en plomb, que le cadavre est celui d'un comte de Nassau-Saarbrück. L'écusson partagé en huit champs contient les armes de Nassau, de Saarbrück, de Saarwerden, de Mörs, de Weilnau, de Mehrenberg, de Mahlberg et de Lahr. D'après les recherches d'Oberlin, le corps serait celui du comte Gustave Adolphe de Nassau-Saarbrück, né à Saarbrück le 27 mars 1632, et qui était major-général de l'armée impériale, en 1677. Ladite année il fut blessé à mort dans la bataille livrée près du Kochersberg, à quelques kilomètres de Strasbourg. Il fut transporté dans cette ville où il mourut le 9 octobre 1677.

Le corps du comte est parfaitement conservé et son aspect n'offre rien de désagréable. Il y a peu d'années le menton était encore couvert de barbe. Mais les vêtements ayant été endommagés par le temps, on a fait mettre un habillement neuf entièrement pareil à l'ancien. Il est étonnant que la roideur des membres ait permis cette opération qui n'a eu d'autre résultat fâcheux que la perte de la barbe. Il est à regretter qu'en même temps on ait trouvé convenable d'enduire tout le cadavre d'un vernis luisant, dans le but de le mieux conserver, ce qui lui donne un air étrange et une couleur d'un brun-jaunâtre.

Le second cercueil contient le corps également embaumé d'une jeune personne de douze à quatorze ans, qu'on présume, sans doute à tort, avoir été la fille du comte de Nassau. Il est en effet très peu vraisemblable que le général, que la guerre avait appelé en Alsace, y ait amené sa famille. La circonstance que les deux cercueils ont été trouvés en même temps, et qu'ils sont placés l'un près de l'autre, a sans doute uniquement donné lieu à cette supposition.

Si l'habillement du comte est de la plus extrême simplicité, il n'en est pas de même de celui de la jeune personne. Le costume de

cette dernière est au contraire d'une grande richesse ; il indique au premier coup-d'œil que la demoiselle avait appartenu à une famille distinguée.

Elle porte une robe de tafetas bleu-changeant ornée de rubans de la même couleur. La tête est parée d'une couronne de fleurs artificielles. Deux chaînes, formées de petits anneaux de bronze alternant avec des étoiles blanches, pendent sur les épaules et supportent une main blanche en émail tenant une couronne verte de lauriers avec un rubis au milieu. Les bras sont ornés de bracelets composés alternativement de coraux et de perles. A chaque main la jeune fille porte une bague. L'une de ces bagues est enchassée d'un diamant; sur l'autre on lit les lettres J H S *(Jhesus,* Jésus), incrustées sur un fond noir. Le corps de la jeune fille est encore dans l'état dans lequel il se trouvait lors de sa découverte. Il est beaucoup moins bien conservé que celui du comte, sans doute à cause du bas-âge de la demoiselle. Aussi l'aspect des traits défigurés de cette tête chauve, rongée par les vers, et penchée sur la poitrine, ne laisse pas que de produire une impression désagréable et pénible. Le costume paraît être celui de la fin du dix-septième siècle.

Les cadavres renfermés dans les trois autres cercueils étaient entièrement pourris.



CONCLUSION.

UN MOT SUR LA VUE DONT ON JOUIT DE LA TOUR ORIENTALE DE SAINT-THOMAS.

Nous voilà donc arrivés au terme de notre travail.

Après avoir retracé les destinées de la maison de Saint-Thomas depuis son origine jusqu'à nos jours, à travers toutes les phases de son développement ; après l'avoir vu devenir église et monastère de simple oratoire et d'hospice qu'elle avait été dans l'origine, puis collégiale occupant le premier rang après la cathédrale ; après avoir montré par quelles transformations passa la basilique jusqu'à ce qu'elle eût obtenu sa forme actuelle, nous avons essayé d'en faire la description, tant dans son ensemble que dans ses différentes parties et dans ses accessoires. C'était l'objet de la première division consacrée tout entière à l'histoire et à la description de l'édifice. Nous y avons reconnu que si le monument n'a pas échappé entièrement aux atteintes de la réformation et de la révolution, ces deux époques si néfastes dans l'histoire des temples du moyen-âge, il n'a pas eu à subir néanmoins des dégradations aussi considérables que d'autres églises, et qu'on peut dire que, dans l'ensemble, il est parvenu jusqu'à nous presque dans son intégrité.

Passant à la seconde partie, nous avons d'abord fait la description des monuments anciens et modernes dont la suite des siècles a

orné la maison de Saint-Thomas. Puis nous avons donné la série assez longue des inscriptions et épitaphes qui se trouvent encore dans l'église, en y ajoutant, d'après une source du seizième siècle, la série plus nombreuse encore des épitaphes qui ont disparu du temps de la réformation, de manière à en restituer la collection complète telle qu'elle existait avant que la plus grande partie des pierres sépulcrales de nos églises fussent enlevées pour être murées dans la porte des Juifs; cette collection ne laisse pas que de présenter de l'intérêt tant pour l'histoire de l'art en général que pour celle de notre cité en particulier. Une dernière section a été consacrée à la description des deux corps embaumés conservés dans la chapelle de Saint-André. Enfin, dans un appendice, nous donnerons encore la liste des prévôts et des doyens de la collégiale de Saint-Thomas, depuis la fin du onzième siècle jusqu'au commencement du dix-septième, composée d'après les documents du chapitre et d'après d'autres sources encore.

Tel est le cadre de notre travail.

Nous ne saurions mieux le terminer qu'en rendant le lecteur attentif à la vue magnifique qu'on a du haut de la tour orientale.

Cette vue, à notre avis, l'emporte sous le rapport pittoresque sur celle dont on jouit sur la plate-forme de la cathédrale. En voici les raisons.

A la cathédrale, il est vrai, vous découvrez une étendue de pays beaucoup plus considérable qu'à Saint-Thomas; sous ce rapport la vue du haut de la plate-forme de l'église de Notre-Dame offre un plus haut intérêt que celle du haut de la tour de Saint-Thomas. D'un seul coup-d'œil vous plongez sur les plaines fertiles et verdoyantes de l'Alsace et du pays de Bade, embrassant ainsi toute la vallée du Rhin si gracieusement resserrée entre les Vosges et la Forêt-Noire. Mais par cela même qu'on est déjà à une si grande élévation, et qu'on domine tout ce qui entoure le dôme d'Erwin, le pays présente jusqu'à un certain point l'aspect d'une carte géographique. C'est une vue excessivement étendue, mais qui ne forme point image, qui ne vous présente presque nulle part des points captivant votre attention plus que tout le reste, des groupes

détachés que vous puissiez isoler dans l'imagination de cet ensemble immense; tout se confond dans un seul et vaste tableau d'une beauté et d'une richesse extraordinaire, mais dont vous avez de la peine à saisir les parties constitutives.

A Saint-Thomas il en est tout autrement. Ici la vue se distingue par un caractère et un mérite directement opposés à ceux de la vue dont vous jouissez du haut de la cathédrale. Arrivé à l'étage supérieur de la tour, vous vous trouvez déjà à une élévation assez grande pour que vos regards puissent se porter au loin. Comme à la cathédrale le paysage est encadré des deux côtés par les lignes bleuâtres des Vosges et de la Forêt-Noire; la même étendue de pays règne tout autour de vous; mais, vue de Saint-Thomas, elle ne se déroule pas de manière à vous offrir tout le développement sans fin de ces lignes, de ces ondulations de terrain, qui se suivent, se poussent, s'amoncellent, en fuyant et en se chassant pour ainsi dire. A Saint-Thomas le paysage se présente plus en raccourci; les groupes d'arbres, qui donnent tant de charmes et un aspect si riant aux environs de Strasbourg, paraissent plus massifs, plus touffus, et par là plus riches encore, tout en repoussant avec d'autant plus de vigueur les lignes vaporeuses du lointain. Des édifices, des églises, des clochers, des tours élèvent ça et là leurs pignons et leurs pointes au-dessus de la plaine, et s'élancent même, dans divers endroits, jusqu'au-delà des cimes des montagnes, interrompant ainsi la ligne horizontale de cette plaine tout en en variant l'aspect à l'infini. De quelque côté que vous dirigiez vos regards, vous rencontrez un tableau complet, un groupe d'un caractère différent; et la réunion de ces tableaux, de ces groupes distincts forme un des panoramas les plus riches, les plus pittoresques, les plus intéressants que vous puissiez trouver.

Ouvrez d'abord le volet tourné vers l'Orient, et vous resterez surpris d'admiration à la vue du spectacle qui se présente à vos regards; peut-être, comme cela nous est arrivé, l'impression que vous éprouverez au premier aspect surpassera-t-elle même celle que vous avez ressentie à la vue des scènes les plus grandioses de la nature. Semblable à un colosse incommensurable, à un géant d'un

autre âge, la cathédrale de Notre-Dame se dresse devant vous dans tout l'éclat de sa magnificence, dans tout le développement de ses proportions gigantesques, hérissée de colonnes, de frontons, de pinacles et de stalles peuplées de statues sans nombre, toute couverte de fleurs, de fruits, de feuillages et de guirlandes, élançant sa flèche aérienne jusque dans les nues. Au premier coup d'œil vous croirez peut-être que c'est un rêve, une ombre trompeuse qui se place devant vos yeux éblouis, tellement l'aspect de la basilique de Notre-Dame tient du prodige à Saint-Thomas. Mais c'est la réalité même. Quoique des maisons très-élevées entourent et cette église et la cathédrale, vos regards plongent jusqu'à l'archivolte du grand-portail de la façade d'Erwin ; et la galerie qui en marque le second étage dépasse déjà de beaucoup la crête de la Forêt-Noire. Figurez-vous toute cette masse énorme, à partir du premier étage, qui s'élève au-dessus de la ville et du lointain vaporeux en se détachant admirablement du ciel que vous voyez briller à travers le clocher et la pyramide taillés à jour! C'est de là qu'il faut voir la cathédrale; c'est de là qu'il faut la voir trôner comme une reine protectrice au-dessus de sa cité fidèle, au-dessus des maisons les plus élevées dont les pignons atteignent à peine la hauteur de la première galerie. C'est de là que vous pouvez contempler cette vaste façade d'Erwin dans tout son développement grandiose, dans toute l'harmonie de ses proportions, dans toute sa majesté enfin ; c'est de là que vous pouvez jouir de l'aspect du clocher et de la pyramide dans toute leur élévation sans en voir les parties supérieures raccourcies comme au bas dans les rues de la ville. Non seulement vous vous trouvez placé à une distance convenable pour embrasser d'un seul coup-d'œil tout le monument si colossal et si grâcieux à la fois, et dans les vastes dimensions de l'ensemble et dans la richesse des détails ; mais vous vous trouvez aussi à une élévation qui vous fait jouir de l'harmonie qui règne entre les diverses parties de ce merveilleux édifice, sans qu'aucune d'elles nuise à l'autre, sans que la façade écrase le clocher, ni le clocher la façade. Si dans la Suisse au milieu des Alpes couvertes d'éternels frimas, vous restez comme stupéfaits

d'admiration à la vue de ces pics gigantesques qui cachent leurs fronts glacés dans les nues, à la vue des merveilles que la nature étale à vos yeux frappés par des tableaux si inaccoutumés, où la beauté le dispute à une espèce d'horreur; à Saint-Thomas vous restez comme anéanti à la vue du monument le plus colossal que le moyen-âge ait jeté sur les bords du Rhin, au milieu d'un paysage tout riant de vertes prairies et de moissons jaunies, en présence d'un monument si glorieux de la puissance et de la grandeur de l'homme. Certes, c'est un aspect qui tient du prodige, surtout quand le soleil couchant dore de ses derniers rayons la façade majestueuse d'Erwin ; c'est un spectacle que vous ne trouverez nulle part ailleurs et dont la vue à elle seule est digne d'un voyage lointain. Vainement vous prétendriez avoir vu la cathédrale, si vous ne l'avez pas saluée du haut de Saint-Thomas.

Les maisons et les autres églises de Strasbourg agroupies comme des pigmées aux pieds du colosse du moyen-âge; les villes et les bourgs dont la plaine est parsemée sur les deux rives du Rhin, et dont vous chercheriez en vain à compter les clochers innombrables; le Rhin lui-même et la chaîne azurée de la Forêt-Noire, tout concourt à faire ressortir les proportions gigantesques du portail admirable de la cathédrale; tout paraît n'être là que pour augmenter la splendeur et la majesté du dôme glorieux de Notre-Dame que le moyen-âge rangeait avec orgueil au premier rang de ses merveilles.

Au devant de la cathédrale vous reconnaissez peut-être la toiture de l'Hôtel-du-Commerce, l'ancien Hôtel-de-Ville, pillé en 1789 par la populace de Strasbourg. Plus à gauche, vers le nord, vous apercevez la partie supérieure de l'Hôtel-de-la-Préfecture se détachant de la touffe épaisse des chataigniers du Contades. Plus à gauche encore apparaît le pignon du *Luxhof*, édifice très ancien où résidaient jadis les empereurs pendant leur séjour dans nos murs. Derrière ce pignon vous voyez une partie de la toiture de la Salle-de-Spectacle et plus à gauche celle de l'Hôtel-de-la-Mairie. Cette vaste nef fermée par un chœur non moins étendu, plus élevé encore, percé de hautes fenêtres ogivales et surmonté d'un modeste cam-

panile : c'est l'ancienne église des Frères-Prêcheurs, l'église d'Albert-le-Grand et de Tauler, aujourd'hui le Temple-Neuf, première paroisse protestante de Strasbourg. A gauche du Temple-Neuf, à une distance égale environ à celle qui le sépare de la cathédrale, s'élève l'église de Saint-Pierre-le-Jeune, jadis collégiale, en vous présentant toute l'étendue de sa face méridionale, la croix tournée vers l'ouest, seule exception peut-être aux règles universellement suivies au moyen-âge. Au devant d'elle vous voyez le grand bâtiment de la Place-d'Armes. Puis encore, à une distance double environ, au milieu de laquelle vous apercevez la Halle-aux-Blés et plus loin la porte de Saverne, vos regards s'arrêtent sur une autre église terminée par un chœur d'une construction légère, et flanquée au midi d'une svelte tourelle : c'est l'église de Saint-Pierre-le-Vieux, anciennement aussi collégiale. Le temple de Saint-Jean est tout près de là avec son humble clocher. Ces tours antiques que vous voyez à gauche de Saint-Pierre-le-Vieux, vers l'ouest, sont des restes des anciennes fortifications de la ville ; c'est avec plusieurs autres tours isolées le long de la rivière, ce qui reste de cette ceinture de tours qui défendait la ville au quatorzième siècle. Près de ces tours, qui donnent au quartier des Ponts-Couverts l'aspect le plus pittoresque, vous voyez l'église de Sainte-Aurélie avec ses deux sapins, et non loin d'elle l'ancienne église de Sainte-Marguerite avec sa petite tourelle et le vaste développement de ses bâtiments claustraux, aujourd'hui transformés en caserne. Puis la tour occidentale de Saint-Thomas vous masque la vue, mais c'est pour un instant seulement. Directement au bas de cette tour vous voyez l'Hôtel-de-la-Monnaie ; et un peu plus à droite l'Oratoire des Réformés, temple sans clocher ni cloches.

Avant de porter nos regards de l'autre côté de la tour de Saint-Thomas, donnons un coup-d'œil à la plaine et aux montagnes qui encadrent la partie de la ville que nous venons de parcourir à vue d'oiseau.

A la droite de la cathédrale se perdent petit à petit les dernières ramifications de la Forêt-Noire. Vous distinguez encore le cône du Kœnigstuhl qui en forme presque la fin. Puis c'est une plaine

qui ferme l'horizon, mais une plaine riche, parsemée de villages et de clochers, couverte de prairies, de champs et de forêts, une plaine sillonnée par le cours sinueux du Rhin que vous diriez former un grand lac vers la Wantzenau. Puis à gauche, dans un très-grand éloignement se perd la dernière chaîne des Vosges d'Alsace, les montagnes de Wissembourg, qui étendent leurs pieds dans la plaine comme si elles voulaient atteindre la chaîne amie de la Forêt-Noire. Là se trouve la frontière extrême mais ouverte de la France. Un autre groupe de montagnes apparaît plus à gauche : c'est celui des environs de Niederbronn, petite ville renommée depuis les temps les plus reculés par ses eaux thermales; avec une bonne lunette vous distinguerez les châteaux qui se dressent sur les cimes et les flancs de ces montagnes. Puis, encore plus à gauche, juste derrière la Halle-aux-Blés, se dessine un troisième groupe de montagnes, celui de Saverne. Vous y voyez un tertre isolé en forme de pic ou de cône tronqué, hérissé au haut d'un front immense de rochers : ce sont les ruines du château de Hoh-Barr; les deux donjons, plus à gauche, sont ceux des deux châteaux de Géroldseck. D'autres ruines encore sont suspendues aux flancs de ces montagnes, mais nous avons hâte d'aller au-delà du clocher de Saint-Thomas, car nous ne finirions pas si nous voulions vous décrire tous les points dignes d'attirer votre intérêt, que vous apercevez et dans la ville et dans la plaine et dans les montagnes.

A gauche du clocher le paysage riant et gracieux qui s'étend devant vous absorbe toute votre attention. C'est comme un parc immense auquel la chaîne pittoresque des Vosges sert de bordure. Au-dessus de ce vaste bâtiment neuf, qui vient d'être construit par la régie des tabacs dans un goût détestable, et au-dessus de la caserne du Quartier-Blanc, qui apparaît derrière la toiture de ce bâtiment, vous voyez l'embouchure de la belle vallée de la Bruche, fermée par les hautes montagnes du Ban-de-la-Roche, au centre desquelles vous distinguez le Grand et le Petit-Donon, dressant leurs cimes l'un contre l'autre, comme s'ils voulaient s'escalader mutuellement. De l'autre côté de l'ouverture de la vallée vous apercevez peut-être le donjon de Girbaden, un des

plus vastes manoirs que le moyen-âge ait érigés dans nos Vosges. De là la crête s'élève de plus en plus, pour suivre à une assez forte distance une ligne presque unie. Puis elle s'abaisse du côté opposé et l'ancienne et célèbre abbaye de Hohenbourg, l'habitation révérée au loin de la sainte fille d'Ettichon, le couvent de Sainte-Odile, patronne chérie de l'Alsace, se détache du ciel, semblable à une tour d'où la sainte veille encore sur son beau pays d'Alsace. Aux pieds du couvent vous distinguez des prés jetés comme par hasard au milieu des forêts : c'est la vallée toujours verdoyante de Niedermünster où gisent encore quelques ruines du second moutier que la sainte abesse y fit construire pour ses nonnes. Tout un cicle de légendes et de traditions se range autour de ce pic presqu'imperceptible où Sainte-Odile passa ses jours en prières, en actions de vertu et de charité, et où les pensées de l'alsacien se reportent si souvent du milieu du fracas de notre vie agitée pour se reposer pendant quelque temps dans la paix de la vie de contemplation de la fille d'Ettichon. Au-delà du cloître, à gauche, la montagne courbe son dos, comme pour s'incliner devant la demeure de Sainte-Odile; puis elle se relève de nouveau et forme une courbe hardiment dessinée, au haut de laquelle vous voyez une masse de rochers taillés à pic vers le sud : s'est le *Mennelstein*, promontoire élevé qui domine une vaste étendue de pays, que vous apercevez des deux côtés dans la plaine à une immense distance, et d'où vous jouissez d'une des vues les plus magnifiques que présentent nos Vosges si riches en coups-d'œil ravissants. Au haut de ces montagnes, vous pouvez encore suivre toute l'enceinte de cette muraille de rochers amoncelés comme par la nature elle-même, enceinte encore aujourd'hui appelée le *Mur des payens,* derrière laquelle les populations celtiques de l'Alsace se défendaient sans doute contre les invasions des hordes germaniques d'au-delà du Rhin. En suivant la pente de la montagne vers le sud, vos regards s'arrêtent sur le grand donjon de Landsberg défendu par deux fortes tours; plus bas sur le clocher blanchi de l'ancienne abbaye de Truttenhaussen, et plus à gauche, au centre des montagnes, sur les deux tourelles du château d'Andlau. Puis, au-delà du pic isolé de

l'*Ungersberg*, les montagnes se resserrent déjà davantage en dressant des cimes innombrables dans les airs. Le château de Bernstein est suspendu au flanc d'un mamelon assez élevé qui se détache en couleur plus foncée des montagnes plus éloignées. Plus loin, à gauche, deux autres castels, Ortenberg et Ramstein, superposés l'un à l'autre, se perchent sur la pente qui descend dans le val de Villé. A leur gauche, sur un tertre en guise de toit, trône le château de Hohkœnigsbourg, la plus étendue des ruines du Bas-Rhin. Au-delà de ce manoir, les montagnes se resserrent encore davantage en élevant des pics de plus en plus pointus : ce sont celles de la Haute-Alsace, dont nous nous abstenons à regret de vous montrer les sommets principaux dominés par le Ballon, et les châteaux innombrables qui en couvrent les flancs et les cimes ; parmi ces manoirs les trois castels romantiques de Ribeauvillé, assis sur les vastes rochers d'une même montagne, occupent un des principaux rangs. Nous ne détachons pas avec moins de regrets nos regards de la plaine et des collines qui se rapprochent de plus en plus des Vosges. Que de monuments, que de lieux remarquables, que de points pittoresques n'y aurait-il pas à vous montrer ! mais il faut revenir à la ville que nous avons quittée depuis trop longtemps déjà.

En reportant la vue sur Strasbourg vos yeux se fixeront d'abord sur un vaste enclos fermé des quatre côtés par des bâtiments : c'est le haras ou manège. Puis, plus à gauche, vous voyez la petite tourelle de Saint-Louis badigeonnée en jaune. A gauche de cette église, vers le sud, un vaste édifice à haute toiture surmontée d'un pinacle, étend le long développement de ses toitures : c'est l'Hôpital-Civil richement doté par nos pères, pour alléger les souffrances de leurs concitoyens pauvres. Au devant de ce bâtiment, un hôtel du seizième siècle, jadis l'Hôtel du gouvernement, s'élève sur les bords de l'Ill. A gauche de l'hôpital une forte tour carrée s'élance dans les airs en dépassant de beaucoup tous les édifices voisins : c'est la tour intérieure de la porte de l'Hôpital qui servait jadis d'observatoire. Le toit d'une autre tour s'élève à peu de distance d'elle. Au devant de ces deux tours l'église de Saint-Nicolas se trouve au

centre de belles maisons sur le quai. Plus loin, à gauche, l'on voit la caserne et la porte d'Austerlitz, et plus à gauche encore les bâtiments de l'ancien couvent de Sainte-Cathérine, les édifices et les hangars de l'Arsenal, l'Académie, et à l'extrémité la citadelle de Vauban. Plus rapprochée de vous apparaît l'église de Sainte-Madeleine, jadis l'oratoire des Repenties, et l'enclos de son ancien couvent, aujourd'hui la maison des Orphelins, fermé vers l'est par une assez longue suite de l'ancien mur d'enceinte de la ville, dont vous distinguez parfaitement les créneaux. Plus loin, en suivant la ligne du quai et la rivière, vous voyez, à l'endroit où le canal du Rhin entre en ville, une ancienne tour dite Tour-aux-Florins *(Guldenthurn)*; et à peu de distance d'elle l'église de Saint-Guillaume avec son clocher ayant l'air d'être penché de côté. Plus rapprochée encore de la cathédrale se trouvent les restes si remarquables de l'ancienne église de Saint-Etienne, cette abbaye jadis si brillante, fondée par le frère de Sainte-Odile, près des ruines de l'ancien Argentorat. Derrière cette église, aujourd'hui transformée en magasin, vous voyez les tours de la porte des Pêcheurs mutilées pour la seconde fois, il y a peu d'années. Et voilà que vos yeux s'arrêtent de nouveau sur le géant dont nous sommes partis, et aux pieds duquel vous remarquez à peine les toits du Collège-Royal et du Château-Royal, tellement il écrase ces édifices.

Au delà des remparts, vers le sud et l'est, le Rhin roule ses flots verdâtres, brillants comme de l'argent aux rayons du soleil. Des clochers sans nombre vous regardent de la plaine. La ligne pittoresque de la Forêt-Noire encadre de ce côté le paysage de même que celle des Vosges le borne au côté opposé. Ici, comme au nord-ouest, la vallée du Rhin sépare les deux chaînes de montagnes. Puis, au-dessus du clocher de Saint-Louis, le Kayserstuhl, qui baigne ses pieds de rochers dans les ondes du fleuve, étend sa longue crête hérissée de sommets côniques. Derrière lui apparaissent les montagnes de l'*Oberland* badois. Si le temps est clair vous distinguerez sans peine les cimes du Blauen, du Ballon et du Feldberg. Puis, vient une chaîne plus rapprochée, dominée par le plateau sans fin du Kandel. Puis encore, au-dessus de l'hôpital, s'étendent les

montagnes de Lahr, au milieu desquelles vous voyez le pic surmonté du château de Hoh-Géroldseck, qui donna au siège de Strasbourg ce prélat de douloureuse mémoire, le fier Gauthier, défait par la brave bourgeoisie de la République dans les plaines de Hausbergen. Plus à gauche, au-dessus du quartier d'Austerlitz apparaissent ensuite les montagnes d'Offenbourg ; à leurs pieds cette ville avec son haut clocher, et à leur droite les hautes montagnes de la vallée pittoresque de la Kintzig, à l'entrée de laquelle vous voyez, sur un mamelon à gauche, le château d'Ortenberg, qui vient d'être reconstruit dans un style imitant le gothique et la renaissance. A l'autre extrémité des montagnes d'Offenbourg, au bas de la crête élevée qui apparaît derrière ces montagnes, se trouve le château de Stauffenberg, demantelé jadis par les Strasbourgeois, et fameux par la tradition qui s'y rattache. Plus loin est l'entrée de la vallée d'Oberkirch, conduisant aux eaux de Pétersthal, de Griesbach et de Rippoldsau, gardée par les ruines de Schauenburg, et fermée au haut par le Knibis. Plus élevé encore que ce dernier les *Hornisgründe*, qui dépassent la hauteur de toutes les cimes voisines, déploient leur vaste plateau ; au haut de la crête, la plus élevée de la partie inférieure de la Forêt-Noire, vous distinguerez avec une longue-vue une petite tourelle. Au delà des *Hornisgründe*, les montagnes fuient toujours davantage et se présentent de plus en plus en racourci. Vous voyez distinctement, outre les deux donjons blanchis du château de Windeck, ceux de l'Iburg, et puis enfin, les montagnes de Bade que vous avez si souvent parcourues, le *Fremersberg* avec ses deux carrières, les cîmes du mont Mercure et de la montagne du Vieux-Château.

Tel est le panorama immense qui règne autour de vous et dont la plume la plus habile chercherait en vain à vous décrire les charmes ineffables. C'est en même temps toute une histoire qui se déroule à vos yeux. Ne tardez donc plus à suivre notre conseil ; montez les escaliers tournants de la tour ; et bientôt vous pourrez admirer de vos propres yeux la cathédrale de Notre-Dame et la belle vallée du Rhin qui lui sert de fond. Alors aussi, nous en sommes sûrs, ainsi que nous l'avons dit, vous ne fermerez pas sans satis-

faction notre livre, qui vous aura fait jouir d'un spectacle si ravissant, d'un aspect si imposant et si gracieux à la fois, dont en vain vous chercheriez ailleurs l'égal.



APPENDICE.

LISTE DES PRÉVOTS ET DOYENS DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-THOMAS JUSQU'AU COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. [285]

1. *Prévôts.*

Manno. (1096.)

[285] Nous avons composé cette liste d'après les indications fournies par Mieg, lequel, dans son ouvrage fréquemment par nous cité, a dressé deux listes différentes des prévôts et doyens de Saint-Thomas (p. 29 *b* et 149 et suiv.). A ces données nous avons ajouté celles que nous avons trouvées nous-même dans les documents des archives du chapitre, dans la collection des épitaphes, dans les livres anniversaires et dans d'autres sources anciennes.

Grandidier assure que, depuis l'an 1044, on compte la suite non interrompue des prévôts et doyens de Saint-Thomas. Nous ignorons si le docte abbé avait entre ses mains une liste aussi complète que ses paroles autoriseraient à le croire. Quant à nous nous regrettons de ne pas avoir été à même de rendre plus complète la liste que nous avons composée. Ce n'est qu'à partir du milieu du treizième siècle que la série des dignitaires ecclésiastiques de Saint-Thomas se suit sans interruption.

Nous regrettons également de ne pas avoir pu mener jusqu'à nos jours la liste des prévôts et doyens. Mais comme nous n'avons pu réunir que d'une manière incomplète les noms des dignitaires capitulaires de Saint-Thomas durant les deux derniers siècles et le siècle actuel, vu qu'il n'existe aucun document constatant leur suite, nous nous sommes arrêtés au dix-septième siècle, plutôt que de donner une liste trop incomplète ou inexacte. A partir de là on trouve bien la mention de la réception des professeurs de l'ancienne Uni-

Sigelin de Mülnheim. (1104.)[286]
Bertholde. (1144.)
Conrad. (1159.)
Rodolphe. (1163.)
Frédéric. (1182, 1192, 1197.)
Rodolphe de Lichtenberg. (1210, 1220.)
Henri. (1221.)
Nicolas. (Avant 1277.)
Frédéric Suesse. (1294, † 1304.)
Louis Zorn. (1307, 1309, † 1313.)
Sigelin de Mülnheim. († 1320.)
Ulric de Mandach. (1326, 1332.)
Jean Rüwin. († 1332.)
Sigelin de Mülnheim. (1340, 1342, † 1343.)
Nicolas Spender. (1353, 1357, 1364, 1365, 1368, 1370, † 1371.)
Gauthier de Mülnheim, vice-prévôt. (1368.)
Henri de Hohenstein, chanoine de l'église cathédrale de Bamberg. (1372, † 1384.)
Frédéric Bohard (Bohart ou Bohardi). (1388, † 1413.)

versité comme chanoines de Saint-Thomas, mais rarement l'année de la promotion de ceux d'entre eux qui remplirent les fonctions ecclésiastiques du chapitre.

Nous avions également dressé la liste des principaux chanoines de la collégiale de Saint-Thomas; mais la longueur de cette liste, étendue encore par de nombreuses notes, nous a fait renoncer à sa publication.

Nos lecteurs reconnaîtront facilement les noms des dignitaires dont il a été question dans la partie historique. Nous nous dispensons donc de les y rendre attentifs de nouveau.

[286] Mieg, dans une des listes qu'il a dressées des prévôts de Saint-Thomas, nous a fourni cette donnée sur Sigelin de Mülnheim. D'après lui il y aurait donc eu trois prévôts de ce nom. Nous devons toutefois faire remarquer que cette particularité n'est pas entièrement d'accord avec l'épitaphe du prévôt Sigelin de Mülnheim, mort en 1243, laquelle l'appelle expressément «*prepositus secundus huius ecclesie*», c'est-à-dire, sans nul doute, le second de ce nom. Il se pourrait donc que Mieg eût ici fait confusion.

Burcard Burggrafe, chanoine de l'église cathédrale de Worms. (1421, 1430, † 1437.)

Gosson de Kageneck. (1436, 1452, 1454, 1464, † 1467.)

Burcard Schœn de Rotwiler. (1469, † 1473.)

Christophore d'Utenheim (Ittenheim), D. U. J. (1475, 1476, 1477, 1480, 1491, 1494), nommé évêque de Bâle en 1502.

Melchior de Bade. (1494, 1495, 1506.)

Jacques Fabri de Reichshofen. (1515, 1517, 1518.)

Fabrice Wolfgang Capiton (*Kœpflein*), docteur en théologie. (1521, 1525, † 1537.) [287]

Laurent Schenckbecher. (1525.)

Beatus Felix Pfeffinger. (1541.)

Jean Sturm. (1554, † 1589.) [288]

George Obrecht. († 1612.)

2. *Doyens et vice-doyens.*

Albert (de) Sternenberg (sans indication de date).

Engelbert ou Engelhard. (1159, 1182.)

Ulric. (1197.)

Hugues. (1210.)

Engelbert. (1225.)

Jean de Pæris. (Sans date.)

Jean Zorn. *(Idem.)* [289]

Jean de Kageneck. (1266, 1278, 1294.)

[287] Capiton est le premier prévôt protestant. C'est le célèbre réformateur dont il a été question dans la partie historique. Il résigna la prévôté en 1525.

[288] C'est le célèbre Sturm, fondateur du Gymnase de Strasbourg, qui en fut aussi recteur, et plus tard un des professeurs les plus distingués de la première Académie de Strasbourg.

[289] Le nom du doyen Jean Zorn est rappelé dans l'épitaphe de son petit-fils le doyen Louis Zorn. Comme aucune indication n'est donnée sur l'année de la mort du doyen, nous l'avons placé à cette date, qui serait à peu prés celle où il vécut. Il se pourrait cependant que Jean Zorn formât double emploi avec Jean de Pæris, dont nous avons trouvé le nom chez Mieg, et que ces deux noms appartînssent à une seule et même personne.

Hesson Erlin. (1307, 1309.)

Albert. (Sans date.)

Jean, vice-doyen. (1317, 1319.)

Jean Kamerer. († 1330.)

Jean d'Achenheim, d'abord vice-doyen (1320 à 1330), puis doyen jusqu'en 1346.

Jean de Kageneck. (1351, 1353, 1357, 1359, 1362, 1365, 1370, 1372, 1373, 1374, 1378, 1380.)

Erlewin de Dambach, longtemps summissaire et portier, puis doyen. (1377, 1380, 1392.)

Nicolas Bertschin. (1403, † 1404.)

Jean de Rinstette. (Chanoine depuis 1373; doyen en 1405, 1407, 1408, 1409, 1416, † 1418.)

Gosson Schilt. (Summissaire en 1417, écolâtre en 1418, doyen en 1419, 1422, 1423.)

Gosson de Mülnheim, vice-doyen.

Nicolas Lindenstrumpf. (1428, 1434, 1438, 1439, 1442.)

Nicolas Schwab, vice-doyen. (1427, 1428.)

Nicolas Merswin. (1438.)

Conrad Trach (Trache ou Drach). (1442, 1452, 1453, 1454.)

Jean Adolphe Melbrüge, vice-doyen. (1464, 1466.)

Jean Hell, chanoine en 1453, doyen en 1469, 1470, 1476, 1477, † 1502.

Jean Simler. (1477, 1482, 1483.)

Arbogaste Ellenhard, vice-doyen. (1476, 1480, 1488.)

Jean Gugel, D. U. J. vice-doyen. (1486, 1489, 1491, 1494 sénieur.)

Thiebault Schenckbecher, vice-doyen. (1495, 1498.)

Jean Burcardi. (1500.)

Jacques Münthart (Mundthardt), frère de Paul, prévôt de Saint-Pierre-le-Jeune et chanoine de Saint-Thomas, vice-doyen. († 1504.)

Michel Sander. (1506.)

Nicolas Wurmser, docteur ès-décrets, né en 1473, doyen en 1510, 1512.

Jacques Bopp (Popp). (1536.)[290]
Martin Bucer, en allemand *Kuhorn*. (1544, † 1551.)[291]
Pierre Dasypodius. (1551, † 1559.)
Jean Marbach, docteur en théologie. (1559, † 1581.)
Conrad Dasypodius. (1582, † 1601.)[292]

290 Popp commence la série des doyens protestants.

291 C'est le célèbre réformateur.

292 Conrad Dasypodius était fils de Pierre. C'est le fameux mathématicien qui exécuta l'horloge de la cathédrale. Nous avons déjà rappelé que cette horloge passait à juste titre pour une des merveilles des anciens temps, et que M. Schwilgué, père, est occupé à la remplacer en ce moment par une œuvre digne des progrès de la science moderne.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

OBSERVATIONS.

Nous ajoutons ici une série de documents relatifs à l'histoire de Saint-Thomas. Ce sont les titres auxquels nous avons renvoyé dans la partie historique, et dont nous y avons transcrits quelques passages. Leur longueur et l'importance qu'ils présentent pour l'histoire de Saint-Thomas, nous a engagé à les publier dans leur entier à la fin du volume.

Ces pièces, au nombre de onze, sont des notices anciennes et des chartes.

Les diverses compositions de Kœnigshoren sur Saint-Thomas, extraites d'un des livres saliques du chapitre et des chroniques latine et allemandes du *fidèle chanoine*, remplissent le plus de pages de ce petit code diplomatique. On a pu se convaincre à la lecture de la partie historique que ces notices forment, concurremment avec les titres des archives de Saint-Thomas, la source la plus riche à laquelle nous avons puisé, lorsque nous traçâmes le tableau de la fondation et du développement successif de l'église. C'est pour cette cause que nous avons cru devoir les réunir ici. A l'exception de la section extraite de la chronique allemande abrégée, publiée en 1698 par Schilter, elles sont toutes restées inédites jusqu'à ce

jour. La section correspondante de la grande chronique originale allemande sera publiée, en même temps avec ce livre, dans le premier volume du *Code diplomatique de la ville de Strasbourg*.

Les chartes, deux d'entre elles exceptées, sont également inédites.

Voici la série des pièces :

I. Une ancienne notice sur les premiers biens donnés à l'église de Saint-Thomas par les évêques Adaloch, Richewin, Rudhart et Erchambaud, rédigée au dixième siècle du temps des évêques Otton et Erchambaud.

Cette notice a été publiée par Schoepflin, *Alsatia diplomatica*, t. I, p. 143. n° 179, et par Würdtwein, *Nova subsidia diplomatica*, t. V, p. 327.

Le texte que nous rendons public est transcrit sur une ancienne copie du document qui se trouve dans l'ouvrage manuscrit : *Monumenta in ecclesiis et claustris in Argentina, auctore Seb.* Mieg *de* Bofzheim. Ce texte diffère en divers endroits de celui de Schœpflin, surtout pour l'orthographe. Notre version est le produit des deux textes compulsés. Ajoutons qu'en tête de la copie de Mieg on lit les mots : «*Anno Domini DCCCXXX*» qui ne se trouvent pas dans Schœpflin. Nous nous sommes abstenus de les reproduire, parce que cette date a évidemment été ajoutée plus tard seulement.

L'époque de la rédaction de la notice résulte d'ailleurs clairement du texte même, lequel, ainsi que nous l'exprimons dans la suscription du document, énonce expressément que la pièce a été écrite du temps des évêques Otton (III) et Erchambaud, lesquels occupèrent le siége de Strasbourg de 950 à 991 d'après l'ancien rituel de l'évêché.

L'original doit exister encore aux archives du chapitre.

II. La notice latine sur l'histoire de l'église de Saint-Thomas, composée par Koenigshoven, *d'après les documents conservés de son temps aux archives de la collégiale, et insérée par lui au livre salique.* (Registrande) *A*, où elle occupe les feuilles 376 et 377.

Le texte que nous donnons est copié sur l'original écrit de la main de Kœnigshoven.

Ce document, que nous avons découvert à notre grande joie, a servi de base à tous les récits postérieurs de l'auteur lui-même et à ceux de ses nombreux copistes. La section de la grande chronique allemande de Kœnigshoven n'en est qu'une reproduction abrégée. Cette notice latine est non seulement la plus grande en étendue des compositions de Kœnigshoven ayant trait à Saint-Thomas, mais elle est de plus continuée de sa main jusqu'à l'année 1420, année de la mort du chroniqueur, tandis que la section de la grande chronique allemande s'arrête à l'année 1400. C'est aussi dans cette notice seulement que Kœnigshoven indique les noms des architectes auxquels il attribue l'érection des diverses parties de l'édifice actuel, noms qui ne se trouvent nulle part ailleurs.

La notice latine se terminait évidemment dans l'origine au mot *Amen*, et à la phrase où l'auteur recommande l'église et ses membres à la protecion du Très-Haut et à celle de Saint-Thomas, patron de la collégiale. La phrase qui précède ce passage et qui commence par les mots : «*Item ecclesia cum novis muris prout nunc* »*est* . . . » jusqu'à ceux : «*wurdent die gewœlbe und steinen sülen* »*gemaht ut infra continetur*.», se trouve en marge dans l'original ; ce qui prouve, ainsi que l'écriture qui diffère aussi de celle de ce qui précède, que cette phrase a été ajoutée après coup ainsi que tout le reste.

A partir du mot *Amen*, et du passage mis en marge, les lettres en encre rouge disparaissent, les caractères deviennent plus petits et le latin est mêlé de phrases allemandes. Cependant tout, à l'exception des deux derniers alinéas, se rapportant aux années 1466 et 1475, est écrit de la main de Kœnigshoven. Ces deux derniers alinéas sont de la même main qui ajouta la note remarquable placée au bas de la feuille 376, disant qu'en 1277 les chanoines de l'église cathédrale étaient directeurs de la fabrique de Notre-Dame et non le Sénat : «*Nota anno MCCLXXVII erant canonici maioris ecclesie fabrice* »*rectores et non consulatus civitatis*.» C'est la même main aussi qui continua les livres saliques de Saint-Thomas après la mort de Kœnigshoven, et qui ajouta plusieurs passages à la grande chronique allemande et à la chronique latine.

Mieg donne, dans son ouvrage déjà souvent cité, un historique de Saint-Thomas extrait de cette notice, dont il transcrit quelques phrases.

III. La note sur Saint-Thomas placée au registre de la chronique latine, f. 58[a].

C'est tout ce que renferme cette chronique sur notre église. On se rappelle que c'est uniquement dans ce peu de mots que Kœnigshoven fait mention de l'incendie qui réduisit en cendres la basilique en 1144, sinistre qu'il passe sous silence et dans la notice latine du livre salique et dans la grande chronique allemande. Dans l'origine le registre même ne contenait d'ailleurs que la mention de l'incendie de 1007, et celle de la reconstruction de l'église par l'évêque Guillaume I en 1031 ; le second alinéa, où il est question du sinistre de 1144 et du privilège accordé à la collégiale en 1163 par l'empereur Frédéric I, se trouve écrit en marge ; ce qui indique qu'il a été ajouté postérieurement , sans doute longtemps après la rédaction des autres notices. Kœnigshoven paraît n'avoir trouvé que vers la fin de sa vie la mention de cet événement si important dans l'histoire de Saint-Thomas, ce qui expliquerait pourquoi il ne l'a mentionné que dans la chronique latine; cette dernière est la seule qu'il garda entre ses mains jusqu'à sa mort.

IV. La section de la grande chronique originale allemande relatioe à Saint-Thomas, f. 197[a] et [b].

Cette section, ainsi que nous l'avons dit, paraît avoir été rédigée d'après la notice latine. Elle est plus courte que cette dernière tout en indiquant tous les faits qui concernent Saint-Thomas, la construction des diverses parties de la basilique, mais en omettant ce qui dans la notice n'a pas directement trait à l'histoire de Saint-Thomas et les noms des architectes auxquels Kœnigshoven attribue l'érection des diverses parties de l'édifice. Ainsi que nous l'avons déjà dit cette notice s'arrête à l'année 1400. Elle se termine par la mention que la foudre tomba sur le chœur de l'église, dont la toiture avait déjà pris feu, et que la basilique échappa comme par miracle au sinistre qui l'avait menacée. Specklin a tiré parti de cette notice. On en retrouve des phrases entières dans ses *Col-*

lectanées manuscrites ; de là ces citations ont passé dans d'autres ouvrages.

V. La section relative à Saint-Thomas extraite de la chronique abrégée ; édition de Schilter, de 1698, p. 277.

Seule de toutes les compositions de Kœnigshoven sur Saint-Thomas, cette notice excessivement briève a reçu de la publicité. Elle a fréquemment été reproduite dans des chroniques postérieures.

Kœnigshoven n'y relate que la tradition sur l'origine de l'église, l'incendie de la basilique en 1007 et la reconstruction exécutée en 1031, par l'évêque Guillaume. Après quoi il se borne à ajouter : «*Ensuite après longues années fut faite la tour au-dessus* »*du chœur et la tour de devant de l'église.*»

VI. La charte de l'évêque Burcard attestant que les reliques de Saint-Florent ne se trouvent nulle part ailleurs qu'à l'église de Haslach. (1143.)

Ce document a déjà été publié, mais très incorrectement, par Würdtwein, *Nova subsidia diplomatica,* t. VII, p. 124.

Le texte que nous donnons est transcrit du livre salique *(Registrande) A,* où le document se trouve f. 182 [b].

Il est à remarquer que l'évêque déclare que sa charte a été rédigée sous la papauté d'Innocent II; mais cela n'est pas. Innocent était mort dès le 24 septembre 1143 ; mais sa mort ne pouvait pas encore être connue en Alsace le 26 octobre, jour de la rédaction de la charte de Burcard.

VII. Le diplôme par lequel l'empereur Frédéric I confirme la collégiale de Saint-Thomas dans la propriété et possession de tous ses biens et la prend sous sa protection spéciale. (1163.)

L'original de ce document porte le n° 472. Il est transcrit au livre salique *(Registrande)* A, f° 1 [b], d'où nous avons tiré notre copie

Schoepflin l'a publié, *Alsatia diplomatica,* t. I, p. 253, n° 304. Le diplôme se trouve également dans Würdtwein, *Nova subsidia diplomatica,* t. IX, p. 384.

La copie du livre salique diffère en plusieurs endroits du texte

publié par Schœpflin. Elle s'en écarte notamment en ce que vers le milieu environ, elle n'a pas le passage que nous avons mis entre parenthèses, ce qui est évidemment une omission ; en ce que vers la fin, où il est question de la rédaction du diplôme et de la présence des témoins, il y a dans notre copie *inconcussum,* tandis que Schœpflin lit *inconvulsum;* enfin en ce que dans le texte publié par ce savant l'évêque de Bamberg s'appelle *Eberhardus,* tandis que la copie du livre salique le nomme *Conradus.* Fréquemment aussi les noms des personnes et des lieux sont différemment écrits dans les deux textes. Schœpflin a sans doute transcrit le sien sur l'original même, ou sur une ancienne copie autre que celle du livre salique. Ici comme ailleurs il n'observe pas assez l'ancienne ortographe.

On se rappelle que cette charte fut octroyée par l'empereur sur la prière du prévôt Rodolphe, lequel, touché par les pertes qu'essuyaient les chanoines à cause des soustractions et refus de paiement faits par les débiteurs de la collégiale depuis la destruction des archives, consumés par l'incendie de 1144, se rendit auprès du monarque pour implorer son intervention et sa protection en faveur de la collégiale menacée de ruine.

VIII. La lettre d'indulgence accordée par l'évêque Henri II, de Géroldseck, pour mettre le chapitre à même de reconstruire son église. (1264.)

L'original de ce document porte le n° 1040. Le texte que nous publions est copié sur cet original.

On se rappelle que ce fut à l'aide des fonds rassemblés au moyen de cette indulgence que l'église fut rebâtie en 1270. On se souvient également que le transept et le chœur sont des restes de l'édifice élevé à cette époque.

IX. La lettre d'indulgence accordée à Saint-Thomas par trois archevêques et neuf évêques pour maintenir l'église dans son ancien état de splendeur. (1317.)

Ce document, encore muni des sceaux des douze prélats dont il est émané, porte le n° 1041. Notre texte est transcrit sur l'original.

C'est à l'aide des fonds dus à la publication de cette indulgence

que fut entreprise la reconstruction de la nef actuelle, achevée en 1330 par l'écolâtre Jean Erlin.

X. La lettre d'indulgence octroyée à l'église par l'évêque Berthold II de Buchecke. (1332.)

Ce document se trouve transcrit au livre salique *(Registrande)* A, f. 302[a], d'où nous avons tiré notre copie.

Les fonds que valut cette indulgence contribuèrent encore, sans doute, à l'achèvement de la nef.

Le document contient le texte de l'antiphone que devaient chanter ceux qui voulaient obtenir le pardon des pêchés promis par le prélat. Enfin :

XI. La charte par laquelle l'évêque Frédéric II de Blanckenheim ratifia la division des biens du chapitre en prébendes séparées. (1376.)

L'original de ce document porte le n° 934. Il est transcrit au livre salique *(Registrande)* A, f. 2, où nous l'avons copié.



I.

NOTICE DU DIXIÈME SIÈCLE

SUR LES PREMIERS BIENS PATRIMONIAUX DE L'ÉGLISE DE SAINT-THOMAS.

In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis amen.

Narratur ut in antiquis retro temporibus quidam Argentinensis civitatis antistes Adaluohc nomine, inibi pro remedio suæ animæ in honorem sancti Thòmæ apostoli ecclesiam construxerat, et de prædio hæreditali patrum traditione sibi concesso, in Guogenheim marcha mansas VI, et vicum Adelnoheshoven, cum omnibus pertinentibus, et Aldorff pariter, et in marcha Molleshemero vineas VI, illuc in perpetuam dotem dederat. Et si quando necesse fuisset de tribus prædictis villulis, specialiter Guogenheim, Aldorff, Adelnoheshoven, tectum ecclesiæ construi instituit, permissis tamen aliis servitiis. Et ut istud retro præscriptum firmius et verisimilius sit, præfatus episcopus eadem in præsenti requiescit ecclesia. Deinde vero sanctus ac venerabilis Rihwinus eiusdem apostolicæ cathedræ episcopus villas Hugeswilare, Caroldesbahc et Sunthoven cum mansis XIIII et dimidia, et omni familia, ad quendam Humfridum de Italia natum Hugonis germane filium emens, pro remedio animæ suæ fratribus sancti Thomæ penitus ad annonam tradiderat. Et in eadem marcha Sunthoven quendam servum nomine Othonem, cum omni suo prædio, quod post obitum vitæ suæ reliquerat, fratribus ad annonam tradiderat. Et ut istud credibilius constet, saltem eodem prædicto servo occiso, cuidam prædictæ congregationis fratri Hildiboldo nomine in eodem tempore præposito existente, ut dignissimum fuerat, fratrum ad servitia *weregeld* præsentatus erat. Vicus autem Morswilare ad fœcunditatem XIIII carradarum vini, et omnia ad eandem marcam pertinentia

a prædicto episcopo ad liberos populos proprio censu empta, et in Illachirecha marcha mansæ VI, quæ ad Eburharttum comitem emerat, pro remedio suæ animæ fratribus ad annonam tradita sunt. Et quendam vero curtem nominatum Corcho, quem idem episcopus Rihwinus ad quendam Hugonem de Tettenwilare genitum præfati Humfridi avunculum acquisierat, fratribus pro remedio suæ animæ tradiderat. Et ut credibilius maneat familia eiusdem curtis Corcho, videlicet Balzo et eius frater Disso, cum cæteris comitantibus, in longo tempore ibi in servitio manserant, iique dum potentes domini inde injuste detraxerant. Sylvam quoque nominatam Munilslaht, quam isdem episcopus Rihwinus de prædicto Hugone suo censu conduxerat, fratribus ad annonam tradiderat. In vico autem Kippenheym curtem unam et dimidiam partem ecclesiæ eiusdem vici, et villulam Langiseswilare de Hugone comite Hohenburc regnante, præfatus Rihwinus episcopus conquisierat et fratribus tradiderat. Sine his vero superius titulata, quæ prædictus episcopus Rihwinus proprio censu emerat, restant hæc sequentia, quæ et alio diverso labore acquisita, sancto Thomæ tradiderat. Hoc est Utenheym cum pertinente servitio, et superiores Hugesbergen et inferiores Hugesbergen cum pertinente servitio, in Mollesheym marcha mansam unam, et in Muzzeca marcha curtem unam, cum vineis subjacentibus, Gotteneswilare cum pertinente servitio, et in Argeresheym marca quicquid viniferi ruriferique ruris situm est, et in Altbrunnun mansas II. Ad hæc vero quidam Argentinensis ecclesiæ episcopus, nomine Ruodharttus, in Ekkiboldesheim marca curtem unam et ecclesiam sanctæ Aureliæ virginis cum decimis et cum aliis servitiis, et in Dungesheym marcha, et in Muzzeca marcha mansas IIII, pro remedio suæ animæ fratribus sancti Thomæ tradiderat in annonam. Quidam Eburharttus clericus et heremita in prædicta marcha Illechirecha mansas II et dimidiam pro remedio suæ animæ fratribus sancti Thomæ penitus ad annonam tradiderat. De ecclesia autem sanctæ Aureliæ, quam tunc temporis Walzo presbyter vetulus rexit, præfatus Ruodharttus statuit episcopus ut fratres sancti Thomæ, singulis perpetualiter annis, in vigilia sanctæ Aureliæ, ibi vesperos

celebrent, et in die natalis eius a presbytero ecclesiæ dimidium tritici accipiant modium, et unum *friskingum* cum vini situlis duabus, et quanta situlæ parte claustralis mensuræ, et hoc vinum non novum sed vetus esse debet. Quemadmodum quædam de superioribus memoratis de monasterio sancti Thomæ injuste detracta sint, notum sit omnibus fidelibus ista legendo insequentibus. Postquam Ruodharttus episcopus delinquendo contra gratiam imperatoris Ottonis magni vel primi de honoris culmine segregatus, paulo post, venia usus, in episcopatum redierat, ad revocationem cuiusdam Guntrami militis, Hugeswilare et Caroldesbahc sibi suoque filio in beneficium præstiterat, et in hodierno die de episcopo Odone nec non Erkanbaldo episcopo ad eandem similitudinem perstat detractum. Insuper vero curtis nomine Corcho de eodem episcopo Ruodhardo injuste detractus est, quia quemadmodum ad monasterium sancti Thomæ traditus erat a primordio narratur, cuidam militi Huc nomine de Tettenwilare genito, in familia Mollesheym marcha occisionem facienti, postea pro reconciliatione episcopo Rihwino in proprietatem eandem curtem donaverat, ille autem non post longum tempus pro remedio suæ animæ illum fratribus ad annonam tradiderat, Rudolfo advocato existente, cum testibus Manegoldo, Adalnoho, Erlewino, cæterisque plurimis. In marcha Gotteneswilare mansæ XII sine salica terra, et in marcha Altbrunun mansæ II, et in marcha Bercheym dimidia mola, de monasterio sancti Thomæ nunc temporis detracta sunt, et tamdiu in fratrum servitio fulserant quamdiu Fridericus abbatiam tenuerat. Qua relicta erga episcopum Erkanbaldum eadem cum suo censu sibi in beneficium conduxerat, et post modum militi Voccozoni in beneficium præstiterat. Et postquam Fridericus obiit, Adalbertus advocatus, prædictum Voccozonem sibi ad militem conquirens, dederat illi prædicta in beneficium, et hodie ita perstat. In marcha Marllesheym mansam unam de eodem monasterio detractam, Erkanbaldus episcopus Hemmoni suo servitori in beneficium præstiterat, quam antea quidam frater Otolfus nomine nec non doctor scholæ habuerat usque ad obitum vitæ.

II.

NOTICE LATINE DE KŒNIGSHOVEN SUR L'HISTOIRE DE SAINT-THOMAS.

DE FUNDACIONE PRO PARTE HUIUS ECCLESIE SANCTI-THOME, ET INCIDENTALITER DE ALEMANIE CONVERSIONE.

De fundacione huius ecclesie sancti Thome propter eius antiquitatem aut scripture raritatem vel amissionem nil certi invenio.

De prima conversione Argentine, etc.

Credo tamen quod olim anno a nativitate Domini LXX, adhuc sancto Petro apostolo vivente, Argentina, et quasi tota Alemania, per beatum Maternum episcopum et eius socios, conversa fuit ad fidem catholicam, ut in legenda ipsius sancti Materni legitur. Similiter circa idem tempus, et ante et post, quasi omnes alie partes mundi converse fuerant per apostolos et suos condiscipulos, ut dicitnr de eis : *In omnem terram exivit sonus eorum* etc.

Causa quare Romani persequebantur christianos et ob hoc Alemania a fide apostotavit.

Tunc Romani, qui toti orbi protunc dominantes, audientes miracula Christi et apostolorum, et populum credere in regem crucifixum, multum egreferebant, quod Christus eos sprevisset, et in aliis partibus apud humiles ambulando tam miranda fecisset, necnon quod apostoli Christum, sine senatus auctoritate, regem supremum et Deum esse dicerent, quod tamen Romani dudum prohibuissent, ergo, ut legitur in *Lampartica historia* in legenda sancti Johannis ante portam latinam, Romani indignati sunt et Christum ac eius fidem respuentes, crudeles persecuciones Christi cultoribus intulerunt. Maxime tamen Decius Dyoclecianus et Maximianus imperatores, christianos persequebantur, et in tantum ut ipsi Alemanni, et quam plures partes mundi, timore dictarum

persecucionum perterriti, a fide apostolica quam omnes apostotarunt ad gentilitatis errorem et culturam ydolorum revertentes, in quo errore heu maior pars mundi adhuc existit.

Romani convertuntur.

In dicto autem gentilitatis errore Romani et partes vicine permanserunt usque ad tempora Constantini magni imperatoris, qui anno Domini CCCXXX a sancto Silvestro papa baptizatus et a lepra mundatus, Christum predicari et coli precepit, et pape ac Christianis magna dona et privilegia dedit, ita quod ipse primus imperator christianus, ut scribit Ambrosius, viam fidei et devocionis principibus dedit et dereliquit.

Argentinenses secundo convertuntur.

Sed Alemanni et Franci, in gentilitatem propter timorem persecucionum ut predicitur relapsi, sic permanserunt usque ad tempora Clodovei regis Francorum primi inter reges Francorum christiani, qui anno Domini quingentesimo, a sancto Remigio episcopo baptizatus, et in fide instructus, terram Alemaniam, ad huc gentilem et sub potestate Romanorum, ut tunc quin omnes alie mundi partes fuerant, existentem, debellans, sibi subegit, et deinde ipsis Alemannis et Francis ac aliis partibus sibi subiectis, ut fidem catholicam quam ipse suscepisset eciam ipsi reciperent, firmiter precipiendo mandavit.

Maior ecclesia Argentinensis construitur.

Quo facto ipse rex Clodoveus, secundum votum per eum prius emissum pro victoria cum Alemannis obtinenda, ad honorem Dei et gloriose eius genitricis Marie, multas ecclesias construxit, inter quas in civitate Argentinensi ecclesiam beate Marie virginis nunc maiorem primo fundavit anno Domini DX.

Racio quare Scoti ad diversas partes mundi et eciam huc venerunt.

Deinde ibidem et alibi in Alemania fides catholica de die in diem resurgere et pullulare cepit, ac augmentari. Hoc audientes Scoti et Hybernici, qui propter mare quod eos circuit, per dictos persecutores christianorum, non lesi fuerant, fideles permanserunt, et sic in fide melius quam alie naciones instructi, eiusdem fidei accensi fervore et Christi amore salutem animarum cunctarum

gencium desiderantes, diversas mundi partes perambulant predicando et seminando verbum Dei, ac homines nuper ut predicitur ad veram fidem conversos in huiusmodi fide instruendo et corroborando, ne cum difficile sit consueta relinquere de facili ad cultum ydolorum redirent.

Ecclesia sancti Thome inchoatur.

Huiusmodi igitur devocionis et predicacionis causa, quam plures Scoti ad Argentinam protunc civitatem famosam venerunt, et ibidem in loco, ubi nunc est ecclesia santi Thome, cum subsidio et largicione fidelium oratorium seu parvam ecclesiam instituerunt cum conventu fratrum devotorum ibidem Deo serviencium populumque in fide informancium, ac in subsidium et hospitalitatem aliorum Scotorum eadem causa illuc peregrinancium et confluencium. Sicque illo tempore multe solempnes ecclesie et monasteria in diversis mundi partibus per Scotos sunt inchoatœ, que adhuc vocabulo Scotorum appellantur.

De rege Dagoberto et episcopis tempore suo.

Deinde tempore Dagoberti regis Francorum magni, qui regnare cepit anno Domini DCXXXI et regnavit annis XXXIIII, qui et in civitate et dyocesi Argentinensi in castris per paganos olim constructis, videlicet ubi nunc est ecclesia sancti Stephani, ac in Hohenburg et Kircheim, multo tempore morabatur, venit sanctus Amandus de Aquitania qui Dagobertum regem pro peccatis suis arguens, ab eodem rege multas iniurias est perpessus, tandem predicti regis infantem baptizavit, ei nomen Sigebertus imponens, qui puer spiritus sancti gracia perfusus licet, tantum esset triginta dierum, tamen in baptismate loquebatur cunctisque tacentibus respondit Amen.

Argentina fit episcopatus.

Ob huiusmodi et aliorum miraculorum causam predictus rex Dagobertus ipsum Amandum civitati Argentinensi, que prius de dyocesu Metensi fuerat, primum procuravit fieri episcopum, circa annos Domini DCXXX. De quo sancto Amando, in cathalogo episcoporum Argentinensium, talis habetur versus *Alpha nitet dignus pater huius sedis Amandus*. Qui sanctus Aman-

dus pauco tempore sedem episcopalem in ecclesia beate virginis cathedrali Argentinensi tenens, et duriciam subditorum non ferens, ab inde recessit. Cui successerunt successive hii episcopi Argentinenses Justus, Maximinus, Valentinus et Solarius, de quorum gestis nil perio, nisi quod tempore predicti regis Dagoberti hic episcopi fuerunt.

De sanctis Arbogasto et Florencio episcopis.

Deinde sanctus Arbogastus et sanctus Florencius, tempore predicti regis Dagoberti, cum sociis suis Deodato et Hildolfo, de Scotia exeuntes, tandem ad locum ubi nunc est Haselo pervenerunt. Ibi sanctus Florencius sibi mansionem ducendi vitam hereміticam elegit. Et sanctus Arbogastus, cum aliis sociis suis de Scotia, civitatem Argentinensem intravit, causa seminandi verbum Dei. Et mortuo episcopo Solario supradicto, statim ipse Arbogastus, ad manifestacionem vocis de celo lapse, ibidem voto cleri et populi concorditer in episcopatum sublimatur. Qui sanctus Arbogastus deinde Sigebertum, Dagoberti regis filium, quem sanctus Amandus ut predictum est baptizaverit, in quadam venacione in silva apud Ebersheimmünster ab apro et equo contritum et mortuum suscitavit, et ob hoc ecclesie sue Argentinensi ab eodem rege opidum Rubiacum et plures alias villas et bona donari obtinuit, ut in legenda ipsius sancti Arbogasti et privilegiis ipsius ecclesie maioris plenius continetur.

Surburg.

Similiter idem Sigebertus, postmodum rex dives factus, et de posteritate prolis desperans, in honore ipsius Arbogasti et aliorum sanctorum, duodecim construxit monasteria et collegia, quorum unum est in Surburg, in honore dicti sancti Arbogasti a dicto rege fundatum et opulenter dotatum etc.

Medio autem tempore, sanctus Florencius, in Haselo Deo serviens, filie predicti regis Dagoberti cece et mute, visum et loquelam a Deo impetravit, et ob hoc ab eodem rege vallem Haselacensem et alia predia sibi donari meruit, ut in legenda sua plenius continetur.

Florencius fit episcopus.

Postmodum defuncto sancto Arbogasto, anno Domini DCLXVIII, sanctus Florencius licet renuens, ob peticionem regis et populi Argentinensis, successor sancti Arbogasti episcopus efficitur. Et tunc cum fratribus sancti Thome, suis compatriotris, magnam conversacionem et amiciciam tenendo eos et eorum ecclesiam plus aliis diligebat et regebat, et eis in temporalibus et spiritualibus fideliter providendo procurabat ut dictus rex Dagobertus, in remedium anime sue et pro necessitatibus fratrum sancti Thome sublevandis, eisdem fratribus villam Eckeboltzheim cum banno, curia dominicali, mansis, agris et aliis iuribus, ac plura alia predia, pie donavit. Tandem ipse sanctus Florencius prout vivus elegerat in eadem ecclesia sancti Thome ecclesiasticam recepit sepulturam anno Domini DCLXXX. Cui successerunt diversi episcopi Argentinenses de quibus causa brevitatis super sedeo.

Recho episcopus pretendit Florencium transferre in Haselo.

Deinde, anno Domini DCCCX, Recho episcopus Argentinensis, XVIII^us^ episcopus post sanctum Florencium, nitebatur corpus seu reliquias sancti Florencii ad locum Haselo transferre. Hoc percipientes ipsi fratres sancti Thome easdem reliquias pro maiori parte clam inde deferentes alibi absconderunt, Recho autem postea sepulcrum apperiens, illud quod invenit, ad Haselo deportavit, credens et pretendens se reliquias sancti Florencii habere, de quibus plenius narratur in legenda.

Ecclesia sancti Thome secundo construitur et dotatur.

Episcopus Adelnoch.

Post Rechonem tercius episcopus nomine Adelnoch, vel Adelnohe, ipsos fratres sancti Thome multum diligens, eorum oratorium seu ecclesiam, per Scotos, ut predictum est, forte ex lignis humiliter constructam, et nimia vetustate ruinosam, funditus deponens, in toto restauravit anno Domini DCCCXXX. Et ut scribitur in libro regule, idem episcopus Adelnoch, pro remedio anime sue, dicte ecclesie per eum constructe, tradidit de predio suo hereditali VI mansos agrorum in Gugenheim, totum vicum in Adelnhoven, et VI vineas in Mollesheim. Et in eadem ecclesia

sancti Thome requiescit in latere muri prope summum altare, ac sibi tamquam principali fundatori et dotatori magnus honor cum thuribulo et visitacionibus adhuc ut dignum est exhibetur.

Episcopus Richwinus.

Processu vero temporis, videlicet anno Domini DCCCCXX, similiter quidam devotus episcopus Argentinensis, nomine Richwinus, dictis fratribus ad annonam tradidit villam Hugesgerute cum silva, villam Sunthoven cum mansis XIIII, et vineas in Morswilre, item in Illekirche VI mansos, item curiam in Utenheim cum mansis et censibus eidem attinentibus, item superiorem et inferiorem Husbergen cum bannis et mansis ac cum pertinente servicio, item in Mollesheim, Mutziche et Ergersheim agros viniferos et frugiferos etc.

Episcopus Ruothardus.

Deinde Ruothardus episcopus eciam fratribus tradidit in Düngesheim et in Mutziche mansos IIII, et ecclesiam sancte Aurelie cum decimis et aliis serviciis, que donacio postea per diversos episcopos, et eciam sedem Apostolicam, confirmata est.

Institucio processionis ad sanctam Aureliam.

Et cum predictus episcopus Ruothardus dictam ecclesiam sancte Aurelie fratribus ut permittitur dedisset, statuit ut fratres sancti Thome perpetuis temporibus, in vigilia sancte Aurelie, ibidem vesperas cantarent et processionem solempnem illuc facerent, ut adhuc fieri est consuetum, anno Domini DCCCCXL.

Insuper et alii Christi fideles tunc et post, in remedium animarum suarum, diversa bona, predia et census, ipsis fratribus pie donaverunt, ut in libris anniversariorum plenius continetur.

Qualiter ecclesia sancti Thome igne consumitur et tercio construitur.

Deinde anno Domini M. VII° quidam ignis, nescio si de fulmine vel alias evenerit, in civitate Argentinense ex inprovisu surrexit, et flamma repentino motu dilatata per ventum circa terciam partem tocius civitatis consumpsit, per quod incendium ecclesia cathedralis et eciam sancti Thome, uno et eodem die, sunt funditus concremate. Et sicut commune est proverbium quod nullum in-

commodum seu dampnum venit solitarium, sed adducit secum aliud, sic per ignem predictum dampnum dampno additur, ita quod cum ipsa ecclesia sancti Thome, eciam ipsius protunc litere et privilegia diversa, super donacionibus bonorum, et aliis eiusdem ecclesie libertatibus, per regem Dagobertum et episcopos predictos ac alios Christi fideles ut prefatur factis, totaliter sint combuste et annulate, una cum indumentis sacerdotalibus et ornamentis preciosis.

Episcopus Wilhelmus.

Deinde, collectis pecuniis, lapidibus et aliis rebus ad structuram necessariis, incipitur ecclesia sancti Thome sumptuose reedificari a Wilhelmo episcopo, et ab eodem consecratur, anno Domini MXXXI.

Ecclesia sancti Petri.

Et eodem anno ecclesia sancti Petri junioris a predicto episcopo Wilhelmo inchoatur a prima sua fundacione, et cum octo canonicorum prebendis fundatur. Demum episcopus Hetzelo eidem ecclesie sancti Petri sex prebendas canonicales addidit, sicque numerus XIIII canonicorum ibidem est institutus.

Sic constat cum quanta sollicitudine et labore olim episcopi fundaverunt et dotaverut ecclesias, querentes salutem animarum et gaudentes de multiplicacione fratrum et filiorum devotorum spiritalium, sicut pius pater carnalis gaudet de fertilitate et multiplicacione sui seminis.

De renovacione et confirmacione bonorum.

Predicta itaque ecclesia sancti Thome partim reedificata et consecrata, ut supra scriptum est, propter carenciam et amissionem literarum suarum, et aliis ex malicia hominum, que diabolo instigante plus crescit quam decrescit, multas paciebatur subtractaciones in bonis et censibus suis debitis ad cottidianos usus fratrum pertinentibus.

Rudolfus prepositus.

Unde venerabilis dominus Rudolfus, eiusdem ecclesie tunc prepositus, suis fratribus compaciens, celsitudinem domini Friderici imperatoris gloriosissimi aggreditur, ei destructionem sue

ecclesie, pressuras et subtractaciones de quibus prefertur lacrimabiliter exponendo. Tunc pius imperator in remedium anime sue, saluti dicte ecclesie prospicere cupiens, et eam ad pristinum sue dignitatis statum misericorditer reducere volens, bona et census ipsius ecclesie confirmavit et renovavit per suas imperiales literas; statuens et mandans, sub magnis penis, subtracta eidem ecclesie restituere, et census debito tempore persolvere, ipsosque fratres in bonis et possessionibus suis de cetero nullatenus gravare, prout hec et alia in literis et privilegio dicti domini imperatoris, sub data anno Domini MCLXIII, plenius sunt expressa.

Ad restauracionem dicte ecclesie revertamur. Ipsa itaque ecclesia sancti Thome partim reedificata, et ab episcopo Wilhelmo ut supra dictum est consecrata, deinde successivis temporibus ulterius reedificata. In muris, parietibus, turri, testudinibus, altaribus, et aliis edificiis et decore multa suscepit incrementa, prout adhuc apparet intuentibus. Quam ecclesiam cum suis membris sanctificare custodire et regere dignetur altissimus, et beatus Thomas apostolus patronus, in suo sancto et felici regimine, ac divini cultus augmentacione, nunc et semper in secula seculorum. Amen.

Item ecclesia cum novis muris prout nunc est a fundamento inchoatur anno Domini MCCLXX, *mit hültzen bünen und sülen. Dernoch über lx ior wurdent die gewœlbe und steinen sülen gemaht*, ut infra continetur.

Item turris anterior in qua pendent campane edificatur anno Domini MCCC. Deinde eadem turris altius elevatur cum lapidibus quadratis et sumptuosa structura, anno Domini MCCCLXVI, per dominum Erhardum Maler presbyterum magistrum operis. Deinde *wurdent die glocken in dem selben turne eines gaden oder einer bünen hoher gehenket* sub domino Nicolao Bertschin canonico pro tunc gubernatore operis, anno Domini MCCCLXXXXVIII.

Predicta autem turris primo edificata per Burckardum Kettener civem Argentinensem, protunc magistrum operis, anno Domini MCCC, ut predictum est. Idem Burckardus Kettener sub eadem turri duo altaria construxit ac super eisdem altaribus duas bonas

prebendas fundavit, anno Domini MCCCXI, ubi eciam ipse Burckardus sepultus requiescit.

Deinde, circa annos Domini MCCCXXX, magister Johannes Erlin, scolasticus nostre ecclesie, vicarius in spiritualibus et temporalibus domini Bertholdi episcopi Argentinensis, ac executor famosus diversorum legatorum et factorum, protunc necnon fidelis magister operis, predictam ecclesiam versus ambitum ampliavit, ita ut cappella sancti Michahelis et cappella sancti Egidii que protunc erant pro parte extra ecclesiam sancti Thome, ut pronunc est cappella sancte Katherine ecclesie cathedralis, sunt incluse et comprehense in ipsa ecclesia sancti Thome prout nunc existunt.

Circa idem tempus prefatus magister Johannes Erlin, scolasticus ac magister operis, testudines et columpnas, vulgariter *die sülen und die gewœlbe in der kirchen,* sumptuoso opere construxit et complevit, *do vormols worent hültzin treme und hültzin bünen durch die kirche mittenander, one der kor, der ist von alter her gewœlbet gewesen.*

Item *der turn über dem kor wart erhœhet, und der umbegang der umbe gemaht,* anno Domini MCCCXLVII, sub domino Nicolao Wetzel, scolastico et gubernatore fabrice dicte ecclesie.

Item anno domini MCCCC in die sancti Ypoliti, *uf eine naht, do slug der dunre in unser frowen münster und ouch in den kor zu sant Thoman. Zum münster slug er die winde enzwei, zu sant Thoman slug er einen sparren und en wenig daches entzwei bi dem krütze uf dem korturne, und ging das dach ane zu bürnende. Do kam zestunt ein ungehür gros regen der verlasch das für, das weder zum münster noch zu sant Thoman nüt enbrante.*

Item, anno Domini MCCCCX, *wart der nuwe lichhof gemaht, koste uf lx lib. d. one die fünf lib. geltz die men git eime dechan wan die hofestat sin was. Die selben v lib. sint abe gelœset.*

Item, *in dem vorgenanten iore, wurdent die dach uf der kirchen und uf dem kor gebessert und reformiert, das koste uf lx lib. d.*

Item *der nuwe gerner wart gemaht* anno Domini MCCCCXI *und koste lxx lib. d.*

Item *das crütze uf dem turne über dem kore wart nuwe gemaht* anno MCCCCXX, *und kost lx lib. d.*

Item anno Domini M°CCCCLXVI° *ist das gewelb in sant Blasien cappell gemacht*. Eodem anno *das isrin getter zum heiligen grab. In disen ioren gab man das korn fur xxvi d. und den weisen fur iiii schill. d.*

Item, anno Domini M° CCCC° LXXV, *wart dz crütz uff dem turne über dem chor nuwe gmacht und kostet c gulden.*

III.

EXTRAIT DE LA CHRONIQUE LATINE DE KŒNIGSHOVEN.

Sancti Thome apostoli monasterium in Argentina comburitur anno MVII. Demum reedificatum a Wilhelmo, episcopo Argentinensi, et consecratum anno MXXXI.

Demum anno MCXLIIII iterum comburitur cum privilegiis et literis. Et demum anno MCLXIII per imperatorem Fridericum privilegiatur.

IV.

SECTION DE LA CHRONIQUE ALLEMANDE DE KŒNIGSHOVEN

RELATIVE A L'HISTOIRE DE SAINT-THOMAS.

Von sant Thomans kirche zu Strosburg.

Sant Thomans münster zu Strosburg ist der eiltesten kirchen eine, und wenne oder von wemme sü würde zum ersten ane gefangen und gestiftet, das vindet men nüt geschriben. Doch gloube ich do Strosburg und Elsas und ander lant die von den zwelfbotten und von den LXXII jungern und iren helfern bekert wurdent zu cristem glouben, und do noch von der durchehtunge und martel wegen, die die keyser von Rome den cristen dotent, wider umb heyden wurdent, und do noch anderwerbe von dem künige Clodoveo wurdent wider broht zu cristem glouben, do begundent die cristen von tage zu tage zu nemen und uf gon und sich meren. Des frowetent sich die wisen und gelerten in Schottenlant, die von alter her worent cristen gewesen und bliben, wan sü in den inseln und landen verre von Rome worent, das die keyser sü nüt mœhtent getwingen noch gedurchehten. Und die selben von Schottenlant hettent grossen ernest zu den cristen die nuwelingen bekert worent, und vorhtent das sü von einfaltikeit wegen wider vielent in heideschen glouben, do inne sü erzogen worent und gewonet hettent, wan sü nüt gute lerer noch brediger bi in hettent.

Schotten koment her.

Her umb vil wiser und gelerter manne von Schottenlant, durch minne und liebe die sü zu den nuwen cristen hettent sü zu underwisen und bestetigende in cristem glouben, gingent in dise lant. Und also koment ir etliche gein Strosburg, und mit der burgere und erbere lüte stüre und helfe buwetent sü eine kleine kirche

und ein bruderhus oder closter an der stat do ignote ist sant Thomans kirche. Do wonetent sü inne, und enpfingent und herbergetent die, die umb die selbe sache zu bredigen, zu in koment von Schottenlant. Und also wart sant Thomans closter, und menig closter durch die welt, von den Schotten gemaht, die noch sint genant der Schotten closter.

Hie noch also men zalte noch gotz gebürte uf sybende halp hundert ior, do wurdent sant Arbogast und sant Florencie nohenander bischofe zu Strosburg, die hettent vil heymelicheit und wonunge bi den bruedern zu sant Thoman iren landeslüten. Und durch ir heilikeit willen gap künig Dagebreht den selben bruedern vil dœrffer und gutes, und sant Florencie der erwelete sine begrebede bi in.

Von dem bischofe Adelnoch.

Hie noch also men zalte noch gotz gebürte DCCCXXXVIII ior, do was ein bischof zu Strosburg genant Adelnoch, der hette ouch vil früntschaft zu den bruedern. Der brach der brueder kirche oder closter abe, wan es alt und nyderfellig was, und buwete wider dar ein nuwe kirche, und lit ouch zu sant Thoman begraben in dem erhebeten holen steine der do stet in der kafzen nebent dem fronalter. Und der umb wan er ouch ist gewesen noch den Schotten ein stifter sant Thomans kirchen, do von erbütet men ime ere mit visitieren und den rouch geben, also sant Florencien, so es hochgezit ist.

Unser Frowen münster und sant Thomans münster verbrantent.

Do noch also men zalte noch gotz gebürte MVII ior, do verbrante sant Thomans kirche und ouch unser Frowen münster gerwe, mit briefen und buechern und ornamenten. Do samelte men gelt und steyne und holtz und ander gezüg das do zu notdurftig was, und mit helfe bischof Wilhelmes ving men ane sant Thomans kirche von grunde uf wider zu buwende. Und also men zalte MXXXI ior, do was die kirche etwas vollebroht, und wihete sü der vorgenant bischof Wilhelm, und mahte us den bruedern und münichen weltliche dumherren. Und in dem selben iore ving ane

der vorgenant bischof Wilhelm zu buwende die kircke zum jungen sant Peter von grunde uf.

Do noch von iore zu iore mahte men etwas fürbasser an sant Thomans kirche. Item der vœrder turn do die glocken inne hangent wart gemaht noch gotz gebürte MCCC ior. Der selbe turn wart do noch zweiger bünen hoher gemaht noch gotz gebürte MCCCLXVI ior. Do noch wurdent die glocken eines gademes hœher gehenket noch gotz gebürte MCCCLXXXXVIII ior.

Item die steynen sülen und gewœlbe in der kirchen wurdent gemaht noch gotz gebürte MCCCXXX ior. Item der turn über dem kor wart erhœhet und der umbgang der umb gemaht MCCCXLVII ior. Item do men zalte MCCCC ior, an sant Ypoliten dag, do slug der tunre in unser Frowen münster die winde entzwei, und über sant Thomans kore ein loch in das dach, und ging ane zu bürnende. Do kam zestunt ein ungehür gros regen, der verlœschete das für.



V.

LA MÊME SECTION DE LA CHRONIQUE ALLEMANDE ABRÉGÉE.

Von sant Thomans münster.

Sant Thoman kirche zu Strosburg ist der eltesten kirchen eine, und von weme sü zum ersten wurde angevangen und gestiftet das vindet men nüt geschriben. Dieselbe kirche was zum ersten ein closter und hiessent die münche desselben closters die von Schotten. Und dasselbe closter wart vom tunre verbrant gerwe untz in den grunt uf denselben tag also ouch die unser Frowen münster verbrante, noch gotz geburte M und VII jor. Do noch über vil jore do vieng der bischofe von Strosburg genant Wilhelm wieder an zu buwende die vorgenante sant Thomans kirche von grunde uf also sü jetzenan ist mit dem fundament. Und in dem jore do men zalte noch gotz geburte MXXXI ior do wart sant Thomans kirche wieder gebuwen und gewihet von dem vorgenanten bischove, und wurdent us den münchen gemachet weltliche dumherren. Donoch über vil jore wart der turn über dem kore gemachet und der vorder turn an der kirchen.

VI.

CHARTE DE L'ÉVÊQUE BURCARD

ATTESTANT QUE LES RELIQUES DE SAINT-FLORENT NE SE TROUVENT NULLE PART AILLEURS QU'A L'ÉGLISE DE HASLACH.

(1143.)

In nomine sancte et individue Trinitatis. Ego Burkardus Dei gracia Argentinensis episcopus, ad edificacionem et concordiam ecclesiasticam laborans, necessarium iudicavi memorie presencium evindicare, posterorum quoque noticie tradere veritatem, de reliquiis beati Florencii fidelium testium presencie manifestatam protestatur ecclesie auctoritas, que translacionem ipsius solempniter celebrat. Tradit eciam temporis antiquitas eas VII° idus novembris Haselahe esse translatas, sicut modo per experienciam conprobatum est. Quidam autem presumentes contra unitatem ecclesie speciem quidem pietatis habentes, virtutem autem eius abnegantes cum plumbea tabula emerserunt, qua videbatur id testificari et asseruere prefatas reliquias in ecclesia sancti Thome fuisse inventas. Nichil autem tam incredibile quod non dicendo fiat memorabile, unde et huius commenti inventicium tum ex populari favore, tum ex sui novitate, tantum invaluit, ut et canonicos eiusdem ecclesie ad ipsius questionis assercionem conpelleret, maximam vero civium partem in eandem credulitatem ne dicam errorem adduceret. Ego vero consilio canonicorum meorum ceterorumque virorum discretorum, super hoc negocio communicato, sanctos patres convocavi abbates prepositos canonicos aliosque religiosos. In quorum conventu prenominate ecclesie canonici cum tabula sua surrexerunt, cuius scriptura publice recitata, omnes unanimiter postularunt, ut gratam divinitus declaratam populo

manifestarem commendarem confirmarem. Processerunt eciam Haselacenses canonici racionabiles causas apponentes, testimonium fidei et auctoritatem, translacionis solempnitatem, temporis antiquitatem, ipsius loci titulos aliasque probabiles obiectiones. Postremo humiliter rogaverunt ut contra ecclesiasticam institucionem, de re incerta, dubia, ymo ut verius dicam falsa, nichil determinante ad presens diffinirem. Audita igitur hac controversia et utriusque partis questione, dicentis ecce hic ecce illic, sine preiudicio, nichil de hoc negocio volui facere, declinando in alteram partem, ne verisimilitudo preiudicaret vel prevaleret veritati. Ex communi vero consilio tempore determinato decrevi me cum religiosis personis Haselahe venturum, et rei veritatem experturum. Quod cum omnibus tam populo quam clero placuisset, ecce canonici ecclesie sancti Thome, statuti temporis terminum, sua inoportunitate preoccupantes erant. Contra consilium omnium, contra decretum nostrum venerunt, reliquias inventas cum laudibus portantes, magis credo confisi multitudine populari, quam veritate rei, unde eciam propter suam impacienciam multis extiterant suspiciosi. Ego autem hanc discensionem moleste ferens, que et unitatem ecclesiasticam et pacem perturbabat et infirmis scandalum generavit, secundum propositum veni Haselahe, vocatis illuc venerabili fratre nostro Maurimontis abbate et priore, quorum consilio fretu presenciaque corrobaratus, accessi ad altare paucis canonicorum assumptis, ad id negocii necessariis. Aperataque VIII° kalendas novembris cum magno timore et tremore theca, invenimus vidimus gloriosas beatissimi Florencii reliquias, invenimus inquam thesaurum istum absconditum in vasis fictilibus, invenimus preterea maximum veritatis argumentum, ipsius videlicet sandalia vetustate temporis pene consumpta situque annorum demolita. Cui fideli, cui sensato, hec non sufficerent experimenta? Quid enim amplius expectandum, quidve ulterius dubitandum? Nos igitur leti pro voto festinantes pro gaudio in ymnos et laudes prorupimus, gloriam Deo dedimus, sonitu campanarum concrepante, populoque concurenti thesaurum inventum ostendimus, ossibus tamen innetrectatis, tum propter ipsorum reverenciam,

tum propter nostram indignitatem. Hiis itaque transactis, reliquias repositas sigillo meo obsignavi, ob maiorem cautelam, et ad cavendam calumpniatorum versuciam. Sequenti vero die VII° kalendas novembris cum magna populi concione, iterum ad altare accedens, fracto sigillo involuta revolvi et revelavi, presente abbate Maurimontense et priore, presente abbate de Altorf, presente Bertholdo Argentinensi thesaurario, et eodem, loci illius preposito, circumstantibus et fere omnibus canonicis, aliisque religiosis monachis clericis laicis. Quibus omnibus in consideracione liminatorum occupatis et intentis, ex improviso apparuit plumbea tabella dimidie palme occulta inter ossa imaginem beati Florencii cum hiis literis continens : *Ego Rachio Dei gracia Argentinensis episcopus Florencium confessorem et episcopum VII° iduum novembris in Avellanum transtuli, et hunc diem solempnem banno constitui. Amen.* Quibus visis et intellectis omnes in laudes et gracias divine clemencie debitas vehementissime excitati sunt, que non deserit sperantes in se, nec amovit salutem et misericordiam a loco illo. Amputata itaque omni occasione dubitacionis obstructoque omni commento questionis, reliquiis honorifice repositis, sigilloque meo obsignatis, omnia prout iustum est confirmavi. Acta sunt hec anno incarnacionis dominice M. C. XLIII. indicione VI. Innocencio papante[426] et Conrado II regnante.



VII.

DIPLOME DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC I,

PORTANT CONFIRMATION A SAINT-THOMAS DE LA PROPRIÉTÉ DE TOUS SES BIENS.

(1163.)

In nomine sancte et individue Trinitatis. Fridericus divina favente clemencia Romanorum imperator Augustus. Quandocunque nostre corroboracionis pie exposcitur suffragium, celeri affectu est attribuendum, et si quid exposcitur a nobis quod perpetuo durare debeat, literis est annotandum, ne prolixitas temporum posteris hoc dubium reddat vel incertum. Noverit igitur omnium Christi imperiique nostri fidelium, tam presens etas quam successura posteritas, qualiter dilectus ac fidelis capellanus noster Rudolfus, venerabilis ecclesie beati Thome in Argentina prepositus, ad nostram veniens presenciam, omnimodam destruccionem ecclesie sue et intolerabiles pressuras coram nobis lacrimabiliter exposuit. Inter quas maximum et precipuum erat videlicet quod ecclesie sue mansionarii et alii qui annualem fratribus suis censum persolvere debent census ac debita servicia ad cottidianos usus et stipendia fratrum suorum pertinencia, singulis annis temerarie eis subtraherent, per quod ecclesia sua admodum foret attenuata, quod nec fratres inibi Deo famulantes debita stipendia recipere nec divina obsequia possent exercere. Unde nos, communicato principum consilio, irrefragabile edictum quoddam super hoc promulgavimus. Tale videlicet, ut quicunque mansionariorum vel aliorum debitum eis censum usque ad festivitatem beati Andree eiusdem anni non persolverent, ab advocatis earundem possessionum bona debiti census absque omni contradiccione in potestatem nostram et

utilitatem ecclesie vindicarentur, et insuper illi subtracta omnia resarcire cogantur, quosque prepositi et ecclesie sue digna satisfaccio exhibeatur. Preterea a nostra maiestate postulavit, ut pro remedio anime nostre, nostrorumque omnium parentum (salute), tum quia advocatia eiusdem ecclesie specialiter ad nos spectat, tum quia nobis et imperio devotissima existeret, saluti eius prospicere et ad pristinum sue dignitatis statum misericorditer eam reducere vellemus. Nos itaque considerantes in ecclesiarum tuicione plurimum salutis nostre consistere, votis eius clementer annuimus et prefatam ecclesiam omnesque possessiones eius, curiam videlicet in Sunthofen cum banno agris pratis et nemoribus, curiam in Morswilre cum agris et vineis, duas vineas in Kestenholtz, curiam in Epfiche cum vineis, mansum in Criegesheim, curiam in Bischovesheim cum agris et vineis, curiam et vineas (in Rodesheim, curiam in Muzecha cum agris et vineis), et prates vineas in Molesheim, curiam in Ergersheim cum agris pratis et vineis, vineam in Egensheim, curiam in Utenheim cum mansis et curiis eidem attinentibus, in Eggeboldesheim curiam et alias curtes cum banno, mansis, molendino et piscacione, pratis et nemoribus, curiam in Hugesbergen superiori cum banno et mansis, curiam in Husbergen inferiori cum banno et mansis, in Adelhardeshoven curtem cum banno mansis et pratis, in Lütpoltzheim curtem et tres mansos, curtem in Illenkirchen cum mansis et pratis et nemore, curtem in Dubingheim cum mansis, cum aliis duobus mansis custodis, in Gugenheim curtem cum duobus mansis custodis, curtem in Husgerüte cum mansis pratis et silva, in Niederwilre quatuor mansos, mansum in Belheym, mansos in Rinstette, in Stützesheim mansos duos, dimidium mansum in Künigeshoven, ecclesiam sancte Aurelie cum decimis et curte et hortis, quindecim curtes fratrum, quas ipsi inhabitant, et unam que dominicalis dicitur, iuxta claustrum, et curiam que fuit Heinrici Rychen, et alias curtes, de quibus census datur, item duos hortos in civitate custodis cum decimis sancti Thome in Adelharteshoven et decimis ultra aquam Bruscam a Kaldaha usque ad Goltgiezen, cum omnibus aliis, que vel nunc possidet, vel in

posterum iuste et racionabiliter poterit adipisci, in nostram tuicionem suscepimus, et autoritate nostra prefate ecclesie confirmavimus. Statuentes et firmiter precipientes ut nulla ecclesiastica secularisve persona magna vel parva, in predictis bonis vel possessionibus suis, de cetero eam gravare vel aliquo modo perturbare presumat. Si quis autem huic decreto nostro obviare attemptaverit decem librarum auri purissimi pena multetur, dimidietate camere nostre et reliqua parte predicte ecclesie inferende. Quod ut verius credatur et ab omnibus ratum semper et inconcussum habeatur, presentem inde paginam conscribi et sigilli nostri impressione insigniri jussimus, adhibitis ydoneis testibus, quorum nomina hec sunt : Heinricus Wirzeburgensis episcopus, Conradus Babembergensis episcopus, Conradus Eystedensis episcopus, Nicolaus Cameracensis episcopus, Adam Eberatensis abbas, Marquardus Fuldensis abbas, Hermannus Herisfeldensis abbas, Nicolaus Halsbrunensis abbas, Heinricus Sacri Palacii prothonotarius, Fridericus dux Suevorum, Ludovicus lantgravius Thuringie, Otto Palatinus comes de Witelinesbach, Marquardus de Grumbach, Heinricus mariscalcus, Bertholdus tris camerarius et alii quam plures.

Signum domini Friderici Romanorum imperatoris invictissimi ego Cristianus cancellarius vice Conradi Maguntini archiepiscopi archicancellarii recognovi.

Acta sunt hec anno Dominice incarnacionis M°C°LXIII°, indiccione XI, regnante domino Friderico Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni eius XI, imperii vero VIII°. Datum Wirzeburg VII° kalendas marcii.

VIII.

LETTRE D'INDULGENCE

ACCORDÉE PAR L'ÉVÊQUE HENRI II A SAINT-THOMAS POUR LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE.

(1264.)

Henricus Dei gracia Argentinensis episcopus universis abbatibus, prioribus, prepositis, decanis, archipresbyteris, plebanis et viceplebanis, ceterisque ecclesiarum rectoribus dyocesis Argentinensis, ad quos pervenerit presens scriptum salutem in eo qui nos lavit sanguine suo. Quoniam ut ait apostolus omnes stabimus ante tribunal Jhesu Christi, pastoralis officii debito nos urgente ecclesiarum omnium nostre dyocesis, maxime autem earum profectibus quarum nobis sollicitudo incumbit, vigili cura intendere nos oportet. Cum igitur ecclesia sancti Thome apostoli in Argentina, que prima filia nostre kathedralis ecclesie dicitur et est, cuius muri nimia vetustate consumpti, ita quod iam ruinam minarentur, de novo sit reedificanda et nos toto nisu intendamus eam restaurare. Sane igitur dilectissimi in Christo, quos divina potencia sub baculo nostre dicionis esse voluit, attentissime vos rogamus et sub attestacione divini iudicii ac in virtute sancte obediencie attentius conmonemus, quatenus nuncium nostrum specialem super premisso negocio promovendo deputatum cum ad vos pervenerit sine contradiccione qualibet recipiatis, parocchianos vestros tam in confessionibus quam in publico, ut ad tam piam intencionem exequendam elemosinas suas erogent, attentis monicionibus fideliter inducatis et dictum negocium in personis propriis, iuxta quod ab eodem nuncio fueritis informati, studeatis efficaciter promovere, ipsum in vestris mansionibus ut ab infamia caveatur honeste recipiatis, scientes

quod de fidelitate et devocione quam circa eandem ecclesiam nos habere speramus in hoc certum experimentum capiemus. Unusquisque eciam vestrum in ecclesiis suis duos de parochianis vestris ydoneos horum beneficiorum collectores instituat, qui beneficia collata fideliter recipientes ea integre et sine diminucione aliqua ad diem vel horam quem lator presencinm vobis assignaverit in propriis personis ad manus conservatoris super hoc negocio electorum et latori presencium reddere non obmittant. Si quis autem huic mandato nostro rebellis aut contumax extiterit, quod non credimus, ex ipsa culpa a divinis se noverit suspendendus. Insuper coram nobis vel iudicibus super hoc negocio a nobis statutis compareat, termino sibi per latorem presencium constituto, penam condignam de sua pertinacia recepturus. Vobis eciam archipresbyteris seu decanis mandantes precipimus quatenus istud negocium per annum continuum singulis diebus dominicis et festivis ad effectum perduci faciatis. Illos vero, qui istud negocium exemplo verbo et opere minus diligenter quam debuerint fuerint executi, auctoritate nostra in adversione debita puniatis. Si quis vero archipresbyterorum vel decanorum aut sacerdotum huic mandato obviare presumpserit, quod absit, quod non credere possumus, precipimus ut coram nobis vel iudicibus a nobis super hoc statutis ad diem et horam quem lator presencium sibi assignaverit compareat de tali et tanta inobediencia responsurus. Ipsum vero nuncium ac negocium sepedictum sub beate Marie et sancti Thome apostoli et nostram proteccionem recipimus specialem, excommunicacionis vinculo inodantes qui eum vel negocium impedire presumpserint maliciose. Et si videritis eundem, quod Deus avertat, ab aliquibus molestari, vos forti manu et brachio potencie ad suam liberacionem tanquam ad nostram velociter festinetis. Ita pro ipso et cum ipso in sepedicti negocii promocione facientes ut per hec et alia misericordie opera que domino inspirante feceritis, non iudicium sed misericordiam consequi valeatis. Item volumus et precipimus ut indulgencia a sede apostolica sepedicte ecclesie collata a singulis sacerdotibus in suis ecclesiis, vel a sepedicto nuncio si necesse fuerit, omnibus Christi fidelibus ad profectum suarum animarum

proponatur. Nos vero de omnipotentis Dei misericordia et gloriosissime Dei genitricis Marie et beati Thome apostoli omniumque sanctorum meritis, nec non et ea quam nobis contulit potestate confisi, omnibus vere penitentibus et confessis, manum adiutricem porrigentibus secundum proprias facultates, XL dies de iniuncta sibi penitencia misericorditer relaxamus, et inde vos ecclesiarum rectores testes esse volumus et responsores. Datum Argentine anno Domini M°CC°LX°IIII° septimo idus iunii.

IX.

LETTRE D'INDULGENCE

OCTROYÉE A SAINT-THOMAS PAR TROIS ARCHEVÊQUES ET NEUF ÉVÊQUES.

(1317.)

Universis Christi fidelibus presentes litteras inspecturis miseracione divina fratres Raymundus Adriopolitanus, Bartholomeus Ragusinus, Petrus Nazarenus, archiepiscopi, Egidius Andrinopolitanus, Benedictus Buacinensis, Dompnus Catarenus, Guillelmus in dominio Tartarorum, Johannes Visionensis, Hugo Placinensis, Petrus Narmensis, Petrus civitatis nove, et Bartholomeus Cenicensis, episcopi, salutem in Domino. Splendor paterne glorie, qui sua mundum illuminat ineffabili claritate, pia vota fidelium de ipsius clementissima maiestate sperancium tunc precipue benigno favore prosequitur cum devota ipsorum humilitas sanctorum meritis et precibus adiuvatur. Cupientes igitur ut ecclesia sancti Thome Argentinensis, congruis honoribus frequentetur et a Christi fidelibus iugiter veneretur, omnibus vere penitentibus et confessis qui ad ipsam ecclesiam in festo eiusdem sancti Thome, nec non in festivitatibus nativitatis Domini nostri Jhesu

Christi, Epyphanie, Parasceves, Ressurreccionis, Ascensionis, Penthecostes, in omnibus et singulis festivitatibus beate Marie virginis, beatorum Petri et Pauli ac omnium aliorum apostolorum et evangelistarum, Michaelis archangeli, Johannis Baptiste, Nicolai, Martini, Symphoriani, ac sanctarum Marie Magdalene, Katherine, Margarete, Lucie, Elysabeth, undecim milium virginum, in commemoracione omnium sanctorum, et in dedicacione ipsius ecclesie, ac per octavas predictarum festivitatum, causa devocionis, peregrinacionis, vel oracionis accesserint, aut qui corpus Christi secuti fuerint cum portatur infirmis, vel qui circaierint cymiterium dicte ecclesie dicendo oracionem dominicam pro defunctis, seu qui in serotina pulsacione campane flexis genibus ter Ave Maria devote dixerint, vel qui in extremis laborantes dicte ecclesie quicquam suarum legaverint facultatum, vel qui ad fabricam, luminaria, ornamenta, et alia dicte ecclesie necessaria, manus porrexerint adiutrices, de omnipotentis Dei misericordia, et beatorum Petri et Pauli apostolorum eius auctoritate confisi, singuli nostrum singulas dierum quadragenas de iniunctis sibi penitenciis misericorditer in Domino relaxamus, dummodo diocesani voluntas ad id accesserit et consensus. In cuius rei testimonium presentes litteras sigillorum nostrorum iussimus appensione muniri. Datum Avinione anno Domini millesimo trecentesimo decimo septimo, mense ianuarii, pontificatu domini Johannis pape XXII, anno primo.



X.

LETTRE D'INDULGENCE

ACCORDÉE A L'ÉGLISE DE SAINT-THOMAS PAR L'ÉVÊQUE BERTHOLDE II.

(1332.)

Nos Bertholdus Dei gracia episcopus Argentinensis omnibus Christi fidelibus vere penitentibus et confessis devote cantantibus vel dicentibus antiphonam de beato Thoma apostolo, cuius tenor inferius describitur, viginti dies de iniuncta eis penitencia misericorditer in domino relaxamus. Tenor autem antiphone talis est: O gloriose tactor vulnerum Domini Jhesu dulcis apostole, O vere peraccepte magistro discipule sancte Thoma, qui eterni solis splendore, tenebras in die perlustrasti, qui ut nostre vulnera sanares infidilitatis, loca clavorum et latus pervidisti, tu nos supplices tuos in eius fide stabiles efficere dignare, quem palpando meruisti Deum agnoscere. In cuius indulgencie testimonium sigillum nostrum appendi fecimus ad presentes. Datum Argentine feria secunda proxima post diem beati Michahelis archangeli, anno Domini M.CCC.XXXII.



XI.

CHARTE DE L'ÉVÊQUE FRÉDÉRIC II

PORTANT RATIFICATION DE LA DIVISION DES BIENS DE SAINT-THOMAS EN PRÉBENDES SÉPARÉES.

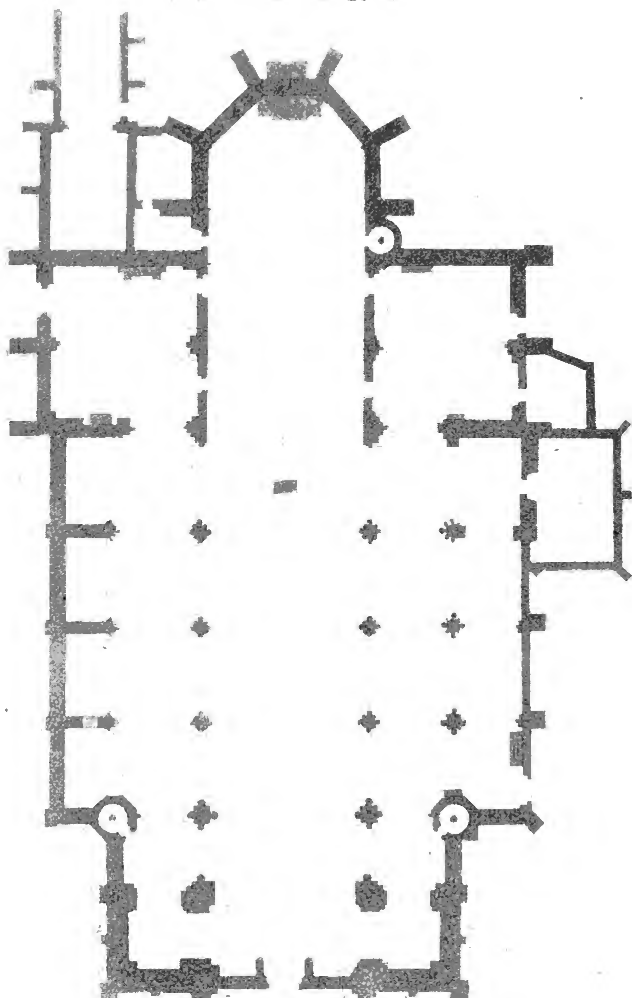
(1376.)

In Dei nomine amen. Cum ea, que provide a nobis subiectis pro statu ecclesiarum suarum ordinantur, nostrum assensum requirencia benivolo affectu prosequi debeamus, quia propter experte honorandorum nobis in Christo sincere dilectorum decani et capituli ecclesie sancti Thome Argentinensis, tam humiliter quam devote, pridem nobis propositum fuit et est, eosdem pro communi statu ecclesie predicte evidenter utili et necessario tam ecclesie quam personis, nonnulla bona que antea possidebantur in communi de unanimi et concordi omnium canonicorum ipsius ecclesie assensu et consensu, pro numero canonicorum et vicariorum ipsis concurrencium in prebendis pro singulis canonicis prebendariis et vicariis tenenda et possidenda, ex causis necessariis nobis expositis divisisse, reliquis bonis in communi retinentibus, de quibus omnibus sufficienter fuimus informati et petitum a nobis fuerit, cum huiusmodi divisio et alia plura eandem concernencia in scriptis ad perpetuam rei memoriam eciam communi sigillo capituli ecclesie predicte roboratis redacta sint, quatenus paterno affectu huiusmodi divisionem ac omnia et singula in litera predicta conscripta, que pro reformacione ecclesie statuta et ordinata, que ad predictam dinoscuntur, rata et grata habere ac ipsa ordinaria auctoritate confirmare dignaremus, Nos Fridericus, Dei et apostolice sedis gracia episcopus Argentinensis, peticioni huiusmodi tamquam iuste et racionabili annuentes, divisionem et ordinacionem

predictam ut premittitur inscriptam redactam sigillatam ac omnia et singula alia circa eandem divisionem statuta et ordinata scriptis predictis inserta rata et grata habentes, eandem, ac ipsa auctoritate ordinaria approbamus et confirmamus, et eidem divisioni ac aliis ordinatis et statutis circa eandem nostrum consensum, in signum perpetuitatis et firmitatis, presentibus adhibemus. In quorum testimonium sigillum nostrum episcopale presentibus duximus appendendum. Datum Benefelt die sabbati XX mensis septembris, anno Domini M°CCC° septuagesimo sexto.



S^T THOMAS A STRASBOVRG



ADDITIONS ET RECTIFICATIONS.

Ce que nous disons à la page 15, note 22, de la châsse de Saint-Florent, pourrait faire croire que l'ancienne châsse existe encore ; mais cela n'est pas : elle a été enlevée et détruite dans la guerre des paysans.

Specklin rapporte dans ses *Collectanées* manuscrites (vol. II, p. 212), qu'en 1525 George Ittel, vulgairement appelé *Itel Jörg*, bailli de Rosheim, le fameux chef des paysans révoltés, pilla l'église de Haslach, et qu'ayant trouvé la châsse de Saint-Florent, il en jeta les os dans le temple, et la fit transporter à la commanderie de Saint-Jean près de Dorlisheim, où il partagea avec ses soldats l'or, l'argent et les pierreries dont elle était enrichie.

La châsse, dans laquelle sont conservés de nos jours les ossements qu'on a pu retrouver, a été faite en 1716 à Strasbourg, par un nommé Fayard. Elle est en cuivre doré et munie d'un verre qui laisse voir les reliques enveloppées de rubans. C'est une œuvre qui ne présente aucun intérêt sous le rapport de l'art.

Au dessous du monument informe érigé au commencement du siècle passé, et dans lequel est placée la châsse du fondateur de l'église de Haslach, se trouve un monument beaucoup plus remarquable. C'est la statue sépulcrale d'un évêque portant mître et

crosse, et paraissant représenter Saint-Florent. La sculpture exécutée en ronde bosse est l'œuvre d'un artiste d'un grand mérite. Le style indique la fin du treizième siècle. Une inscription sculptée en lettres gothiques d'un très beau caractère règne autour de la pierre sépulcrale. Le côté tourné vers le spectateur est seul à découvert. On y lit les mots : PRELATUS. FLORENCIUS. ILLE. BEAT.... Le reste est masqué par le monument moderne élevé au-dessus de cette belle sculpture. L'espace trop rétréci qui l'en sépare permet à peine de l'examiner.

L'église de Haslach, construite en majeure partie par un fils du grand-maître Erwin de Steinbach, de 1295 à 1330, est une des églises les plus intéressantes de l'Alsace, malgré l'état délabré dans lequel elle se trouve depuis les ravages qu'elle eut à subir dans la guerre de trente ans, et dans d'autres guerres encore.

Nous publions une monographie assez détaillée sur cette belle église dans l'ouvrage intitulé : *Neujahrsblätter*, que M. Auguste Stœber fera paraître pour le nouvel an, et dont le produit doit être consacré au monument que la ville de Colmar va faire ériger au célèbre Pfeffel.

Nous avons rapporté à la page 41, que Specklin assure que l'évêque Burcard répara l'église de Saint-Thomas après l'incendie de 1144.

Wencker atteste le même fait. Il rapporte que l'évêque Burcard répara la cathédrale et Saint-Thomas, qui avaient été endommagés l'une et l'autre par des incendies, et qu'il fit donation à la seconde de ces collégiales de l'église de Sainte-Aurélie.

Il dit à la feuille 182[a] de la première partie du premier volume de sa chronique, en parlant de l'évêque Burcard : «*Das münster* »*und S. Thomans Kirch, welche schaden gelitten vom fewr, hatt* »*er reparirt und disem S. Aureliæ Kirch incorporirt.*»

Ce que nous disons à la fin du premier alinéa de la page 59, au sujet de l'élargissement de la nef, est expliqué avec plus de détail dans la partie descriptive. Nous y exposons que le transept septentrional seul dépasse la ligne du bas-côté, et que le transept méridional au contraire se trouve en retraite sur le bas-côté, de la même largeur environ, dont le transept septentrional est en saillie. (Voyez p. 117.)

Ce n'est pas le doyen Jean d'Achenheim qui fonda, en 1330, l'autel dédié à Saint-Barthélemy, apôtre, Saint-Vincent et Sainte-Brigitte, comme nous le disons à la page 65, mais le doyen Jean Kamerer, mort la même année. (Voyez p. 146 au bas, note 138, et 214, note 233). Cet autel ne fut consacré que le 13 septembre 1332, ainsi que cela résulte de l'inscription rapportée à la page 214 à cette date.

Ajoutons dès à présent qu'à la note 138 nous avons dit erronnément que le chevalier Hugues de Butenheim fonda, en 1330, un autel consacré sous l'invocation de Saint-Barthélemy; Hugues ne fonda qu'une prébende à cet autel déjà existant, et cela, non en 1330, mais en 1334 seulement.

Kœnigshoven dans sa notice latine appelle l'écolâtre Wetzel, sous le lequel, dit-il, fut érigée la tour orientale : «*gubernator fabrice ecclesie.*» (Voyez p. 67 note 107.) Ce terme, que dans le texte nous avons traduit par *préposé à la fabrique,* pourrait aussi signifier gouverneur ou directeur de la bâtise.

C'est par inadvertance que nous donnons (p. 58) à Erard Maler qui éleva la tour occidentale de deux étages, le titre de sénieur; les textes transcrits à la note 111 lui donnent seulement celui de prêtre prébendaire de l'église. C'est donc une erreur qui se redresse d'elle même par la note.

Outre les établissements religieux dont le patronage appartenait jadis au chapitre de Saint-Thomas, et que nous avons indiqués dans le texte (p. 70), il en était un autre encore dont nous avons omis de faire mention.

C'est la maison des Béguines dite A-la-Pointe *(zur Spitzen)*, fondée en 1333, et dont l'administration appartenait également au chapitre de Saint-Thomas, et la collation au doyen.

Wencker dit à ce sujet dans sa chronique (vol. I, p. 64[a]): « 1333. *Dises iahr ist das Beginenhaus zur Spitzen gestiftet* »*worden, haben die canonici zu S. Thoman desselben verwaltung* »*und der decanus die collatur.*»

Nous avons oublié de dire à la page 107, qu'il est à remarquer que la fenêtre du second étage de la partie latérale de droite de la façade a été refaite après-coup. Elle est en ogive, tandis que celle de gauche est en plein-cintre. On le voit d'ailleurs aussi à la jointure des pierres.

Les changements dont il est question à la page 138, ont depuis été exécutés à la chapelle de Saint-Blaise.

Les murs de cette chapelle ayant été mis à nu, on a découvert dans celui du midi une ancienne plate-bande semblable à celles de la façade occidentale; ce qui prouve, ainsi que nous l'avons prétendu, que l'on adossa la chapelle à une construction plus ancienne. La date de 1469 se trouve sculptée en lettres arabes sur cette plate-bande. Ce ne peut être là la date de la fondation de la chapelle, car, ainsi que nous l'avons dit à la page 70, celle-ci fut fondée dès 1366 par le sénieur Jean Rysz; mais c'est, sans nul doute, la date de la reconstruction des voûtes.

Ce chiffre décide les difficultés que présente l'histoire de la chapelle de Saint-Blaise. C'est évidemment par erreur que le continuateur de Kœnigshoven place la construction des voûtes de cette chapelle à l'année 1466. (Voyez p. 74 texte, et note 130.)

La chapelle, fondée en 1366, a pu être terminée et couverte en 1369 seulement, date à laquelle Wencker place la construction des voûtes (voyez p. 70 texte, et note 114). Toutefois il se pourrait aussi que le chiffre 3 de la date 1369 fournie par Wencker fût le produit d'une erreur, et que cet historien eût voulu écrire 1469.

C'est donc dans cette dernière année que furent reconstruites les voûtes de la chapelle, comme l'atteste le millésime inscrit sur la plate-bande en question, ainsi que Mieg et Büheler. (Voyez même note 114.)

C'est par erreur que nous avons assigné cette même date 1469 à la fondation de la chapelle à la page 135.

La fenêtre de droite du transept septentrional ne contient pas quatre médaillons, comme nous le disons à la page 141 ; elle n'en comprend que deux. Mais ces médaillons sont partagés chacun en deux par le meneau, de telle sorte que dans chaque division il y a une figure.

Nous avons omis de dire que les fenêtres du transept méridional ne renferment plus que peu de verrières anciennes.

Ajoutons ici que les restaurations entreprises aux fenêtres du côté méridional de la nef ont été terminées depuis l'impression de ce livre. Nous devons à la justice de dire que ces vitraux se rapprochent davantage des vitraux anciens que ceux de la rose, tout en laissant encore beaucoup à désirer et sous le rapport des couleurs et sous celui du dessin.

Nos souvenirs nous ont fait défaut quand nous avons parlé, à la page 214, d'une niche qui devait se trouver dans le mur oriental du transept du midi : il n'y en existe pas aujourd'hui.

C'est également une inadvertance qui nous a fait attribuer , à la page 219 , note 243, au doyen Bertschin l'exhaussement du clocher et le plan de cette partie de l'édifice. Ainsi que nous l'avons exposé dans la partie historique de l'église , ce changement fut exécuté en 1366 par Erard Maler ; sous la direction de Bertschin on plaça les cloches deux étages plus haut dans l'année 1398 erronnément citée à ladite note , comme ayant été celle de l'érection de l'étage supérieur même.

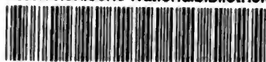
Dans le *Prospectus* l'éditeur avait annoncé que notre essai paraîtrait en français et en allemand vers le printemps.

Avant de terminer , nous devons encore quelques mots d'explication à cet égard.

Le retard qu'a subi la publication du livre provient d'abord de ce que d'autres publications entreprises antérieurement à la nôtre par l'éditeur, ne lui ont permis, dans le commencement , de faire avancer cette dernière qu'avec lenteur ; puis, de ce que l'impression de l'ouvrage a pris plus de temps qu'on ne l'avait pensé à cause des notes nombreuses ; et , enfin , de ce que l'exécution et le tirage des gravures a entrainé un dernier retard quand le livre même était terminé.

Les mêmes raisons sont cause que la version française paraît seule pour le moment. L'éditeur prendra les mesures nécessaires pour qu'elle soit suivie le plus tôt de la version allemande.




Österreichische Nationalbibliothek
+Z157152307



